Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – No 17104 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

SAMEDI 22 JANVIER 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

CAHIER SPÉCIAL

■ Le palmarès des sicav commercialisées dans toute l'Europe

Marée noire : TotalFina paiera le stockage et le traitement des déchets

JACQUES CHIRAC, en visite, jeudi 20 janvier, au Croisic (Loire-Atlantique), sur les plages polluées par l'*Erika,* a dénoncé *« la course au profit »* et exigé une réglementation plus sévère du transport maritime pétrolier. Thierry Desmarest, PDG de TotalFina, rencontrera, samedi à Nantes, les élus régionaux de Bretagne, des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes. Dans un entretien au *Monde,* il annonce que son groupe prendra en charge le stockage et le traitement des déchets, dont il estime le coût à 200 millions de francs. Avec le pompage de l'épave et les travaux de restauration du littoral, la compagnie française consacrera 700 millions de francs à la marée noire. M. Desmarest propose un renforcement des dispositifs de contrôle du transport maritime et affirme que Total n'affrétera plus de tanker de plus de 80 000 tonnes âgé de plus de vingt ans.

Lire page 11

M. Jospin promet une baisse massive des impôts

- Le premier ministre annonce une réduction de 120 milliards de francs des impôts et charges
- Ce tournant dans la politique du gouvernement s'appliquera sur trois ans, de 2001 à 2003
- Les prélèvements de l'Etat seraient ainsi ramenés à 43,7 % du PIB, soit leur niveau de 1995

LIONEL JOSPIN entend engager une très forte baisse des prélèvements obligatoires. Son souhait est de les diminuer de près de 120 milliards de francs au cours des trois années 2001, 2002 et 2003. Ces objectifs figurent dans le « programme pluriannuel » de finances publiques que le premier ministre a arrêté, jeudi 20 janvier, et qui va maintenant être transmis à Bruxelles. M. Jospin a retenu l'idée de ramener en 2003 le taux des prélèvements obligatoires (c'est-à-dire les prélèvements de l'Etat, de la Sécurité sociale et des collectivités locales, rapportés à la richesse nationale) à son niveau de 1995. Ce taux passerait de 45,3 % du PIB en 1999 à 43,7 % en 2003. La référence à l'année 1995 ne doit rien au hasard : à l'approche de l'élection présidentielle, le premier ministre prend ainsi l'engagement d'effacer les hausses de prélèvements obligatoires qui lui sont imputables, depuis 1997, mais aussi celles du gouvernement Juppé.

A titre de comparaison, le plan de baisse de l'impôt sur le revenu engagé par Edouard Balladur en 1994 n'avait pas dépassé 20 milliards de francs et celui d'Alain Juppé, en 1996, 25 milliards. Le plan prévoit par ailleurs une hausse des dépenses de l'Etat limitée à 1 % en volume sur les trois années et à 4,5 % pour l'assurance-maladie.

Quinze jours après la présentation du rapport « Mission 2003 » sur la réorganisation en profondeur de l'administration fiscale, plusieurs dizaines de milliers d'agents du ministère de l'économie et des finances se sont mis en grève, jeudi, pour défendre l'emploi et le service public, qu'ils estiment menacés.

Lire page 6

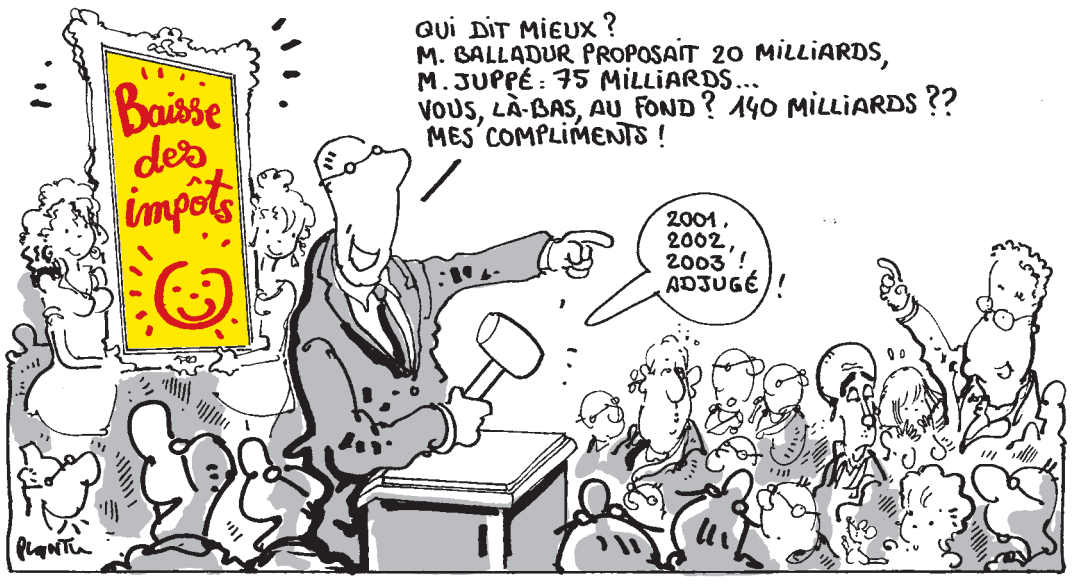

GÉRARD UFÉRAS/RAPHO

HAUTE COUTURE ÉTÉ 2000

Mousseline et tempête

Trente-deux maisons ont présenté leurs collections dans des hôtels particuliers ou des musées parisiens, du 15 au 19 janvier. Entre les défilés « in » et « off » de la Chambre syndicale, les couturiers, à l'image de Jean-Paul Gaultier *(photo),* ont tracé les lignes de l'été 2000. Dans une tempête de couleurs, mousselines aériennes et silhouettes destructurées ont laissé derrière elles une sensation partagée, suscitant tour à tour polémiques et ovations. p. 24 et 25

Ventes d'armes et droits de l'homme

EST-IL possible de conduire une diplomatie *« éthique »,* engagée en faveur des droits de l'homme dans le monde, dans un pays exporteur d'armes ? Tony Blair est la cible d'une polémique en Grande-Bretagne après qu'il a autorisé la vente de pièces détachées d'avions Hawks au Zimbabwe. Le Zimbabwe a utilisé ces avions, vendus par Margaret Thatcher, en s'engageant dans le conflit au Congo. Cette décision, prise sous la pression des industriels de l'armement, est contestée par les organisations des droits de l'homme. Contrairement à ses promesses électorales, M. Blair n'a toujours pas présenté une nouvelle loi plus rigoureuse.

Lire page 2

Poumons noirs et pénis mou : la campagne choc du Canada contre le tabac

MONTRÉAL
correspondance

A l'heure du Viagra, la photo frappe et n'a pas fini de faire jaser : c'est celle d'une cigarette qui pend comme un pénis mou. A côté, sous le titre « Le tabagisme peut vous rendre impuissant », un court texte explique que *« la cigarette peut provoquer l'impuissance sexuelle car elle réduit la circulation du sang dans le pénis. Cela peut vous rendre incapable d'avoir une érection ».* Voilà pour les hommes ! Pour les femmes enceintes, la photo montre un bébé prématuré, avec un tube dans le nez, dans un incubateur. D'autres images suggestives, toutes en couleurs : des poumons noirs de fumée, des gencives tuméfiées, un cancéreux branché sur respirateur artificiel...

Le ministre canadien de la santé, Allan Rock, n'a pas fait dans la dentelle. *« Une image vaut mille mots »,* a-t-il dit, mercredi 19 janvier, en dévoilant sa nouvelle campagne anti-tabac : seize images-chocs, accompagnées de textes percutants sur les dangers de la cigarette. Pour faire passer gratuitement son message, M. Rock a annoncé une nouvelle politique d'étiquetage des paquets de cigarettes (deux milliards en sont vendus chaque année au Canada). Les fabricants seront contraints, d'ici à la fin de l'année, d'imprimer les avis du ministère – photo et texte d'avertissement, liste de substances toxiques, informations sur les moyens de cesser de fumer –, sur la moitié de la surface du paquet.

L'un des objectifs est d'essayer d'atteindre les jeunes, dont le taux de tabagisme augmente malgré les campagnes de prévention et l'interdiction de vente aux mineurs. Chez les 15-19 ans, le taux est ainsi passé de 21 % à 28 % en dix ans. Les nouvelles mesures *« feront la différence »,* croit le ministre, tout en admettant que le facteur le plus dissuasif auprès des jeunes reste le prix du tabac. Le ministre milite donc d'arrache-pied pour une hausse des taxes dans le prochain budget fédéral. Mais une augmentation encourage aussi la contrebande entre les Etats-Unis et le Canada, qui fut jadis florissante et qu'Ottawa avait justement rendue moins attrayante en baissant les taxes... Les militants anti-tabac ont évidemment applaudi au projet gouvernemental, tandis que les manufacturiers ont poussé les hauts cris. Pour eux, les images-chocs du ministre risquent, en fait, d'encourager les jeunes à fumer. Il est bien connu que plus un produit est interdit, plus les jeunes ont envie de l'essayer, a assuré le Conseil canadien des fabricants de produits du tabac. Le conseil avertit par ailleurs Ottawa qu'il sera *« techniquement impossible »* d'imprimer les photos sur les emballages de cigarettes au Canada, faute d'équipements adéquats. Du coup, les contrats d'impression pourraient passer la frontière...

Pour le président du conseil, Robert Parker, la réglementation pourrait aussi être contestée en justice. Prendre 50 % de l'espace sur les paquets de cigarettes, c'est de *« l'expropriation de marques de commerce »,* a-t-il affirmé.

Anne Pelouas

DR

ENQUÊTE

Ecrits de prison

Durant près de deux ans, deux journalistes du *Monde* ont piloté un atelier d'écriture à la prison centrale de Poissy. Douze détenus, condamnés à de longues peines, y ont participé. Nous publions trois textes issus de ce travail collectif : une nuit, le jour du parloir et premières heures en cellule. p. 12

Intellectuels et « paradis rouges »

K. S. KAROL

GIDE chez Staline, Sartre chez Castro : de nombreux intellectuels ont été aveuglés par les *« paradis rouges ».* Un sociologue raconte ces voyages *« au pays de l'avenir radieux ».* Et K. S. Karol explique au *Monde* comment il a été séduit par Cuba et Pékin.

Lire page 27
et notre éditorial page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 122 - 7,50 F

Justice : la défaite des cohabitants

LA COHABITATION n'est peut-être pas responsable de l'échec de la réforme de la justice, puisque Georges Pompidou avait dû renoncer à convoquer le Congrès pour ratifier le quinquennat, en 1973, alors que la droite était majoritaire à l'Assemblée nationale et, comme toujours, au Sénat. Il reste que, vingt-sept ans plus tard, la droite a pu refuser la révision constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature en se targuant d'agir comme opposition au gouvernement en place et non au chef de l'Etat. Les mêmes parlementaires de droite auraient davantage hésité si la réforme en question leur avait été présentée par un gouvernement issu de leurs rangs et appliquant les directives de « leur » président. La situation institutionnelle n'a pas provoqué l'échec ; elle lui a au moins servi de prétexte et fourni un camouflage.

La rupture du lien entre le gouvernement et les procureurs était inscrite dans le programme électoral du PS et dans le discours de politique générale de Lionel Jospin en juin 1997. Jacques Chirac l'avait mentionnée parmi les orientations de la réforme de la justice, telle qu'il la concevait en décembre 1996, et validée dans les projets élaborés ensuite par Elisabeth Guigou. Le 11 mars 1998, après avoir reçu M. Jospin et Mme Guigou, M. Chirac avait fait savoir, en effet, qu'il *« approuvait l'orientation générale »* des projets qui venaient de lui être présentés. Le premier ministre a souligné d'ailleurs, mercredi 19 janvier à l'Assemblée nationale, que, parmi ces textes, le projet de loi constitutionnelle, qui retirait au gouvernement la nomination des procureurs pour la confier au Conseil supérieur de la magistrature, avait été rédigé *« la plume à la main »* par le chef de l'Etat, la ministre de la justice et lui-même.

Il est vrai que la droite, dans la « plate-forme d'union » adoptée par le RPR et l'UDF pour les élections anticipées de mai-juin 1997, ne parlait pas de l'autonomie des parquets vis-à-vis du gouvernement ; mais la plupart des députés et des sénateurs de l'opposition, principalement RPR et UDF, avaient voté pour la révision constitutionnelle, dans leurs Assemblées respectives, au printemps et à l'automne 1998.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 14
et nos informations page 7

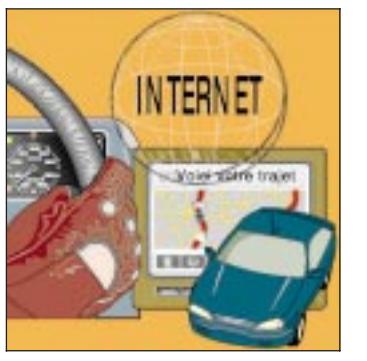

TECHNOLOGIE

Internet au volant

Les automobilistes de demain surferont sur Internet. Les constructeurs veulent généraliser, dans les trois ans, la télématique embarquée, accessible, pour l'heure, uniquement sur les modèles haut de gamme. Ils négocient des partenariats avec des opérateurs téléphoniques et des sociétés capables de mettre des contenus d'informations et de loisirs en ligne. p. 15

International	2	Jeu-concours	22
France	6	Aujourd'hui	23
Société	8	Météorologie	26
Régions	11	Jeux	26
Horizons	12	Culture	27
Entreprises	15	Guide culturel	29
Communication	18	Kiosque	30
Tableau de bord	19	Abonnements	30
Carnet	22	Radio-Télévision	31

LeMonde Job: WMQ2201--0002-0 WAS LMQ2201-2 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0409 Lcp:700 CMYK

GRANDE-BRETAGNE **Tony Blair a autorisé la vente de pièces détachées d'avions Hawks au Zimbabwe, contre l'avis de son ministre des affaires étrangères, Robin Cook. Cette décision est contraire à la diplomatie « éthique » prônée par le New Labour britannique. Le Zimbabwe, pays qui s'est vu retirer le soutien du FMI, a utilisé ces avions dans le conflit au Congo (ex-Zaïre). ● NEUF MILLE entreprises grandes et petites, plus de 350 000 emplois : l'industrie d'armement britannique est l'une des plus puissantes au monde avec celle des Etats-Unis et de la France. ● L'ALLEMAGNE, sous la pression des Verts, vient de durcir ses règles d'exportation de matériels militaires pour mieux s'assurer qu'ils ne seront pas livrés à des pays qui bafouent les droits de l'homme. ● EN FRANCE, le contrôle des ventes d'armes dépend entièrement du gouvernement.**

Tony Blair a du mal à concilier « éthique diplomatique » et ventes d'armes

Le premier ministre britannique a autorisé l'exportation de matériels au Zimbabwe contre l'avis de Robin Cook, son ministre des affaires étrangères. La pression des industriels s'oppose souvent, en Europe, à la volonté de ne pas commercer avec les pays qui bafouent les droits de l'homme

LONDRES
de notre correspondant

Simon Jenkins, commentateur vedette du *Times* de Londres, ironisait tout récemment : *« Si on le laissait faire, le ministère de la défense vendrait volontiers des bombes à fragmentation au premier hooligan footballistique venu. »* La révélation, jeudi 20 janvier, par le *Guardian,* que Tony Blair autorisait la vente d'équipements militaires au Zimbabwe, contre l'avis de son ministre des affaires étrangères, pourrait laisser penser que la fameuse « éthique » diplomatique dont se vante le premier ministre britannique est un chiffon de papier.

Voici un pays-client misérable, endetté jusqu'au cou, avec une terrible épidémie de sida, une population victime d'un énorme chômage, 57 % d'inflation par an, une corruption rampante, un président virtuellement inamovible qui gère si mal les affaires de son pays que la Banque mondiale et le FMI lui ont retiré leur soutien, qui envoie 11 000 de ses soldats se « payer sur la bête » dans un pays voisin en plein conflit – le Congo (ex-Zaïre) de Kabila –, et qui réclame des pièces détachées pour les dix avions Hawks MK 60 que lui a vendus Margaret Thatcher au début des années 80. Que fait le premier ministre de la « troisième voie » ? *« Il autorise le deal ! »,* affirme le Guardian. *« C'est complètement fou, parce que* [en outre] *les Américains sont justement en train d'essayer de régler le conflit congolais »,* commente une source anonyme au Foreign Office.

« EXTRÊME RESSENTIMENT »

Trois ministères, deux réponses ? C'est un fait connu à Londres que, si les ministres de la défense et du commerce extérieur s'entendent généralement comme larrons en foire pour vendre des armes à qui en fait la demande – le plus souvent avec la garantie-crédit du Trésor –, celui des affaires étrangères, qui a aussi théoriquement son mot à dire, joue aussi fréquemment que possible les empêcheurs de commercer en rond... quand il n'est pas désavoué par le « patron », évidemment...

Ancien militant de l'aile gauche travailliste, celle qui ennuie si souvent Tony Blair et ses « gourous » sociaux-libéraux, le titulaire de la charge, Robin Cook, est le promoteur officiel de cette *« diplomatie éthique »,* qu'il affirme du reste n'avoir *« jamais »* énoncée, mais à l'aune de laquelle tous ses actes sont jugés. Le quotidien de centre-gauche *The Independant* n'avait pas de mots assez durs, l'autre semaine, pour fustiger *« l'hypocrisie d'un pouvoir qui, comme son prédécesseur conservateur, est en train de confondre en la matière pragmatisme et sagesse ».*

Coïncidence ? C'est cependant auprès du ministère des affaires étrangères et non des deux autres intéressés que les limiers du *Guardian* semblent avoir obtenu leur « scoop », qui s'accompagne, d'ailleurs, d'un rapport « confidentiel » rédigé par l'ambassadeur britannique à Harare, capitale du Zimbabwe, et qui fait part de l'*« extrême ressentiment »* des militaires locaux à l'égard d'un pays qui leur refusait, jusqu'ici, la possibilité de réparer leurs avions.

Jeudi soir, du Proche-Orient, où il est en visite, Robin Cook a souligné, comme il le fait souvent, qu'il n'avait pas les moyens de s'opposer aux livraisons prévues, que les contrats ont été signés sous le gouvernement précédent et que la politique de Tony Blair est de ne rompre aucun des arrangements préalablement conclus.

Maigre consolation pour les organisations non-gouvernementales comme Saferworld ou Campaign against Arms Trade, dont une porte-parole déplorait jeudi soir que l'affaire zimbabwéenne n'était *« malheureusement pas la première où l'on voit le premier ministre céder à ses puissants amis du lobby de l'armement ».* Neuf mille entreprises grandes et petites, plus de 350 000 emplois : l'industrie de l'armement, en Grande-Bretagne comme ailleurs, pèse lourd, et son lobby à Whitehall, dans les couloirs du pouvoir, est très puissant. A preuve, accusent les groupes anti-marchands d'armes, la nouvelle loi, promise par le candidat Tony Blair en 1997, pour remplacer celle qui réglemente de manière très laxiste et depuis 1939 les exportations d'armes du pays, n'est toujours pas présentée aux Communes et ne le sera sûrement pas cette année non plus.

ÉPHÉMÈRE EMBARGO

Au total, que le pays ait vu ses ventes chuter en 1998 *(voir infographie ci-contre)* n'a pas grand-chose à voir avec l'éthique, reconnaissait récemment Robin Cook. La récession en Asie et la baisse des prix du pétrole au Proche-Orient, deux régions friandes d'armes de tous calibres, sont passées par là.

Pour le reste, comme le révélait le dernier rapport ministériel sur les ventes d'armes – une innovation introduite par l'actuel gouvernement, le secret total ayant été jusqu'en 1997 la règle absolue en ce domaine à Londres –, la Grande-Bretagne a continué, comme par le passé, à vendre des hélicoptères lance-missiles à la Turquie, des bombes à fragmentation à l'Equateur, des grenades fumigènes à la Colombie, des munitions spéciales pour « contrôle d'émeutes » au Bangladesh, des armes automatiques à Bahrein, de gros matériels divers à la Chine, des mitrailleuses lourdes aux Philippines et au Mexique, des fusils d'assaut au Kenya, des silencieux pour mitraillettes au Pakistan, des missiles sol-air aux Emirats arabes unis, etc.

Au total, 9 869 permis d'exportation de matériels militaires ont été attribués par les ministères concernés en 1998, et 122 seulement, refusés. Dans l'opposition, Robin Cook et les leaders de son parti avaient promis que les refus seraient identifiés et détaillés. Au pouvoir, la chose s'est révélée impossible, les responsables de la défense et du commerce extérieur estimant qu'un client rejeté aujourd'hui doit conserver une chance de ne pas l'être l'année d'après...

Ainsi de l'Indonésie, dont le régime a subi un éphémère embargo européen de quatre mois sur les achats d'armes après les troubles du Timor-Oriental. Pourvoyeur majeur de ce pays, la Grande-Bretagne lui a vendu des blindés, des hélicoptères équipés de mitrailleuses et des avions d'attaque au sol Hawks, ce qui lui a valu un beau scandale intérieur en septembre, lorsque furent secrètement livrés, en plein carnage au Timor-Oriental et une semaine après l'introduction de l'embargo européen, trois appareils commandés deux ans plus tôt par Suharto. Difficile parfois de concilier l'éthique, c'est-à-dire la « moralpolitik » et la « realpolitik »...

Patrice Claude

La France deuxième exportateur mondial

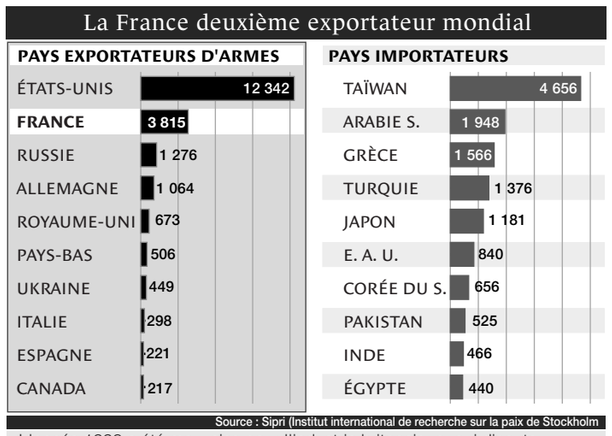

Source : Sipri (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm

L'année 1998 a été mauvaise pour l'industrie britannique, qui dispute habituellement la deuxième place des ventes à la France.

Le ministère du commerce britannique accusé

Dans une étude spéciale publiée en octobre, Amnesty International reconnaît que le gouvernement britannique *« a pris ces deux dernières années des engagements effectifs et actifs ». Bien que le rapport gouvernemental sur les ventes d'armes soit « le plus détaillé d'Europe », l'auteur de l'étude, Mark Lattimer, regrette d'abord qu'il soit « daté » et qu'il ne fournisse « pas d'assurances convaincantes quant à la non-utilisation des exportations [d'armes] contre les droits de l'homme ».*

Est dénoncée surtout l'action du ministre du commerce extérieur, un proche de Tony Blair, Stephen Byers, qui est *« caractérisée par des retards et une grande inefficacité pour ce qui concerne la mise en œuvre d'une politique respectueuse des droits de l'homme ».* Ce ministère, écrit Mark Lattimer, *« ne prend pas ses responsabilités en la matière »* et ferme trop souvent les yeux sur des contrats destinés à des pays qui violent allègrement les droits de l'homme.

Un « code de conduite » européen

Les Quinze ont adopté, au printemps 1998, une *« déclaration politique »* qui les engage à s'informer mutuellement de leur politique d'exportation d'armes. Celle-ci doit d'abord respecter huit critères « éthiques » très généraux : sont interdites les ventes aux pays soumis à embargo d'organisations internationales (ONU), aux pays qui portent atteinte aux droits de l'homme, à ceux qui sont en guerre contre un pays membre de l'Union, etc.

Ensuite et surtout, le ministère des affaires étrangères de chaque pays membre de l'Union doit notifier aux quatorze autres ses refus de vente : tel marché a été refusé pour telle raison. Si un des autres pays décide de passer outre et de laisser ses propres industriels s'adjuger ledit marché, il doit l'expliquer aux autres. Ce code de conduite semble bien respecté. La France est passée outre une fois : pour livrer à un pays-membre de l'OTAN des matériels de vision pour blindés.

En France, un outil à la discrétion du gouvernement

LA FRANCE, deuxième ou troisième exportateur mondial selon les années et selon les classements *(voir infographie ci-dessus),* encadre strictement les exportations de matériel militaire. Le principe général étant celui de la prohibition, c'est-à-dire l'interdiction des exportations, tout industriel qui souhaite vendre du matériel à l'étranger doit solliciter une dérogation, au cas par cas, auprès de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG).

Le contrôle de cette commission est – en principe – particulièrement scrupuleux puisqu'elle doit délivrer une autorisation à chaque stade de la vente éventuelle : les industriels doivent ainsi lui demander une autorisation de prospecter, puis de vendre, puis de livrer et lui faire part des projets de transfert technologique tout au long des négociations.

« Il n'y aurait guère de risque à supprimer ou à rendre facultative l'obligation des autorisations de prospection et de négociation que la France est le seul pays à imposer aux industriels », soulignait Bruno Durieux, auteur d'un rapport au premier ministre en 1996 sur les exportations d'armes de la France.

La CIEEMG, qui relève du secrétariat général de la défense nationale placé auprès du premier ministre, comprend des représentants du ministère de l'économie et des finances, du ministère de la défense et du ministère des affaires étrangères. Elle examine plus de 500 dossiers par mois, allant du sous-marin à la cartouche. La commission prend en compte toute une série de critères, allant des risques encourus par la France et par le pays acquéreur jusqu'à l'utilisation qui pourrait être faite des matériels (maintien de l'ordre, guerre civile).

Mais chacun des dossiers d'exportation est aussi examiné à l'aune des relations diplomatiques et des relations militaires entre la France et le pays importateur. Le ministre de la défense, Alain Richard, a rappelé, en 1998, que deux zones faisaient l'objet d'une attention particulière : l'Europe au sens large (Union européenne et Europe centrale et orientale) et le Proche-Orient. La politique d'exportation est un *« aspect de la politique extérieure de la France »,* confirme un responsable de la délégation générale pour l'armement (DGA). *« L'intégration à l'OTAN de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque ne doit pas s'accompagner d'un monopole américain des fournitures d'armes »,* estime le ministre.

La même stratégie guide la politique d'exportation vers le Proche-Orient. La France a ainsi signé un accord de défense et d'assistance militaire avec les Emirats arabes unis (EAU) qui s'est traduit par l'achat de 400 chars Leclerc et d'une soixantaine d'avions de combat Mirage. Pendant le conflit du Kosovo, les EAU avaient envoyé un bataillon de 1 200 hommes, intégré au sein de la brigade française de la KFOR. La France vise également les marchés d'Extrême-Orient. Après la gestion difficile du contrat des frégates à Taïwan, la France incite ses industriels à prospecter les « dragons » asiatiques qui, comme la Corée du Sud, ont des besoins de matériels de combat et d'observation (satellites notamment). Enfin, la France est censée respecter les restrictions imposées par les règlements internationaux à l'égard de certains pays (comme l'Irak, la Libye) ou de certaines catégories de matériel (comme les mines antipersonnel, les armes nucléaires).

A côté des règles, il y a la pratique. Plusieurs affaires ont démontré que des pays amis pouvaient être utilisés comme plaque tournante pour réexpédier discrètement certains matériels vers des pays « sensibles ».

Christophe Jakubyszyn

POLO RALPH LAUREN

SOLDES

La boutique Polo Ralph Lauren est ouverte
du Lundi au Vendredi de 11h00 à 19h00 et le Samedi de 10h00 à 19h00

2, PLACE DE LA MADELEINE - PARIS VIII - TEL : 01 44 77 53 50

En Allemagne, les Verts obtiennent un durcissement des règles

BERLIN
de notre correspondant

Ne plus exporter d'armes dans les pays où les droits de l'homme sont bafoués. C'est l'objectif des directives adoptées par le conseil des ministres allemands, mercredi 19 janvier, qui modernisent un texte de 1982. A l'origine de ces décisions, la crise gouvernementale déclenchée à l'automne 1999 au sein de la coalition sociale-démocrate-Verts du chancelier Gerhard Schröder. Contre l'avis du ministre des affaires étrangères Joschka Fischer (Verts) et du ministre de la coopération Heidemarie Wiezcorek-Zeul (SPD), le Conseil fédéral de sécurité, présidé par M. Schröder, avait décidé de livrer un char Leopard A 2 à la Turquie. Celui-ci devait servir à l'armée turque pour procéder à des essais, dans le cadre d'un appel d'offres lancé par Ankara pour la fourniture de 1 000 chars pour un montant d'environ 7 milliards de dollars (6,9 milliards d'euros). La décision avait provoqué un tollé chez les Verts mais aussi dans l'aile gauche du SPD.

Désormais, les exportations seront à priori autorisées dans les pays membres de l'Alliance atlantique, l'Union européenne, la Suisse, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Japon ; elles seront à priori interdites dans le reste du monde. Cette mesure signifie que les Etats de l'Asean n'auront plus le même statut que les pays de l'OTAN, comme ce fut longtemps le cas par le passé.

Deuxièmement, le gouvernement n'a plus le droit d'exporter des armes dans les régions où les droits de l'homme sont systématiquement bafoués. Cette appréciation doit se faire de manière générale. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas de dire qu'un sous-marin ne peut pas servir à traquer les Kurdes en Anatolie pour autoriser son exportation, estime Claudia Roth, députée (Verts) spécialiste des droits de l'homme.

Troisièmement, le gouvernement allemand ne sera pas seul maître pour estimer quel pays viole les droits de l'homme. Le gouvernement devra s'appuyer sur des rapports de l'Union européenne, des Nations unies ou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). *« Il sera aussi tenu compte de rapports d'organisations internationales des droits de l'homme »,* précise le texte, faisant clairement allusion à des organisations comme Amnesty International. Les ventes d'armes ne doivent pas non plus empêcher le développement durable d'un pays, en clair coûter si cher qu'elles empêchent l'Etat client de remplir ses missions civiles.

RAPPORT ANNUEL

Lors de collaborations internationales, le gouvernement allemand doit s'impliquer fortement auprès de ses partenaires, pour que les armes ne soient pas expédiées vers des destinations interdites. L'Allemagne doit aussi s'assurer que les armes ne sont pas réexportées vers d'autres destinations non autorisées. Faute de quoi, le gouvernement devra cesser ses livraisons d'armes à son client.

Enfin, le Parlement établira désormais un rapport annuel sur les exportations d'armes, mais il n'a pas obtenu de droit de regard sur les autorisations de ventes à l'étranger.

Ces mesures sont destinées à moraliser les ventes d'armes dans un pays qui s'est distingué en envoyant des matériels interdits en Irak au moment de la guerre du Golfe et qui exporte chaque année pour environ 2 milliards de deutschemarks (1 milliard d'euros) d'armements. Selon Paul Breuer, porte-parole pour les affaires de défense du groupe chrétien-démocrate, l'Allemagne risque de se retrouver isolée après l'adoption de ces nouvelles directives, alors qu'il est important de multiplier des coopérations industrielles pour avoir une politique de sécurité commune. Cette position est appuyée par le patronat industriel allemand (BDI), qui estime que de telles décisions mettent en danger la technologie et les capacités productrices de l'Allemagne dans le secteur.

Parmi les bons clients de l'Allemagne figurent l'Afrique du Sud, le Chili, Israël et l'Indonésie. Mais le problème numéro un est celui de la Turquie, membre de l'OTAN depuis 1952, candidate à l'entrée dans l'Union européenne, qui bafoue les droits de l'homme. Depuis les années 60, la RFA y a exporté quelque 7 milliards de deutschemarks (3,5 milliards d'euros) d'armements auquels s'ajoutent des équipements de l'ancienne armée de RDA livrés à Ankara.

La question est de savoir comment le gouvernement de M. Schröder appliquera ces nouvelles directives lorsqu'il s'agira d'arbitrer entre les emplois en jeu dans l'armement en Allemagne (90 000 environ, contre 180 000 il y a une dizaine d'années) et le respect des droits de l'homme, notamment si l'Allemagne remportait l'appel d'offres lancé sur les chars par Ankara. *« Ce texte n'est que de la pommade sur l'âme blessée des Verts,* estime M. Breuer. *Au prochain cas concret, il y aura de nouveau une crise gouvernementale. »*

Arnaud Leparmentier

LeMonde Job: WMQ2201--0003-0 WAS LMQ2201-3 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0410 Lcp:700 CMYK

Le suicide d'un responsable financier dramatise l'affaire des caisses noires de la CDU allemande

Le gouvernement chrétien-démocrate de Hesse est mis en cause

Deux jours après la démission d'Helmut Kohl de la présidence d'honneur de son parti, le suicide d'un haut-fonctionnaire du groupe parlementaire de la CDU au Bundestag a encore un peu plus dramatisé l'affaire des caisses noires de l'Union chrétienne-démocrate allemande. Les révélations se multiplient sur les opérations financières illégales de la CDU, notamment en Hesse, dont elle a conquis le gouvernement en 1999.

BERLIN
de notre correspondant

Le directeur financier du groupe chrétien-démocrate (CDU-CSU) au Bundestag, qui occupait ces fonctions depuis 1984, s'est pendu jeudi 20 janvier à son domicile berlinois. Marié et père de deux enfants, Wolfgang Hüllen, quarante-neuf ans, se serait suicidé « pour des raisons *personnelles* », a annoncé le secrétaire général du groupe parlementaire, Joachim Hörster. Mais en plein scandale sur les caisses noires de la CDU, les spéculations vont bon train.

Wolfgang Hüllen aurait fait état, dans une lettre d'adieu, de sa *« peur des auditeurs qui passent actuellement à la loupe les pratiques financières du parti ». « Hüllen aurait indiqué avoir pris de l'argent dans la caisse pour lui personnellement »*, écrit le quotidien populaire berlinois *BZ*, du groupe Springer. Dans la soirée, le parquet de Berlin a annoncé l'ouverture d'une enquête. *« Nous enquêtons pour un début de soupçon d'abus de confiance. Cela se fonde sur des passages de la lettre d'adieu laissée par M. Hüllen »*, a déclaré le procureur de Berlin pour les affaires économiques Stefan Wolf au quotidien *Bild Zeitung*. Les enquêteurs ont perquisitionné le bureau et le domicile de la famille du défunt, restée dans la région de Bonn. *« Nous perquisitionnons sur ordre du parquet de Berlin. Hüllen aurait détourné l'argent du groupe parlementaire »*, a annoncé à *Bild* un porte-parole de la police bonnoise.

COMMISSION INDÉPENDANTE

Les débats au Bundestag ont été interrompus quand a été connu le suicide. Dans la matinée, le président du parti et du groupe parlementaire CDU-CSU, Wolfgang Schäuble, avait présenté ses excuses pour les irrégularités commises par son parti et pour avoir prétendu lui-même devant les députés connaître à peine le marchand d'armes Karlheinz Schreiber, alors que celui-ci lui avait remis 100 000 deutschemarks (51 000 euros) en liquide. *« A cause des cris venants des rangs de la majorité, je n'ai pas réagi comme j'aurais dû réagir. Je le regrette et je m'en excuse »*, a déclaré M. Schäuble devant les députés.

Le président de la République Johannes Rau a nommé, jeudi 20 janvier, une commission indépendante sur le financement des partis politiques, composée de cinq personnalités, qui se réunira pour la première fois le 3 février. De son côté, la commission d'enquête parlementaire chargée d'étudier si les dons de la CDU ont influencé la politique du gouvernement Kohl a commencé ses travaux. Sociaux-démocrates et Verts ont demandé d'élargir le champ de compétence de la commission à l'ensemble de l'affaire des caisses noires de la CDU, alors que son mandat ne concerne jusqu'à présent que quatre contrats qui auraient donné lieu à des commissions occultes.

L'ancien secrétaire général de la CDU, Heiner Geissler, a déclaré à la télévision que la CDU envisageait d'intenter une action en justice contre Helmut Kohl, pour qu'il nomme ses donateurs. Christian Wulff, président de la CDU de Basse-Saxe, avait révélé la veille que les auditeurs qui examinent les comptes de la CDU avaient retrouvé 9 millions de deutschemarks (4,6 millions d'euros) supplémentaires d'origine douteuse dans la comptabilité du parti, soit beaucoup plus que les 1,5 à 2 millions de deutschemarks d' « argent noir » qu'a reconnu avoir reçu Helmut Kohl. Un audit réalisé par le cabinet Ernst & Young doit être présenté au parti dimanche 23 janvier.

En Hesse, le ministre-président Roland Koch a aussi prévenu que les sommes utilisées en provenance des comptes suisses et du Liechtenstein étaient sans doute supérieures à celles annoncées, alors que les montants ayant circulé entre l'Allemagne, la Suisse et le Liechtenstein s'élèvent déjà à 30 millions de deutschemarks (15,3 millions d'euros). La gauche, battue dans cette région en février 1999, demande de nouvelles élections : elle accuse la CDU d'avoir financé sa campagne avec des fonds illégaux. Le tribunal administratif se réunira le 7 février pour savoir si la procédure d'approbation des comptes de la campagne doit être reprise. Ce ne serait qu'une première étape avant un long cheminement pour obtenir l'annulation du scrutin. La CDU risque de payer cher cette affaire électoralement. Un sondage Dimap publié jeudi la donne largement battue aux élections du Schleswig-Holstein de février, avec 35 % des voix contre 45 % au Parti social-démocrate.

Arnaud Leparmentier

Human Rights Watch accuse l'armée russe de viols de femmes tchétchènes

Moscou admet avoir perdu un général au combat

MOSCOU
de notre correspondant

Après les pillages, les pots-de-vin systématiques, les bombardements de réfugiés et les massacres de civils, l'armée russe est aujourd'hui accusée de nouveaux crimes de guerre : des viols de femmes tchétchènes, suivis de leur assassinat. Dans un communiqué rendu public jeudi 20 janvier, l'organisation internationale Human Rights Watch (HRW) dit avoir rassemblé de nombreux témoignages de réfugiés expliquant avoir vu les corps des victimes et recueilli les récits de femmes violées. HRW dispose d'une équipe d'enquêteurs à Nazran, en Ingouchie, où arrivent la plupart des civils fuyant la Tchétchénie. L'organisation avait, en décembre 1999, révélé la tuerie d'Alkhan Iourt, lorsque des soldats russes avaient abattu une quarantaine d'habitants.

Human Rights Watch cite plusieurs témoignages. Celui de Malika, par exemple, qui explique que le 19 décembre 1999, à Chali, des soldats russes ont violé et tué sa voisine, âgée de 23 ans et enceinte de cinq ou six mois, puis abattu sa belle-mère, âgée d'une soixantaine d'années. Malika a participé à la préparation des obsèques et note qu'il y avait *« des marques de coups »* sur la poitrine et l'épaule de la jeune femme, tuée d'une balle dans la tête. *« Il y avait aussi des marques de morsures sur le cou et sur les lèvres. »*

RAIDS DANS LES VILLAGES

Une autre réfugiée a cité le nom de deux femmes lui ayant dit avoir été violée à Alkhan-Iourt, début décembre. La première est âgée de 25 ans et mariée, la seconde a 20 ans. Selon cette réfugiée, les soldats russes, souvent ivres, effectuent des raids dans les villages à la recherche de vodka et *« de jeunes femmes »*. Selon elle, d'autres viols ont du se produire *« mais les gens ne veulent pas en parler »*. Une autre femme, interrogée par HRW, a également fait état de viols à Alkhan-Iourt, estimant que cinq ou six femmes en avaient été victimes. *« La nuit, les soldats viennent dans les caves. Certains montent la garde tandis que les autres violent (...) Beaucoup de femmes ont été violées, mais notre peuple n'en parle pas, ces femmes doivent se marier. »*

Cette réfugiée a raconté comment elle avait dû protéger ses trois filles et les deux filles de ses voisins des raids des troupes russes. *« Nous avons creusé un trou dans la terre, près de l'étable, que nous avons dissimulé. Les cinq filles y sont restées cachées plusieurs jours. Les soldats venaient et demandaient où sont les jeunes filles, "nous avons besoin de trois filles pour chaque soldat", disaient-ils. »* Une autre habitante d'Alkhan-Iourt a également fait état d'un viol, commis par sept mercenaires. *« Ils ont jeté le mari dans la rue et ont violé sa femme, âgée de 42 ou 43 ans. »* L'association internationale précise avoir les identités complètes de chacune des victimes.

« Ces récits de viols nous sont parvenus en dépit du fait que cela constitue un tabou très fort dans la culture tchétchène, explique HRW. *Le viol constitue un crime de guerre (...) Ces dernières années, les tribunaux internationaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie ont inculpé et condamné plusieurs personnes. »* Vendredi, en fin de matinée, les autorités russes n'avaient pas réagi au rapport de cette organisation. La veille, avant sa publication, une délégation de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de retour d'une visite en Ingouchie, avait écarté toute idée de sanction contre la Russie ainsi que son éventuelle exclusion du Conseil de l'Europe. *« Nous ne recommandons pas d'agir ainsi »*, a précisé le président de l'assemblée parlementaire, Lord Russel-Johnston.

La délégation, a-t-il ajouté, n'a pas pu *« vérifier »* les informations concernant *« des violations des droits de l'homme »*, le *« retour forcé des réfugiés en Tchétchénie »* et l'usage d'armements lourds. En revanche, M. Russel-Johnston a été largement cité par les agences de presse russe lorsqu'il a expliqué, tel que transmis par *l'agence* Interfax, que *« son opinion sur la situation en Tchétchénie avait maintenant changé, que la délégation avait plus appris sur la nature criminelle du gouvernement tchétchène, sur l'effondrement complet des structures économiques et sociales, sur la criminalisation rampante de la république et les prises d'otages permanentes »*.

Vendredi matin, de terribles combats se poursuivaient au centre de Grozny, que les Russes tentent d'atteindre depuis le début de la semaine. 180 raids aériens ont eu lieu jeudi. Pour la première fois, Moscou a reconnu avoir perdu un général, Mikhaïl Malofeev, tué, selon l'état-major, dans les combats. Le principal chef de guerre, Chamil Bassaïev a annoncé l'avoir capturé : *« Il est actuellement interrogé »*, a-t-il déclaré.

François Bonnet

Le G 7 diverge sur la façon de rééquilibrer la croissance

BULLE FINANCIÈRE américaine contre atonie de la croissance au Japon, risques d'inflation, niveau du yen et de l'euro et succession de Michel Camdessus au FMI : l'ordre du jour de la première réunion de l'année des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales du G 7, samedi 22 janvier à Tokyo, promet quelques beaux débats. Préoccupation commune numéro un : la croissance mondiale. Divergence principale : la manière la plus adéquate de rééquilibrer celle-ci de façon à ce que le Japon et l'Europe prennent, enfin, le relais des Etats-Unis.

C'est là que les choses se compliquent. Le ministère des finances japonais souhaite que le G 7 lance un signal de baisse du yen de manière à stimuler leurs exportations. Les Américains, dont le déficit commercial devrait friser les 400 milliards de dollars (euros) en 2000, estiment que la relance économique nippone doit être tirée non par les exportations, mais par la demande intérieure, et ils mettent la pression sur le gouvernement de Keizo Obuchi pour qu'il poursuive les réformes structurelles. De leur côté, les partenaires des Etats-Unis n'entendent pas être mis en accusation sans réagir et devraient suggérer aux Américains de balayer devant leur porte, compte tenu du risque de krach que fait courir le gonflement de la bulle financière de Wall Street.

Les membres du G7 sont d'autant plus nerveux que la réunion intervient dans un climat de regain de tensions sur les marchés financiers internationaux. Les premières semaines de l'année ont été marquées par une grande nervosité des places boursières, une nette remontée des taux d'intérêt à long terme et des remous importants sur le marché des changes. L'euro reste très faible face au dollar malgré les signes chaque jour plus nombreux d'accélération de la croissance économique sur le Vieux continent. C'est la fermeté du yen qui pose toujours problème. Après s'être apprécié en 1999 de plus de 30 % face à l'euro et de plus de 20 % face au billet vert, malgré les interventions massives et répétées de la Banque du Japon, la devise nippone s'est stabilisée depuis la dernière réunion du G 7, au mois de septembre à Washington. A cette occasion, les ministres des finances s'étaient inquiétés officiellement de la vigueur du yen. Mais ni les Américains ni les Européens n'avaient souhaité aller plus loin dans leur soutien à Tokyo, refusant notamment une action coordonnée des trois banques centrales sur le marché des changes. Il devrait en aller de même, cette fois, à Tokyo.

En dehors du yen, les responsables du G 7 devraient aussi évoquer les risques d'un retour de l'inflation, qui perturbent tant depuis quelques jours les investisseurs sur le marché obligataire. Contre toute attente, les prix du pétrole poursuivent leur ascension, une flambée qui a commencé à se répercuter, par exemple en France et en Allemagne, dans l'évolution des prix des biens et des marchandises. En Allemagne, les pressions salariales s'accentuent, avec une revendication de 5,5 % de hausse de la part du puissant syndicat de la métallurgie IG Metall. Aux Etats-Unis, enfin, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, s'est récemment inquiété du fait que la demande croissait plus vite que l'offre. Un déséquilibre qui, selon lui, porte en germe le risque d'inflation. Dans ce contexte, les marchés s'attendent à des hausses de taux directeurs des banques centrales américaine et européenne au cours des prochaines semaines. Présents tous les deux à Tokyo, M. Greenspan et Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne, devraient en discuter.

Enfin, les ministres des finances devraient aborder le sujet le plus épineux politiquement : la succession de Michel Camdessus à la tête du FMI, un poste qui revient traditionnellement aux Européens. Le seul candidat officiellement déclaré, l'allemand Caio Koch Weser, ne parvient pas à faire le consensus sur son nom. A Tokyo, le ministre des finances allemand, Hans Eichel, devrait à nouveau plaider en sa faveur. A Paris, c'est le chancelier Gehrard Schröder lui-même, en visite privée pour le week-end, qui devrait s'en entretenir avec Jacques Chirac et Lionel Jospin. Il devrait également demander des éclaircissements sur l'hypothèse d'une candidature française.

Pierre-Antoine Delhommais et Babette Stern

Déficit commercial américain record en novembre

Le déficit commercial des Etats-Unis a atteint 26,5 milliards de dollars en novembre, ce qui représente une aggravation de 3,5 % par rapport à octobre, a annoncé jeudi 20 janvier le département américain du commerce. Le déficit commercial avec le Japon s'est accru de 9 % à 6,36 milliards en novembre contre 5,83 milliards un an auparavant. Avec les Quinze européens, il s'est creusé de 72,4 %, à 5,31 milliards de dollars, en novembre, par rapport au même mois en 1998, et de 18,5 % sur octobre 1999. Sur les onze premiers mois de l'année, le déficit cumulé des biens et services entre les Etats-Unis et le reste du monde a atteint 244,6 milliards.

A Strasbourg, Arlette Laguiller s'oppose à la taxe Tobin

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

Le Parlement européen a failli faire la révolution, jeudi 20 janvier : il ne lui a manqué que six voix pour se prononcer en faveur de la taxation des mouvements de capitaux spéculatifs, chère à James Tobin, Prix Nobel et ancien conseiller économique du président américain Jimmy Carter. L'opération avait pourtant été minutieusement préparée par Harlem Désir et Francis Wurtz. L'eurodéputé socialiste et le président de la formation communiste étaient parvenus à rassembler autour de ce projet leurs groupes respectifs ainsi que les Verts, des libéraux et les pasquaiens. Ils voulaient demander à la Commission d'établir dans un délai de six mois un rapport sur *« l'intérêt et la faisabilité »* de cette taxe. La droite européenne l'a rejetée, par 229 voix (223 ont voté pour, 36 abstentions).

DÉFECTION DES TRAVAILLISTES BRITANNIQUES

Mais que de surprises allait révéler l'analyse du scrutin ! Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), pourtant apparentée à la formation de M. Wurtz, a voté contre. *« On n'est pas là pour améliorer le capitalisme »*, expliquait-elle. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire), lui aussi partenaire du PC à Strasbourg, s'est pour sa part abstenu. De manière moins abrupte, il expliquait qu'il ne pouvait s'associer à un texte visant *« à défendre et réguler le système économique dominant et à assurer le fonctionnement des marchés financiers globalisés, même débarrassés de leurs excès »*. Furieuse, Sylviane Ainardi (PC) répondait : *« Etre révolutionnaire, c'est faire les bons choix au bon moment et ne pas empêcher une avancée vers la taxation du capital. »*

La défection de l'extrême gauche française aurait été moins spectaculaire s'il n'y avait eu celle des travaillistes britanniques. Pas moins de vingt élus du Labour, sur injonction du 10 Downing Street, selon leurs détracteurs, se sont abstenus, pour que les paradis fiscaux des îles anglo-normandes ne puissent être un jour inquiétés... Le projet, en effet, invitait également Bruxelles à *« examiner les moyens d'exercer des pressions et de prendre d'éventuelles sanctions financières à l'encontre des pays qui favorisent l'évasion fiscale, comme les centres offshore »*.

De son côté, le Parti populaire européen (PPE) – qui constitue le plus gros bataillon anti-« Tobin » – n'enregistrait que quatre votes favorables au projet, notamment ceux des deux UDF François Bayrou et Alain Lamassoure. *« Je ne vois pas pourquoi je défendrais les spéculateurs et les boursicoteurs »*, a commenté le président des centristes français. Charles Pasqua et ses amis proches ont tenu bon, malgré la position diamétralement opposée des villiéristes. William Abitbol (pasquaien) pestait contre ses alliés du Rassemblement pour la France : *« Ils n'ont pas compris qu'il s'agissait d'une question de souveraineté ; de toute façon, ils ne comprennent jamais rien. »*

Marcel Scotto

Quand Jesse Helms incarne l'hostilité américaine contre l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

On a du mal à prendre le sénateur Helms très au sérieux. Ce vieux gentleman haut en couleur, à l'accent du Sud, aux manières affectées, avec ses allusions aux *« Pères fondateurs »* et ses éloges du reaganisme, paraît archaïque, caricatural. Mais ceux qui l'avaient sous-estimé, l'ont tous bien regretté. L'arrivée, ce jeudi 20 janvier, aux Nations unies, du sénateur ultraconservateur de Caroline du Nord, qui préside à soixante-dix-huit ans la toute-puissante commission des affaires étrangères du Sénat américain, était un événement. Tous voulaient voir de leurs propres yeux le symbole de l'hostilité américaine à l'égard des Nations unies.

Ils n'auront pas été déçus. On peut difficilement accuser Jesse Helms d'être ennuyeux et de pratiquer la langue de bois. S'adressant, lors d'une réunion sans précédent, au Conseil de sécurité, il a dit tout ce qu'il était venu dire : *« Si l'ONU cherche à imposer son autorité, présumée sur le peuple américain sans son consentement, elle cherche la confrontation, ce qui pourrait, je vous le dis honnêtement, mener au retrait des Etats-Unis de l'organisation... »* Les Nations unies, a dit le sénateur, *« doivent gagner le respect du peuple américain, ce qui, pour le moment, n'est pas le cas »*.

Candeur, certes, mais aussi mauvaise foi. Parlant au nom du peuple américain, qui, dit-il, est *« extrêmement frustré »* de *« l'absence de gratitude »* de l'ONU envers les Etats-Unis, le sénateur Helms a affirmé qu'en 1999 les Etats-Unis avaient dépensé *« plus de 10 milliards de dollars »* pour soutenir les opérations militaires des Nations unies. Or chacun sait que la dette des Américains envers l'ONU s'élève, aujourd'hui encore, à plus de 1 milliard de dollars. Et en tout état de cause, comme l'a noté l'ambassadeur français Alain Dejammet, le coût de l'ensemble des opérations de maintien de la paix de l'ONU, dix-sept en tout, ne s'élève qu'à 1,5 milliard de dollars. Interrogé sur le chiffre avancé par le sénateur Helms, un onusien se dit perplexe *: « Je ne sais pas d'où vient ce chiffre* [de 10 milliards]. *Ils* [les Américains] *doivent sûrement compter les forces américaines au Kosovo, en Bosnie et peut-être même le coût de leurs bombardements quotidiens de l'Irak... »*

Encouragés par la franchise du sénateur, les représentants des pays membres se sont aussi exprimés. *« Cette doctrine infâme, dite Reagan, à laquelle vous faites allusion*, a rétorqué l'ambassadeur de la Namibie, *nous ne la chérissons pas. En Afrique, nous en avons beaucoup souffert, elle allait main dans la main avec le régime d'apartheid en Afrique du Sud. »* Les autres pays membres n'ont pas non plus mâché leurs mots, en parlant des obligations financières des Etats-Unis envers l'ONU.

Afsané Bassir Pour

smalto
la différence
SOLDES
remises de 30 à 50%
10 h - 19 h
Homme : 44, rue François 1er (8e)
Homme et Femme : 5, place Victor Hugo (16e)

LeMonde Job: WMQ2201--0004-0 WAS LMQ2201-4 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 11:01 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0411 Lcp:700 CMYK

Deux attentats ont fait un mort à Madrid

La police soupçonne les séparatistes de l'ETA

DEUX EXPLOSIONS et une fusillade se sont produites à Madrid, dans la matinée du vendredi 21 janvier. Un premier attentat à la voiture piégée a d'abord fait un mort et quatre blessés, vers 8 heures du matin, dans le sud-est de la capitale, où sont concentrés des bâtiments militaires. La personne décédée est le lieutenant-colonel de l'armée espagnole, Pedro Antonio Blanco Garcia, tué par l'explosion de son véhicule, a annoncé la police. La fusillade, qui s'est produite environ deux heures après l'explosion à proximité de la voiture piégée, a fait un mort. Il s'agirait d'*« un agent de la police militaire »,* selon la télévision publique espagnole. Une seconde explosion a eu lieu trente-cinq minutes après la première, dans le même quartier, mais n'aurait pas fait de victimes.

Pour les enquêteurs, ces attentats portent la marque des séparatistes basques de l'ETA. L'Espagne redoutait une reprise des attentats depuis que l'organisation séparatiste basque avait rompu, le 3 décembre dernier, la trêve qu'elle respectait depuis quatorze mois, les discussions avec le gouvernement n'ayant pas abouti. Le ministère de l'intérieur avait évoqué la perspective d'une reprise de la violence basque, en raison de la proximité des élections législatives, prévues pour le 12 mars.

FIN DE LA TRÊVE

Par deux fois déjà, depuis la fin de la trêve, des commandos terroristes de l'ETA avaient tenté de commettre un attentat, déjoué par les forces de sécurité (*Le Monde* du 17 janvier). Juste avant Noël, deux voitures piégées contenant 1 700 kg de dynamite avaient été arrêtées, à l'occasion d'un simple contrôle routier, à quelques kilomètres de Madrid. Une autre voiture piégée, devant sauter à Bilbao sur le passage d'un convoi de la garde civile, avait également été découverte. Le dernier attentat à la voiture piégée survenu à Madrid avait eu lieu en 1995 et avait fait six morts.

Le Parti nationaliste basque et d'autres formations basques modérées avaient manifesté, le 15 janvier, à Bilbao, en demandant que l'ETA ne revienne pas à la violence. Le porte-parole du gouvernement espagnol, Josep Piqué, avait affirmé, dimanche 16 janvier, que Madrid ne changerait pas de politique. – *(Corrresp., Reuters.)*

Le juge Le Loire réclame une copie du rapport médical de M. Pinochet

PARIS. Le juge parisien Roger Le Loire a lancé, jeudi 20 janvier, une commission rogatoire internationale complémentaire afin de réclamer une copie du rapport médical de l'ancien dictateur chilien, Augusto Pinochet. Le magistrat français, qui enquête sur la disparition de cinq ressortissants français au Chili, a reçu un courrier des autorités britanniques lui indiquant que sa première commission rogatoire, en date du 2 novembre 1998, avait été transmise à Augusto Pinochet le 10 novembre 1999, soit un an plus tard. Londres précisait que l'ancien dictateur avait signifié, par l'intermédiaire de ses avocats, qu'il avait décidé de ne pas donner suite aux demandes du magistrat français, qui souhaitait l'interroger. – *(AFP.)*

Le pape se rendra en Egypte à la fin du mois de février

ROME. D'abord prévue en décembre 1999 en conclusion d'un voyage en Irak – qui a été ajourné – la visite que le pape entend faire en Egypte au monastère grec-orthodoxe de Sainte-Catherine, au Mont-Sinaï, aura lieu du jeudi 24 au samedi 26 février. C'est dans ce lieu que, selon la Bible, Moïse eut la révélation du nom de Dieu. Ce voyage s'inscrit dans le pèlerinage du pape sur les lieux bibliques qui le conduira, du 20 au 26 mars, en Israël, en Jordanie et dans les territoires palestiniens.

En Egypte, Jean Paul II rencontrera le président égyptien Hosni Moubarak, le pape copte orthodoxe Shenouda III et le cheikh d'al-Azhar, Mohamed Sayyed Tantaoui, la plus haute autorité de l'islam sunnite.

DÉPÊCHES

■ **CHINE : la corruption entourant la construction** du barrage des Trois-Gorges, sur le fleuve Yang-tseu, a donné lieu au détournement de 5 milliards de yuans (600 millions d'euros) destinés au relogement des 1,2 million d'habitants déplacés par les travaux, selon la presse officielle. Le *Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste chinois, annonçant ce détournement de fonds, vendredi 21 janvier, a précisé que 14 personnes étaient impliquées, sans plus de détails. Le barrage doit devenir la plus grande installation hydro-électrique du monde lors de la fin des travaux en 2009. – *(AFP.)*

■ **MAROC : Mustapha Adib, un capitaine de trente et un ans, est incarcéré** depuis plusieurs semaines à la prison civile de Salé, ville jumelle de Rabat, pour avoir dénoncé dans *Le Monde* la corruption qui règne, selon lui, dans l'armée marocaine, a indiqué son avocat. Ce dernier, qui a requis l'anonymat, a déclaré à l'AFP que Mustapha Adib était poursuivi *« pour violation du code militaire, qui interdit à tout militaire de parler à la presse sans autorisation, et pour offense à l'armée marocaine »*. Conscient des risques qu'il encourait, le capitaine Adib avait néanmoins accepté d'être cité par *Le Monde*. Il souhaitait alerter le jeune roi Mohammed VI, chef des armées, sur les détournements et les trafics d'influence en vigueur dans l'armée.

■ **POLOGNE : les autorités de Varsovie ont ordonné l'expulsion,** jeudi 20 janvier, de neuf diplomates russes engagés dans *« des opérations d'espionnage actif »*, selon les services de sécurité polonais. Ces faits d'espionnage ne sont pas de nature militaire, a précisé le chef de la commission parlementaire polonaise sur les services de sécurité à l'agence PAP.

Ils concernaient surtout des affaires politiques et économiques, a t-il ajouté. La Russie a déclaré qu'elle répliquerait à la décision *« inamicale et provocatrice »* de Varsovie et qu'*« une réaction appropriée »* devenait *« inévitable ». – (AFP.)*

Les 3 écoles de commerce
BAC + 5
CONCOURS
EN TERMINALE
ACCÈS
ESSCA - Angers/Paris
IÉSEG - Lille
ESDES - Lyon
www.concours-acces.com
BP 651, 49006 Angers Cedex 01

L'ouverture d'une enquête sur des dons occultes déstabilise le président israélien

Ezer Weizman assure qu'il ne démissionnera pas

L'ouverture d'une enquête sur des dons secrets qu'aurait perçus M. Weizman, jeudi 20 janvier, complique le maintien à son poste du président israélien. Selon la presse, les sommes en question pourraient être beaucoup plus importantes que celles évoquées au départ. Le président assure qu'il ne démissionnera pas. A Jérusalem, chacun s'accorde pourtant à dire que son départ est devenu inéluctable.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Rien n'est totalement clair dans les accusations de malversations financières portées contre Ezer Weizman si, ce n'est que l'ouverture, jeudi 20 janvier, d'une enquête policière officielle a rapproché un peu plus le président israélien de sa démission. La décision d'ouvrir une enquête confiée à la police – le système judiciaire israélien ne connaît pas de juge d'instruction – a été prise par le procureur général, Elyakim Rubinstein, qui fait office de conseiller juridique du gouvernement. Jusqu'alors, la police n'avait procédé qu'à de simples vérifications, afin de s'informer sur les accusations implicites de corruption portées contre le président par les révélations d'un journaliste, Yoav Yitzhak.

Documents à l'appui, ce dernier affirmait qu'entre 1988 et 1993, année où il a été élu chef de l'Etat, Ezer Weizman avait reçu sans raison apparente quelque 453 000 dollars d'un homme d'affaires français, Edouard Seroussi. M. Weizman avait reconnu avoir reçu une partie de cette somme, expliquant qu'elle lui avait été donnée *« par un ami »* pour soigner son fils, gravement blessé durant la guerre contre l'Egypte.

Mais les vérifications policières, opérées notamment sur les comptes bancaires de l'avocat du président, Me Hanina Brandeis, semblent avoir apporté suffisamment d'éléments pour qu'en collaboration avec le fisc une enquête plus sérieuse soit diligentée. Cette fois, le président pourrait être interrogé dans les règles et, perspective embarrassante, le dossier, un fois bouclé, pourrait être transmis à la justice en vue

d'éventuelles poursuites. On n'en est pas là et M. Weizmann, qui bénéficie d'une immunité totale durant la période où il est en fonctions, ne peut pas, de toute façon, être poursuivi avant la fin de son mandat, en 2003. Mais s'il s'avérait que le dossier ne contient ne serait-ce que la moitié des rumeurs qui courent à Jérusalem, on voit mal comment il pourrait résister à tous ceux qui le pressent de démissionner.

L'INCONTOURNABLE SEROUSSI

Mercredi, le quotidien *Yediot Aharonot* faisait état des considérations attristées d'un haut et anonyme fonctionnaire de police, proche de l'enquête, qui regrettait que M. Weizman n'ait pas saisi l'occasion de *« se retirer à Césarée »* (où il possède une villa) quand il en était encore temps. Jeudi, c'est le ministre de la justice, Yossi Beilin, un homme qui n'a pas la réputation de se laisser emporter, qui a courtoisement surenchérit, conseillant au président *« de prendre des vacances »* durant la durée des investigations. *« Jamais encore dans l'histoire d'Israël un président n'a fait l'objet d'une enquête criminelle, et j'espère de tout cœur qu'il en sortira blanchi »*, a ajouté M. Beilin.

Rien n'a été officiellement dit qui pourrait expliquer la décision d'ouvrir l'enquête lancée hier. Il y a deux jours, la rumeur, amplement reprise et développée par la presse, présentait comme avéré le fait qu'aux 453 000 dollars initiaux reçus par le président il fallait en ajouter 900 000 autres, découverts sur le compte bancaire spécial où avaient déjà transité les premiers fonds. La plus grande partie de cet argent, expliquait la presse, avait atterri dans les caisses du fisc, tandis que le reliquat avait été utilisé pour acheter une nouvelle voiture et payer des honoraires d'avocat.

Jeudi, lors d'une conférence de presse, un autre avocat du président, Me Yaakov Weinroth, a formellement démenti l'existence de cette dernière somme. Mais, quelque peu embarrassé, il a été obligé de reconnaître qu'entre 1983 et 1984 son client, devenu entre-temps ministre, avait bien entretenu des relations d'affaires avec Edouard Seroussi. Selon l'avocat, qui a répété que son client, *« un homme courageux »*, était innocent et qu'il ne démissionnerait pas, M. Weizman aurait touché des honoraires de conseil dans une affaire *« sans lien avec Israël, concernant un produit fabriqué et vendu à l'étranger »*. Jusque-là, Ezer Weizman avait nié tout lien autre que l'amitié dans ses relations avec Edouard Seroussi.

Le dossier en restera-t-il là ? Rien n'est moins sûr, puisque le journaliste à l'origine de toute l'affaire vient de déclarer à la télévision qu'il détenait la preuve qu'en 1984 Ezer Weizman avait *« vendu »* pour 3,5 millions de dollars son appui au Parti travailliste. A l'époque, le futur président venait d'être élu député du parti Yahad (« Ensemble »), petite formation centriste créée avec l'aide financière de l'incontournable Seroussi. Ezer Weizman avait alors appuyé la candidature de Shimon Peres à la tête d'un gouvernement d'union nationale au sein duquel il avait été ensuite nommé ministre sans portefeuille.

Georges Marion

L'Allemagne et l'Iran apurent leurs contentieux judiciaires

LA PROVIDENCE fait décidément bien les choses : quelques heures à peine après qu'un ressortissant iranien eut été condamné à une peine de prison avec sursis en Allemagne, l'homme d'affaires allemand Helmut Hofer, dont la saga en Iran durait depuis septembre 1997, était remis en liberté à Téhéran, jeudi 20 janvier. Sauf nouvelle péripétie, M. Hofer devrait pouvoir rentrer rapidement dans son pays, *« au plus vite »*, a même estimé jeudi l'un de ses avocats, Me Nasser Taheri, qui craint sans doute l'un de ces imprévus dont la République islamique s'est parfois fait une spécialité.

Helmut Hofer, dont l'« aventure » en Iran fut un mélange de dramatique et de rocambolesque, aura payé à la fois le prix de sa propre désinvolture, d'une crise diplomatique entre Berlin et Téhéran et des luttes entre les factions au pouvoir en Iran.

Mercredi 19 janvier, un tribunal de Berlin condamnait l'Iranien Hamid Khorsand à une amende de 2 550 euros (près de 16 700 francs) et à une peine de dix-huit mois de prison avec sursis – et le remettait immédiatement en liberté. Khorsand était poursuivi pour avoir espionné de 1995 à 1998, pour le compte des services secrets iraniens, des opposants membres de l'organisation des Moudjahidines du peuple. Moins de vingt-quatre heures plus tard, comme prévu de longue date à Téhéran, Helmut Hofer comparaissait devant un tribunal pour insulte à un officier de police. En deux temps trois mouvements, les juges le condamnaient à payer une amende équivalente à 6 600 euros (environ 43 200 francs) et le déclaraient libre. Officiellement, il n'existe aucun lien entre les deux affaires. En réalité, elles sont étroitement liées, Téhéran et Berlin cherchant à se dégager d'une crise à tiroirs, dont les séquelles n'ont que trop duré.

L'« AFFAIRE MYKONOS »

Au commencement, il y eut le verdict rendu en avril 1997 par un tribunal allemand, déclarant *« le plus haut sommet de l'Etat »* iranien coupable d'avoir commandité le meurtre, quatre ans plus tôt à Berlin, de quatre responsables de l'opposition kurde. Les exécutants, l'Iranien Kazem Darabi, membre des services secrets iraniens selon le parquet allemand, et le Libanais Abbas Rhayel, furent condamnés à la prison à perpétuité. L'« affaire Mykonos », du nom du restaurant où le crime fut perpétré, déclencha une grave crise entre l'Iran et l'Union européenne – solidaire de l'Allemagne –, le climat s'est amélioré en avril de l'année suivante. Mais Téhéran a continué d'exiger des excuses de l'Allemagne.

Entre-temps, en septembre 1997, Helmut Hofer avait été arrêté pour relations sexuelles avec une Iranienne musulmane. En janvier 1998, il avait été condamné à mort, mais le jugement avait été cassé par la Cour suprême, treize mois plus tard, parce qu'il a affirmé s'être déjà converti à l'islam lors de sa relation avec une Iranienne – ce qui le rendait passible de flagellation. Son affaire fut donc renvoyée devant un nouveau tribunal. Remis en liberté provisoire, il lui était interdit de quitter l'Iran. Initialement prévu en juin 1999, son nouveau procès fut reporté, faute de... traducteurs. Nombre de diplomates et d'Iraniens étaient alors convaincus que Téhéran cherchait à le troquer contre Darabi.

Deux mois plus tard, M. Hofer était à nouveau arrêté, pour *« liens avec des éléments étrangers suspects »*. Quelque peu désinvolte, il aurait téléphoné en Allemagne en se servant d'un portable emprunté, mais cela a surtout servi de prétexte aux autorités pour le jeter en prison, au moment où le citoyen iranien Khorsand venait d'être arrêté en Allemagne. Conscientes de l'impossibilité d'obtenir la libération de Darabi, les autorités iraniennes, désireuses de trouver un palliatif qui ne leur ferait pas perdre la face, se seraient en quelque sorte repliées sur un projet de troc plus réaliste : Hofer contre Khorsand.

Parallèlement, en faisant emprisonner une nouvelle fois M. Hofer, le pouvoir judiciaire iranien, tenu par les conservateurs, cherchait à compromettre la politique d'ouverture du président réformateur, Mohammad Khatami, que le chancelier Gerhard Schröder avait invité à se rendre en Allemagne. Helmut Hofer fut en définitive condamné à 99 coups de fouet, qu'il choisit de commuer en une amende de 23 000 euros. Jamais, au cours de ce nouveau procès, ne furent évoqués les *« liens avec des éléments étrangers suspects »*, mais seulement sa liaison avec une Iranienne. L'affaire ne devait pas en rester là ; car, après avoir payé l'amende, il fut maintenu en prison pour... *« insulte à un officier de police »* lors de sa détention. Il vient enfin de payer pour ce dernier délit. Il doit sans doute une fière chandelle à la justice allemande.

Cet épilogue devrait permettre un net assainissement des relations germano-iraniennes, qui ne s'étaient jamais totalement remises de l'« affaire Mykonos ». Ce qui n'a pas empêché les deux pays de garder le contact – une délégation de parlementaires allemands a notamment achevé une visite de six jours en Iran la veille de la conclusion du procès Hofer. Au moment où nombre d'Etats de l'Union européenne, singulièrement l'Italie, la France, la Grèce et l'Autriche, soignent leurs relations avec la République islamique, et où même la Grande-Bretagne, en froid avec Téhéran depuis la promulgation par l'ayatollah Khomeiny de la fatwa condamnant à mort pour sacrilège l'écrivain britannique Salman Rushdie, échange avec Téhéran ambassadeurs et visites de ministres, Berlin ne pouvait pas demeurer en reste.

Mouna Naïm

Le président Khatami est attendu à Berlin

La visite du président iranien, Mohammad Khatami, à Berlin *« va avoir lieu »*, a affirmé, jeudi 20 janvier à Téhéran, un diplomate allemand, sous le couvert de l'anonymat, peu après le dénouement heureux de l'affaire Helmut Hofer. Le diplomate a cependant assuré qu'il n'y avait pas forcément de *« lien direct »* entre cette affaire et les relations politiques entre les deux pays. En visite en Iran, le président de la commission des affaires étrangères du Bundestag, Hans Ulrich Klose, avait pourtant évoqué la visite du président Khatami, le 11 janvier, mais il avait demandé à Téhéran de *« tenir compte de l'opinion publique allemande »* – une allusion directe à l'affaire Hofer. La date de cette visite n'est pas encore fixée. Pour un diplomate d'un pays membre de l'Union européenne à Téhéran, un *« obstacle essentiel a été levé »* sur la voie du développement des relations entre Téhéran et Berlin, ajoutant que *« cette évolution peut favoriser les relations Iran-Union européenne dans leur ensemble ».- (AFP.)*

LeMonde Job: WMQ2201--0006-0 WAS LMQ2201-6 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0413 Lcp:700 CMYK

FISCALITÉ Le plan triennal d'évolution des finances publiques en France, que le gouvernement va transmettre à la Commission européenne, a été arbitré, jeudi 20 janvier, par Lionel Jospin. Le premier ministre a prévu une baisse annuelle des impôts de 40 milliards de francs, soit 120 milliards de francs, au total, d'ici à la fin de 2003. ● LES RECETTES fiscales ont été, en 1999, beaucoup plus importantes que prévu. Bercy a déjà déclaré un surplus de près de 25 milliards de francs, qui pourrait être une nouvelle fois revu à la hausse. La pression fiscale a donc augmenté, alors que le gouvernement se targue d'avoir abaissé les impôts. ● LE PLAN établi par le gouvernement va très au-delà des mesures envisagées dans le passé. ● LES SYNDICATS se sont fortement mobilisés, jeudi, pour dénoncer le projet de réforme de l'administration du ministère qui doit être annoncé le 27 janvier.

Lionel Jospin annonce à Bruxelles 120 milliards de francs de baisses d'impôts

Le plan transmis à la Commission européenne dans le cadre du pacte de stabilité prévoit de réduire les prélèvements obligatoires de 40 milliards par an en 2001, 2002 et 2003. Le premier ministre a arbitré dans ce sens après discussion avec les ministres et les dirigeants socialistes

LE GOUVERNEMENT, qui promet depuis deux ans une baisse des prélèvements obligatoires, mais qui n'a pas pu honorer son engagement, va-t-il enfin tenir parole ? C'est ce que suggère le « programme triennal de finances publiques » couvrant la période 2001-2003 que Lionel Jospin a définitivement arrêté, jeudi 20 janvier, et qui va être transmis à la Commission européenne. Ce plan contient, en effet, un chiffre-choc qui, à deux ans des échéances électorales décisives, ne doit évidemment rien au hasard : au cours de chacune des trois années 2001, 2002 et 2003, les impôts et charges pourraient baisser de 40 milliards de francs, soit environ 120 milliards de francs sur la période.

Au terme du pacte de stabilité européen, tous les pays membres de l'Union économique et monétaire sont tenus, en effet, d'adresser chaque année à Bruxelles leurs prévisions de finances publiques pour les trois années suivantes. Au début de 1999, la France s'était donc livrée, pour la première fois, à l'exercice ; à l'époque, ses priorités n'avaient guère fait débat : tout juste avait-on relevé que le gouvernement se fixait pour objectif de réduire les déficits publics au rythme déjà constaté dans la période antérieure, de l'ordre de 0,4 à 0,5 point de produit intérieur brut (PIB) par an, et surtout de contenir la progression des dépenses de l'Etat à seulement 1 % en volume en trois ans.

Sans surprise, le nouveau programme français de stabilité s'inscrit dans la même logique que celui de l'année précédente. La baisse des déficits publics, suivant des « marches d'escalier » de 0,4 à 0,5 point de PIB par an, est confirmée. Pour les dépenses, le cap est, aussi, globalement maintenu. Après avoir stagné en volume en 2000, les dépenses de l'Etat ne devraient pas progresser de plus de 1 %, au total, durant les trois années considérées.

L'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam), qui intègre les coûts de la médecine de ville et des hôpitaux, est plus généreux, puisqu'il est de 4,5 % sur la période. Initialement, Bercy était sur une position plus restrictive, mais Martine Aubry a fortement plaidé pour que des mesures soient prises en faveur des hôpitaux. Ses débats avec Christian Sautter ayant permis de trouver une position commune, le premier ministre a donné son accord au dispositif.

Au total, la dépense publique serait donc en hausse, annuellement, de 1,5 % à 1,6 %. Cependant, le programme établi va très au-delà de ces ajustements. Il suggère un véritable tournant dans la politique fiscale, puisqu'il se fixe pour ambition de réduire fortement les prélèvements obligatoires d'ici à 2003. Pour définir son plan, le premier ministre a longuement débattu avec le ministre des finances et consulté de nombreux dirigeants socialistes. Il s'est forgé la conviction qu'il existe un « consensus fort » au sein de la majorité pour engager cette décrue.

UN SCÉNARIO ÉLECTORAL

L'idée a donc été retenue de mettre en chantier un plan qui permette de ramener les prélèvements obligatoires (les prélèvements de l'Etat, les prélèvements sociaux et ceux des collectivités locales) à leur niveau de 1995. En clair, ils seraient abaissés de 45,3 % du PIB en 1999 (niveau sans précédent) aux environs de 43,7 % en 2003. Compte tenu du montant atteint par le PIB (près de 8 900 milliards de francs en 1999), cette baisse de 1,6 point des prélèvements obligatoires d'ici à 2003 correspond bel et bien à un recul d'environ 120 milliards de francs des impôts et des charges sur la même période – sinon légèrement plus –, ce qui serait considérable. A titre de comparaison, le plan de baisse de l'impôt sur le revenu d'Edouard Balladur, en 1994, avait porté sur moins de 20 milliards de francs, et celui d'Alain Juppé, en 1996, sur 25 milliards *(lire ci-contre)*.

En retenant ce scénario, le gouvernement entend donc frapper les imaginations. L'arrière-pensée électorale est transparente. Pourquoi le gouvernement a-t-il pris pour référence l'année 1995, celle de l'élection de M. Chirac ? C'est évidemment cousu de fil blanc : de la sorte, M. Jospin pourrait souligner, le moment venu, qu'il a gommé les hausses passées – celles qui sont imputables à son gouvernement, mais également celles du gouvernement Juppé. Ce chiffre de 120 milliards doit, toutefois, être manié avec beaucoup de prudence. D'abord, il ne s'agit pas précisément du montant des baisses d'impôts et de charges à venir. Le taux des prélèvements obligatoires est, en effet, calculé en fonction de la richesse nationale ; l'évolution de celle-ci peut donc contrarier le taux des prélèvements obligatoires, même si le gouvernement prend des mesures effectives de baisse fiscale.

Par surcroît, il faut avoir à l'esprit que, déjà, en 1998, puis en 1999, le gouvernement avait pris l'engagement de diminuer ces prélèvements. Or la dérive a sans cesse continué *(lire ci-dessous)*. Le premier ministre devra donc administrer la preuve que ce nouvel engagement est plus solide que les précédents. Pour l'heure, on ne sait, en effet, que peu de choses des ambitions fiscales du gouvernement. Le ministre des finances a seulement confirmé qu'une baisse de la taxe d'habitation pourrait entrer en vigueur dès l'automne 2000 ; le premier ministre a confirmé que son projet est d'engager une réforme de l'impôt sur le revenu, mais il n'a pas donné la moindre indication sur l'ampleur de cette baisse.

Avec ce programme triennal, le gouvernement peut donc compter sur un très fort effet d'annonce, mais la barre est fixée tellement haut que le premier ministre se crée, cette fois, une véritable obligation de résultats. Sa tâche sera particulièrement difficile, surtout si l'Insee révèle, d'ici quelques semaines, que le niveau réel des prélèvements obligatoires a été, en 1999, encore plus élevé qu'on ne le pensait.

Laurent Mauduit

Les ambitions avortées des précédents gouvernements

LE GOUVERNEMENT devrait engager une réforme de l'impôt sur le revenu dès 2001. Lionel Jospin a promis qu'il l'abaissera, selon des modalités qui restent à définir. D'autres, avant lui, s'étaient attaqués au sujet.

Dernier en date à avoir touché au principal impôt progressif en France : Alain Juppé. Dans la loi de finances pour 1997, le premier ministre de Jacques Chirac avait prévu de réduire l'impôt sur le revenu de 75 milliards de francs sur les cinq années 1997-2001, dont 25 milliards de francs dès 1997. Une mesure qui intervenait après une année de forte augmentation de la pression fiscale : la hausse de deux points de la TVA avait fortement pesé sur les ménages, pour plus de 100 milliards de francs. L'allègement annoncé par M. Juppé devait prendre la forme d'une baisse des sept taux du barème, baisse plus sensible dans le haut du barème que dans le bas. Ainsi, en cinq ans, le taux marginal supérieur devait passer de 56,8 % à 47 %. Quant au taux inférieur de 12 %, il devait être ramené à 7 % au terme de la période.

La dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac, en avril 1997, et la victoire de la gauche, en juin, ont mis fin à la réforme de M. Juppé, que Lionel Jospin s'est empressé d'enterrer, à peine arrivé à Matignon, alors que la France devait satisfaire aux critères de Maastricht. Le premier ministre, à l'époque, et le Parti socialiste avec lui, considère qu'une baisse de l'impôt sur le revenu ne se justifie pas : non seulement il ne concerne que la moitié la plus riche des Français, mais il est en outre, avec l'ISF, le seul impôt progressif en France.

Edouard Balladur, quand il était à Matignon, entre 1993 et 1995, avait lui aussi décidé de s'attaquer à l'impôt sur le revenu. Dans la loi de finances pour 1994, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, avait réduit de treize à sept le nombre de tranches d'imposition et avait abaissé l'impôt de 20 milliards de francs. M. Balladur s'était engagé à poursuivre cette réforme. Faute de marges de manœuvre budgétaires suffisantes, le premier ministre avait dû différer ses ambitions.

V. Ma.

Une baisse de 50 milliards de francs en deux ans

Les lois de finances 1999 et 2000 comportent l'une et l'autre des baisses d'impôts.

1999

● **Taxe professionnelle sur les salaires.** Sa suppression progressive a entraîné en 1999 une réduction de 8,4 milliards de francs de la recette fiscale.

● **TVA.** L'abaissement à 5,5 % du taux de la TVA sur les abonnements EDF et GDF a coûté à l'Etat 4 milliards de francs.

● **Total.** Bercy a évalué à 12,2 milliards de francs l'effet des baisses d'impôts du budget 1999, s'ajoutant à celles de la loi de finances 1998 (4,4 milliards).

2000

● **TVA.** La réduction de 20,6 % à 5,5 % du taux de TVA sur les travaux d'entretien du logement est évaluée à 19,7 milliards de francs.

● **Impôt sur le revenu.** Un crédit d'impôt à raison des dépenses d'entretien de l'habitation principale devrait coûter 1 milliard de francs.

● **Droits de mutation.** La baisse des taxes sur les ventes de logements est évaluée à 4,6 milliards de francs.

● **Droit de bail.** Sa suppression est estimée à 3,2 milliards de francs.

● **Impôt sur les sociétés.** Suppression définitive (après une première réduction en 1999) de la contribution additionnelle instituée dans la loi de finances 1998 : 12,4 milliards de francs.

● **Taxe professionnelle.** Suite de la suppression de la part assise sur les salaires : 2 milliards de francs.

● **Total.** Compte tenu de la hausse de la taxation des carburants polluants, le total des baisses d'impôts en 2000 est estimé par le ministère à 37,3 milliards de francs.

Les aléas d'un taux de prélèvement paradoxal

ON L'AVAIT APPELÉ le paradoxe de Dominique Strauss-Kahn. Après la démission du ministre de l'économie et des finances, le 2 novembre 1999, on l'a rebaptisé « paradoxe de Lionel Jospin ». Le gouvernement multiplie les déclarations sur les baisses d'impôts, mais le taux des prélèvements obligatoires (rapport des impôts et cotisations sociales au produit intérieur brut) ne cesse d'augmenter. Les impôts baissent et la pression fiscale augmente.

On le sait dorénavant : le taux des prélèvements obligatoires pour 1999 s'élève à 45,3 %, contre 44,9 % en 1997 et en 1998. Ce chiffre-record place la France au premier rang européen. Pourtant, le projet de loi de finances 1999 faisait bel et bien apparaître des baisses d'impôts – de 16,6 milliards de francs –, qui devaient permettre, avait promis « DSK », que la pression fiscale diminue.

Que s'est-il donc passé ? La croissance n'a pas été plus forte que prévu : elle devrait s'établir à 2,8 % pour 1999 , soit 0,1 point de plus que prévu dans le budget 1999. L'inflation, elle, en revanche, a été surestimée – elle s'est élevée à 0,5 %, contre 1,3 % prévu –, ce qui engendre une progression du PIB, en valeur, moins importante que prévu. Voilà pour le dénominateur du taux de prélèvement obligatoire.

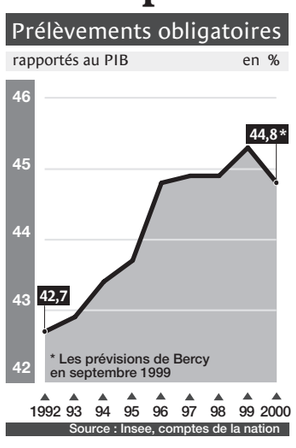

Le numérateur n'a pas non plus évolué comme prévu. Il a beaucoup plus progressé, d'abord parce que la conjoncture 1998, sur laquelle sont assis une bonne part des impôts 2000, a réservé d'excellentes surprises, avec 3,4 % de croissance et plus de 400 000 emplois créés ; mais aussi parce que le gouvernement avait largement sous-estimé l'impact de certaines mesures fiscales, introduites par la loi de finances 1999 ou résultant de précédents budgets (*Le Monde* du 20 octobre 1999). Les recettes ont donc explosé.

Lancé par le président de la République, le 14 juillet 1999, le débat sur l'existence d'une *« cagnotte fiscale »* a enflé durant l'automne. Bercy n'a pas voulu en démordre et est longtemps resté sur ses prévisions de l'été : un surplus de recettes fiscales de 13 milliards de francs par rapport à ce qu'annonçait le budget 1999. La droite s'est saisie du dossier, multipliant les déclarations : ce n'étaient pas 13 milliards de surplus qu'il y avait dans les caisses, mais 30 à 40 milliards. *« Il n'y a pas de "cagnotte" »*, *« il n'y a aujourd'hui aucune raison de revoir à la hausse nos prévisions de rentrées fiscales »*... : le ministère de l'économie et des finances s'est accroché à cette version des fait jusqu'au 20 décembre, où, devant le Sénat, Christian Sautter a admis une marge supplémentaire de 11,3 milliards de francs (*Le Monde* du 22 décembre 1999).

Les rentrées d'impôts sur les sociétés (IS) au 15 décembre ont été largement plus fortes qu'escompté, explique-t-on à Bercy, où l'on a, ajoute-t-on, toujours beaucoup de mal à faire des prévisions en matière d'IS, notamment parce qu'un changement de méthode comptable de la part d'une entreprise peut facilement représenter quelques milliards en plus ou en moins. Et de citer une seule entreprise, dont le changement de comptabilisation de ses bénéfices a permis au fisc d'encaisser, fin 1999, 6 milliards de francs de plus. Il reste que les chiffres de fin novembre laissaient percevoir les excellentes rentrées fiscales. On saura en février combien l'Etat a finalement prélevé sur les contribuables en 1999. M. Sautter pourrait, une nouvelle fois, découvrir quelques milliards de plus...

Virginie Malingre

RUE DE PARADIS
15 Boutiques Tables & Cadeaux
SOLDES
sur Bernardaud, Haviland, Raynaud, Baccarat, Saint-Louis, Daum, Sèvres, Ercuis, Guy Degrenne, et d'autres marques.
Rue de Paradis - PARIS 10e
Métro Gare de l'Est-Poissonnière

Forte mobilisation syndicale contre le projet de réforme de Bercy

QUINZE JOURS après la présentation du rapport sur la réorganisation en profondeur de l'administration fiscale, plusieurs dizaines de milliers d'agents du ministère de l'économie et des finances se sont mis en grève dans tout le pays, jeudi 20 janvier, pour défendre l'emploi et le service public, qu'ils estiment menacés par les projets gouvernementaux.

A l'appel des sept fédérations syndicales du ministère (FO, CGT, FDSU, CFDT, CFTC, CGC, FSAFI), le mouvement de grève a été particulièrement suivi dans les deux directions générales du ministère les plus concernées par cette réforme, celle des impôts, où, selon les syndicats, 50 % des 80 000 agents étaient en grève, et celle de la comptabilité publique (70 % à 90 % de grévistes sur les quelque 60 000 agents du Trésor). Selon FO, près de quatre-vingts perceptions ont fermé, jeudi. Un quart des douaniers se sont également joints au mouvement, avec des pointes de 50 % sur les sites visés par les projets de restructuration, comme à Montpellier ou à Dunkerque.

Des manifestations régionales ont rassemblé 3 000 personnes à Marseille et à Toulouse, 2 000 à Lyon, un millier à Toulouse et quelques centaines à Strasbourg ou à Bordeaux. De son côté, le ministère fait état d'une participation *« moyenne »* à la grève de 39 %, supérieure aux deux derniers mouvements unitaires de mars (34 %) et de décembre 1999 (31 %).

A Paris, 4 000 manifestants ont défilé, de la place de la Nation au ministère des finances. Tandis que la sono de la CGT reprenait le vieux succès du groupe Trust, *Antisocial*, les agents dénonçaient la *« réduction du maillage territorial »* prévue par la réforme, qui verrait, selon les syndicats, la suppression de 10 000 emplois et la fermeture de 2 000 services, notamment *« toutes les perceptions de moins de six agents »* : *« Avec la réforme, je suis sûre de sauter »*, déplore Marie-Françoise, une pancarte *« ici repose la trésorerie de Cysoing »* autour du cou.

« MANQUE DE CONCERTATION »

Autre source d'inquiétude : la *« culture de résultats »* préconisée par le ministre de l'économie, Christian Sautter, qui entraînerait, selon les manifestants, *« une remise en cause de l'égalité d'accès des citoyens devant l'impôt »*, notamment par le traitement distinct des entreprises et des particuliers. *« On abandonne la logique du service public pour celle du clientélisme auprès des contribuables qui rapportent le plus, c'est-à-dire les entreprises »*, analyse Dominique, du centre des impôts de Paris-Sud. Pour Rémy, contrôleur à la direction générale d'enquêtes fiscales, la suppression des tâches les moins rentables, *« celles qui prennent du temps, comme la recherche et l'enquête »*, va favoriser *« les grands fraudeurs qui disposent de conseils payés à prix d'or pour échapper à l'impôt »*.

Les syndicats de Bercy ne sont pas opposés à une réforme de l'administration fiscale, rappelle Jacky Lesueur, secrétaire général de la fédération FO des finances, mais ils dénoncent le *« manque de concertation »*. *« Le dialogue avec les organisations syndicales sera poursuivi »*, indique-t-on au cabinet du ministre, à quelques jours de la présentation, le 27 janvier, des décisions relatives à cette réforme.

Alexandre Garcia

LeMonde Job: WMQ2201--0007-0 WAS LMQ2201-7 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:52 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0414 Lcp:700 CMYK

Jacques Chirac se déclare « déterminé » à faire aboutir la réforme de la justice

Devant les magistrats de Rennes, le chef de l'Etat a déploré l'« impasse politique »

A l'occasion de la rentrée solennelle de la cour d'appel de Rennes, dans le Parlement de Bretagne rénové, le président de la République a expliqué sa décision de reporter le Congrès sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Il a revendiqué la paternité de cette réforme et il a appelé *« chacun à prendre ses responsabilités »*, tant au gouvernement que dans l'opposition.

RENNES
de notre envoyée spéciale

Il y avait là tout un aréopage de robes rouges et de robes noires, des procureurs, des présidents de chambre et même le juge Renaud Van Ruymbeke, qui fut, il y a peu, le symbole du combat des juges contre la corruption des partis politiques. Les magistrats de la cour d'appel de Rennes attendaient, jeudi 20 janvier, dans le Parlement de Bretagne enfin rénové après son terrible incendie, en février 1994, le président de la République et la ministre de la justice pour leur audience solennelle de rentrée. Ce petit monde en hermine n'avait pas rejoint la grève qui secoue actuellement la magistrature. Mais le procureur général Roger Tacheau a d'emblée précisé l'atmosphère à l'attention de Jacques Chirac et d'Elisabeth Guigou : *« Le monde judiciaire est aujourd'hui troublé, tant le bateau des réformes tangue sur le flot des passions. »*

Deux jours après avoir décidé le report du Congrès du Parlement, évitant ainsi le rejet, contre sa volonté, de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) par les troupes de l'opposition, le président s'est chargé de calmer un peu ce *« flot des passions »*. Quelques heures auparavant, M. Chirac avait informé ses amis qu'il redirait son attachement à cette réforme de la justice dont il croit pouvoir faire un des acquis de son septennat, effaçant la suspicion des affaires et les accusations de conservatisme. Il avait aussi prévenu Mme Guigou. *« Je ne doute pas de sa sincérité »*, a-t-elle confié.

Le chef de l'Etat a donc redit sa volonté, à l'intention du gouvernement, mais aussi de cette droite qui voudrait tant s'affranchir de sa tutelle. *« Il y a trois ans, j'ai lancé une grande réforme de la justice. Il s'agissait, dans mon esprit, de conduire l'indispensable modernisation de notre système judiciaire.* (...) *Cette réforme, qui constitue un tout, est, nous le savons tous, nécessaire au bon fonctionnement de notre démocratie. Force est de constater qu'en dépit des efforts engagés nous sommes confrontés aujourd'hui à des blocages. »* Puis, le président a abordé l'*« impasse politique »* dont il essaie désormais de sortir, balayant le soupçon de vouloir enterrer cette réforme. *« J'avais souhaité, le 5 janvier, face aux difficultés auxquelles se heurtait le projet de révision constitutionnelle relatif au Conseil supérieur de la magistrature, que ce dialogue s'intensifie*, a-t-il expliqué. *Or j'ai dû constater qu'il ne pouvait aboutir avant la date du Congrès, le 24 janvier. J'ai alors considéré qu'un rejet risquait de compromettre l'ensemble de la réforme. J'ai donc décidé de reporter le Congrès, afin de donner à cette réforme de nouvelles chances. »*

L'OPPOSITION INTERPELLÉE

Enfin, pour que le gouvernement et l'opposition comprennent bien le message, le président a lancé : *« Sachez que je suis déterminé à faire en sorte que cette réforme aboutisse. Il appartient à chacun, à sa place, de prendre ses responsabilités. »* A trois pas de là, le très chiraquien président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, s'est empressé de traduire. Alors que, quelques jours auparavant, il avait sonné l'alarme et prévenu l'Elysée de la détermination des sénateurs de droite à voter contre la réforme, M. de Rohan s'est montré beaucoup plus optimiste sur le futur état d'esprit des parlementaires RPR. *« L'accord est possible »*, a-t-il ainsi confié. *« Le président vient de rappeler sa volonté de voir la réforme aboutir, et c'est une incitation à l'opposition à s'en souvenir »*, a-t-il ajouté.

Le sentiment qu'il est désormais difficile de continuer à s'opposer à un texte soutenu par le président est si fort, à droite, que les parlementaires de l'opposition ont prévu de tenir des assises de la justice au mois de mars. Les présidents des groupes RPR, UDF, DL de l'Assemblée et du Sénat devraient se réunir, dès la semaine prochaine, pour préparer une sortie honorable à la crise. Quitte à placer en porte-à-faux Michèle Alliot-Marie, qui avait fait de l'indépendance de la droite à l'égard du président en général, et du combat contre la réforme de la justice présentée par le gouvernement en particulier, un des axes majeurs de sa présidence du RPR.

Raphaëlle Bacqué

Un accord se dessine sur la responsabilité pénale des élus

Le Sénat examinera la proposition le 27 janvier

LE REPORT du Congrès sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) n'a pas tout emporté sur son passage. Bien qu'elle n'ait pas de lien direct avec les autres volets de la réforme de la justice, la proposition de loi du sénateur Pierre Fauchon (Union centriste, Loir-et-Cher) destinée à *« préciser la définition des délits non intentionnels »* des citoyens – qui permettra surtout de mieux définir la responsabilité pénale des décideurs publics (élus, fonctionnaires, associations, entreprises) – poursuit son parcours parlementaire.

Le texte, adopté jeudi 20 janvier par la commission des lois du Sénat, sera examiné en séance publique, le 27 janvier, au Palais du Luxembourg. Le gouvernement s'est engagé à le soumettre à l'Assemblée nationale dans le courant du mois de février. *« Il pourrait donc être la loi de la République d'ici à l'été prochain »*, avait écrit la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, le 11 janvier, dans sa réponse au questionnaire sur la réforme de la justice que le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), lui avait adressé. La décision du chef de l'Etat de reporter *sine die* le Congrès n'a pas bouleversé ce calendrier.

« Le premier ministre a pris un engagement : cette question sera traitée, et avant les municipales de 2001, indique-t-on à Matignon. *Nous n'avons pas deux paroles. »* Cet engagement, Lionel Jospin l'avait pris, le 24 novembre 1999, devant l'Association des maires de France (*Le Monde* du 26 novembre 1999). *« Le gouvernement est déterminé à répondre à votre inquiétude et à le faire rapidement »*, avait-il déclaré. Le bras de fer entre le gouvernement et l'opposition sur la réforme de la justice ne faisait alors que commencer, mais M. Jospin avait compris que la droite rejetterait la révision constitutionnelle sur le CSM – qui n'a pourtant rien à voir – si elle n'obtenait pas de garanties sur la protection des élus contre les plaintes, selon elle injustifiées, de leurs administrés.

Les sénateurs ont procédé à deux votes sur un texte qui ne confère aucun privilège aux hommes politiques, puisqu'il est de portée générale : la majorité de droite et le PS ont voté pour la démarche, les communistes s'abstenant ; en revanche, les sénateurs socialistes se sont abstenus sur la rédaction du texte, alors que la droite l'approuvait. Celle-ci précise que, *« lorsque la faute a été la cause indirecte du dommage, les personnes physiques ne sont responsables pénalement qu'en cas de violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence »*. M. Fauchon assure que *« la chancellerie est d'accord avec cette formulation »*. Il faudra désormais un lien direct entre la faute et le dommage pour qu'un maire, un proviseur ou un président d'association soit traîné devant les tribunaux.

Mais, en cas d'accident, il faut bien un responsable. Si la responsabilité pénale du décideur public ne peut être engagée, le justiciable pourra, selon la proposition adoptée par la commission, se retourner contre la collectivité locale. Elle prévoit, selon M. Fauchon, la possibilité de *« mettre en cause une personne morale* [commune, etc.] *et d'étendre à l'ensemble de leurs activités la responsabilité des collectivités territoriales et de leurs groupements »*. Reste à connaître la position précise du gouvernement, qui doit faire l'objet d'une réunion interministérielle le 26 janvier et, en tout état de cause, être arrêtée avant l'examen du texte à l'Assemblée nationale.

Jean-Michel Bezat

Michèle Alliot-Marie rode sur le terrain son « opposition frontale »

DEVANT une immense tapisserie représentant l'étendue des chasses de Louis XVI, le maire de Rambouillet, le sénateur Gérard Larcher (RPR), fait le compte des dégâts de la tempête du 26 décembre 1999 : sur les 22 000 hectares de la forêt de Rambouillet, 340 000 mètres cubes de bois, soit l'équivalent de dix ans de récolte, sont aujourd'hui par terre. A ses côtés, Michèle Alliot-Marie prend des notes, à la façon de Jacques Chirac lors de ses déplacements en province. Jeudi 20 janvier, la présidente du RPR effectue son premier déplacement *« sur le terrain »* depuis son élection à la tête du mouvement, pour *« être à l'écoute des militants »*, comme elle s'y était engagée. Elle compte renouveler pareille initiative au rythme d'un déplacement de quarante-huit heures toutes les trois semaines, sans oublier les pays étrangers où le RPR, estime-t-elle, n'est pas assez présent.

Accompagnée d'Yves Fromion, député du Cher et nouveau délégué général chargé de l'action militante, Mme Alliot-Marie a rencontré dans les Yvelines la plupart des parlementaires de droite du département, y compris Christine Boutin (app. UDF) et Pierre Cardo (DL), à l'exception notable de Franck Borotra (RPR), président du conseil général. De Rambouillet à Poissy, en passant par Poigny-la-Forêt et Verneuil-sur-Seine, ce premier voyage « présidentiel » évite Versailles, où le Parlement devait se réunir, le 24 janvier, en Congrès. Il n'est d'ailleurs que très peu question de la réforme de la justice au fil des rencontres. *« Le report du Congrès était une des solutions que nous avions préconisées, si le premier ministre ne voulait pas aller dans le mur* (...). *Notre position était identique à celle du président de la République »*, assure seulement Mme Alliot-Marie.

« NOUS, NOUS SOMMES LIBRES »

Les élus des petites communes du sud des Yvelines s'inquiètent plutôt de l'enfouissement des lignes électriques, de la réfection des berges des rivières et des moyens jugés insuffisants des services de l'équipement. *« Mme le président »*, comme on l'appelle le plus souvent, juge que *« le gouvernement se montre plutôt pingre »* depuis le passage de la double tempête de Noël. C'est pourquoi le RPR réclame une loi de finances rectificative. A Poissy, devant quelque cinq cents militants, la députée des Pyrénées-Atlantiques donne une illustration de ce qu'elle appelle *« une opposition frontale »* qui n'est pas forcément *« une opposition systématique »*. *« M. Jospin est uniquement préoccupé par sa présentation à l'élection présidentielle* (...). *Nous devons nous opposer clairement, sans complexes, frontalement, et dénoncer toutes les poudres aux yeux »*. Celui-ci, propose-t-elle, ferait mieux d'organiser *« des référendums sur les sujets qui touchent la vie quotidienne »*, afin de *« réintéresser les Français à la politique »*.

Le public apprécie ce ton combatif. Un militant prône la fin du regroupement familial, un autre dénonce les *« médias d'Etat »*, un troisième conseille de parler de *« gouvernement socialo-communiste, parce que Jospin cherche toujours à faire plaisir aux communistes »*. En réponse à une question, la présidente du RPR précise la nature de ses relations avec le président de la République : *« des relations de grande confiance et de grande clarté, des rapports très directs »*. Le RPR a *« un rôle complémentaire »* à jouer par rapport à Jacques Chirac, qui, en raison de son statut, *« ne peut pas tout dire »*. *« Nous, nous sommes libres. Qu'on n'essaye pas de dire, comme certains tentent de le faire, qu'il y a une opposition entre le RPR et Jacques Chirac. Ou ils mentent, ou ils rêvent. En tout cas, nous ne sommes pas prêts à leur donner raison* (...). *Jacques Chirac est et sera notre candidat à l'élection de 2002 »*. Puis elle ajoute, cinglante : *« Quant à ses collaborateurs, je n'ai guère eu le temps de les rencontrer jusqu'à présent. »*

Jean-Louis Saux

Quand « tout Paris » papote chez Jacote et Jean-Claude Gayssot

ILS ONT VOULU quelque chose de *« convivial »*. Sur le bristol de la fête, Jacote Gayssot et son mari, Jean-Claude, ont convié *« tous leurs amis »* pour fêter l'an 2000. Tous, *« dans la richesse de leur diversité »*, précise l'invitation, pour mettre chacun à l'aise : c'est moins le communiste que le ministre des transports qui invite à l'hôtel de Roquelaure, boulevard Saint-Germain, jeudi 20 janvier au soir. Lionel Jospin n'est pas là, mais M. Gayssot a organisé tout ça pour lui, et pour sa gauche « plurielle ».

Ont donc répondu à l'invitation Jean-Luc Lagardère, Louis Gallois, les deux responsables des chaînes parlementaires, Jean-Pierre Elkabbach et Ivan Levaï, ou encore l'ambassadeur des Etats-Unis en France, Felix Rohatyn, et Guy Roux, entraîneur de l'équipe de football d'Auxerre. *« Bonjour, monsieur le président »*, lance Robert Hue au patron de Matra-Hachette. *« Bonjour, Robert »*, rectifie M. Lagardère, venu pour du *« convivial »*. *« On se demande ce qu'on voit »*, souffle Juliette Gréco. Au patron de la SNCF, qui rêvait depuis si longtemps de rencontrer la voix de *Si tu t'imagines*, la chanteuse glisse : *« J'adore les trains. Ce lieu clos, c'est si sensuel. »*

Roger Hanin a fait l'actualité, ces derniers jours : il a trouvé le premier ministre *« vraiment méprisable »*. Ami des nouveaux communistes, l'acteur est évidemment de la fête. Non, il ne s'est pas fait *« gronder »*. *« Au contraire : dans la rue, tous les gens m'arrêtent et m'embrassent »*, jure le beau-frère de François Mitterrand devant Jean-Pierre Elkabbach. La sœur de Lionel Jospin, Noëlle Châtelet, et le directeur adjoint du cabinet du premier ministre, Jean-Pierre Jouyet, sont loin.

On préfère parler des tempêtes de Noël et de Jean-Claude Gayssot, qui s'est beaucoup dépensé pour coordonner les secours. On compte les arbres abattus dans les résidences secondaires. M. Lagardère en a perdu *« trois cent cinquante »* dans son haras normand, mais il a fait interrompre les travaux sur les toitures de sa résidence pour que les ouvriers puissent vaquer aux tâches plus urgentes. *« Je te les laisse »*, lance-t-il au ministre. Puis, l'air pénétré : *« Solidarité ! »*

Une table réfléchit déjà à la troisième mi-temps. Jacote Gayssot, qui est de Puimisson – Jean-Claude est de Puissalicon, *« de l'autre côté de la nationale »* –, a invité ses amis de l'Hérault et de l'Ovalie. Il y a l'ancien deuxième ligne Michel Palmié, mais aussi l'ailier Christophe Dominici et Bernard Lapasset, le président de la Fédération française de rugby. Quand on veut devenir maire de Béziers, on peut passer sur le corps de la fédération socialiste, mais pas sur le rugby. *« Jean-Claude est comme ça : pour lui, il fait gagner Lionel Jospin »*, soupire François Hollande. L'ancien résistant Maurice Kriegel-Valrimont sourit en contemplant ses hôtes : *« Gayssot, il est un peu plus dégourdi que les autres... »*

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

La gauche fait assaut de pluralité à Pontarlier

BESANÇON
de notre correspondant

Catherine Toulet n'avait visiblement pas prévu de se rendre au meeting de son rival socialiste, Christian Bouday, deux heures plus tard. Mais ce dernier étant, lui, venu assister, jeudi 20 janvier, à la réunion publique de la candidate des Verts à l'élection cantonale partielle de Pontarlier (Doubs), dont le premier tour est organisé dimanche, Dominique Voynet a fait signe à sa protégée qu'il fallait *« y aller »* à son tour, par politesse. C'est Jean-Pierre Chevènement, arrivé en pionnier, le 8 janvier, pour soutenir son propre candidat, Jean-Yves Bouveret, qui avait donné le ton : *« C'est la droite qui est divisée, la gauche n'étant que plurielle »*, dans ce scrutin destiné à désigner un successeur au conseiller général André Cuinet (DL), démissionnaire de tous ses mandats après une condamnation à cinq ans de privation de ses droits civiques (*Le Monde* du 23 octobre 1999). Si PS, MDC et Verts ont tenu, chacun, à s'aligner dans l'élection, c'est donc *« dans un esprit positif »*, a insisté Mme Voynet. *« C'est normal »*, a confirmé, jeudi soir, Pierre Moscovici, avant de noter, avec une pointe de regret : *« Mais Christian Bouday aurait pu être un bon candidat d'union. »*

UN TEST AVANT LES MUNICIPALES

Car, en Franche-Comté, il n'est pas question, pour aucun des trois ministres de la région, de céder un pouce de terrain à ses partenaires. L'enjeu de la cantonale partielle est d'autant plus important pour eux qu'André Cuinet était aussi le maire de cette sous-préfecture de 20 000 habitants adepte de l'alternance systématique. Compter les soutiens des uns et des autres, avant la négociation de la future liste municipale de la gauche, était dès lors essentiel.

Chaque ministre l'a fait avec son style. M. Chevènement, ravi de se retrouver dans son haut Doubs natal, s'est laissé aller à de menues espièglleries, assurant, mais sans citer de nom, que *« les femmes ne sont pas agressives, en général »*. Sans davantage personnaliser, courtoisie oblige, Mme Voynet a fait remarquer qu'elle n'avait pas fait le voyage *« avec un cortège et des sirènes hurlantes »*, mais *« avec des copains »*. Juste pour démontrer que *« les Verts n'ont pas vocation à être un courant du PS »*, elle a ensuite indiqué qu'elle était *« toujours mal à l'aise en entendant Jospin assumer le bilan du gouvernement comme étant son bilan »* à lui. Et d'ajouter, comme M. Chevènement, qu'elle aussi était née dans le Doubs.

« Moi, je ne suis peut-être pas né dans le Doubs, a immédiatement répliqué M. Moscovici, *mais j'ai une force que les autres n'ont pas : je suis membre du Parti socialiste ! »* Convaincu que son candidat arrivera en tête à gauche, le ministre chargé des affaires européennes a dit *« espérer que les trois ministres reviendront ensemble, la semaine prochaine, soutenir Christian Bouday »*. Encore un test.

Jean-Pierre Tenoux

Les syndicats seront au rendez-vous du Medef, le 3 février

FRONT COMMUN ? Le 26 janvier, les cinq confédérations syndicales se réuniront, à la Bourse du travail de Paris, afin de tenter de définir une position commune devant la proposition qui leur a été faite, le 18 janvier, par le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, de lancer le chantier de la *« rénovation sociale »* par une première rencontre, le 3 février. Cette rencontre, le Medef souhaite en soigner particulièrement la mise en scène : commencée à 17 heures, elle s'achèverait pour les « 20 heures » des télévisions.

Des contacts préliminaires entre les centrales, sont ressorties quelques différences d'appréciation tactique. La lettre de deux pages signée par M. Seillière et envoyée aux dirigeants confédéraux est claire. Elle précise que l'assemblée générale du Medef l'a mandaté pour ouvrir des discussions, entre autres, sur les points suivants : négociation, d'ici au 30 juin, d'une nouvelle convention assurance-chômage *« assurant la maîtrise des coûts et renforçant l'incitation à la recherche effective d'un emploi »* ; définition, d'ici au 31 décembre, *« des bases d'une nouvelle architecture de l'assurance-maladie, fondée sur la responsabilisation de l'ensemble des acteurs et sur l'amélioration du rapport coût-efficacité »* ; négociation, d'ici au 31 décembre, d'*« un nouveau système de retraites contributives, évitant toute augmentation de cotisations, permettant la liberté de choix de l'âge de la retraite et l'accès à un étage facultatif de capitalisation »*.

« PLUS GRAVE QU'EN 1995 »

La CGT, FO et la CGC auraient souhaité que les centrales ne répondent pas tout de suite à l'« invitation » lancée par M. Seillière et obtiennent d'abord des précisions sur l'ordre du jour de la réunion du 3 février, qui doit, selon le Medef, *« établir la hiérarchie des dossiers, déterminer une méthode de travail et fixer un calendrier »*. La CFDT, elle, ne voyait pas l'utilité de différer cette rencontre. Finalement, la CGT, la CFDT, FO et la CFTC ont fait savoir qu'elles se rendront à cette réunion. Le doute demeure pour la CGC. Son président, Jean-Luc Cazettes, a indiqué au Medef que, pour le moment, il n'envisage pas de participer à cette rencontre.

Devant la presse, jeudi, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a déclaré que la situation actuelle est *« plus grave »* qu'en 1995, *« parce que l'attaque du Medef est plus large et plus importante qu'une simple attaque contre la Sécurité sociale et les régimes spéciaux »*. M. Blondel, qui souhaite rencontrer *« prochainement »* le président de la République, a invité les autres organisations syndicales à se joindre à la journée nationale d'action prévue par sa centrale, le 1er février. Depuis le début du mois, des contacts ont été pris avec la CGT. Pour Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, invité jeudi soir de Radio Notre-Dame, le patronat *« sous-estime le potentiel de réaction possible »* des syndicats.

Caroline Monnot

LeMonde Job: WMQ2201--0008-0 WAS LMQ2201-8 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0415 Lcp:700 CMYK

ÉDUCATION Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, a annoncé, jeudi 20 janvier, des mesures destinées à rénover les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Ces classes de collège destinées à accueillir les élèves en grande difficulté scolaire fonctionnent trop souvent comme des ghettos. ● LA MINISTRE souhaite donner un statut de collégien à part entière aux 120 000 élèves de Segpa. ● AU COLLÈGE Henri-Wallon de Bezons (Val-d'Oise), la Segpa n'est pas traitée comme une classe à part, et un débouché est trouvé pour chacun de ses élèves. ● DANS L'ACADÉMIE d'Aix-Marseille, une « mission d'insertion » tente de repêcher les jeunes sur le point de quitter le système scolaire sans qualification. ● CHAQUE ANNÉE, le système scolaire produit 60 000 de ces « sans-qualif », dont 68 % sont issus de milieux défavorisés.

L'éducation nationale se penche sur le sort de ses exclus

Ségolène Royal a annoncé, jeudi 20 janvier, une rénovation des classes spécialisées destinées à accueillir les élèves en grande difficulté. 60 000 élèves quittent chaque année l'école sans qualification

DES ÉLÈVES la nomment la *« section des enfants sauvages »*. Ils détournent ainsi un sigle encore fiché dans les têtes, même si, officiellement, il n'a plus cours depuis 1996 : celui de la tristement célèbre SES, la section d'éducation spécialisée, réservée aux *« mauvais »*. Pierre Torchon, lui, ne veut entendre parler ni de *« section poubelle »* ni de *« classe normale »*. Soldat de la lutte contre l'échec scolaire, cet ex-instituteur et ancien facteur, directeur de la section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) du collège Henri-Wallon de Bezons, dans le Val-d'Oise, martèle que ses élèves sont *« d'abord des collégiens. Je leur dis qu'on les a orientés ici parce qu'ils avaient des difficultés en maths et en français, point. Ils vont donc bénéficier, comme l'indique le nom de la Segpa, d'une pédagogie adaptée, pour aller en lycée professionnel »*.

Vues sous cet angle, les Segpa peuvent en effet présenter un autre visage que celui du pire, forgé, à tort et à raison, au fil du temps : une antichambre de l'exclusion définitive du système scolaire, un OVNI pédagogique évoluant hors de tout programme national, un parking pour enfants étiquetés *« débiles légers »*, dont l'école a laminé l'estime de soi, un ghetto tenu éloigné du collège par d'innombrables « murs de Berlin », avec ses professeurs, ses locaux, ses récréations, toujours à part.

Au point que le ministère de l'éducation nationale souhaite donner un coup de Ripolin à ces vitrines honteuses.

Après avoir découvert que les textes régissant les Segpa sont loin d'être correctement mis en œuvre, Ségolène Royal veut donner à leurs 110 000 élèves un statut de collégiens à part entière et étoffer leur formation, arrêter d'envoyer en Segpa des élèves qui n'en relèvent pas – l'enfant issu de l'immigration parlant mal le français étant une illustration fréquente de ces *« erreurs d'aiguillage »* –, et réaffirmer que ces sections doivent déboucher sur une formation qualifiante de niveau CAP *(lire ci-dessous)*.

CHANGEMENT DE REGARD

Au collège Henri-Wallon, tous les élèves se ressemblent, les soixante-cinq de la Segpa et les sept cent quarante autres : dans cette zone sensible, 62 % d'entre eux sont issus des catégories sociales défavorisées. Cette communauté d'intérêts, subie, a paradoxalement contribué à mobiliser le collège autour de la Segpa. Sur les trente élèves sortis en juin 1999, tous, à une exception près, avaient une *« solution »*, une grosse majorité ayant intégré un BEP ou un CAP en lycée professionnel. L'effort requis pour *« récupérer »* ces enfants transparaît dans les mots des adultes du collège : *« filet étanche »*, *« protection »*, *« structure compacte autour des gamins »*, *« intégration »*, *« encadrement approprié »* sont, pour eux, les ressorts d'une réussite fragile.

Pour que ces élèves bénéficient de la même attention que les autres, il a aussi fallu afficher *« une volonté politique »* : un directeur de Segpa considéré comme l'un des adjoints du principal du collège, une salle des professeurs commune à tous, des enseignants travaillant à cheval sur les deux structures… *« Finalement, ces élèves savent faire quelque chose ! »*, ont confié certains professeurs d'Henri-Wallon. Ce changement de regard a contribué à développer, un peu plus sereinement qu'ailleurs, cette fameuse *« pédagogie adaptée »*, qui fait intervenir des instituteurs spécialisés, des professeurs de lycée professionnel et des contractuels issus des entreprises privées dans l'animation des ateliers professionnels. *« Nous devons d'abord redonner confiance aux élèves »*, rappelle l'enseignante de l'atelier « vente », parce qu'*« ils se sentent nuls. Tous ! »*. Ensuite, il faut combler, tant bien que mal, les lacunes en lecture et en calcul de *« ces gamins qui ont des trous parfois surprenants dans leurs apprentissages »*.

Enfin, il convient d'assurer des débouchés aux élèves. Une évidence qui, pendant longtemps, n'est pas allée de soi. *« Les proviseurs de lycées professionnels ne se disent plus, quand on les contacte : "Tiens, encore une Segpa qui veut me caser des mômes !" »*, précise Raymond Nortier, le principal du collège. Aussi, trente ans après la création de la section spécialisée de Bezons, les premières conventions de partenariat viennent d'être passées avec des lycées professionnels environnants pour mieux accueillir les élèves. L'académie vient, en outre, d'annoncer l'ouverture de nouveaux CAP, terre d'accueil naturelle des collégiens de Segpa. Le bonheur, ou presque.

« Les placer tous à l'issue de la Segpa ne veut pas dire que cent pour cent d'entre eux auront une qualification au bout du compte », tempère Raymond Nortier. Pour Pierre Torchon, la réussite butera toujours sur ce qu'il appelle les *« problématiques familiales complexes »*. Dans ce travail à trois, entre l'école, l'élève et sa famille, il suffit que l'un flanche pour tout remettre en cause. *« On est là pour en sauver le plus possible, et on n'y arrive pas trop mal. Malheureusement, nous, on s'arrête aux grilles du collège »*, ajoute Richard, professeur de l'atelier de construction métallique.

AXES DE RÉFORME

Quant aux axes de réforme avancés par Mme Royal, ils ne recouvrent que partiellement les demandes de cette équipe. Cette dernière aimerait que le ministère arrête de lui envoyer des enseignants débutants mal armés face aux *« publics difficiles »*. Que les lycées – *« toujours prioritaires »* – cessent de leur voler leurs trop rares professeurs des disciplines professionnelles. Qu'on étoffe les enseignements généraux des élèves, sacrifiés en langues vivantes et inexistants en sciences. Qu'on donne aux enseignants des Segpa le même temps de service, pour éviter les frictions… Au fond, les enseignants de Bezons s'interrogent : quand l'école élémentaire se donnera-t-elle enfin les moyens de repérer les véritables difficultés des enfants qui ne répondent pas aux critères officiels de la réussite, pour éviter d'en faire des « sauvages » ?

Nathalie Guibert

Grève et inquiétudes syndicales

La grève à laquelle ont appelé le Syndicat des enseignants (SE-FEN), le Snetaa-FSU et le SNCL-FAEN, jeudi 20 janvier, a été suivie à 35 % selon le ministère de l'éducation, 70 % selon les syndicats. Pour le SE-FEN, les projets de Ségolène Royal portent en germe un retour à l'orientation précoce des élèves. Le SE dénonce l'absence de proposition sur les CAP par unités capitalisables ou sur l'intégration des Segpa dans les schémas régionaux de la formation professionnelle. Pour le Snetaa-FSU (enseignants du professionnel), *« la rénovation revient à noyer les Segpa dans le collège pour en sortir toute formation professionnelle »*. Le SNUipp-FSU (enseignants du premier degré) n'a pas appelé à la grève, mais exige que *« les horaires des élèves soient respectés et les moyens des Segpa mieux identifiés »*. Les syndicats réclament une harmonisation des services des enseignants de Segpa, qui varient entre 18 heures et 23 heures hebdomadaires. Mme Royal entend traiter la question à l'issue d'une mission confiée à l'inspection générale sur l'organisation générale des Segpa.

Une série de mesures pour des « collégiens comme les autres »

EN CLÔTURE de la journée nationale des Segpa, organisée jeudi 20 janvier à la Sorbonne, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a annoncé une série de mesures visant à *« améliorer la performance et l'attractivité »* de l'enseignement adapté.

● **Statut de l'élève :** les élèves de Segpa, trop souvent mis à l'écart au sein des établissements scolaires – alors qu'*« ils sont des collégiens comme les autres et non des élèves de seconde zone »*, a insisté la ministre – disposeront désormais de manuels scolaires, auront accès à tous les lieux du collège (centres de documentation et d'information, salles d'informatique, équipements sportifs…) et bénéficieront des horaires communs pour la récréation et la cantine. L'heure de vie de classe sera inscrite à leur emploi du temps. En outre, les Segpa doivent *« affirmer le droit des élèves à acquérir une culture commune »* en développant notamment la formation à l'expression écrite et orale et *« continuer à travailler avec des groupes d'élèves peu nombreux »*.

● **L'orientation :** l'éducation nationale devra davantage piloter les commissions de circonscription pour le second degré (CCSD) chargées d'orienter les jeunes en difficulté. Pour Ségolène Royal, les élèves qui ont *« de lourds problèmes de comportement »* devront être orientés en classes-relais.

● **La formation qualifiante :** le ministère de l'éducation nationale entend développer la mise en réseau des collèges et des lycées professionnels, diversifier les voies d'accès à la qualification, intégrer dans les Segpa un cycle de préparation au CAP et engager une réflexion sur la diversification des voies offertes aux filles.

Enfin, Ségolène Royal souhaite que le choix d'implantation des Segpa *« joue davantage la mixité sociale »*. La ministre espère même qu'à terme *« davantage de familles choisissent les Segpa pour leurs enfants »*. Une mission a été confiée à l'inspection générale, qui doit d'ici à six mois remettre un rapport sur l'organisation pédagogique des Segpa et les horaires de service des enseignants.

Près d'un jeune sur dix quitte l'école sans aucun diplôme reconnu

ON LES APPELLE les *« sans-qualif »*. On pourrait aussi dire les *« sans-diplôme »*. Dans le jargon de l'éducation nationale, un *« sortant non qualifié »* est un jeune qui interrompt sa formation initiale sans avoir accédé à une classe de seconde ou sans avoir achevé un CAP ou un BEP. Officiellement, ils sont chaque année environ soixante mille à quitter l'école sans le moindre bagage reconnu. La loi d'orientation sur l'éducation de 1989 fixait l'objectif de *« conduire l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du CAP ou du BEP »*.

Dix ans plus tard, ce droit à une qualification minimale pour tous n'est toujours pas concrétisé. Des travaux menés par la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation nationale dressent la liste des caractéristiques scolaires, sociales et familiales de ce public.

● **Combien sont-ils ?** En 1970, trente jeunes sur cent du même âge terminaient leur formation initiale sans qualification, quinze en 1980 et dix en 1990. Depuis 1994, les non-qualifiés sont environ soixante mille par an, soit près de huit jeunes sur cent. Mais les chiffres ont leur limite. Du fait même qu'ils sont sortis du système éducatif, tous ces jeunes ne sont pas nécessairement repérés. Depuis quatre ans, le chiffre de ces sortants est stable. *« Nous avons atteint un palier. Si la population des jeunes en difficulté a diminué en nombre, le clivage entre eux et les autres s'est accentué. Nous touchons désormais une population laissée pour compte, plus difficile à qualifier, et donc en plus grand danger d'exclusion »*, souligne Catherine Moisan, responsable du lancement du programme « Nouvelles chances ».

● **Où sont-ils ?** Dans le Sud méditerranéen (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse), dans le Nord-Est (Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne) et en Ile-de-France, la fréquence des sorties sans qualification est nettement supérieure à celle du niveau national. En revanche, le Limousin, la Bretagne, Midi-Pyrénées et l'Auvergne se situent en dessous de la moyenne nationale.

● **Qui sont-ils ?** En moyenne, ces jeunes ont passé cinq années dans l'enseignement secondaire. La majorité d'entre eux ont interrompu la filière générale en fin de cinquième et ont été orientés en filière technologique ou en section d'adaptation. Plus d'un élève de SES-Segpa sur deux quitte le système éducatif sans qualification.

La plupart ont rencontré des difficultés dès l'école primaire : 71 % ont redoublé au moins une fois ou ont obtenu de très mauvais scores lors de l'évaluation en sixième, en mathématiques et en français.

L'origine sociale des « sans-qualif » est très marquée : 68 % sont des enfants d'ouvriers, de personnels de service ou de chômeurs. En outre, l'échec scolaire présente un aspect « intergénérationnel » : 84 % de ces jeunes ont des parents qui ne possèdent pas de diplôme plus élevé que le CAP ou le brevet des collèges. Mais c'est l'absence de diplôme maternel qui influe le plus fortement sur le risque de sortie sans qualification.

L'origine étrangère des jeunes n'est pas, en soi, un facteur aggravant. A situation sociale et scolaire comparable, les élèves de nationalité étrangère quittent moins souvent le système éducatif sans qualification que leurs camarades français. Mais ce résultat n'est pas homogène suivant les nationalités. Toutes choses égales par ailleurs, les Maghrébins et les Africains sont moins vulnérables au risque d'interruption prématurée de scolarité que les Portugais, les Asiatiques et les Turcs.

En outre, près de 60 % des « sans-qualif » sont des garçons. Mais cette disparité entre filles et garçons est étroitement liée au déroulement de la scolarité à l'école primaire, où les filles réussissent sensiblement mieux. Enfin, près d'un quart de ces jeunes vivent dans une famille monoparentale.

S. Bl.

★ « Les sortants du système scolaire sans qualification » : édité en octobre 1999 par la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation nationale à l'occasion du colloque national consacré à l'« insertion des jeunes en difficulté ».

Dans les Bouches-du-Rhône, des formules adaptées pour les « inadaptés » du système

MARSEILLE - PORT-DE-BOUC (Bouches-du-Rhône)
de notre envoyée spéciale

Au collège, ils étaient catalogués comme les *« fond de classe »*, les *« nuls »*, les *« paumés »* et devenaient, en fin d'année scolaire, *« sans affectation »*. Dans l'académie d'Aix-Marseille, trois mille jeunes âgés de seize à dix-huit ans sur le point de quitter définitivement l'école, sans qualification, sont chaque année repérés et repêchés par la mission académique d'insertion. Qu'il s'agisse du *« cas désespéré »* de classe d'adaptation dite Segpa *(lire ci-dessus)*, du *« mauvais »* élève de troisième ou de celui qui *« coule »* en classe de seconde, tous sont considérés par l'institution comme *« inadaptés »* au système scolaire traditionnel. Session d'information et d'orientation, resocialisation en cycle d'insertion professionnelle par l'alternance (Cippa) ou tentative de qualification en CAP modulable ou en BEP adapté, les responsables de la mission ont dû inventer différentes « bouées de sauvetage » pour réinsérer ce public en rupture scolaire. Du « cousu main » qui s'apparente à un véritable travail de fourmi pour permettre à ces jeunes – qui n'ont que le mot *« nul »* à la bouche – de se reconstruire une image et d'identifier leur goûts et leurs aptitudes.

REPORTAGE

Trois mille jeunes en situation d'échec sont repêchés chaque année

« Notre idée est de dire que l'échec scolaire en collège ne signifie pas un avenir fichu et l'impossibilité d'apprendre quelque chose », explique Jean Ayrault, proviseur du lycée professionnel de l'Estaque, à Marseille. Depuis sept ans, cet établissement situé non loin des cités de la Bricarde et de la Castellane a créé quatre CAP « modulables » réservés prioritairement à des sortants de Segpa ou de troisième d'insertion. *« Ces élèves ont à la fois un rejet de l'école et le sentiment qu'elle peut encore leur apporter quelque chose »*, constate le proviseur.

Parcours individualisé, alternance en entreprise, abandon de la *« structure classe »* au profit du *« groupe de besoins »* en fonction des acquis de l'élève, validation du diplôme par unités capitalisables sur plusieurs années, l'objectif est d'en finir avec le *« sentiment d'échec »* qui tenaille ces élèves et de leur offrir une perspective de formation et d'insertion.

L'ENVIE RETROUVÉE

Depuis sept ans, il a fallu modifier les méthodes d'enseignement des professeurs, convaincre les entreprises qu'on ne leur envoyait pas des *« fous »*, instituer le principe d'un référent adulte pour chaque élève – *« parce que ces jeunes ne supportent pas l'anonymat »* – pour parvenir à ce qu'aucun d'entre eux *« ne sorte du dispositif sans rien »*, énumère Joëlle Bruguière, responsable académique de la mission d'insertion. *« Certains gamins déclarés perdus par le système se réhabilitent complètement »*, assure-t-elle.

Ainsi, Jérôme se sent sorti d'affaire et a même envie de *« tenter un bac professionnel »*. Il se rappelle qu'*« au collège, en SES, c'était dur »*, qu'il « [n'arrivait] *pas à suivre »*. Désormais inscrit en CAP modulable de magasinier, il *« aime autant l'école que l'entreprise. Ici, c'est pas le même niveau qu'au collège et les profs passent plus de temps à expliquer les choses »*. Après une période douloureuse au collège, où tout était *« trop dur »*, Sabrina et Hakima ont désormais envie de *« rester à l'école »* parce qu'elles se sentent, elles aussi, *« au niveau »*. Elles ont décroché leur CAP modulable et souhaitent désormais obtenir un BEP.

Au-delà du public des collégiens *« en grande difficulté »*, la mission insertion travaille de plus en plus avec les lycées pour tenter d'apporter une réponse *« aux élèves en perdition en classe de seconde »*, souligne Mme Bruguière. La formule retenue a été celle du BEP en un an. La plupart des jeunes concernés ont redoublé leur troisième, puis ont intégré une seconde générale *« avec une bonne volonté mais un niveau insuffisant »* et ont à nouveau redoublé. Repérés en cours d'année scolaire, ils sont alors réorientés en lycée professionnel. Le LP Charles-Montgrand, à Port-le-Bouc, accueille depuis cinq ans ce type de public.

« LE STAGE, C'EST DU CONCRET »

« Au collège, je n'ai pas redoublé, par miracle. Puis, en seconde, ç'a été carrément l'échec. J'étais perdue. Quand on m'a conseillé d'intégrer un LP pour faire un BEP, j'ai pleuré, je me prenais pour un cas désespéré, je me disais que le LP c'était pour les ânes. » Désormais, Emmanuelle, dix-huit ans, se sent *« bien »*. *« Si j'étais restée en filière générale, je me serais noyée. Cette formule a été pour moi une seconde chance »*, assure-t-elle. Titulaire d'un BEP vente obtenu en un an, elle espère passer un bac professionnel et poursuivre, *« pourquoi pas »*, en BTS. Sa copine Adeline s'est sentie comme une *« martienne »* en arrivant au LP, après une seconde générale catastrophique. *« Je ne voulais plus y retourner et je pensais qu'un BEP c'était pour les nuls. »* Finalement, elle ne *« regrette rien »*, est heureuse d'en avoir fini avec le *« bourrage de crâne imposé par les profs de filière générale »* et n'a *« plus honte de dire »* qu'elle possède un BEP, mais aussi *« une expérience professionnelle »*.

Que ce soit en Cippa, en CAP modulable ou en BEP adapté, le passage en entreprise constitue souvent le *« déclic »*, constatent les responsables pédagogiques. *« Au-delà de la nécessité d'appréhender ces jeunes de manière positive et non sur leurs échecs, le stage en entreprise apporte du sens »*, insiste Joëlle Bruguière. *« Au moins, ici, grâce au stage, c'est concret »*, se félicite Loïse, pour qui le choix se résumait à *« un BEP ou la rue »*.

Sandrine Blanchard

LeMonde Job: WMQ2201--0009-0 WAS LMQ2201-9 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0416 Lcp:700 CMYK

Le gouvernement hésite à renforcer la législation antisectes

La publication du rapport de la mission interministérielle (MILS) est différée. Les méthodes de son président, Alain Vivien, sont de plus en plus ouvertement contestées

Remis fin décembre à Matignon, le premier rapport de la mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS) suscite de sérieuses réserves au sein du gouvernement. La principale réticence porte sur la question de savoir s'il est ou non nécessaire de renforcer la législation actuelle dans ce domaine. A priori, le cabinet du premier ministre ne semble pas enclin à suivre le rapport de la MILS qui s'inspire d'une proposition de loi du sénateur (RI) Nicolas About visant à modifier la loi du 10 janvier 1936 . Ces débats se doublent, au sein même de la MILS, de critiques visant les méthodes de son président, Alain Vivien. Par ailleurs, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a adressé le 20 décembre une circulaire à l'ensemble des préfets les incitant à s'en tenir à une interprétation large de la loi de 1905 sur les associations cultuelles

LE PREMIER rapport de la mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS, créée en octobre 1998) suscite de sérieuses réserves au sein du gouvernement. Remis fin décembre au cabinet du premier ministre, sa présentation officielle a été différée et ne devrait pas intervenir avant le début du mois de février.

Les principales réticences gouvernementales concernent l'opportunité de renforcer la législation existante pour lutter contre les mouvements de type sectaire. Le rapport de la MILS s'inspire notamment d'une proposition de loi présentée par le sénateur Nicolas About (apparenté Républicains et Indépendants) et adoptée à l'unanimité par le Sénat le 16 décembre. Cette proposition vise à modifier la loi du 10 janvier 1936 permettant de dissoudre les *« groupes de combats et milices privées »*, un texte qui avait été adopté pour contrer les ligues antiparlementaires des années 30, telles que les Croix de feu. Elle prévoit que le président de la République peut dissoudre certaines catégories de mouvements par décret en conseil des ministres. Depuis les années 30, la loi sur les ligues a servi à plusieurs reprises, en particulier pour dissoudre le SAC (Service d'action civique). Sans citer à aucun moment le mot *« secte »*, la proposition About consiste à inclure dans les groupes concernés par cette loi ceux qui ont fait l'objet de plusieurs condamnations pénales et constituent *« un trouble à l'ordre public ou un péril majeur pour la personne humaine »*. Dans son rapport, la MILS cite nommément deux mouvements de type sectaire qui, selon elle, pourraient être dissous par ce moyen : la Scientologie et l'Ordre du temple solaire (OTS).

Le ministère de l'intérieur et celui de la justice ont, semble-t-il, exprimé des réserves sur la proposition About. L'intérieur lui reprocherait en particulier de mélanger décision judiciaire et décision administrative. *« Compte-tenu des lenteurs de la justice – on l'a vu pour les procédures entamées contre la Scientologie –, faudra-t-il attendre des condamnations répétées pour agir contre une secte quand on se trouve confronté à des situations d'urgence ? »*, se demande un observateur.

La présidente du groupe parlementaire sur les sectes, la députée socialiste Catherine Picard, affirme qu'elle s'abstiendra si la proposition About vient à être discutée devant l'Assemblée nationale : *« Ne risque-t-on pas de donner une interprétation trop large à la notion de "trouble à l'ordre public" ? »*, s'interroge-t-elle.

L'ARME DE LA FISCALITÉ

« L'intention est bonne, mais elle n'est pas praticable dans la réalité. Les différents rapports parlementaires ont montré que les sectes adoptaient une structure pyramidale, sous la forme d'associations, de SCI, etc. Il est préférable de lutter contre les mouvements sectaires avec l'arsenal juridique existant, par le biais de la fiscalité ou de l'obligation scolaire », ajoute Mme Picard.

De son côté, le sénateur Nicolas About rétorque à ceux qui qualifient la loi sur les ligues de *« liberticide »* que celle-ci prévoit un certain nombre de garde-fous, tels qu'une décision conjointe du président de la République et du premier ministre et la possibilité d'un recours devant le Conseil d'Etat. Il estime que son texte *« rend le pouvoir au politique »*.

Au sein même de la mission interministérielle, les pratiques de son président, Alain Vivien, sont contestées. Plusieurs des vingt membres du conseil d'orientation s'étonnent de ne pas avoir été consultés sur le rapport annuel, comme le prévoit pourtant, selon eux, l'article 4 des statuts de la MILS. Au cours d'une réunion organisée le 18 décembre, M. Vivien leur a fait savoir que, pour des raisons de confidentialité, le rapport ne leur serait pas communiqué avant sa présentation finale. Alain Gest, ancien président de la commission parlementaire sur les sectes et membre du conseil d'orientation, estime que ce document ne peut être considéré en l'état que comme *« un rapport d'Alain Vivien »*. Il s'interroge également sur la mission de la MILS : *« On a remplacé l'Observatoire sur les sectes par une mission interministérielle parce qu'on lui reprochait son manque d'efficacité. Si la mission n'aboutit à aucun résultat concret, je refuse de lui servir d'alibi. »*

Le docteur Jean-Marie Abgrall, psychiatre et membre, lui aussi, du conseil d'orientation, se montre encore plus sévère. Dans une lettre adressé le 14 décembre à M. Vivien, il dénonce *« le mépris de toutes pratiques démocratiques au sein de la MILS »*. Il conclut que la mission est devenue le *« bien exclusif »* de son président et que, après un an de fonctionnement, *« les objectifs qui ont présidé à sa création n'ont pas été atteints »*.

Alain Vivien dément, de son côté, que la publication du rapport de la MILS ait subi un retard : *« Le texte a été soumis comme il se doit au ministère de la justice, qui a fait un certain nombre d'observations. » « Je ne souhaite pas polémiquer avec le docteur Abgrall*, ajoute-il, *mais je ne laisserai à aucun moment dénigrer le travail considérable accompli par la mission. Le conseil d'orientation est à côté de la mission, mais il n'est pas la mission »*, précise-t-il.

Xavier Ternisien

Prisons : les syndicats de surveillants demandent un débat

LES SYNDICATS de surveillants ont réagi, jeudi 20 janvier, à la publication du livre du médecin-chef de la prison de la Santé, Véronique Vasseur. La plupart d'entre eux, à l'image de Force ouvrière, *« se félicitent de la mobilisation de toutes les catégories de personnalités qui se préoccupent de l'actuel état des prisons françaises »*. Tout en dénonçant certains *« artifices médiatiques »*, FO souligne que *« la République ne doit pas s'arrêter aux portes de la prison »*. *« Un débat politique doit s'ouvrir »*, estime pour sa part la CFDT-Justice, qui *« souhaite que cette agitation médiatique momentanée débouche sur une démarche salutaire sur le fond à travers une réflexion organisée, transparente et débarrassée de tout amalgame »*. Pour l'UGSP-CGT, *« s'il révèle quelques anachronismes* (...), *ce livre provoque un débat public sain, par les vérités brutes que révèle Mme Vasseur »*. Seule l'UFAP, le syndicat majoritaire, dénonce le *« brassage médiatique »* et s'insurge de voir *« les personnels insultés et humiliés de propos mensongers sur des pratiques qui n'ont jamais existé »*.

Jean-Pierre Chevènement appelle les préfets à davantage de souplesse

UNE CIRCULAIRE adressée par le ministère de l'intérieur à tous les préfets les invite à s'en tenir à une interprétation large de la loi de 1905 et du statut des associations cultuelles. Selon nos informations, ce document, daté du 20 décembre, insiste sur la responsabilité des préfets et sur leurs compétences en matière de cultes. Elle rappelle que la loi de séparation des Eglises et de l'Etat ne reconnaît aucun culte et qu'il est par conséquent illégal de refuser la qualité de *« cultuelle »* à une association qui la réclame. Elle s'appuie pour cela sur une décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971.

Cependant, rappelle la circulaire, une association qui revendique les avantages fiscaux (abattements sur les dons et legs) liés au statut de *« cultuelle »* doit demander une autorisation à la préfecture ; il appartient dans ce cas à l'administration de statuer ponctuellement, en considérant qu'au terme de la loi de 1905, l'association concernée doit avoir pour objet exclusif *« l'exercice du culte »* et ne pas porter atteinte à l'ordre public.

Surtout, la circulaire du ministère de l'intérieur se démarque nettement des travaux parlementaires menés depuis plusieurs années contre les sectes, en précisant : *« La qualification de mouvement sectaire qui est donnée à une association par les différents rapports parlementaires ne saurait révéler à elle seule un quelconque trouble à l'ordre public. »* Elle se réfère à ce sujet à un jugement de la cour d'appel de Lyon du 6 octobre 1999 et à un autre jugement de la cour d'appel de Marseille du 5 octobre 1999.

Un responsable protestant, qui a pris connaissance de la circulaire du ministre de l'intérieur, se réjouit de cette *« mise au point »* : *« Cette initiative du ministère de l'intérieur dégage l'horizon et donne enfin à la loi de 1905 toute sa portée. »*

X. T.

Des policiers suisses ont procédé à une interpellation litigieuse en territoire français

ANNECY
de notre correspondant

Depuis dix jours, Paul Crane ressasse sa mésaventure. Le 10 janvier, vers 18 heures, ce chômeur de quarante-trois ans d'origine guadeloupéenne se promène à Gaillard (Haute-Savoie) sur un pont qui conduit à l'ancienne douane de Fossard, juste avant la frontière. Un policier suisse en civil, avec son berger allemand, l'observe. Le promeneur fait alors demi-tour. Selon ses dires, le policier le rattrape en territoire français où les rejoignent deux maîtres-chiens de la brigade d'intervention de Genève.

« Ils m'ont dit : "Retourne là-bas" », raconte Paul Crane, qui ajoute : *« Le chien m'a mordu. Ils me tapaient pour me faire retourner en Suisse. Ils m'insultaient et me traitaient de voleur de voitures. »* Comme le Français n'a pas ses papiers sur lui, il est emmené à la brigade de Chêne-Bourg, où un médecin désinfecte sa morsure. Puis, transféré à minuit à l'hôtel de police de Genève, où il passe la nuit en cellule, sans nourriture. Le lendemain, à midi, un policier lui parle d'un malentendu, avant de le remettre aux autorités françaises, à la douane de Moellesullaz. Il est 15 h 30. Paul Crane file chez son médecin, qui lui accorde sept jours d'arrêt. Puis le Français porte plainte contre les policiers suisses au commissariat d'Annemasse. La plainte est transmise au parquet de Thonon-les-Bains.

Embarrassés, les policiers genevois justifient leur intrusion en France. *« Nos hommes tentaient d'arrêter des individus en fuite qui avaient volé une grosse cylindrée »*, explique Gérard Maury, porte-parole de la police genevoise. *« M. Crane s'est opposé violemment à un contrôle. On a dû employer la force en utilisant un chien. Puis il a refusé de décliner son identité jusqu'au lendemain matin. »* Ce qui a valu à l'intéressé une inculpation pour opposition aux actes de l'autorité, et, au final, une relaxe. A Annemasse, l'incident étonne certains policiers français. L'un d'eux confie : *« On s'arrête toujours à la frontière, qui est matérialisée. En cas de poursuite, on agit en concertation avec nos collègues suisses. Mais on s'arrange pour interpeller avant. »* L'épisode reflète un certain climat de tension aux postes frontières, dû pour beaucoup aux délinquants lyonnais qui viennent, le week-end à Genève, voler des voitures de luxe.

Christophe Vincent

LeMonde Job: WMQ2201--0010-0 WAS LMQ2201-10 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 14:51 S.: 111,06-Cmp.:21,14, Base : LMQPAG 53Fap:100 N°:0714 Lcp:700 CMYK

Trois collégiens mis en examen pour avoir tenté de tuer un élève qui ne voulait plus faire leurs devoirs

La victime a été jetée du haut d'un escalier du collège Jules-Ferry, à Mantes-la-Jolie

Trois collégiens du lycée Jules-Ferry, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), ont été mis en examen, jeudi 20 janvier, pour *« extorsion »* et *« tentative de meurtre »*. Ils sont accusés d'avoir volontairement projeté du haut de la rambarde de l'escalier du collège un élève de sixième qui ne voulait plus faire leurs devoirs d'espagnol, comme ils le contraignaient à le faire sous les menaces et les coups depuis la rentrée de septembre.

VERSAILLES
de notre correspondant

Trois élèves du collège Jules-Ferry de Mantes-la-Jolie (Yvelines), ont été mis en examen, jeudi 20 janvier, pour *« extorsion »* et *« tentative de meurtre »* après avoir tenté de tuer l'un de leurs camarades qui ne voulait plus faire leurs devoirs.

Depuis la rentrée de septembre, un collégien âgé de onze ans, élève d'une classe de troisième du collège Jules-Ferry, vivait un calvaire. Deux adolescents de seize ans et un jeune majeur de dix-huit ans, tous élèves de troisième, obligeaient le garçon, d'origine espagnole, à faire tous leurs devoirs dans cette langue. Ce qui, jusque-là, leur avait permis d'obtenir d'excellentes notes.

Mais, le 11 janvier, le jeune élève décide de mettre fin aux agissements de ses racketteurs. Après avoir assisté, dans la matinée, à une conférence sur la violence, qu'était venu donner dans l'établissement un officier de police judiciaire du commissariat de la ville, il rédige une lettre anonyme évoquant le véritable racket et les violences dont il est l'objet depuis près de quatre mois et la glisse discrètement sous la porte du bureau du principal.

RAMBARDE D'UN ESCALIER

Quelques minutes plus tard, sollicité de nouveau par le trio, il refuse de céder aux pressions et indique qu'il ne fera plus leurs devoirs d'espagnol. Puis, dans l'après-midi, lors d'un interclasse, le jeune élève tombe dans une véritable embuscade que lui ont tendue ses aînés. Il est bousculé puis jeté par-dessus la rambarde d'un escalier, faisant une chute de plus de trois mètres. C'est un surveillant qui, n'ayant pas assisté à la scène, le retrouvera inanimé au sol, le bras cassé, la chute ayant été en partie amortie par son cartable. Transporté à l'infirmerie du collège, il sera récupéré en fin de journée par sa mère qui, comme les enseignants, croira dans un premier temps à un accident.

Ce n'est que quelques jours plus tard que les responsables du collège feront le lien entre la lettre anonyme trouvée sous la porte du bureau du chef d'établissement et la chute accidentelle du jeune élève. Une enquête interne est diligentée et permet d'établir le racket dont la victime faisait l'objet. Pour démasquer les auteurs de cette tentative de meurtre, les policiers ont distribué un numéro de téléphone permettant aux témoins de ce qui avait été considéré jusque-là comme une chute accidentelle de se manifester en toute discrétion. Le principal a, lui, porté plainte au nom du collège.

Terrorisé, le jeune collégien n'a reconnu que mardi 18 janvier les circonstances de sa chute de la semaine précédente, permettant ainsi l'arrestation des trois auteurs présumés. Mis en examen, jeudi en fin de soirée, les trois collégiens ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire contre l'avis du parquet de Versailles, qui avait requis leur placement en détention.

Jean-Claude Pierrette

La violence à l'origine de nombreux mouvements de grève dans les établissements

LES ACTES de violence répétés, conjugués à l'annonce, ces derniers jours, des suppressions de postes à la rentrée prochaine, constituent dans de nombreux établissements scolaires un cocktail explosif qui est à l'origine de nombreux mouvements de grève, lancés à travers la France, dans les établissements scolaires. Le ras-le-bol ambiant est encore aggravé par le manque criant d'enseignants remplaçants dans certaines disciplines, mis en lumière par l'épidémie de grippe de ces dernières semaines.

A Montpellier (Hérault), les enseignants et parents du collège des Aiguerelles devaient décider vendredi 21 , dans la soirée, des suites à donner à leur mouvement, entamé il y a quinze jours pour protester contre les agressions, les incivilités quotidiennes et le racket. Après dix journées de grève des enseignants, les parents avaient pris le relais, en début de semaine, en campant dans l'établissement. Reçus jeudi 20 au cabinet de la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, ils ont obtenu la création de trois emplois d'aides-éducateurs, l'arrivée d'un deuxième conseiller principal d'éducation et la présence d'un îlotier devant l'établissement. En revanche, ils n'ont reçu aucun engagement sur la situation des personnels administratifs, alors qu'ils demandent quatre emplois supplémentaires.

De leur côté, les enseignants des collèges de Roubaix devaient de nouveau observer une journée de grève, vendredi 21 janvier, s'estimant déçus des propos de Ségolène Royal qui s'était rendue sur place en début de semaine afin de prendre la mesure des problèmes de violence au collège Sévigné.

Ce même jour, les enseignants des écoles et collèges de Vénissieux et de Saint-Fons (Rhône) étaient, eux aussi, appelés à cesser le travail pour protester contre la montée du vandalisme et de la violence. Une manifestation était prévue dans l'après-midi à Vénissieux. Parallèlement, dans ce département, les premiers éléments de la carte scolaire, qui déterminent les ouvertures et les fermetures de classes, commencent à être connus des enseignants et des parents, et suscitent leur mécontentement.

BOUTEILLE INCENDIAIRE

Les personnels du collège Sévigné de Gagny (Seine-Saint-Denis) ont, eux, observé, jeudi 20 janvier, un arrêt de travail, pour protester contre les conditions qui se dessinent pour la rentrée 2000. *« Le collège risque de perdre des personnels administratifs et de service,* témoigne une enseignante, *alors même que l'on entre cette année dans la phase 3 du plan de rattrapage pour la Seine-Saint-Denis »*. Les personnels devraient être reçus au rectorat la semaine prochaine.

Enfin, à Bondy (Seine-Saint-Denis), enseignants et surveillants du collège Jean-Zay, se sont mis en grève mercredi 19 janvier, après qu'un élève eut lancé une bouteille incendiaire dans le hall de l'établissement. Il s'agissait du cinquième incident de ce type depuis la rentrée, alors que les agressions à l'encontre des surveillants et des enseignants se multiplient. *« Nous avons même surpris un élève en train de verser du détergent dans la cafetière des professeurs »*, témoigne une enseignante de français. Un conseil d'administration extraordinaire devait se tenir vendredi 21 janvier.

Dans ce contexte, le ministre de l'éducation nationale présentera jeudi 27 janvier la deuxième phase du plan de lutte contre la violence, lancé en 1998. Axé sur une refonte des sanctions et des règles disciplinaires dans le second degré, il devrait aussi s'attacher à la prévention de la violence dès l'école primaire et renforcer la présence d'aides-éducateurs dans les établissements.

Par ailleurs, indignée que *« la loi du silence ait pu une fois de plus durer aussi longtemps »* dans l'affaire de Mantes-la-Jolie (*lire ci-dessus*), Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a annoncé vendredi 21 janvier, sa décision de relancer la campagne nationale d'information *« Non au racket »*. Trois millions de dépliants expliquant *« comment briser la loi du silence »* et rappelant le numéro de SOS Violences (00 801 55 55 00) seront distribués à tous les collégiens. Cette distribution *« devra faire l'objet d'un dialogue au sein des établissements scolaires »*, précise le ministère.

Stéphanie Le Bars

Cinq ans de prison requis contre le nationaliste corse François Santoni et deux autres prévenus dans une affaire de racket

LE SUBSTITUT du procureur de la République, Rémi Chaise, a requis, jeudi 20 janvier, cinq ans de prison à l'encontre de François Santoni, ancien responsable d'A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-Canal historique. Avec six autres prévenus, celui-ci comparaît devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris pour *« association de malfaiteurs »* et *« tentative d'extorsion de fonds »* au préjudice de Jacques Dewez, promoteur du complexe immobilier et touristique du golf de Sperone (Corse-du-Sud).

PROCÈS

Le même quantum de peine a été réclamé contre Marie-Hélène Mattéi, ex-compagne de François Santoni et avocate de militants nationalistes, et contre André-Noël Filippeddu, alias « Monsieur Gulliver », celui qui aurait tenté d'obtenir, le 11 décembre 1996, quatre millions de francs auprès de Jacques Dewez, pour le compte du FLNC-Canal historique. Des peines de deux à quatre ans d'emprisonnement ont été requises pour les quatre autres prévenus, ainsi qu'une peine de cinq ans d'interdiction des droits civiques pour l'ensemble des personnes poursuivies.

« Le FLNC-Canal historique assassine et pose des bombes, a accusé Rémi Chaise. *En trente ans, plus de 10 000 actions violentes ont été revendiquées par les nationalistes. »* Pour le substitut du procureur de la République, il ne fait aucun doute que le FLNC-Canal historique est bien à l'origine de la tentative de racket contre Jacques Dewez. En effet, poursuit-il, *« l'une des nécessités absolues pour une organisation terroriste, c'est d'assurer son financement, et le plus simple est encore de prendre l'argent là où l'on pense qu'il y en a. Le FLNC a d'ailleurs toujours revendiqué cette faculté, baptisée de façon cynique impôt révolutionnaire »*.

Selon le représentant du ministère public, cette affaire comporte *« trois faits constants »* : la visite, le 10 décembre, de Marie-Hélène Mattéi à Jacques Dewez ; l'entrée en scène, le 11 décembre, d'André-Noël Filippeddu ; l'attentat du 12 décembre. *« A partir de ces éléments, on tire des conséquences différentes selon que l'on est du côté de l'accusation et des parties civiles ou du côté de la défense »*, dit-il. Les preuves rapportées par l'accusation, *« ne sont ni des aveux ni des preuves matérielles absolues »*, reconnaît Rémi Chaise. Mais, pour lui, *« l'accumulation de petits détails permet d'asseoir une conviction »* et *« les charges sont tout à fait déterminantes »*.

TÉLÉPHONE PORTABLE

Pour l'essentiel, ces charges reposent sur le témoignage de la victime, Jacques Dewez, et sur l'analyse des communications téléphoniques entre les prévenus. Le substitut du procureur de la République s'arrête notamment sur la journée du 11 décembre. L'enquête a permis de déterminer que le téléphone portable d'André-Noël Filippeddu a beaucoup servi ce jour-là, avant, pendant et immédiatement après son entrevue avec Jacques Dewez. Ses principaux interlocuteurs sont Nicolas Gros, Laurent Luccioni et François Maestrati, trois de ses coprévenus, considérés comme les relais de François Santoni.

Pourtant présenté comme le commanditaire de l'opération d'extorsion de fonds, ce dernier n'apparaît qu'à de rares occasions dans le réquisitoire de M. Chaise. Au cours des débats, François Santoni et Marie-Hélène Mattéi avaient évoqué un *« complot »*, une *« manipulation »* visant à obtenir leur *« neutralisation judiciaire »*. Evoquant les *« dénégations »*, les *« mensonges »* et les *« silences »* des prévenus, le représentant du parquet estime que *« ces arguments ne sont pas convaincants »*.

« D'après la défense, il se serait agi d'organiser une entrevue entre Jacques Dewez et François Santoni pour obtenir le retrait de la plainte visant des militants nationalistes suspectés d'être impliqués dans l'attentat raté de 1994. [Le 27 mars, un commando de quatorze personnes était pris en flagrant délit alors qu'il s'apprêtait à commettre une action violente contre le site de Sperone.] *Mais, au nom de qui François Santoni pouvait-il intervenir auprès de la partie civile ? Il nous a dit lui-même que les activistes du FLNC-Canal historique n'étaient pas membres d'A Cuncolta naziunalista. Il y a là une ambiguïté fondamentale. »* Rémi Chaise juge, de toute façon, cette démarche *« invraisemblable »* : au moment des faits, tous les suspects de la tentative d'attentat de 1994 avaient été remis en liberté et l'instruction était au point mort.

En revanche, selon l'accusation, l'attentat perpétré contre la maison de gardiennage du domaine de Sperone, le 12 décembre 1996, est bien une *« réponse »* au refus de Jacques Dewez de céder à la demande qui lui avait été faite la veille. *« La revendication par le FLNC, quelques heures seulement après les faits, signe le lien entre la tentative avortée de racket et cet attentat »*, estime le substitut du procureur, qui précise cependant que les auteurs de l'acte criminel *« n'ont pas pu être identifiés »*. Trois des prévenus initialement mis en examen pour cet attentat ont d'ailleurs bénéficié d'un non-lieu à la clôture de l'instruction.

Acacio Pereira

MIEUX QUE DES SOLDES
OU DES REMISES,
LES MEILLEURS PRIX
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher
MATELAS • SOMMIERS
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Plus de 6 200 PACS enregistrés un mois et demi après la promulgation de la loi

QUELQUE 6 211 pactes civils de solidarité (PACS) ont été enregistrés en 1999, entre le 15 novembre, date de la promulgation de la loi, et le 31 décembre, a indiqué jeudi 20 janvier le ministère de la justice, selon lequel le PACS répond donc à un *« besoin réel dans notre société »*. C'est en région parisienne que le plus grand nombre de PACS a été enregistré : 1 914 PACS pour les cours d'appel de Paris et de Versailles, soit environ 30 % de l'ensemble des pactes contractés. *« Mais le PACS n'est pas un phénomène propre à la région parisienne »*, explique-t-on au ministère de la justice, où l'on souligne les chiffres enregistrés par les cours d'appel de Rennes (497 PACS), de Douai (358) et d'Aix-en-Provence (333). C'est le tribunal d'instance de Nantes qui a été le plus sollicité, avec 136 PACS, suivi par ceux de Grenoble (119), du 11e arrondissement de Paris (102), de Lille (101), de Bordeaux (99), des 18e (96) et 19e (87) arrondissements de Paris, de Rennes (87) et de Lyon (83). Sur les 470 tribunaux d'instance français, seuls 70 n'ont enregistré aucun PACS.

Le sénateur Paul Natali (div. d.) mis en examen pour favoritisme

LE SÉNATEUR (div. d.) de Haute-Corse Paul Natali, ancien président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du département, ainsi que l'actuel président de la CCI, Jean Femenia, ont été mis en examen, mercredi 19 janvier, pour *« prise illégale d'intérêt »*, par le juge d'instruction du tribunal de grande instance de Bastia, Jean-Pierre Niel. Le magistrat, chargé d'instruire des faits transmis par l'inspection générale des finances, a notifié sa décision par lettre. Il soupçonne les intéressés d'avoir, entre 1995 et 1996, tiré profit de leurs fonctions pour conclure des marchés entre la chambre de commerce et d'industrie et leurs propres entreprises.

DÉPÊCHES

■ **INCENDIE : un entrepôt de la plus importante usine Michelin de Clermont-Ferrand continuait d'être ravagé,** vendredi 21 janvier dans la matinée, par un incendie qui s'était déclaré la veille en fin d'après-midi. L'incendie, au cours duquel cinq pompiers ont été blessés jeudi soir, a pris dans un stock de 1 300 tonnes de gomme entreposées dans le sous-sol d'un bâtiment. Cent trente sapeurs-pompiers des départements auvergnats et de la Loire étaient sur place.

■ **ASSISES : au procès des ravisseurs d'enfants jugés depuis le 17 janvier à Draguignan** (*Le Monde* du 21 janvier), l'avocat général Pierre Arpaia a requis, jeudi 20, contre les deux principaux accusés, Jean-Louis Peneranda et Fabrice Borloz, trente ans de réclusion criminelle. Contre les six autres personnes poursuivies, le représentant du ministère public a réclamé des peines de un an de prison avec sursis à quinze ans de réclusion

■ **TÉLÉPHONES MOBILES : le procureur de la République de Marseille a donné des instructions** aux services de police et de gendarmerie pour verbaliser les automobilistes qui téléphonent en conduisant. Dans un communiqué diffusé jeudi 13 janvier, il a précisé que les contrevenants sont passibles d'une amende de 1 000 francs, en vertu des articles R3-1 et R233-1 du code de la route selon lesquels le conducteur ne doit pas être gêné au niveau des mains ou de la vision par quoi que ce soit.

■ **URGENCES : l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (AMUHF)** a lancé, mardi 18 janvier, une campagne nationale antiviolence dans les services d'urgences. Les incidents, qui se multiplient selon les urgentistes, avaient motivé des mouvements de protestation à Paris et à Marseille. Mais contrairement à ce qui s'était produit à Marseille, la campagne ne demande pas une présence policière aux urgences.

■ **JUSTICE : la cour administrative d'appel de Marseille a confirmé,** jeudi 20 janvier, un jugement du tribunal administratif de Nice ordonnant la démolition des paillotes de la plage de Pampelonne, à Ramatuelle (Var). La cour a rejeté les pourvois formés par la commune de Ramatuelle et la direction départementale de l'équipement (DDE) contre ce jugement, qui annulait un projet de réhabilitation de cette plage fréquentée par la jet-set internationale.

■ **Un pourvoi en cassation contre l'annulation de la mise en examen de Jacques Toubon a été formé** par le parquet général de Montpellier (Hérault). Les poursuites contre l'ancien garde des sceaux, exercées par un juge de Perpignan (Pyrénées-Orientales) pour *« complicité de prise illégale d'intérêt »* à propos de l'achat de terrains agricoles, avaient été annulées, le 18 janvier, par la cour d'appel de Montpellier (*Le Monde* du 21 janvier). L'ex-préfet de Corse Bernard Bonnet et l'ancien chef du cabinet de M. Toubon à la chancellerie restent mis en examen.

■ **GRÈVE : à l'appel de la CGT, de FO, de la CFDT et de la CFE-CGC, quelque trois cents agents de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM)** des Hauts-de-Seine ont tenu une assemblée générale, jeudi 20 janvier, devant le siège de la caisse, à Nanterre, pour protester contre l'insuffisance des effectifs, tandis que se met en place la couverture maladie universelle (CMU). La ministre de la solidarité et de l'emploi, Martine Aubry, a annoncé le même jour qu'*« au-delà des 1 400 emplois déjà accordés à la CNAM »*, elle attribuerait *« des moyens suppplémentaires »*.

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique
L'ATLAS 2000 DES CONFLITS
■ Un cadre pour le XXIe siècle, par **Ignacio Ramonet.**
■ Kosovo, leçons d'une guerre, par **Gabriel Kolko.**
■ Succession sur fond d'impasse en Azerbaïdjan, par **Vicken Cheterian.**
■ L'Asie centrale en voie de talibanisation, par **Ahmed Rashid.**
■ Comment Chypre fut épurée, par **Niels Kadritzke.**
■ L'Irlande du Nord au tournant, par **Robbie McVeigh.**
■ Israël, une société qui se défait, par **Dominique Vidal** et **Joseph Algazy.**
■ La Sierra Leone mutilée, par **Elizabeth Blunt.**
■ Rebelles et parrains se partagent le Congo, par **Colette Braeckman.**
■ Ethiopie-Erythrée, un conflit meurtrier, par **Alain Renon.**
■ En Amérique latine, le grand retour de Washington, par **Enrique Vigil.**
■ Chiapas, un combat pour la dignité, par **José Saramago.**
Et autres...
Avec de nombreuses cartes, chronologies, bibliographies (y compris les sites Internet) et un important glossaire.
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 45 F – 6,86 €

LeMonde Job: WMQ2201--0011-0 WAS LMQ2201-11 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 11:02 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0418 Lcp:700 CMYK

Face aux dégâts de la marée noire, M. Chirac fustige « la course effrénée au profit »

En visite, jeudi 20 janvier, sur les plages polluées de Bretagne, le chef de l'Etat a réaffirmé sa détermination à imposer des règles plus sévères pour les pétroliers. Dans un entretien au « Monde », Thierry Desmarest, PDG de TotalFina, propose des mesures pour renforcer les contrôles

LE CROISIC (Loire-Atlantique)
de notre envoyée spéciale

Jacques Chirac n'était pas encore venu constater les dégâts de la marée noire. Trois semaines après le naufrage de l'*Erika,* il n'avait pas encore vu de près les oiseaux mazoutés, les rochers collants de fioul et ces plages que ne cessent de nettoyer des bénévoles, des pompiers et des militaires transis de froid. Le président de la République est pourtant arrivé au Croisic, jeudi 20 janvier, conscient de la colère et de la lassitude des Bretons. Conscient aussi que, samedi, Thierry Desmarest, le PDG de TotalFina, devrait venir à Nantes devant les élus des trois régions touchées par la catastrophe et qu'il devra répondre à l'exaspération de la population, notamment face aux pratiques qui ont cours dans le transport maritime pétrolier. C'est donc d'abord à cette révolte-là, que M. Chirac a voulu s'adresser.

L'Elysée a en effet bien compris que le chef de l'Etat ne pourrait s'en tenir à exprimer son *« émotion »* face à la catastrophe écologique, comme il l'a fait jusqu'ici face aux intempéries. Certes, dans la crique de Port-aux-Rocs où il s'est d'abord rendu jeudi matin, M. Chirac n'a pas manqué, les pieds dans le mazout, les mains noircies par ces résidus de fioul qui collent à la peau, de produire ces images d'un président de la République partageant physiquement les difficultés des Français. Mais il n'a pas voulu laisser au seul gouvernement le soin de proposer les mesures de sauvegarde et de protection de l'environnement aujourd'hui menacé.

Dans l'ancienne criée du Croisic, le président de la République a donc souligné que, lui aussi, malgré cette cohabitation qui paraît l'avoir amputé de ses pouvoirs, il pouvait offrir sa propre contribution. Et cette contribution, chef de l'Etat oblige, se joue d'abord à l'extérieur. M. Chirac a affirmé sa détermination à agir *« en Europe et au niveau mondial »* pour imposer des règles de sécurité *« beaucoup plus sévères »* en matière de transport maritime pétrolier.

QUATRE OBJECTIFS

Reprenant un thème qu'il sait populaire, même s'il déroute la partie la plus libérale de son électorat, le président de la République a lancé : *« Il n'est plus acceptable que la collectivité subisse de plein fouet des dommages causés par une course effrénée au profit. Il n'est plus admissible que nos côtes soient, une fois de plus, agressées par la marée noire. »*

M. Chirac a donc fixé quatre objectifs que la France, à ses yeux, doit défendre *« au sein de l'Union européenne »* dont elle assumera la présidence au second semestre, *« et auprès de l'Organisation maritime internationale »* : contrôles plus stricts, règles de sécurité plus sévères, davantage de transparence, indemnisations plus justes et plus complètes. La réalisation de ces objectifs passe notamment, à ses yeux, par une accélération de la modernisation de la flotte européenne, une mise aux normes de la flotte marchande mondiale et une lutte accrue contre les pavillons de complaisance.

Malte et Chypre sont candidats pour devenir membres de l'Union européenne ? Que ces deux Etats *« durcissent leurs législations et leurs contrôles ».* M. Chirac a d'ailleurs annoncé qu'il proposera, lors du prochain sommet du G 8 qui aura lieu en juillet à Okinawa, au Japon, la création d'un groupe de travail international, *« chargé d'identifier l'ensemble des pratiques dangereuses qui ne devront plus être tolérées »* et de *« préciser les sanctions qui seraient prises contre ces Etats en cas de non-respect des nouvelles règles ».*

« Nous devons rendre dissuasif pour les armateurs et les affréteurs le coût des accidents », a souligné le président de la République, souhaitant que *« le système d'assurance en vigueur dans notre pays soit réexaminé ».* Puis, reprenant un thème ancien des Verts, il a lancé : *« L'équité commande que les pollueurs, armateurs et affréteurs soient les payeurs. » « Les professionnels doivent accepter de participer au durcissement des règles du jeu,* a réclamé le chef de l'Etat. *Si cette démarche volontaire n'aboutissait pas rapidement, la France devrait proposer et proposera une révision radicale du système existant. »*

BÉNÉVOLES DÉSEMPARÉS

Enfin, le président de la République a réclamé un durcissement des contrôles pour les navires les plus anciens ; *« 80 % des navires qui font naufrage ont plus de quinze ans »,* a-t-il noté. Il a aussi appelé à la révision des normes de transport *« des pétroles les plus polluants, des produits chimiques et des matières les plus dangereuses ».*

Alors que les Bretons constatent, depuis le naufrage de l'*Erika,* que des navires en profitent pour dégazer en mer, M. Chirac s'est aussi insurgé contre ces *« pratiques inadmissibles qui provoquent en permanence l'essentiel des pollutions par hydrocarbures ». « Il n'est pas normal,* a insisté le président de la République, *que l'amende infligée en cas de dégazage soit inférieure au coût d'un dégazage pratiqué dans des conditions légales. »*

Après de telles propositions, le bain de foule du chef de l'Etat ne pouvait être qu'un triomphe. Il l'a goûté de longues minutes, puis s'est rendu à Theix (Morbihan) pour visiter un centre de traitement des oiseaux mazoutés. Là, il a revu des bénévoles en plein désarroi, exaspérés par les faibles moyens dont ils disposent, inquiets de leurs manque de formation, malgré la présence d'un encadrement composé essentiellement d'écologistes américains expérimentés. Sur 4 000 oiseaux recueillis, les sauveteurs n'espéraient en sauver que 500. A ceux-là, le président de la République ne pouvait rien proposer, sauf *« Merci de ce que vous faites »,* formule cent fois répétée. Vendredi, le président de la République devait rencontrer, à Rennes (Ille-et-Vilaine), les producteurs de porcs bretons.

Raphaëlle Bacqué

15 000 tonnes de fioul à la mer

PLAN DE CHARGEMENT DE L'***ERIKA*** À DUNKERQUE D'APRÈS L'ENQUÊTE DU BEA*

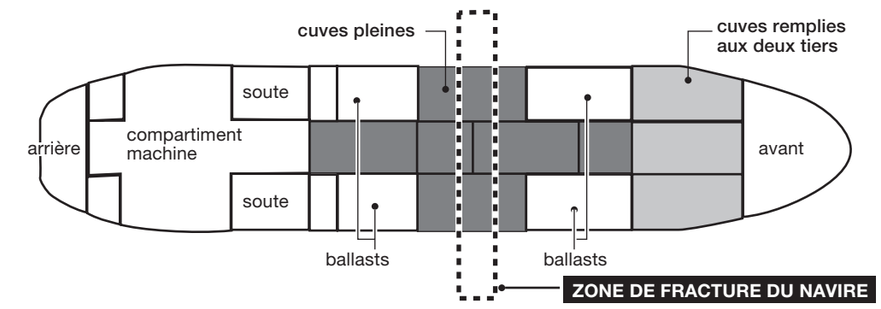

"*Il semble que ce ne soit pas le tiers mais la moitié de la cargaison qui est allée à la mer, soit près de 15 000 tonnes*", a déclaré au ***Monde*** Thierry Desmarest, le PDG de TotalFina. Il révise ainsi à la hausse la quantité de fioul qui s'est échappée des flancs de l'*Erika,* lors de sa fracture en deux. Le rapport du bureau-enquêtes-accident/mer (BEA/mer), rendu public le jeudi 13 janvier, estimait que la partie avant mesurait 80 mètres et la partie arrière 100 mètres. Si l'on en croit le plan de chargement effectué à Dunkerque, le pétrolier s'est donc brisé à l'endroit où était concentrée la majeure partie de la cargaison. "*D'autres citernes plus en retrait par rapport à la ligne de fracture sont éventrées*", affirme M. Desmarest, qui espère pouvoir lancer un appel d'offre pour le pompage d'ici un mois.

* bureau-enquêtes-accident/mer

Infographie : Le Monde • *Source :* Intertanko

Un armateur napolitain se déclare propriétaire de l'« Erika »

Giuseppe Savarese, un armateur napolitain, a déclaré, jeudi 20 janvier, sur France 2, qu'il était le propriétaire de l'*Erika. « Ce bateau m'appartient,* a-t-il admis dans un entretien téléphonique. *Je l'ai acquis il y a trois ou quatre ans, je ne me souviens plus de la date exacte. J'en ai confié la gestion à la Panship. »* Cet aveu semble mettre fin à plus d'un mois d'incertitude. La nébuleuse des sociétés impliquées dans la gestion de l'*Erika* avait rendu difficile l'identification du propriétaire. Dans son rapport, le bureau-enquêtes-accidents/mer (BEA/mer) avait évoqué le nom de M. Savarese associé à celui d'une autre armateur italien, Luca Vitiello, qui avait démenti, dans *Libération* du 20 janvier, être le propriétaire de l'*Erika.* M. Savarese s'est déclaré *« très peiné par cette terrible pollution sur les côtes de France ». « Mais moi,* a-t-il poursuivi, *personnellement, je ne peux pas me sentir responsable. J'ai confié la gestion technique de l'*Erika *à une société de très bonne réputation. Le bateau a subi toutes les inspections qu'il devait subir. Cet accident n'est pas le premier et ne sera pas le dernier. Il est dommageable qu'il soit arrivé en France. Mais mon bateau était en ordre. »*

Thierry Desmarest, PDG de TotalFina

« Nous prenons en charge le stockage et le traitement des déchets »

« Vous avez été très critiqué pour votre comportement, assimilé à de l'indifférence à la marée noire.

– Revenons un instant aux faits. Le naufrage est intervenu le dimanche 12 décembre. Pendant dix jours, les informations fournies par l'ensemble des experts – la marine nationale, Météo France et le Cedre *[Centre de recherches sur les pollutions]*– conduisaient à penser que seuls 10 à 15 % des 10 000 tonnes de pétrole iraient sur les plages. On s'interrogeait pour savoir si c'était la Vendée ou l'île d'Yeu qui serait touchée. Le réveil a été douloureux le jour de Noël, avec 300 kilomètres de littoral touchés. Nous devons partager l'erreur d'appréciation avec tous les autres acteurs. Si nous avions perçu plus tôt l'ampleur de cette pollution, nous nous y serions pris différemment.

– On vous reproche plus d'avoir limité votre argumentation sur un plan juridique, qui vous exonère de toute responsabilité.

– Nous vivons dans une période où, quoi qu'il arrive, il faut un responsable. Nous étions, dans cette circonstance, le plus visibles, étant en plus très médiatisés depuis le rachat d'Elf. Ce succès nous a rendus plus vulnérables. Je ne dis pas que notre attitude a été idéale, mais il est faux de dire que nous ne nous sommes pas impliqués. Quelques jours avant l'arrivée de la marée noire, j'ai déclaré que nous prenions en charge la restauration des équilibres écologiques, les autres dépenses liées à la pollution étant couvertes par le Fipol, fonds de l'industrie pétrolière. J'étais, dès lundi 27 décembre, sur les côtes.

– Vous reconnaissez-vous une responsabilité morale ?

– Grand groupe industriel, nous avons une responsabilité de fait vis-à-vis de nos actionnaires, de nos salariés et de nos clients. Pour autant, nous n'avons pas pour habitude de nous affranchir de notre responsabilité vis-à-vis de la société et de l'environnement. Ces principes nous guident de manière constante. Nous devons tout faire pour restaurer l'environnement et rétablir la confiance avec les populations touchées.

THIERRY DESMAREST

– Vous serez, samedi 22 janvier, à Nantes, pour rencontrer les élus des régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Qu'allez-vous leur dire ?

– J'ai reçu les présidents des trois conseils régionaux pour les écouter et leur exposer ce que nous étions en train de faire. Ils m'ont demandé de participer à une réunion pour évoquer les conséquences de la catastrophe dans une atmosphère constructive. J'y vais pour entendre les préoccupations des élus régionaux et avoir un échange sur les améliorations du dispositif de prévention des pollutions.

– Quelles mesures allez-vous prendre ?

– En décembre, nous avons décidé d'assumer le financement des opérations de pompage de l'épave pour que le 1,2 milliard de francs du Fipol soit entièrement dédié à la compensation du préjudice économique subi et au remboursement des frais de lutte contre la pollution. Aujourd'hui, nous prenons un nouvel engagement : la prise en charge du stockage et du traitement des déchets, composés de sables, de goémon, de matériaux divers et de fioul, qui s'élève déjà à 100 000 tonnes. Ce chiffre augmentera encore un peu avec les stockages secondaires. Nous assurerons le rassemblement des déchets et les stockerons dans des sites appropriés pour les retraiter afin qu'ils ne constituent pas une menace pour l'environnement.

– A combien se montera l'effort financier que TotalFina va consacrer à cette marée noire ?

– En plus de notre participation au financement du Fipol, notre engagement s'élève à 700 millions de francs. Il se décompose en 400 millions pour le pompage, 200 millions pour les déchets et 100 millions dédiés, pour moitié, au nettoyage des côtes et à l'achat de matériel, et, pour l'autre moitié, à la Fondation de la mer, dont les programmes visent à rétablir les équilibres écologiques à moyen terme.

– Quelles leçons tirez-vous du naufrage de l'*Erika* ?

– Nous avons assisté à une défaillance des systèmes de contrôle et à un manque de transparence. Un bateau qui, dix-huit mois auparavant, avait eu sa grande visite technique et qui se casse en mer, ce n'est pas normal.

» Nous avons des doutes sur les conditions dans lesquelles travaillent les sociétés de classification. Nous sommes partisans de créer au niveau européen une agence de contrôle de qualité qui fera de manière inopinée des visites de ces sociétés, leur accordera ou leur retirera les agréments.

– Que pensez-vous des propositions du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, de ne plus affréter les navires de plus de vingt ans ?

– Face au problème du vieillissement des bateaux, il ne faut pas être manichéen et fixer un seuil limite. Certes, la probabilité d'accident augmentant avec l'âge du navire, il faut avoir une prévention adaptée et renforcer le rythme des contrôles techniques. Ces mesures pénalisantes inciteront les armateurs à retirer les bateaux les plus anciens. Pour les tankers de plus de 80 000 tonnes, dont la flotte s'est largement renouvelée ces dernières années, j'ai décidé que TotalFina n'affrétera plus de bateaux de plus de vingt ans. C'est une mesure conservatoire, en attendant qu'évolue la réglementation. En revanche, pour les plus petits gabarits destinés aux transports de produits raffinés, nous ne sommes pas capables de nous passer des bateaux de plus de vingt ans. Si on devait appliquer ce principe, une part substantielle de la flotte nationale serait "mise au chômage" du jour au lendemain.

– Le ministre demande de renoncer aux pavillons de complaisance. Etes-vous d'accord ?

– Quand les deux tiers de la flotte mondiale sont sous pavillon de complaisance, on ne peut pas, du jour au lendemain, ne plus affréter ces bateaux.

– Que préconisez-vous pour les armateurs et les pétroliers ?

– Il faut responsabiliser d'avantage tous les acteurs en augmentant les contributions financières. En ce qui concerne les armateurs, il serait bon de relever le plafond de leurs responsabilités financières. Les compagnies d'assurances se montreront alors plus attentives à l'état du navire. Corrélativement, il faut augmenter le Fipol, doubler ou tripler la contribution des pétroliers. Toutes ces mesures, ajoutées à un meilleur dispositif de contrôle, renforceront la sécurité maritime. Les accidents se sont réduits des deux tiers au cours des vingt-cinq dernières années. Nous devons poursuivre et accentuer la prévention. »

Propos recueillis par Dominique Gallois et Benoît Hopquin

« Pour les "tankers" de plus de 80 000 tonnes, j'ai décidé que TotalFina n'affrétera plus de bateaux de plus de vingt ans »

Le Voyage

Voyages en Chine 2000

Chine classique
Croisières sur le YangZi
Routes de la Soie
Tibet
Chine du Sud

FORUM CHINE
Samedi 5 février
(Réservation obligatoire 01 40 51 95 16)

À RETOURNER À L'ADRESSE CI-DESSUS
Je désire recevoir gratuitement le catalogue-voyages 2000 et le programme des conférences & expositions

M. Mme .....
Adresse .....
Code Postal ..... Ville .....

LE MONDE/CHINE 01/2000

LeMonde Job: WMQ2201--0012-0 WAS LMQ2201-12 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:40 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0419 Lcp:700 CMYK

ENQUÊTE

Ecrits de prison

Deux journalistes du « Monde », Yves-Marie Labé et Cécile Prieur, ont animé durant près de deux ans un atelier d'écriture à la maison centrale de Poissy avec une douzaine de détenus appartenant à « L' Index », un journal de prisonniers. Il s'agissait de condamnés à de longues peines, pour vol à main armée, trafic de stupéfiants ou assassinat. Nous publions trois textes issus de ce travail collectif

D.R.

Cliché réalisé par un des prisonniers ayant participé à l'atelier mis en place par la photographe Klavdij Sluban, depuis 1995, au Centre des Jeunes Détenus de Fleury-Mérogis.

Chronique d'une mort presque prévisible

OÙ que tu sois c'est à toi que j'écris, toi qui est entré dans ma cellule un lundi soir de février. Tu avais l'air de ceux qui cherchent leur pitance depuis trop longtemps. Au fond de leurs orbites creusées par l'insomnie de la garde à vue, tes yeux témoignaient de ton désarroi et de tes peurs. Avec tes guenilles, même un clochard t'aurait donné une aumône de quelques francs. Soulagé de n'être plus entre les mains de la police, après un long silence, tu t'es mis à parler de tout et de rien durant des heures. Comprenant ton désir de « vider ton sac », je t'ai écouté. Plus tard nous avons partagé le pain et l'eau. Nous n'étions pas issus du même monde. Tu venais de la rue. J'étais sorti d'un douillet cocon bourgeois.

De tes affaires de drogue je me fichais, comme tu n'avais probablement rien à faire de mon crime. Nous voulions simplement redevenir humains

Nous n'avions en commun que le statut de détenu. Pourtant nous nous comprenions au travers des silences et des rires que nous avons eus durant cinq jours. Nous commencions à nous tolérer, voire à nous apprécier. De tes affaires de drogue je me fichais, comme tu n'avais probablement rien à faire de mon crime. Nous voulions simplement redevenir humains.

Au sixième jour, nous nous sommes rendus ensemble au parloir. Toi pour le premier avec ta femme depuis ton arrestation ; moi pour un autre avec ma compagne et mes enfants. J'en suis revenu, comme chaque fois, heureux d'avoir pu recharger mes batteries affectives. Mais toi, tu pleurais. Un homme qui pleure est toujours désarmant, alors je n'ai rien osé dire. Je sentais que tu avais besoin de solitude. Nous avons partagé la gamelle en silence puis, allongé sur mon lit, j'ai regardé le film du soir alors que sur ta couche, au-dessus de la mienne, j'entendais tes sanglots. J'ai fini par sombrer dans un profond sommeil en rêvant de ma femme et de mes entants. Que s'est-il passé dans ta tête ?

A minuit passé tes gémissements m'ont réveillé. Dans la pénombre de la cellule, aux murs de laquelle se projetait l'ombre des barreaux et du grillage, tu as fini par m'appeler au secours dans un râle faiblissant. Encore comateux de mon sommeil interrompu, je me suis levé et ai allumé pour découvrir avec horreur le carnage. Au travers du matelas de mousse, ton sang avait fini par filtrer et me couler dessus. Par réflexe, plus que par ressentiment, je t'ai engueulé, traité d'abruti, parce que tu avais choisi la façon la plus lâche de mourir. J'ai tapé de toutes mes forces à coups de tabouret dans la porte et hurlé à m'en éclater les poumons pour appeler de l'aide. Mais le temps que les secours arrivent de l'autre bout de la maison d'arrêt, tu as paniqué en voyant ta vie s'écouler.

Je me souviendrai toujours de l'image de cette lame de rasoir sur la table et de ce morceau d'étoffe rougie qui t'avait servi de garrot. Tu as voulu te lever dans un ultime sursaut vital. Ton cœur n'avait plus assez de carburant. Avant que la petite flamme de vie qui te restait ne s'éteigne tu m'as soufflé : *« Dis lui que je l'aime et que je lui demande pardon. »* Et le rideau de fin est tombé.

La liberté que tu avais eu tant peur de perdre est revenue te chercher par une froide nuit d'hiver. Personne ne connaîtra jamais les raisons de ton acte mais sois tranquille : avec toi, *« l'action de la justice s'est éteinte »*, comme il est désormais écrit au bas de ton dossier classé sans suite.

La visite des anges

UNE porte s'entrouvre. Deux petites têtes blondes apparaissent. Deux paires de grands yeux innocents, deux sourires francs, deux visages frais et roses font leur entrée. Les regards se cherchent et se trouvent : *« Papa ! »* Mes enfants me sautent au cou et, à cet instant même, je cesse d'être un matricule pour redevenir un père. La tendresse reprend sa place et l'émotion doit se lire au coin de mes yeux. Je plonge entre leurs bras tendus et me délecte de l'odeur de l'enfance. A peine ai-je eu le temps de voir ma compagne restée en arrière pour ne pas troubler un instant si précieux.

Six ans déjà que Camille, neuf ans, et Téva, six ans, viennent voir leur père, condamné à une longue peine, au parloir. Pour quelle raison ? Ils ne l'ont jamais su exactement, et d'ailleurs ils ne cherchent pas la réponse. Aujourd'hui, tout au plus Téva évoque-t-il la *« grosse bêtise »* de papa. Quand j'ai été arrêté, il ne marchait pas encore. Pour eux l'important n'est pas vraiment de savoir mais bien de retrouver ce père qu'on ne leur a pas caché, quelle que fût sa faute. Ce père à qui ils rendent visite est la preuve bien vivante que, eux aussi, ont un papa comme leurs copains et copines de classe. C'est celui qu'en semaine on réclame parfois en pleurant lorsque les choses vont mal et que se fait sentir le besoin de réconfort, tout en souffrant de ne pouvoir embrasser son père tous les jours. A la maison, maman, c'est aussi celle qui punit, alors forcément, papa, s'il était là, ne pourrait être que le doux sauveur.

Trois quarts d'heure de visite ça n'est pas de trop pour tout se dire. Bien sûr il y a le téléphone, quinze minutes par semaine, mais une voix dans le lointain est impersonnelle. Là, au parloir, Camille peut boire son père du regard, le serrer contre elle. Téva peut enfin sauter sur des genoux solides. Un semblant de vie familiale s'instaure dans ces seuls instants où les quatre membres de la famille sont réunis. Au début, dans l'exiguïté des parloirs sombres de la maison d'arrêt, Camille n'avait de cesse de réunir les deux mains de sa mère et de son père pour être sûre qu'ils formaient bien un couple. Elle en profitait pour vérifier que papa portait bien son alliance et maman aussi. Difficile pour un enfant de comprendre comment deux grandes personnes peuvent s'aimer et être séparées. Il y a du sacré là-dessous.

Puis est venu le temps des questions : *« C'est qui le monsieur en bleu ? » « Un gardien qui surveille... » « C'est où ta chambre ? » « En haut... ». « Quand est-ce que tu rentres ? »* est la question qui revient le plus souvent. Mais comment dire à ses enfants qui n'ont que six ou neuf ans que l'on ne rentrera que dans dix ans ? *« C'est quand j'aurai quel âge ? »* est la seule réponse qu'ils puissent trouver. Pensez donc, dix ans, pour eux : c'est une vie... Et c'est forcément trop long, trop loin, enfin trop...

Mes enfants me sautent au cou et, à cet instant même, je cesse d'être un matricule pour redevenir un père

Alors ils préfèrent vite passer à autre chose. Ici, en centrale, les parloirs sont équipés de machines distributrices de boissons et de bonbons. *« Papa, viens ! On va acheter des bonbons. »* Et de me tirer par la main. Jouer au marchand et à la marchande, même avec une machine, nous pouvons le faire ensemble. Presque comme dehors. Et puis après il y a le partage des bonbons. Téva offre un rouge et, aussitôt, Camille renchérit avec un vert. Ils surveillent bien que je mange les deux car, au-delà de la friandise, c'est un peu d'eux qu'ils m'offrent. Le bonbon devient alors l'hostie de la famille. Et alors, seulement maintenant, on laisse maman parler avec papa. Mais pour autant, ils ne s'éloignent pas. Ils viennent se blottir tout contre leur père pour pouvoir, en silence, l'entourer de leurs bras et respirer son odeur. Ce désir de l'autre est si fort qu'il est même arrivé à Camille de respirer le sac de linge que je confiais à ma compagne aux fins de lavage et de dire : *« C'est bon. Ça sent papa... »*

Ils resteraient bien là mais, déjà, il faut se quitter. On se serre, on s'enlace. Le monde n'existe plus hors de la famille. On se fixe du regard pour emporter avec soi les dernières images. Grâce à elles on pourra tenir jusqu'au prochain parloir. *« Tu nous téléphones, papa ! Tu m'écris une petite histoire ! »* Je les embrasse encore. Il est bien difficile de se séparer. J'embrasse tendrement celle que j'aime, leur maman, sur les lèvres. Téva se penche alors vers l'oreille de sa sœur et chuchote : *« T'as vu ! Ils s'aiment. »* Que c'est triste un parloir, le samedi, quand les anges s'en vont...

L'œil

LE tour de clé est sec et bruyant. Je me retourne et me trouve nez à nez avec le seul élément dont la couleur est différente du reste : la porte. Une porte en bois, très épaisse et patinée par le temps. Comme dans les toilettes publiques les plus glauques, j'y retrouve inscrits les mêmes graffitis, ou presque, expressions diverses et maladroites d'une peur ou d'une haine envers tout ou rien, les matons ou la société.

Quelques prénoms féminins aussi, avec des dates.

Et, au milieu de ce pan de bois ressemblant tout autant au couvercle d'un cercueil, un trou, un œilleton, un judas. C'est le seul élément transparent de la cellule qui me relie encore au monde libre, de l'autre côté de la porte. Il est aussi le droit de regard de la société honnête sur l'animal en cage que je suis devenu. Que je sois endormi ou debout, habillé ou nu, lisant ou faisant ma toilette, ou encore assis sur ce trône qui n'a rien de royal, l'œilleton peut se soulever sans plus de formalités, et un regard inquisiteur entrer pour venir me violer dans ce dernier lieu où, finalement, je ne serai jamais sûr d'être tranquille. Le parallèle avec les latrines n'était pas si décalé que ça. Ici aussi il y a des trous dans les portes avec des voyeurs de l'autre côté. Voilà pourquoi ils ont mérité ce qualificatif de « matons ».

A partir de ces premiers instants de détention, à toute heure du jour ou de la nuit, à intervalles réguliers ou non, j'entendrai s'approcher des pas plus ou moins discrets puis, doucement, l'œilleton se soulèvera pour laisser entrevoir, de l'autre côté, un œil vitreux. Je ne saurai jamais à qui il est, homme ou femme, jamais le même de toute façon.

Les années ayant passé, je n'ai toujours pas cette impression qu'il s'agit d'un humain car je ne vois jamais de lui, ou d'elle, que deux semelles dans l'espace sous la porte et un œil dans un trou.

LeMonde Job: WMQ2201--0013-0 WAS LMQ2201-13 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:01 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0420 Lcp:700 CMYK

Effet de serre : un plan décevant

par Sylvain Godinot et Arnaud Greth

LA négociation internationale sur le changement climatique est devenue au fil des années une machinerie de plus en plus compliquée. Des centaines de négociateurs, d'économistes, de juristes, s'affrontent sur les virgules de textes cabalistiques. Rituellement, on disserte sur les certitudes ou les incertitudes de la science, de ses modèles de l'atmosphère, de ses satellites et de ses superordinateurs.

Dans ces forums de l'ONU à Bonn, deux fois par an, on discute fiévreusement des dernières trouvailles pour éviter même un commencement d'action dans les pays développés afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre : un modèle de cette inaction programmée est le fameux *« permis de polluer »* qui fascine tant d'économistes en herbe, de Paris à Oxford et à Harvard.

Parfois, au détour d'une session plénière, on se penche tristement sur le sort des nations insulaires et des deltas menacés par la montée des eaux ; sur les Inuits du Canada, qui voient la glace devenir fragile et dangereuse pour les chasseurs ; sur les cyclones des Caraïbes, dont la fréquence est multipliée. On apprend que les écosystèmes coralliens sont en train de dépérir et de blanchir ; que les banquises du pôle Sud partent en lambeaux. On frissonne en écoutant l'Organisation mondiale de la santé nous prédire l'arrivée dans quelques décennies de la malaria et des fièvres de la dengue au sud de la Loire.

Dans notre pays favorisé par la nature et l'économie, on avait oublié le risque climatique. En deux semaines, le public français a découvert que ses certitudes ne sont plus ce qu'elles étaient. Deux tempêtes démolissent le réseau électrique et une partie de la forêt française. Un pétrolier se brise et souille la Bretagne et la Vendée. Une vague de l'Atlantique met à bas les calculs des ingénieurs du nucléaire et envahit la centrale du Blayais.

La France était vulnérable, et on nous l'avait caché. Nos plantations rectilignes de sapins tombent quand les arbres allemands résistent aux mêmes vents. L'électricité met plus d'un mois à être rétablie alors que EDF nous promettait *« plus que la lumière »*. Et surtout, nous réalisons que le bilan d'énergie de la France reste dominé par les hydrocarbures et que le nucléaire lui-même n'est pas si sûr.

La France doit reconstruire un réseau électrique moins centralisé, faisant largement appel aux ressources renouvelables de notre pays. Elle doit replanter ses arbres en favorisant la diversité biologique. Elle doit multiplier ses actions d'économie d'énergie et dépendre moins du pétrole.

Nous avons besoin d'une économie où le recyclage des matériaux devient la règle et l'extraction de matières premières l'exception surtaxée. D'une économie *« facteur 4 »* (selon le livre de Richard von Weizäcker et d'Amory Lovins), c'est-à-dire quatre fois plus économe en énergie et faisant appel aux meilleures technologies ; d'une comptabilité carbone des entreprises et des collectivités prise autant au sérieux que les dernières informations boursières ; d'un système de transport où la route est plus chère que le rail ; de villes civilisées où l'utilisation de la voiture particulière n'est plus nécessaire.

Face à ces révolutions nécessaires, on ne peut qu'être déçu par le plan national de lutte contre le changement climatique annoncé par le gouvernement. Pour les défenseurs de l'environnement, il y avait de quoi retenir leur souffle pour voir dans quel état le texte préparé par Michel Mousel et sa Mission interministérielle à l'effet de serre (MIES) sortirait de la *« machine »* interministérielle.

On se prenait à rêver un peu : ce texte aurait pu changer quarante ans d'orientation de notre pays vers le tout-route et le tout-camion, vers le tout-nucléaire et le tout-pétrole.

Peut-être attendions-nous le Père Noël. Il n'est pas vraiment passé. Le court terme l'a emporté. Les groupes de pression sont actifs. Ils ont réduit fortement la portée du plan. Une autre preuve ? Le tollé qu'a suscité la proposition de bon sens d'adapter les véhicules à leur vitesse maximale autorisée : un tel changement reste dans ce pays un rêve hérétique.

> Ce texte aurait pu changer quarante ans d'orientation de notre pays vers le tout-route, le tout-camion, le tout-nucléaire, le tout-pétrole. Peut-être attendions-nous le Père Noël. Il n'est pas vraiment passé

Les élus français n'ont pas encore compris que nos concitoyens sont mûrs pour un vrai changement de nos systèmes de transports.

Bien des productions inutilement polluantes subsisteront dans le paysage de l'énergie, de l'automobile, de la chimie. Des climatiseurs néfastes et gaspilleurs continueront d'être imposés avec les automobiles. Les opérateurs de l'énergie continueront de vendre à moindre prix des kilowattheures pour le chauffage et pour l'industrie au lieu de fournir un service facturé sur la base du moindre coût écologique.

Une partie des mesures est, de plus, renvoyée au niveau européen : taxation en baisse pour les équipements économes et le bois, prise en compte des kérosènes d'aviation, entre autres.

Il reste cependant des pas sérieux dans la bonne direction, qu'il faut saluer. En particulier, le nouveau cadre fiscal des *« pollutaxes »* est un vrai changement que nos voisins allemands adoptent aussi. Il faut donc souhaiter que, sur ce point, le gouvernement adoptera un cadre cohérent et sans exceptions.

Au-delà du plan national, il est temps de repenser également nos relations avec le reste de la planète. Le monde a besoin que nos chercheurs planchent sur les usines économes du futur, sur les matériaux producteurs d'électricité solaire, sur l'utilisation des végétaux ligneux pour fournir les carburants de l'avenir. L'effort fait aujourd'hui est dérisoire si on le compare aux efforts faits pour l'armement ou les cosmétiques.

Maintenant que la menace climatique est prise plus au sérieux et que les maladies des pays chauds nous guettent, peut-être s'occupera-t-on aussi des fléaux de l'Afrique et des Tropiques ?

Enfin, la France doit aussi cesser de donner sa garantie internationale à des technologies obsolètes. Elle doit coopérer avec ses partenaires pour mettre la Banque mondiale et les autres institutions internationales au service d'un développement durable.

***Sylvain Godinot** est coordinateur du Réseau Action Climat-France, qui regroupe des associations de protection de la nature, d'usagers des transports et des promoteurs des énergies renouvelables, avec statut d'observateur ONG de la Convention des climats.*
***Arnaud Greth** est directeur scientifique de WWF-France.*

Les soirées rave et l'ordre public

par Christian de Barbarin-Paquet

DEVANT l'impuissance des forces de l'ordre et de la justice à mettre un terme aux dérives des soirées rave, les maires, dont les responsabilités civiles et pénales sont de plus en plus souvent mises en cause, ne décolèrent pas.

Le 30 décembre 1999 s'ouvrait à Peynier, petite commune de 2 600 habitants dans les Bouches-du-Rhône, sur l'emplacement d'un site commercial désaffecté, la plus grande rave-party d'Europe, entre 15 000 et 20 000 personnes selon les estimations. Elle a duré quatre jours et quatre nuits.

Au départ, la tonalité globale des médias était à l'indulgence pour cette grande fête de l'an 2000 : bonne organisation, convivialité, et peu ou pas d'incidents. La complaisance de certains médias est irresponsable et criminelle.

L'été 1999, quand les maigres forces de police municipale et de gendarmerie essayaient de contenir une soirée rave sur la commune de Puyloubier, TF 1 diffusait le même jour un reportage élogieux sur les vertus des soirées rave en milieu champêtre dans une forêt de la région parisienne.

Que se passe-t-il dans une rave-party ?

Il faut y entrer et y retourner quand elle est finie. Alors, on mesure l'étendue des dégâts. Pendant : le bruit assourdissant, l'alcool, la drogue, l'ecstasy. Après : la saleté, les seringues, les capsules et les tonnes d'immondices qu'il faut enlever pendant plusieurs jours.

Personne n'y peut rien. L'organisation est parfaite et les responsables sont insaisissables.

Le recrutement des clients se fait par des réseaux discrets branchés sur Internet et les téléphones portables ou par petites annonces codées.

Les sites choisis sont connus au dernier moment.

Il s'agit presque toujours de propriétés privées où les gendarmes ne peuvent pas pénétrer, sauf commission rogatoire du parquet.

Les animateurs professionnels sont de nationalités indéterminées ; les poids lourds, le plus souvent anglais ou hollandais, roulent sans contrôle technique et ne sont pas soumis aux mêmes réglementations que les véhicules français.

A l'intérieur du site, des associations humanitaires complaisantes assurent le suivi médical. Ainsi, en cas de problème de santé, on est soigné sur place, ce qui évite l'intervention des pompiers et des gendarmes. C'est cela une rave-party. *Rave* en anglais veut dire « délire ».

Comment les maires peuvent-ils gérer l'ordre public et la salubrité dans leurs communes lorsque ces manifestations envahissent des propriétés presque toujours privées à l'insu et sans l'accord des propriétaires ?

Il faut d'abord savoir de quoi on parle et distinguer la musique techno et les rave-parties. On peut aimer ou ne pas supporter la musique techno. La confusion réside dans le fait que, chaque fois qu'une commune rurale voit s'implanter une soirée techno, celle-ci dégénère en rave-party.

> Un débat devra s'ouvrir entre les élus, les procureurs de la République et les préfets pour mettre un terme aux dérives malsaines

Lorsque les maires, responsables dans leurs communes de l'ordre public et de la salubrité, interviennent et demandent le concours de la gendarmerie, à supposer que celle-ci en ait les moyens, les préfets de police se posent la question de savoir si l'ordre public est troublé dans une propriété privée et souvent désaffectée.

Les procureurs, gardiens scrupuleux de l'Etat de droit, n'autorisent l'intervention des forces de l'ordre que si elle est justifiée, et notamment par une plainte du propriétaire des lieux.

En supposant qu'on l'ait identifié et trouvé rapidement, les délais de procédure étant ce qu'ils sont, la nuit de la rave-party s'est achevée et les ravers délabrés s'en sont allés.

Les organisateurs, après quelques heures de repos, comptent la recette et s'en vont vers un prochain site sans être, à quelques exceptions près, inquiétés.

Un débat devra s'ouvrir entre les élus, les procureurs de la République et les préfets pour tenter de faire la différence entre l'ordre public et les libertés publiques, et mettre un terme aux dérives malsaines des soirées rave.

***Christian de Barbarin-Paquet** est maire (PS) de Vauvenargues et président de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône.*

Jacques Delors n'a pas encore raison

par Michel Barnier

AVEC l'autorité et la lucidité que chacun lui reconnaît, Jacques Delors vient d'ouvrir un débat salutaire sur l'avenir de l'Europe, le rôle et les limites de l'Union (*Le Monde* du 19 janvier). Quelques jours avant que la Commission européenne ne se prononce, sous l'impulsion de son président, Romano Prodi, sur la nécessaire réforme des institutions, je veux participer à ce débat. Et dire à Jacques Delors que je ne me résigne pas à ce que l'élargissement de l'UE à l'Est porte un coup d'arrêt définitif au projet d'une Europe sans cesse plus unie, fidèle à ce qu'avaient imaginé et voulu ses *« pères fondateurs »* de l'après-guerre.

L'UE va, c'est un fait, accueillir dans les prochaines années de nouveaux pays membres appartenant à l'Europe centrale, orientale, baltique ou méditérannéenne. Ils veulent nous rejoindre et nous voulons les accueillir. Qu'avons-nous à leur offrir aujourd'hui ? Le grand marché européen, bien sûr – sa force, ses lois et ses contraintes. Mais aussi, un système institutionnel qui a vieilli, une maison commune créée pour six Etats, maintenant aménagée pour quinze, et dans laquelle, à trente, on ne pourra plus guère travailler et construire. Ce serait une cruelle ironie pour des pays qui, longtemps oppressés derrière le rideau de fer, ont rêvé l'Europe autrement.

Faut-il, pour autant, abdiquer l'ambition de rénover la maison commune, et inventer dès maintenant à quelques-uns – et lesquels ? – une fédération d'Etats-nations, comme le recommande Jacques Delors ? Je crois que ce jour-là n'est pas venu, car il n'est pas encore prouvé – même si le risque existe – que l'Union élargie ne pourra pas fonctionner et sera réduite à un grand ensemble disparate et mou, où toute volonté politique serait bloquée et diluée.

Pour éviter cela, nous avons en effet une toute dernière chance : la Conférence intergouvernementale de révision des institutions européennes, qui s'ouvrira le 14 février. C'est vraiment à l'issue de cette conférence que l'on saura si, oui ou non, Jacques Delors avait raison de penser qu'il est trop tard, et que l'Europe, décidément, préfère les petits pas aux grands travaux.

Trois points apparaissent, d'ores et déjà, comme les clés de cette négociation, et comme autant d'éléments d'une réponse. Tout d'abord, dans une Europe élargie qui sera, logiquement, la proie de forces centrifuges plus nombreuses, la Commission européenne pourra-t-elle continuer à incarner la cohérence et l'unité du projet européen ?

Cela tiendra, pour beaucoup, on le sait, au nombre de ses membres. Chacun sait que l'on avance moins vite, et moins bien, à trente plutôt qu'à six. Ce n'est pas une question de personnes mais de nombre. Or, en conservant le système actuel (deux commissaires pour les Etats les plus peuplés, un seul pour les autres), la Commission européenne compterait trente-cinq membres après l'entrée dans l'Union des pays actuellement candidats ! Avec un seul commissaire par Etat membre, ce sont tout de même vingt-huit personnes qui devraient, de manière collective, réfléchir et décider. Comment faire naviguer un tel équipage et lui faire désigner un cap d'un commun accord ?

C'est pourquoi la limitation, voire la diminution, du nombre des commissaires m'apparaît comme indispensable pour sauver l'idée même qui fonde l'existence de la Commission européenne : celle d'une instance indépendante mais aussi collégiale, et donc cohérente. Comment ? Rien n'est simple. On sait l'idée facile, qui aboutirait à la désignation d'un commissaire issu de chaque Etat membre. Je pense qu'en instaurant une rotation sur un pied d'égalité entre tous les pays qui participent à la désignation des commissaires européens, il serait possible, sans spolier aucun Etat, quelle que soit sa taille, de composer une Commission de vingt membres et de préserver sa collégialité.

Deuxième clé, plus importante encore : comment les Etats pourront-ils s'accorder entre eux, au sein du Conseil des ministres de l'Union ? L'Europe, prête à s'agrandir à nouveau, doit aujourd'hui franchir un pas de plus et accepter de faire de la prise de décision à la majorité qualifiée sa règle de vie commune, l'unanimité devenant réservée à des domaines précis (par exemple les dispositions institutionnelles fondamentales).

Cette question est très liée à la manière dont l'importance démographique des Etats membres se trouvera reflétée dans ce système complexe, mais indispensable, qui fait que les pays les plus peuplés ne pèsent pas du même poids au cours des votes que les Etats qui le sont moins. La conférence devra trancher, ou imaginer d'autres systèmes associant, par exemple, la majorité des Etats à celle des peuples européens.

Enfin, dernière clé de la conférence intergouvernementale, comment s'effectueront les coopérations renforcées, ces avant-gardes de plusieurs Etats qui décident d'aller de l'avant ensemble, plus vite et plus loin que les autres, dans certains domaines ? Car de telles coopérations auront lieu ; là n'est plus la question. Mais cette démarche doit être aidée et certaines entraves ôtées afin que ces coopérations se fassent à l'intérieur de l'UE selon des règles définies en commun : sinon, il faut croire et craindre qu'elles ne s'organisent à l'extérieur.

> Nous avons une toute dernière chance : la Conférence intergouvernementale de révision des institutions européennes, qui s'ouvrira le 14 février

Par ailleurs, le champ de la négociation paraît s'ouvrir déjà à d'autres questions : comment peut-on réorganiser les traités européens de façon plus claire, plus compréhensible par l'opinion ? Doivent-ils, pour cela, se nourrir d'une charte définissant les droits fondamentaux de la personne humaine ? Que faire pour contribuer à faire sortir des limbes la politique européenne en matière de sécurité et de défense, dont l'actualité relève régulièrement l'insuffisance ?

A l'évidence, la conférence intergouvernementale ne pourra s'en tenir à deux ou trois sujets. Au risque de surprendre, je ne crois pas qu'il faille s'en plaindre. Car plus il y aura de points discutés par la conférence intergouvernementale, plus il y aura de place pour un résultat équilibré, qui ne laisse à personne le sentiment de rester sur le bord du chemin.

Bien davantage, dans ces conditions, j'ai confiance dans l'issue de cette conférence : précisément parce qu'elle est la dernière chance pour l'Europe et que les réformes indispensables ne peuvent sous aucun prétexte être remises à plus tard. Paradoxal gage de succès – mais en cinquante ans, l'Europe a souvent avancé comme cela, d'un bond, *« à chaud »*, sous la pression. Aujourd'hui, la perspective de l'élargissement constitue à elle seule une obligation de réussir, interdisant à quiconque se dit Européen de se laisser gagner par le scepticisme. Le succès dépendra, bien sûr, des contributions de chacun : je ne doute pas que les hommes d'Etat qui auront cette année la charge de conduire l'Europe sauront assumer des choix peut-être exigeants ou difficiles.

***Michel Barnier**, ancien ministre, est membre de la Commission européenne, chargé de la réforme des institutions et de la politique régionale.*

LeMonde Job: WMQ2201--0014-0 WAS LMQ2201-14 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 11:13 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0421 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Les intellectuels et nous

LES intellectuels français ont pour habitude de prendre part au débat public. Cette tradition, qui surprend nombre d'étrangers, est ancienne. Elle remonte, au moins, à Voltaire, qui, avec l'affaire Calas, mit sa notoriété littéraire au service d'une cause ; elle passe par Zola, qui, dans l'affaire Dreyfus, mit en jeu sa réputation ; elle continue au XXe siècle, où, de Gide à Foucault, des écrivains, des philosophes, des artistes prirent parti dans les grands combats de leur époque.

Sartre fut de ceux qui théorisèrent cet engagement avec le plus de force et qui l'illustrèrent avec le plus d'éclat, affrontant les urgences du présent au risque de l'égarement. Sa leçon reste d'actualité, et ceux qui, de nos jours, perpétuent la tradition lui doivent quelque chose. D'Alain Finkielkraut à Régis Debray, tous reprennent en partie son héritage, fût-ce pour s'en distinguer, dans leurs colères à contre-courant de l'époque et des modes. Pierre Bourdieu lui-même, qui n'a jamais caché sa dette envers lui tout en critiquant sévèrement sa théorie de la liberté, est sans doute aujourd'hui la figure intellectuelle qui se rapproche le plus de celle de Sartre, par la vigueur de ses engagements et la renommée internationale de ses travaux.

Bernard-Henri Lévy est également de ceux qui se réclament de Sartre, et le riche et foisonnant *Siècle de Sartre* qu'il vient de lui consacrer apparaît d'abord comme un hommage. Il n'est pas étonnant que cet ouvrage, sitôt paru, suscite un vaste intérêt, et surtout celui des journalistes. Dans leur engagement public, en effet, les intellectuels ont inévitablement rencontré le journalisme – Sartre le premier qui n'hésita pas à se faire journaliste pour *France-Soir*. Ils savent que leur « message » passe nécessairement par les médias et que, d'une façon ou d'une autre, ils doivent se confronter aux journalistes. Certains déplorent que la pente commerciale du journalisme l'éloigne de sa mission. D'autres ont su se faire dans les médias une place enviable, au point d'y gagner le sobriquet d'*« intellectuels médiatiques »*.

Entre les uns et les autres, *Le Monde* n'arbitre pas. Il considère, au contraire, qu'il lui appartient d'ouvrir ses colonnes, sans exclusive, à tous ceux qui animent le débat intellectuel. Le rappel par Lévy, citations à l'appui, de la véritable haine dont Sartre fut l'objet devrait nous servir d'antidote aux pratiques d'exclusion et de dénonciation : insulter ou blesser l'adversaire intellectuel est toujours une façon de ne pas débattre de ses idées et de son œuvre. *Le Monde* ne renonce pas, pour autant, à l'exercice de son esprit critique à l'égard des travaux des uns et des autres ou de leurs prises de position. Sans doute aujourd'hui plus proche, dans sa diversité, de Raymond Aron, Claude Lefort, Maurice Merleau-Ponty ou Albert Camus – pour ne citer que ceux qui affrontèrent Sartre de son vivant –, *Le Monde* n'en pense pas moins qu'une œuvre ne se réduit pas aux *« erreurs »* de son auteur et, surtout, que celles-ci sont la contrepartie des engagements des intellectuels.

Des engagements, des colères et des emballements, qui sont essentiels à la vie démocratique.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Vietminh reconnu par la Chine communiste

LA RECONNAISSANCE du gouvernement Ho Chi Minh par la Chine communiste est un fait important, mais qui n'a rien de surprenant. Il est important dans la mesure où il accroît la portée internationale du problème indochinois, où il aggrave la situation en Extrême-Orient. Il n'en était pas moins prévisible dès que les troupes de Mao Tse Toung avaient atteint la frontière tonkinoise.

Le gouvernement français vient de saisir l'Assemblée nationale d'un projet de ratification des accords signés avec Bao Daï : le fait que Pékin entende sortir de l'expectative et prendre ainsi ouvertement parti dans le conflit indochinois rend impossible pour longtemps la reconnaissance de Mao Tse Toung par Paris.

Il place enfin le département d'Etat américain dans une situation encore plus critique, en permettant à l'opposition républicaine de faire une fois de plus le procès de la politique de Washington en Extrême-Orient. Il s'agit donc d'appuyer l'attaque déclenchée par l'Union soviétique à l'ONU et de déjouer les plans plus ou moins transactionnels imaginés à Washington, à Londres et à Paris pour arrêter la poussée communiste en Asie.

La Chine communiste prendra-t-elle prétexte de la prochaine reconnaissance de Bao Daï par les puissances occidentales et de l'aide économique, voire militaire, que les Etats-Unis sont susceptibles d'apporter à l'ancien souverain pour assister ouvertement le Vietminh ? Si les événements continuent d'évoluer dans ce sens, le recours aux Nations unies constitue une éventualité à ne pas écarter.

(22-23 janvier 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Allemagne : la démocratie chrétienne mise en péril

LA CRISE de la CDU allemande incite à la comparaison avec le sort de la démocratie chrétienne italienne dans les années 80. Les Allemands la récusent, mais les Italiens ne peuvent s'empêcher d'y penser. Chef des chrétiens-démocrates unis (CDU), Rocco Buttiglione a mis en garde ses amis allemands : une condamnez pas votre chef historique pour des peccadilles – comparées à la corruption découverte en Italie par l'opération "Mains propres" –, sinon le parti, le mouvement chrétien-démocrate et finalement la démocratie seront victimes de votre zèle.

Ce philosophe catholique venu tard à la politique sait de quoi il parle. Il a pris la tête d'une des six formations qui revendiquent l'héritage de l'ancien *« parti de la majorité relative »* au pouvoir pendant quarante ans dans la péninsule. Sur ces six partis, certains sont dans l'opposition, d'autres participent au pouvoir, les troisièmes vont de l'une à l'autre. Le gros des troupes est passé depuis longtemps dans le mouvement attrape-tout de Silvio Berlusconi. Rocco Buttiglione se console en pensant qu'au moins, elles n'ont pas grossi les rangs de l'extrême droite.

DISCRÉDITÉE EN ITALIE

La démocratie chrétienne, qui avait fondé son influence sur ses liens étroits avec l'Eglise, a disparu en Italie après s'être discréditée. En France, elle n'a pas survécu longtemps à la IVe République et il n'y a guère qu'en Allemagne qu'elle continuait à représenter une force politique et idéologique. En Espagne aussi, mais là, elle a renoncé à l'étiquette démocrate-chrétienne comme elle l'a fait au Parlement européen pour ratisser plus large. Si le Parti populaire européen a gagné les dernières élections européennes, maintenant symboliquement la tradition des pères fondateurs de l'Europe, Schuman, Adenauer, De Gasperi, tous issus du catholicisme politique, il s'est élargi au-delà de son noyau d'origine pour accueillir les conservateurs britanniques, Forza Italia ou encore les élus RPR-DL qui n'ont pas grand-chose en commun avec la démocratie chrétienne.

Aujourd'hui, c'est au tour du bastion allemand de vaciller à la suite du scandale des caisses noires. Pour la première fois depuis la création de la République fédérale, la CDU a plongé dans les sondages au-dessous de 30 % des intentions de vote, alors qu'elle a été au pouvoir pendant trente-six ans au total, à l'instar de la démocratie chrétienne italienne. La CDU et sa sœur bavaroise, la CSU, n'ont pas derrière elles une longue histoire, contrairement au Parti social-démocrate allemand, fondé à la fin du XIXe siècle et reconstitué en 1945 après que ses chefs eurent été exécutés, envoyés en exil ou enfermés dans les camps nazis.

L'Union chrétienne démocrate s'est créée à l'été 1945 autour de Konrad Adenauer, ancien membre du parti catholique Zentrum, ancien maire de Cologne destitué sous le IIIe Reich. Elle a accueilli des fidèles des deux grandes Eglises allemandes, catholique et évangélique. Pendant des années, elle a été plus un rassemblement d'associations locales et régionales, unies autour de la personnalité du chancelier Adenauer, qu'un véritable parti politique. Helmut Kohl, qui en a pris la tête après la débâcle électorale de 1972, lui a donné une structure solide avec l'aide de secrétaires généraux qu'il n'hésitait pas à sacrifier quand leur pouvoir risquait de lui porter ombrage. La CDU a certes toujours été ce qu'en Allemagne on appelle un *Volkspartei*, un parti populaire, par opposition à un parti de classe, parce qu'il s'adresse à toutes les couches de la population et, en particulier, à cette immense couche moyenne, onmiprésente dans la République fédérale. Mais c'est sous la houlette d'Helmut Kohl qu'elle a dépassé le demi-million d'adhérents, atteignant parfois les 750 000 membres.

Pourtant, un paradoxe éclate au grand jour avec l'affaire des caisses noires. La *« modernisation »* de la CDU, dont quelques commentateurs allemands créditent l'ancien chancelier, a été menée à bien avec des méthodes relevant plus d'une gestion patriarcale que du *management*. Déjà, quand il était chef de la fédération CDU de Rhénanie-Palatinat, Helmut Kohl avait mis au point un système de financement, par le biais d'associations civiques, qu'il a perpétué sous d'autres formes après son arrivée à la chancellerie, malgré le durcissement de la législation. Ce système lui a permis de disposer de sommes importantes en liquide dont il a fait un usage personnel – politique, car nul ne le soupçonne d'en avoir profité dans sa vie privée – en « arrosant » les organisations locales du parti non seulement pour les renforcer face à l'adversaire social-démocrate mais aussi pour s'assurer de leur soutien dans les batailles internes à son propre parti.

Souvent menacé au cours des vingt-cinq ans qu'il a passés à la tête de la CDU, cible parfois de *« complots »* ourdis par d'autres dignitaires chrétiens-démocrates rêvant de l'évincer, Helmut Kohl a survécu parce qu'il avait su tisser des liens personnels avec les responsables locaux du parti, sans se soucier des structures hiérarchiques qu'il avait pourtant mises en place. La défense de Kohl dans l'affaire des caisses noires, son refus de révéler les noms des généreux mécènes auxquels il a *« donné sa parole »*, relèvent de la même conception de la politique. Comme pour les maquignons sur les marchés, l'assurance verbale ou la poignée de main valent autant que les papiers dûment signés.

REMISE EN CAUSE IDÉOLOGIQUE

Helmut Kohl place la parole donnée au-dessus de la loi, et même de la Constitution, qu'à cinq reprises, en tant que chancelier, il a juré de respecter. Il l'a répété encore ces derniers jours devant la chambre de commerce de Hambourg : *« Jamais dans ma vie je n'ai failli à l'honneur et je ne faillirai pas aujourd'hui. Je me bats pour mon honneur. Donc je tiendrai ma parole. »* Et il le fera avec la persévérance mise à conquérir le pouvoir et à le conserver, quitte à encourager par son silence les rumeurs les moins honorables sur l'origine des fonds qu'il a reconnu avoir reçus.

Quitte aussi à plonger la CDU, *« sa patrie politique depuis cinquante ans »*, selon ses propres termes, dans la crise la plus grave depuis sa fondation. La démocratie chrétienne y survivra-t-elle ? Rien n'est moins sûr. Les dirigeants actuels, le président, Wolfgang Schäuble, et la secrétaire générale, Angela Merkel, ont été confirmés dans leurs fonctions avec pour mission d'apurer le passé. Ils sont confrontés tous les jours à de nouvelles découvertes de fonds secrets qui révèlent l'ampleur de la fraude.

Quand ils auront terminé, à supposer qu'ils y parviennent un jour, la CDU se retrouvera endettée pour des années, sinon ruinée. Elle aura vraisemblablement essuyé quelques défaites électorales. Elle ne réglera pas ses problèmes par de simples changements de personnes. Elle ne pourra pas faire l'économie d'une remise en cause idéologique, d'une redéfinition de ce qu'Angela Merkel appelle *« le conservatisme éclairé »*. La fin du « système Kohl » annonce aussi la mutation du dernier grand parti chrétien-démocrate d'Europe.

Daniel Vernet

Les gens *par Kerleroux*

Justice : la défaite des cohabitants

Suite de la première page

Une minorité du RPR avait résisté à la pression de M. Chirac et choisi de ne pas prendre part au vote : c'était le cas de Philippe Séguin – alors président du parti ! –, d'Edouard Balladur, de Nicolas Sarkozy et d'une quarantaine d'autres députés. Alain Madelin et ses amis de DL avaient, eux, voté contre. Cependant, dès lors que le Congrès se prononce à la majorité qualifiée des trois cinquièmes des suffrages exprimés, les non-participants au vote n'auraient pas empêché l'adoption définitive de la révision constitutionnelle. Un an plus tard, le camp des « contre » s'est renforcé dans des proportions telles que, cette fois, le texte ne passait plus.

Il est peu probable que cet épisode suffise à retourner l'opinion au sujet de la cohabitation. Les mérites que les Français lui trouvent, dus principalement à la « bonne gouvernance » jospinienne et à la conjoncture économique, n'en seront pas ternis. Tout au plus l'illusion selon laquelle la coexistence institutionnelle forcée de la gauche et de la droite permettrait de réformer aussi efficacement que de gouverner en sera-t-elle entamée. La cohabitation oblige à ne mécontenter personne : c'est à la fois sa principale qualité et son principal défaut.

L'échec de la réforme pourrait toutefois nuire à la croyance en une « modestie » obligée des politiques, qui seraient tenus de respecter les vœux des citoyens. L'attitude de la droite, qui a obligé M. Chirac à « déconvoquer » le Congrès du 24 janvier, peut être assimilée en effet à une sorte de dissolution à l'envers : ce n'est pas l'exécutif qui a dissous le Parlement – en contraignant la majorité et l'opposition à respecter la volonté commune du chef de l'Etat et du premier ministre – mais le législatif qui a mis en échec le couple cohabitant. Dans la compétition entre ces deux pouvoirs, les élus, pour la première fois depuis 1995, ont gagné la partie.

Les parlementaires de droite étaient majoritairement balladuriens en 1994 : M. Chirac a remporté la présidentielle en prenant appui sur l'opinion. Toujours balladuriens en 1997, ils ont subi la dissolution de l'Assemblée nationale. Ni les élections régionales de 1998 ni les européennes de 1999 ne leur ont permis de redresser la tête. Cette fois, la droite parlementaire a imposé sa loi, à la fois au gouvernement, qui doit revoir complètement le champ de sa réforme de la justice, et au président de la République, privé du symbole auquel il tenait : celui d'un chef d'Etat qui, lui-même inquiété par une procédure judiciaire, aurait su tourner la page du conflit entre les juges et les politiques.

Cette revanche de la « classe » politique, préparée notamment par la campagne de l'Association des maires de France sur le harcèlement judiciaire dont seraient victimes les élus, sera sans doute préjudiciable avant tout à la droite. M. Jospin n'a cessé de souligner, à juste raison, que les résistances rencontrées dans la majorité étaient marginales. De fait, elles n'étaient en aucune manière comparables à l'hostilité qui s'est installée massivement à droite.

DISSOLUTION À L'ENVERS

Il reste que la gauche n'était pas aussi unanime que le premier ministre voulait bien le dire et que l'attitude de l'opposition a éclipsé opportunément la mauvaise grâce avec laquelle Jean-Pierre Chevènement et ses amis, les radicaux de gauche et même certains socialistes acceptaient de faire aux magistrats le « cadeau » d'une autonomie dont ils estimaient avoir tout à redouter.

Si la cohabitation demeure intacte dans la faveur dont elle bénéficie auprès des Français, les cohabitants n'en ont pas moins, eux, subi un revers. Les propos de M. Jospin, à l'Assemblée nationale, mercredi (*Le Monde* du 21 janvier) sont à cet égard révélateurs, de même que la hâte avec laquelle M. Chirac a tenu, le même jour, à démentir toute connivence avec le gouvernement en mettant celui-ci en demeure de présenter au Parlement un « collectif » budgétaire sur le financement des 35 heures après la censure partielle de sa loi par le Conseil constitutionnel. D'un côté, M. Jospin a crédité le chef de l'Etat de ce qu'il a appelé sa *« bonne foi »* dans la gestion, avec lui-même, de la réforme de la justice ; de l'autre, M. Chirac a voulu se dégager de cette solidarité en mettant en valeur son hostilité à l'un des principaux aspects de la politique gouvernementale, les 35 heures.

Face à une droite qui s'est mise en contradiction avec l'opinion, M. Jospin a tôt fait d'enrôler à côté de lui le président de la République, témoin malgré lui et victime du conservatisme de son camp. On ne saurait mieux confirmer l'analyse d'Edouard Balladur (*Le Monde* du 12 janvier), selon lequel la confrontation décisive au regard de la situation politique et institutionnelle actuelle apparaît bien, aujourd'hui, comme devant se jouer aux élections législatives de 2002, et non à la présidentielle qui suivra. Dans cette perspective, le premier ministre fait flèche de tout bois contre la droite et ménage, en tant que de besoin, M. Chirac. Il le ménage d'autant plus que l'échec de la réforme de la justice risque de l'atteindre lui aussi en le désignant comme prisonnier d'une cohabitation qu'il avait toujours, jusqu'à maintenant, maîtrisée à son avantage.

Patrick Jarreau

LeMonde Job: WMQ2201--0015-0 WAS LMQ2201-15 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 11:15 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0422 Lcp:700 CMYK

TECHNOLOGIE Ford a créé la surprise au Salon automobile de Detroit, début janvier, en présentant une voiture futuriste capable de relier son conducteur à Internet. ● SI CETTE TECHNOLOGIE n'est encore accessible que sur les modèles haut de gamme, les constructeurs automobiles s'apprêtent à généraliser dans les trois prochaines années la télématique embarquée. ● ILS NÉGOCIENT en ce moment des partenariats avec des opérateurs téléphoniques, des fournisseurs d'accès à Internet et des sociétés capables de mettre des contenus d'information et de loisir en ligne. ● L'ARRIVÉE D'INTERNET dans la voiture devrait permettre aux constructeurs automobiles d'entretenir des liens permanents avec leurs clients. Ils pourront lui faire parvenir des publicités et lui assurer des services de maintenance du véhicule à distance. Avec, comme finalité, de générer des revenus supplémentaires.

Les automobilistes de demain surferont sur Internet

Après les micro-ordinateurs et les téléphones mobiles, la voiture est reliée à la Toile. Constructeurs, électroniciens et opérateurs téléphoniques s'associent pour rendre les véhicules communicants

L'IMPORTANT n'est pas le contenant, mais le contenu. Avec son concept-car « 24/7 », Ford a voulu créer la surprise au Salon automobile de Detroit, début janvier. Formes cubiques, prenant à contrepied les canons ambiants du design automobile, couleurs acidulées d'auto-tamponneuse, le « 24/7 » se veut résolument anticonformiste. Car l'essentiel est à l'intérieur, explique le constructeur. Cette Ford du futur est équipée d'un ordinateur permettant de se relier à Internet 24 h/24, 7 j/7.

« 24/7 » est conçu pour être utilisé comme un ordinateur familial. Sur une large planche de bord, des icônes s'allument, selon la fonction que l'on veut utiliser : consultation de son courrier électronique, des dernières informations, l'état de la circulation ou la navigation. Autant de services personnalisables pour chaque utilisateur de la voiture. Seule différence avec votre PC : l'absence de souris. Ici tout peut être exécuté grâce à un système de commande vocale. Sécurité oblige.

Science-fiction ? Pas vraiment. Ford ne compte pas commercialiser le « 24/7 », mais prévoit d'équiper, pour la fin de l'année, certains de ses modèles avec des systèmes télématiques. Le dispositif sera disponible en série sur les Lincoln – l'une des marques haut de gamme – et en option sur les Focus en Europe. *« Pour le moment, les clients sont surtout demandeurs pour les fonctions sécurité et appel d'urgence plutôt que pour les fonctions Internet. C'est pourquoi nous ne les développons pas en priorité »*, explique Brian Kelley, président de Consumer-Connect, la filiale télématique et commerce électronique de Ford. General Motors proposera bientôt des services similaires sur ses Cadillac.

« Au début du XXe siècle, Henry Ford mettait le monde sur quatre roues, au commencement du XXIe siècle, Ford mettra Internet sur quatre roues en rendant ces technologies abordables pour des millions de clients », martèle Jacques Nasser, le patron de Ford. Les constructeurs français ne sont pas en reste. Citroën prépare une Xsara Windows CE, conçue en partenariat avec Microsoft et Clarion. Initialement prévue pour la fin 1999, sa commercialisation *« est imminente »*, promet Citroën. PSA travaille sur un autre projet avec Vivendi pour développer *« une voiture communicante »*, équipée de téléphonie mobile (GSM), du positionnement global (GPS) et d'Internet en liaison avec un bouquet de services. *« Peugeot et Citroën équiperont progressivement toutes les gammes de véhicules à partir du printemps 2000 en matériels de communication embarquée »*, insiste le groupe, qui présentera ses projets au Salon de Genève, fin février.

Outre une meilleure sécurité, un confort renforcé et une plus grande attractivité apportés à leurs véhicules, les constructeurs voient dans Internet un nouveau moyen pour rendre le client plus captif. Grâce à la télématique, dès qu'il aura besoin de réparer, entretenir, renouveler son véhicule, le conducteur sera directement mis en relation avec le centre d'appels du constructeur qui lui fournira une panoplie de services. Selon Jürgen Schrempp, le PDG de Daimler-Chrysler, l'achat ne représente que 30 % du coût total de la voiture sur toute sa durée de vie. Les constructeurs ont décidé de s'attaquer à l'autre partie du « gâteau ». Ford fonde de grandes ambitions sur ce marché : à terme, il veut réaliser 50 % du chiffre d'affaires dans les services. Internet peut lui faciliter la tâche.

Le préalable à l'arrivée d'Internet dans les habitacles est de rendre la voiture intelligente. *« Il y a encore peu de temps, pour installer une fonction supplémentaire, il fallait faire courir un nouveau fil de cuivre à travers tout le châssis. Conséquence, sur ses modèles les plus sophistiqués le constructeur Mercedes faisait passer tellement de fils par la charnière de la portière que cette dernière ne pouvait plus fermer sans l'aide d'un petit moteur électrique »*, rappelle Denis Griot, responsable de la division systèmes de transport du groupe américain Motorola. Le changement majeur consiste à remplacer, pour chaque fonction, le fil de cuivre par une puce. Il ne reste plus qu'à relier toutes les puces par un seul fil. Grâce à cette révolution, baptisée « multiplexage », les constructeurs automobiles peuvent concevoir des voitures combinant un circuit électronique pour les fonctions purement automobiles et un autre pour les fonctions télématiques – téléphone GSM et Internet à haut débit. La généralisation de ces fonctions aux voitures moyen et bas de gamme devrait se faire dans les deux ou trois prochaines années.

Mais pour assurer la diffusion au grand public, il faut respecter deux points-clés : un prix abordable et un standard technique. Motorola estime que le système d'Internet embarqué ne doit pas excéder 3 % du prix total de l'automobile. Pour faciliter la communication entre les modèles, il est indispensable d'adopter le même standard électronique. Le standard européen *Controler area network* (CAN) tend à s'imposer au détriment de l'américain J1850. *« La fusion Daimler-Chrysler a fait beaucoup pour imposer le CAN des deux côtés de l'Atlantique »*, souligne Denis Griot. Les constructeurs français Renault et PSA avaient bien développé un autre standard, le VAN, mais seul PSA continue de le promouvoir.

Si la voiture communicante existe déjà, il faut encore impliquer toute une chaîne d'acteurs provenant d'horizons aussi divers que les opérateurs téléphoniques, les fournisseurs d'accès à Internet et les fournisseurs de contenus pour aboutir au concept de « fun car » ou voiture amusante. *« A terme, la voiture fera partie intégrante d'un réseau personnel la reliant au micro-ordinateur, au téléphone mobile, à l'assistant numérique... »*, résume Jérôme Coutant, responsable de la division grand public chez Motorola.

C'est la fameuse idée de l'« Internet partout » chère à Steve Case, le nouveau patron d'AOL-Time Warner. Les acteurs de l'Internet travaillent sur ce concept. *« La voiture est le meilleur portail possible. C'est un univers clos, facilement localisable par GPS et dans lequel on passe beaucoup de temps »*, s'exclame Jean-Yves Hardy, président de Valtech, société de conseil Internet. Un Américain passe en moyenne quatre-vingts minutes par jour dans sa voiture, argumente Ford. En France, le doute est encore de mise. *« L'utilisation d'Internet que peut faire le conducteur n'est pas encore bien définie,* explique-t-on chez Renault. *Cela correspond-il à un besoin ? Quels services sont indispensables ? N'est-ce pas dangereux de consulter ses e-mails en conduisant ? Combien les clients sont-ils prêts à dépenser pour accéder à ces nouveaux services ? Toutes ces questions font qu'on a encore du mal à cerner le potentiel d'utilisation d'Internet. »*

Seuls les principaux acteurs du secteur sont capables de discuter au niveau mondial avec les constructeurs automobiles. Ils ne veulent pas rater le train. Motorola et IBM ont conclu, le 13 janvier, un partenariat. Le premier apportera son expertise des systèmes électroniques et des infrastructures de téléphonie mobile, le second celle du commerce électronique. En coulisse, les grands groupes nouent des partenariats avec des petites sociétés innovantes capables d'inventer une *« killer application »*, le service-clé qui emportera l'adhésion du public.

Les Français ne sont pas en reste. Citroën prépare une Xsara Windows CE, conçue en partenariat avec Microsoft et Clarion

La difficulté est de savoir qui doit coordonner tous les services, qui les facturera et comment. Les constructeurs automobiles aimeraient bien jouer ce rôle d'opérateur de services Internet. Mais ils manquent d'expérience et de moyens informatiques pour la gestion du client et la facturation des services. D'un autre côté, les opérateurs téléphoniques et les fournisseurs d'accès ambitionnent d'offrir des systèmes clés en main. Mais ils n'ont pas, vis-à-vis de l'automobiliste, la même légitimité que le constructeur automobile. Les négociations en cours devront mieux définir les rôles.

Stéphane Lauer et Enguérand Renault

Une multitude de services à bord de son véhicule

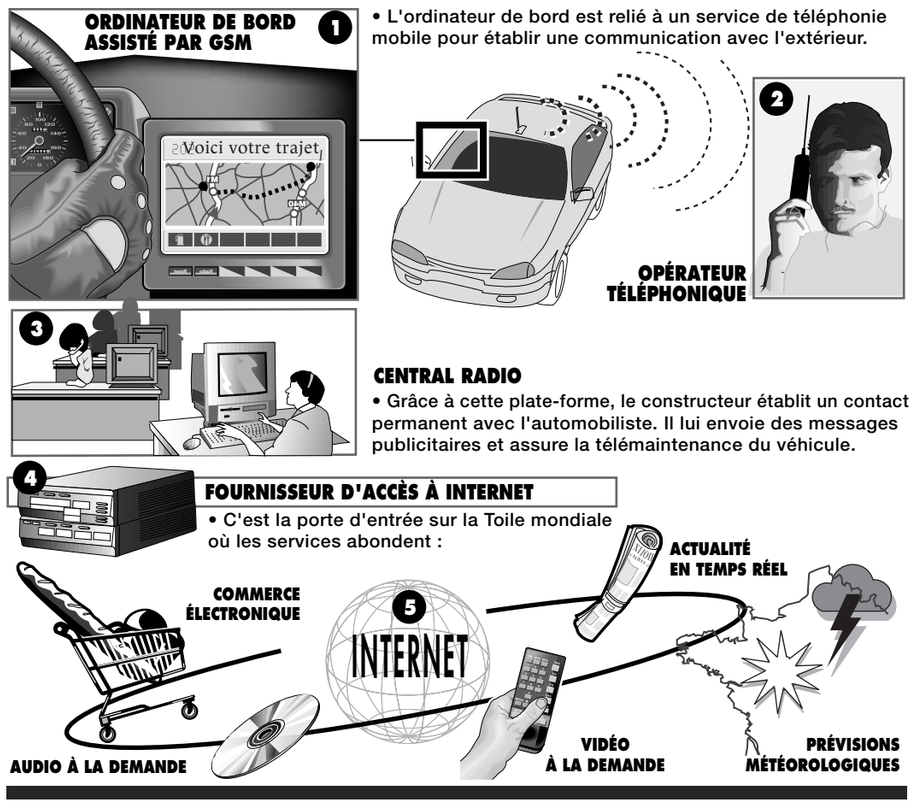

La voiture de plus en plus gourmande en « puces »

● **Automobile** : elle représente 6 % du marché des semi-conducteurs, contre 50 % pour l'informatique et 10 % pour le reste de l'industrie.
● **Croissance :** le marché global des semi-conducteurs progresse de 12 % par an. A l'intérieur, les applications liées à l'automobile progressent de 17 %.
● **Demande :** selon l'institut Dataquest, la demande de semi-conducteurs pour l'automobile doit croître d'ici à 2002 de plus de 60 %, à 13 milliards de dollars.
● **Coût :** en 1993, chaque voiture contenait 120 dollars de semi-conducteurs. Ce chiffre aura doublé en 2002.
● **Navigateurs :** selon les prévisions de la filiale de l'allemand Mannesmann, VDO Dayton, le marché des navigateurs GPS devrait passer de 500 000 actuellement à plus de 2 millions en 2003.
● **Modèles :** une berline de milieu de gamme contient une trentaine de microprocesseurs, tandis qu'un modèle de luxe peut en accueillir jusqu'à cinquante.

« Il y a plus d'électronique dans la Volvo S80 que dans le chasseur F15 »

AUJOURD'HUI *« 90 % des nouvelles fonctionnalités de la voiture sont apportées par l'électronique »*, souligne Franz Joseph Paefgen, le président de la marque allemande Audi. *« Il y a plus d'électronique dans une Volvo S80 que dans un chasseur F15 »*, renchérit Denis Griot, responsable de l'électronique automobile chez Motorola. Cette invasion de l'électronique dans une industrie mécanique date de 1975 : General Motors avait enfoui pour la première fois un circuit en silicium dans une de ses Cadillac pour faire fonctionner un compteur kilométrique. Mais ce sont les législations antipollution qui ont développé l'électronique dans la voiture. Les puces se sont mises au service de la réduction des émissions de gaz et de la consommation de carburant. La sécurité des passagers a provoqué une deuxième phase d'accélération pour l'électronique avec l'apparition des coussins gonflables *(Airbag)*. Un quart des véhicules en étaient équipés en 1993, aujourd'hui 90 % des véhicules neufs en possèdent. La troisième vague concerne maintenant l'arrivée de la télématique dans l'habitacle.

● **Les services de sécurité et de dépannage.** Renault propose déjà son système Odysline. Le conducteur dispose de trois boutons qui lui permettent d'être relié à un centre d'appel : un rouge en cas d'accident grave met en contact avec un centre d'urgence, un orange en cas de panne, un vert si vous êtes perdu. Disponible sur toute la gamme Renault, sauf Twingo, ce système coûte 3 900 francs plus 195 francs d'abonnement par mois. Les constructeurs automobiles proposent également des programmes de télédiagnostic et de télémaintenance capables de signaler les révisions à effectuer sur le véhicule.

● **Les services de navigation intelligente**. Nissan propose Birdview, qui donne l'impression de survoler la route grâce à un système en trois dimensions. Les logiciels de navigation permettent à l'automobiliste de visionner en avance les virages et définissent le parcours idéal. Toyota équipe certaines de ses voitures au Japon avec le système Monet. Moyennant un abonnement annuel de 300 francs environ et le prix d'une connexion locale, le conducteur peut accéder à une multitude de services allant du taux d'occupation des parkings aux conditions météo. Enfin, Mercedes a développé le Floating Car Data, dans lequel les Mercedes en circulation forment un réseau échangeant entre elles des informations sur l'état des routes.

● **Les services d'informations.** Ces services devraient être commercialisés d'ici à 2002. Ils permettront de recevoir et d'écouter son courrier électronique et d'y répondre. Ils seront reliés aux PC du bureau et de la maison.

● **Des services de loisirs et de commerce électronique**. Command Audio, une société américaine, met au point un service audio à la demande permettant de commander des programmes musicaux, des émissions radiophoniques, voire des versions audio de journaux comme *People* ou *The Wall Street Journal*. Un spécialiste aime à raconter cette histoire. *« Bientôt le conducteur rentrant de vacances, pourra se diriger grâce à un système de navigation intelligente. Mais si, à l'approche de Paris il est coincé dans un bouchon, l'ordinateur calculera le temps nécessaire pour arriver à la maison et commandera, pour l'heure d'arrivée, la pizza préférée des enfants, et le plat cuisiné des parents. Le tout sera débité plus tard sur une facture établie par l'opérateur téléphonique à l'en-tête du constructeur automobile. »*

S. L. et E. Re.

DANIEL CREMIEUX
SOLDES
-30% -40% -50%
6, bd. Malesherbes - 75008 Paris
Tél. : 01.42.66.54.50
Aix-en-Provence, Biarritz, St Tropez

Voyage
dans la nouvelle économie américaine
De la Silicon Valley à Harlem, six portraits de l'Amérique prospère
Le Monde daté 25
du lundi 24 janvier au vendredi 28 janvier

LeMonde Job: WMQ2201--0016-0 WAS LMQ2201-16 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 14:52 S.: 111,06-Cmp.:21,14, Base : LMQPAG 53Fap:100 N°:0715 Lcp:700 CMYK

La Poste italienne fait sa révolution et envisage une alliance avec son homologue française

L'entreprise publique pourrait être introduite en Bourse en 2003

Dans un entretien au *Monde*, Corrado Passera, administrateur délégué de la Poste italienne depuis près de deux ans, explique sa stratégie. Ce manager venu du secteur privé a été choisi par le gouvernement pour transformer cette administration bureaucratique en une entreprise rentable, susceptible d'intéresser des investisseurs privés et de faire face à la concurrence. Le changement est d'ores et déjà impressionnant.

MILAN
de nos envoyés spéciaux

Dans quelques jours, Corrado Passera fêtera ses deux ans à la tête de la Poste italienne : en février 1998, le président du conseil d'alors, Romano Prodi, lui propose de devenir administrateur délégué de cette administration sur le point de devenir une entreprise. *« Si la Poste change, ce sera un alibi en moins pour ceux qui prétendent qu'en Italie certaines choses sont immuables »*, explique au *Monde* cet homme de quarante-cinq ans qui reçoit ses visiteurs en manches de chemise retroussées.

En Italie, la Poste était jusqu'à présent perçue comme un symbole de la bureaucratie. La lenteur du courrier a incité depuis longtemps les entreprises à faire appel à des coursiers privés. A côté des multinationales comme TNT, DHL ou Fedex, des sociétés privées ont été autorisées, dans soixante-dix villes, à concurrencer localement la Poste. Conséquence, son monopole est réduit à une peau de chagrin : il ne représente que 5 000 milliards de lires de chiffre d'affaires (2,58 milliards d'euros), moins qu'aux Pays-Bas et quatre fois moins qu'en France !

Pour mener cette révolution, le gouvernement Prodi a fait appel à un manager issu du secteur privé, Corrado Passera, qui a fait une partie de ses études aux Etats-Unis, est passé chez Mc Kinsey, avant de devenir le bras droit de Carlo De Benedetti de 1985 à 1996, notamment chez Olivetti. *« Au moins une fois dans votre vie, il faut répondre oui quand le pays vous appelle »*, explique ce manager, qui a consenti une forte baisse de sa rémunération par rapport à son dernier poste à la tête du Banco Ambrosiano Veneto. *« L'une des plus grandes difficultés à la Poste, c'est que tous les problèmes se posaient en même temps : pas d'argent, manque de certaines connaissances techniques importantes, manque de managers, insuffisance d'instruments informatifs et technologiques, chiffre d'affaires en baisse, hausse des coûts... et, en plus, la Poste a un nombre d'ennemis impressionnant : les banques – qui voient d'un mauvais œil une Poste plus agressive sur les services financiers –, nos concurrents internationaux, qui considéraient l'Italie uniquement comme une terre de conquête, une partie des syndicats... »*

Malgré une énorme perte nette encore en 1998, la priorité du plan d'entreprise adopté en octobre 1998 est l'amélioration de la qualité du service. *« L'objectif est d'atteindre l'équilibre fin 2002, et d'avoir une qualité postale de niveau européen : deux conditions qui permettront au législateur de décider éventuellement une introduction en Bourse »*, explique Corrado Passera.

> « Il y aura à terme deux ou trois réseaux européens, qui associeront des Postes publiques et, dans certains cas, des messageries express privées »

Les premiers résultats ont commencé à se faire sentir, malgré un engagement à ne pas augmenter les tarifs.

« Dès le 1er semestre 1999, nous avons créé une organisation logistique séparée, qui comprend un réseau aérien de nuit, ce qui nous a permis de faire démarrer en juin le service de poste prioritaire [arrivée à destination le lendemain contre un tarif majoré, NDLR]. *Sur la base des données officielles de septembre, 84 % de ce type de courrier arrivent dans les délais impartis. De même dans l'arrivée du courrier international, 90 % du courrier sont acheminés en J+3 contre 44 % en 1998. Sur ces deux points, mission accomplie pour 1999. »* La société, par ailleurs numéro deux derrière le néerlandais TNT sur le marché des envois express, ambitionne de devenir leader.

Sur tous les secteurs, l'administrateur délégué de la Poste compte sur une augmentation des volumes pour constituer des marges. M. Passera a dû compter avec un mastodonte de 185 000 postiers, dont il est en train de réduire le nombre sans licencier.

En un an, les effectifs ont diminué de 5 000 personnes. *« Les frais de personnel, qui représentaient 87 % du chiffre d'affaires mi-1998, sont déjà descendus à 82 % mi-1999 et ne devraient plus atteindre que 70 % fin 2002. Nous comptons arriver à ce résultat grâce à la hausse du chiffre d'affaires et à une plus grande efficacité, due notamment à la mise en réseau informatique de la totalité des 14 000 agences, ce qui sera terminé ce mois-ci, et à une intense action de formation professionnelle, ce qui ne s'était jamais fait dans la maison. »* M. Passera a également modifié de fond en comble l'organigramme de direction.

Sur les vingt-quatre dirigeants, seize sont nouveaux et un seul est resté dans les fonctions qu'il occupait il y a deux ans ! L'entreprise a été redécoupée en branches courrier, finance, réseau. La convention collective des 450 cadres supérieurs est désormais calquée sur celle du privé. Ces changements ne vont pas sans résistances. Le contrat gouvernement-entreprise-syndicats qui devait être signé fin 1998 ne l'a pas été et le principal syndicat, la CISL, a lancé ces dernières semaines un mot d'ordre de grève, alors qu'il avait au départ soutenu la réforme.

Pour préparer l'entreprise à la concurrence accrue dans le domaine postal, où elle perd des sommes très importantes, la Poste italienne mise sur de nouveaux services, en particulier financiers. Ceux-ci *« gagnent déjà de l'argent »*, explique M. Passera, qui n'en révèle cependant pas le montant exact. Il doit affronter de nombreux obstacles : la banque centrale ne l'a pas autorisé à racheter la Banca proxima.

La puissance de la Poste fait peur : elle assure déjà la gestion de nombreux services (paiement des factures, des retraites, de certains impôts...), ce qui lui permet d'effectuer autant de paiements que l'ensemble des banques réunies.

Pourtant, M. Passera ne veut pas s'arrêter là : *« Nous offrons déjà de nombreux services aux municipalités, dont la collecte des impôts, et nous nous proposons de gérer leur trésorerie. Pour la police, par exemple, nous récupérons déjà les amendes... »*

La Poste veut également révolutionner complètement la gestion des paquets, pour ne pas rater le train du commerce électronique. Elle envisage aussi une alliance internationale : *« Il y aura à terme deux ou trois réseaux européens, qui associeront des Postes publiques et, dans certains cas, des messageries express privées. Ce genre de partenariat pourrait même se traduire par des prises de participations. Les alliances sont nécessaires pour mieux répondre aux exigences de nos clients et pour faire face aux stratégies expansionnistes de certains opérateurs postaux, qui, grâce aussi à leurs énormes monopoles internes, sont en train de faire des acquisitions dans toute l'Europe. »* Une référence implicite aux Postes allemande et néerlandaise. *« En ce qui concerne l'Italie, nous sommes en cours de négociation. Pour le moment rien n'est fait, mais c'est une question de mois. La Poste française est un candidat naturel pour une éventuelle alliance. »*

Frédéric Lemaître et Marie-Noëlle Terrisse

Pertes d'un côté, équilibre de l'autre

Les postes française et italienne ont des histoires parallèles. Mais le changement de statut de cette dernière ne s'est opéré qu'en 1998, huit ans après la France, où la transformation a été plus profonde.

POSTE ITALIANE
- **Chiffre d'affaires :** 11 644 milliards de lires en 1998 (6 milliards d'euros), dont un peu moins de 7 000 milliards de lires (3,6 milliards d'euros) pour les services postaux et un peu moins de 5 000 milliards de lires (2,6 milliards d'euros) pour les services financiers.
- **Résultat net :** 2 649 milliards de lires de pertes (1,36 milliard d'euros).
- **Effectifs :** 178 343 personnes au 30 juin 1999, régies par une convention collective.
- **Nombre d'agences :** 14 000.
- **Statut :** l'établissement public Ente Poste Italiane a été transformé en société anonyme par actions le 28 février 1998. Devenue la Poste Italiane Spa, elle est détenue à 100 % par l'Etat.

LA POSTE
- **Chiffre d'affaires :** 93,4 milliards de francs en 1998 (14,23 milliards d'euros) dont 61,4 milliards de francs (9,3 millards d'euros) pour le courrier, 21,5 milliards pour les services financiers (3,2 milliards d'euros) et 9,9 milliards (1,5 milliard d'euros) pour les colis et la logistique.
- **Résultat net consolidé :** 337 millions de francs de bénéfice (51,29 millions d'euros).
- **Effectifs :** 306 000 personnes dont une très grande majorité de fonctionnaires.
- **Nombre d'agences :** 16 880.
- **Statut :** établissement public industriel et commercial depuis 1990. A la différence de la sa consœur italienne, la réforme de son statut en 1990 ne l'a pas dotée d'un capital.

BTP et défense en tête du palmarès de la corruption

Un sondage de l'organisation Transparency

AU FIL des enquêtes, les images de la corruption se confirment. Il y a des secteurs bien plus exposés que d'autres aux pots-de-vin et tous ceux liés de près ou de loin aux marchés publics y figurent, selon un sondage publié par l'organisation Transparency International, jeudi 20 janvier. Le bâtiment et les travaux publics, suivis de très près par la défense, ont la plus grande propension à corrompre, d'après ce sondage réalisé auprès de 779 dirigeants et juristes dans quatorze pays en développement. Le secteur de l'énergie, notamment le pétrole, arrive en troisième position. L'industrie, la santé et l'action sociale puis les télécommunications forment le deuxième groupe, se situant dans la moyenne. L'aéronautique civile, les activités bancaires et financières et enfin l'agriculture paraissent les moins enclines à utiliser la corruption.

Triste constat : pour 33 % des personnes interrogées, le niveau de corruption n'a cessé d'augmenter dans leur pays au cours des cinq dernières années et, pour 22 %, elle est restée stable. Parmi les facteurs avancés pour expliquer la hausse des pots-de-vins et pratiques illégales, une grande majorité donne comme explication la faiblesse des salaires versés dans le secteur public et les administrations locales, suivie par l'immunité dont bénéficient les dirigeants publics officiels.

Si les grands groupes internationaux n'hésitent pas à avoir recours à toutes les méthodes pour emporter des contrats à l'étranger, les sociétés locales semblent aussi très actives en ce domaine. Ces dernières verseraient même des commissions bien plus élevées que les étrangers pour prendre un marché. Les multinationales ont d'autres arguments : à côté des commissions classiques, un grand nombre utilise la diplomatie. Les Etats-Unis sont cités au premier rang par 60 % des personnes comme le pays ayant le plus recours à cette arme pour favoriser ses entreprises à l'étranger.

Martine Orange

LeMonde Job: WMQ2201--0017-0 WAS LMQ2201-17 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 14:52 S.: 111,06-Cmp.:21,14, Base : LMQPAG 53Fap:100 N°:0716 Lcp:700 CMYK

Novartis enquête sur les familles de cinq générations

L'étude lancée en France sous forme d'appel à témoignages par le laboratoire suisse, en association avec la Fondation nationale de gérontologie, révèle un phénomène plus important que prévu

On savait qu'un tiers des femmes nées en 1930 appartiennent à des familles comptant quatre générations. Partant de l'hypothèse d'une gériatre selon laquelle cinq générations pourraient coexister, en raison de l'allongement de la durée de vie, le groupe pharmaceutique suisse Novartis a lancé une enquête en France. Pilotée par sa filiale française, en association avec la Fondation nationale de gérontologie, cette étude se déroule par appel à témoignages. Lancée en novembre 1999, elle ne s'achèvera que le 31 mars, mais les premiers résultats surprennent ses promoteurs, qui s'attendaient, tout au plus, à une centaine de réponses. D'ores et déjà, 1 750 familles ont répondu à l'appel. Conscient que les pathologies du vieillissement représenteront une part croissante de son marché, Novartis espère en tirer des enseignements utiles à sa stratégie.

LE PASSAGE à l'an 2000 s'est accompagné, subrepticement, d'un phénomène sans précédent, grâce à l'allongement de la durée de vie : la coexistence de cinq générations d'une même famille. On savait déjà, selon des estimations de l'Institut national des études démographiques (INED), qu'environ un tiers des femmes nées en 1930 appartiennent à une famille de quatre générations. Mais combien d'entre elles comptent une génération supplémentaire ? Le laboratoire suisse Novartis, au côté de la Fondation nationale de gérontologie, a lancé une grande enquête en France à l'automne 1999.

Au départ, il s'agissait plutôt d'une opération de séduction, interne et externe, de l'entreprise pour bien augurer l'an 2000. Elle s'appuyait sur une idée lancée par le professeur Françoise Forette, gériatre à l'hôpital Broca et directrice de la Fondation nationale de gérontologie, devenue partenaire de l'opération : la probabilité statistique de l'existence, pour la première fois au monde, de familles de cinq générations. *« Nous avons constaté en commun le manque de données. Novartis étant très présent sur les pathologies liées au vieillissement, c'était un grand pari que nous lancions »*, raconte Hugues Joublin, directeur de la communication de Novartis Pharma SA, la filiale française de Novartis.

L'allongement de la durée de vie en France

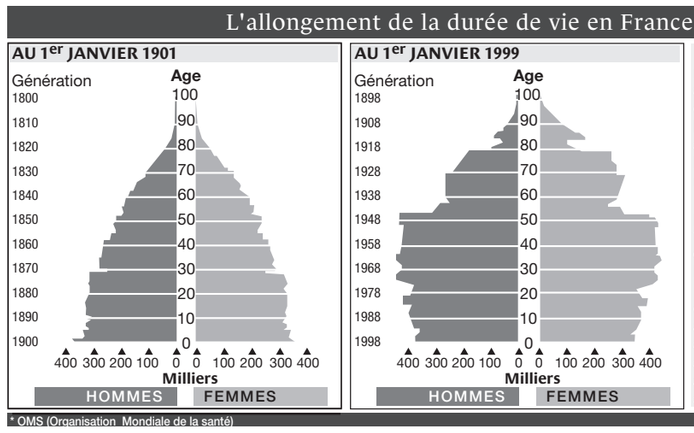

- **France :** 6 577 centenaires en 1997, 18 000 en 2010, selon l'Insee et les projections des démographes. L'espérance de vie à la naissance (77,9 ans en 1996) est l'une des plus longues du monde.
- **Monde :** en 2015, les plus de 50 ans seront majoritaires en Occident. Les 65 ans et plus représentaient 410 millions de personnes en 1999.
- **Nord/Sud :** en 1993, 200 des 356 millions de plus de 65 ans vivaient dans les PVD selon l'OMS*. D'ici à 2010, sept des dix populations âgées les plus importantes seront dans les PVD.

* OMS (Organisation Mondiale de la santé) Source : Insee

Les familles où cinq générations sont en vie sont alors invitées à se faire connaître par courrier ou téléphone (un numéro vert : 0 800 55 60 00), dans le cadre d'un appel à témoignages. L'opération, baptisée *« 1,2,3,4,5 générations ! »*, débute en novembre 1999 pour se terminer au 31 mars 2000. Trois mois après son démarrage, le laboratoire est pris à son propre jeu, et se dit surpris par l'ampleur du phénomène sur lequel il a entrepris de se pencher. *« Nous nous attendions, peut-être, à une centaine de familles ayant cinq générations en ligne directe. Mais, au 20 janvier 2000, 1 750 familles qui sont réellement dans ce cas de figure nous ont contactés. »*

Les données relatives à ces familles seront exploitées de deux manières. Un premier volet, sociologique, intéresse particulièrement la Fondation nationale de gérontologie : la génération du milieu a-t-elle en charge financièrement ses enfants, ses arrière-petits-enfants et... ses parents ? Quelle dénomination, et par là quelle identité, est accordée au sein de la famille à la génération doyenne, celle des arrière-arrière-grands-parents ? Pour le professeur Forette, *« cette révolution silencieuse entraîne une modification radicale des perspectives de l'existence. Elle implique une transformation profonde de notre façon de voir les différents âges de la vie. Une transformation dont les effets vont continuer de se développer au cours de ces prochaines années »*.

Un second volet d'informations sera exploité par Novartis Pharma : rapport des familles avec leur médecin habituel, perception à travers les générations du progrès de la santé, prévalence de certaines pathologies (asthme, cholestérol...) de génération en génération. La société souhaite *« participer à une meilleure connaissance »* du phénomène *« symbolique, entre autres, des avancées de la médecine et de la contribution des thérapeutiques aux progrès de la santé publique »*, explique Bernard Chalchat, président de Novartis Pharma France.

La filiale française du géant suisse rendra un rapport complet à l'automne 2000. Selon son intérêt, la fièvre enquêteuse pourrait gagner d'autres filiales en Europe. Mais elles devront faire vite. Car les familles de cinq générations pourraient être un symbole fugace du progrès médical. Alors que les limites de la vie tendent à reculer, le premier enfant fait son entrée de plus en plus tard dans la vie d'un couple. Ce qui laisse penser que les familles de cinq générations ne vivront que l'espace de quelques décennies, entre une fin de siècle et un nouveau millénaire débutant.

NOUVEL ELDORADO

Dès les années 50, en plein cœur du baby-boom, les sociétés fondatrices de Novartis (Sandoz et Ciba) avaient prévu l'essor des populations vieillissantes. La période 1950–1980 est marquée par un progrès médical permanent, qui a eu pour double effet la baisse de la mortalité infantile et l'augmentation de l'espérance de vie. Dès cette époque, fleurissent les premiers colloques et les premières revues spécialisées sur les derniers âges de la vie.

Le groupe a créé en 1987 la Fondation Novartis pour la recherche en gérontologie. Elle est spécialisée dans l'étude, la formation et l'information sur la qualité de vie des personnes âgées. A son catalogue, le laboratoire compte également plus de 80 spécialités vouées aux pathologies du vieillissement : maladies d'Alzheimer ou de Parkinson, hypertension artérielle, ostéoporose, cancer du sein chez la femme ménopausée.

Novartis n'est bien entendu pas seul dans la course. La montée en puissance des seniors étant un phénomène planétaire, la gérontologie est le nouvel Eldorado que visent les laboratoires internationaux que sont Pfizer, DuPont, AstraZeneca ou Merck.

Cette enquête originale sur les structures familiales *« pentagénérationnelles »* va permettre à Novartis Pharma de mieux évaluer les besoins de ces patients potentiels, qui réclament le droit de vivre les années gagnées dans un état physique satisfaisant. Un marché en forte croissance et extrêmement exigeant, comme le notait déjà le professeur Forette, dans *La Révolution de la longévité*, paru en 1997. *« Les baby-boomers se trouvent aujourd'hui au seuil du vieillissement. Après avoir influencé leur temps sur le plan de leur propre image et de leur propre mode de vie jusqu'à cinquante ans, cette génération va se préparer un vieillissement à sa mesure. Elle exigera de l'ensemble de la société de garder la place qui lui a toujours été due et qui devrait être due à toutes les personnes de plus de cinquante ans qui vieillissent. »*

Véronique Lorelle

NOMINATIONS

John Eyler devient le nouveau patron de Toys « R » Us

LA CHAÎNE de jouets américaine Toys « R » Us joue gros. Après la démission de son PDG, Robert Nakasone, le 26 août 1999, l'entreprise se cherchait un nouveau capitaine. C'est chose faite. John Eyler, cinquante-deux ans, est diplômé de l'université de Washington, titulaire d'un MBA de la Harvard Business School. Il est l'ancien patron de la chaîne de magasins de jouets FAO Schwarz, réputée pour ses agencements innovants.

Deux grands défis attendent ce dirigeant : le renouveau du concept des magasins, pourtant modernisé en 1998, et le développement des ventes sur Internet. A Noël, l'entreprise s'est révélée incapable d'honorer toutes les commandes en ligne. Toys « R » Us s'est fait ravir la place de numéro un des ventes de jouets aux Etats-Unis par Wal-Mart.

■ **COCA-COLA : Jack Stahl**, 46 ans, a été nommé *« president et chief operating officer »* (numéro deux) de l'entreprise d'Atlanta, devenant le bras droit de Doug Daft. L'entreprise a désormais deux entités opérationnelles en Europe : l'Europe de l'Ouest (14 pays) est dirigée par José Nuner Cervera, l'Europe de l'Est (35 pays) par Cem M. Kozlu.

■ **ACEA : Paolo Cantarella**, 56 ans (Ecole polytechnique de Turin), administrateur délégué du groupe Fiat, a été élu président de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Il succède à Ferdinand Piëch (Volkswagen).

■ **PIERRE FABRE : Gilles Verrier**, 38 ans (Sciences-Po et gestion des ressources humaines) rejoint le groupe en tant que directeur des ressources humaines à compter du 21 février 2000.

■ **McKINSEY : Jacques Penhirin**, 39 ans (Essec) et **Stefan Roggenhofer**, 35 ans (Insead), ont été élus directeurs associés en France.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : Didier Quillot**, 41 ans (IAE Paris et Insa Toulouse), est nommé directeur de la division France Télécom Mobiles en remplacement de Michel Bertinetto, 59 ans (X ENST), nommé directeur de la zone « Centre Europe ».

■ **LAZARD FRÈRES : Jean-Pierre Thomas**, 42 ans (docteur en économie), député UDF des Vosges de 1993 à 1997, a été nommé associé gérant chez Lazard Frères Gestion où il était entré comme conseiller en 1997.

■ **THOMSON-CSF : Yves Barou**, 52 ans (X-Ponts), directeur adjoint au cabinet de Martine Aubry, rejoint Thomson-CSF comme directeur des ressources humaines et des affaires sociales. Il succède à Paul Calandra.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : Patrick Duverger**, 61 ans, directeur général de la Société générale depuis novembre 1997, fera valoir ses droits à la retraite au mois d'avril.

■ **LANCEL : Joël Armary**, 38 ans (Ecole centrale de Paris), est nommé directeur général de Lancel. Il était précédemment DG de Cristal Saint Louis.

■ **SNIP : Jean-Jacques Bertrand**, 60 ans (HEC), président-directeur général d'Aventis Pasteur et directeur général délégué d'Aventis Pharma, a été nommé le 11 janvier président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique. Il remplace Bernard Mesuré.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : François Maire**, 54 ans (doctorat 3e cycle sciences économiques), président de Siris, devient vice-président exécutif de l'opérateur de télécommunications allemand. Rattaché au directoire, il supervisera les activités du groupe en France.

■ **GE CAPITAL ASSURANCES : Ghislain Béduneau**, 48 ans (CNAM), rejoint GE Capital Assurances Vie Plus en tant que PDG.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos nominations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 67.

LeMonde Job: WMQ2201--0018-0 WAS LMQ2201-18 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:36 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0425 Lcp:700 CMYK

« La Vie » tente de surmonter ses difficultés financières et éditoriales

Confronté à un déficit persistant et à l'érosion de son lectorat, l'hebdomadaire chrétien de Malesherbes Publications adopte un plan de « sauvetage » et mise sur un projet de relance avec la préparation d'une nouvelle formule.

LA CRISE couvait depuis plusieurs semaines, si ce n'est plusieurs mois. Elle s'est dénouée, mardi 18 janvier, lors d'un conseil d'administration extraordinaire. Ce jour-là, les actionnaires de Malesherbes Publications ont adopté un plan de sauvetage pour *La Vie*, l'hebdomadaire chrétien et titre fondateur du groupe.

Pour stopper la spirale d'un déficit persistant, évalué à près de 10 millions de francs (1,5 million d'euros) dans le pôle des revues confessionnelles (*La Vie, Prier, L'actualité des religions* et *Croissance*), des mesures de réduction des coûts ont été présentées. Elles incluent une diminution des effectifs parmi les cinquante-cinq salariés de *La Vie*, dont quarante-cinq à la rédaction.

En contrepartie, une nouvelle formule sera mise en chantier sur la base d'un « cahier des charges » réaffirmant les valeurs fondamentales du titre et ses objectifs. Parallèlement, dans le dernier numéro, daté du 20 janvier, est annoncée la création d'une association des amis de *La Vie*, chargée de resserrer les liens avec les lecteurs. Elle bénéficie d'ores et déjà de multiples soutiens du monde politique – notamment la ministre déléguée à l'éducation, Ségolène Royal –, religieux, universitaire, économique, syndical, associatif...

UN LECTORAT QUI A VIEILLI

Déclarée quelques mois à peine après le décès de Georges Hourdin, l'un des fondateurs historiques, cette crise n'est pas seulement conjoncturelle. Elle affecte l'ensemble des publications religieuses dont le lectorat a vieilli et s'est retréci au fil des fractures de l'Eglise, des transformations sociales et familiales.

Le contraste est saisissant dans le groupe des Publications de la Vie catholique (PVC), plutôt florissant grâce à ses diversifications industrielles. Pour compenser les pertes du pôle confessionnel, il compte, parmi ses autres filiales, *Télérama*, les éditions Fleurus pour la jeunesse, la Sper, ainsi que la première société française de gestion de fichiers de presse et de marketing téléphonique. Devant le personnel de *La Vie*, Gilles de Courtivron, président du directoire, a certes réaffirmé la solidarité du groupe et l'attachement des actionnaires, parmi lesquels figurent les « héritiers » des familles Hourdin et Houssin. Mais ce soutien est désormais conditionné à la réussite et à la mobilisation sur un projet *« refondateur »*.

« La Vie *subit une triple panne : économique, sociale et éditoriale »*, affirme Olivier Nouaillas, délégué syndical (CFDT), récemment élu représentant de l'association du personnel, aussi actionnaire du groupe. Sur le plan économique, la diffusion n'a cessé de régresser tandis que les recettes publicitaires (5 % des 120 millions de francs du chiffre d'affaires, environ 18,3 millions d'euros) restent insignifiantes. Alors qu'elle comptait 450 000 acheteurs en 1979, *La Vie* se stabilise, depuis dix ans, entre 240 000 et 230 000 pour 1999.

LE « DROIT AU DÉSACCORD »

Ce lectorat est composé presque exclusivement d'abonnés fidèles (82 %), dans leur grande majorité des catholiques pratiquants (76 %) engagés dans des mouvements associatifs et sociaux. A l'image de la pratique religieuse, cette frange s'est étiolée sans qu'apparaissent des signes tangibles de renouvellement et de rajeunissement. Face à un concurrent, le groupe Bayard Presse, avec la congrégation des assomptionnistes pour actionnaire principal, plutôt proche de l'institution, *La Vie,* animée par des dominicains, a toujours adopté des positions critiques à l'égard de l'Eglise. En novembre 1998, elle revendiquait encore le *« droit au désaccord »* avec l'Episcopat, notamment sur la question du Pacs.

La « déconfessionnalisation » du titre n'est certes pas à l'ordre du jour. *La Vie* entend rester fidèle à ses engagements et à la promotion des valeurs d'un christianisme *« laïque et humaniste »*. Dans le cahier des charges de la rénovation du titre transmis aux salariés, les dirigeants du groupe s'interrogent toutefois sur leur *« réactualisation »*.

« Un bon journal est souvent le fruit d'une intuition. » La remarque du directeur de la rédaction, Dominique Gerbaud, dans l'éditorial du 20 janvier consacré à la nouvelle association des amis, fait figure de testament. Elle a été publiée deux jours après qu'il eut annoncé son départ, mardi 18 janvier, peu avant la réunion du conseil d'administration. Engagé en jui 1998, cet ancien de *La Croix,* de *L'Express* et de *La Nouvelle République* avait été chargé de préparer un projet de relance éditorial qui n'a pas abouti. Il a tiré les conséquences de la crise de confiance entre la direction et les salariés.

Dans l'incertitude sur les évolutions éditioriales, la rédaction s'est aussi sentie *« abandonnée »* sur le plan social. Si elle bénéficie encore d'avantages sociaux consentis au temps de la splendeur, elle est restée à l'écart des discussions sur la réduction du temps de travail, alors que, dans les étages voisins de l'immeuble du boulevard Malesherbes, les salariés de *Télérama* négociaient un accord sur la semaine de 32 heures.

En attendant la nomination d'un nouveau directeur de la rédaction, Jean-Claude Petit, entré dans le groupe en 1978, assurera l'intérim, tandis que Gilles de Courtivron, président du directoire, a été nommé administrateur délégué. Pour certains, c'est le signe d'une *« mise sous tutelle »*. Ce pourrait être aussi la marque de soutien du groupe pour une opération de la *« dernière chance »*.

Michel Delberghe

Une nouvelle formule pour « Le Pèlerin Magazine »

Le groupe Bayard-Presse n'échappe pas aux interrogations qui traversent les publications de La Vie Catholique (*lire ci-dessus).* Moins bons que prévu, les résultats de 1999 ont imposé l'adoption de diverses mesures, parmi lesquelles la réorganisation du pôle des magazines « seniors » (*Notre Temps, Côté Femme, Bel âge...*) et le remplacement de ses dirigeants. Parallèlement, le groupe a engagé la rénovation de *Pèlerin Magazine,* l'hebdomadaire historique du groupe créé en 1873 par les assomptionnistes, confronté lui aussi à un vieillissement et à une érosion de son lectorat, passé en une génération de près de 600 000 à 310 000 acheteurs, dont 95 % d'abonnés. La nouvelle formule se veut plus ouverte et plus proche des préoccupations d'un lectorat familial *« intergénérationnel »*. Cherchant à élargir son influence auprès du public des *« baby-boomers »* désormais proche de cinquante ans, le magazine entend aussi *« affirmer son identité chrétienne sans complexe »*, selon René Poujol, son rédacteur en chef.

Le CIO lance sa première campagne de publicité mondiale

LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO), avec le lancement de sa première campagne de publicité mondiale, veut remettre sur le devant de la scène les valeurs d'humanisme et de fair-play qui président aux affrontements sportifs les plus regardés de la planète depuis 1936. Il veut reprendre le contrôle de l'image des Jeux, principalement utilisée par les grandes multinationales. Le CIO tente aussi de redorer son blason après les révélations de corruption en son sein, en décembre 1998. Michael Payne, vice-président du CIO chargé du marketing et des droits télévisés, devait présenter à Paris, vendredi 21 janvier, après New York et Londres, le début de la campagne, diffusée dans deux cents pays, devrait commencer en février.

APPRENDRE À GÉRER UNE IMAGE

Six spots télévisés, huit messages radio et différentes annonces presse ont été créés par l'agence américaine TBWA/Chiat Day (Omnicom). Réalisée pour la version télévisée à partir des archives vidéo du CIO, la pub rappelle l'héroïsme de certains athlètes, tels le sprinter américain Jesse Owens (Berlin, 1936) et l'haltérophile turc Naim Suleymanoglu (Atlanta, 1996). Elle illustre aussi le courage de Derek Redmond, qui termine sa course malgré une blessure à mi-parcours (Barcelone, 1992) et met en exergue le bonheur de la performance plus que celui de *« la victoire à tout prix »* avec l'équipe nigériane du relais quatre fois 100 mètres ivre de joie d'avoir obtenu une médaille de bronze (Barcelone). Enfin, elle rappelle que seul l'altruisme caractérise le *« véritable esprit sportif »*. *« Tu es mon adversaire, pas mon ennemi »*, récite le comédien Robin Williams dans la version anglaise.

Pour que cette campagne – dont le slogan est : *« C'est l'humanité qui triomphe » (« Celebrate Humanity »)* et dans laquelle le nom du CIO n'apparaît pas – puisse être diffusée à grande échelle, six mois avant les Jeux de Sydney (septembre 2000), le CIO a procédé par étapes. En 1996, il a inséré dans les contrats de l'ensemble des radiodiffuseurs des JO une clause les obligeant à lui allouer, sans contrepartie, de l'espace publicitaire sur leur média. Le seul refus est venu de la chaîne américaine NBC, dont le contrat avec le CIO est en cours.

Puis, en juillet 1998, une étude d'image, réalisée dans onze pays, a révélé les forces et faiblesses de l'image olympique. Avec cet ajout contractuel, le CIO s'offre ainsi, sans bourse délier, un plan de campagne évalué à 150 millions de dollars bruts (autant d'euros). *« Nous apprenons à gérer l'image de l'olympisme comme si c'était une marque commerciale »*, indique M. Payne.

Florence Amalou

Le Sénat amende fortement le projet de loi sur l'audiovisuel

LES SÉNATEURS, qui devraient achever l'examen du projet de loi sur l'audiovisuel, au début de la semaine prochaine, ont amendé ce texte sur plusieurs points qui, du coup, feront débat à l'Assemblée nationale.

Sur les 260 amendements déposés, un des plus spectaculaires est sans doute celui qui touche à la nomination des PDG de l'audiovisuel public. Les sénateurs sont, en effet, tombés d'accord pour que ces nominations reviennent au gouvernement sur la base *« d'une liste d'au moins deux noms »* proposée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). *« Il ne peut être question de renouer le cordon ombilical entre l'exécutif et les chaînes publiques. La nomination par le CSA est une garantie de pluralisme et d'impartialité du secteur public »*, leur a répondu Catherine Trautmann, ministre de la communication, qui a aussi évoqué les risques d'inconstitutionnalité d'une telle mesure. Cette proposition sénatoriale risque pourtant de faire mouche auprès des députés, qui lors de la première lecture de la loi, avaient soulevé cette question en séance (*Le Monde* du 22 mai).

UNE MESURE SYMBOLIQUE

Bien qu'ils en aient eu la primeur, les membres de la Haute Assemblée ont adopté de justesse l'amendement qui prévoit la non-intégration d'Arte dans France Télévision et l'entrée de La Cinquième dans celle-ci. Par ailleurs, il s'en est fallu d'une voix qu'une des mesures que le gouvernement considère comme symbolique de son projet de loi ne soit balayée : en effet, l'amendement de la commission des affaires culturelles qui retirait de la loi la réduction à huit minutes par heure de la publicité sur les chaînes publiques a bien failli être adopté. Les arguments développés par Michel Pelchat (UDF), qui aurait souhaité une baisse plus importante, ont contribué à empêcher ce vote.

Les sénateurs ont souhaité réduire les durées pendant lesquelles les membres du CSA n'ont pas le droit d'aller travailler dans certains secteurs à l'issue de leur mandat. Ils ont aussi voulu diminuer les secteurs concernés qui sont *« les entreprises audiovisuelles, de cinéma, d'édition, de presse, de publicité ou des télécommunications »*. Au nom de la protection des mineurs et en dépit de l'opposition de la ministre qui a évoqué les risques de censure préalable, les sénateurs ont aussi voulu intervenir sur le contenu des programmes en interdisant les émissions violentes ou à caractère pornographique.

Un amendement présenté par l'ancien ministre Michel Charasse (PS) risque de provoquer des remous chez les créateurs et les interprètes. Celui-ci souhaite, en effet, que les sociétés de perception des droits d'auteurs soient soumises au contrôle de la Cour des comptes. Mme Trautmann a argué qu'elle préférait attendre le rapport demandé à l'Inspection générale de son ministère pour prendre une décision dans ce domaine.

Enfin, les sénateurs ont voté une série d'amendements en faveur d'un lancement rapide du numérique hertzien. Ils se sont aussi prononcés pour une attribution des autorisations d'émettre par bloc de cinq à six chaînes.

Françoise Chirot

SCIENCES ET AVENIR
Dossier spécial
Génétique
Cancers et gènes
Les gènes de la vie
Comment ça marche
La guerre des laboratoires
Tempête
Pourquoi tant de dégâts ?
Sciences et Avenir sur AOL ou sur le Web à : http:/www.sciences-et-avenir.com

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI
ALAIN MADELIN
Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE
avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI
DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

LeMonde Job: WMQ2201--0019-0 WAS LMQ2201-19 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:40 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0426 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PHILIPP HOLZMANN : le directoire du groupe allemand de bâtiment et le syndicat IG Bau** ont achevé jeudi 20 janvier leurs discussions sur la contribution que devront fournir les salariés au plan de sauvetage. Les aides financières du gouvernement déjà obtenues par le groupe font toujours l'objet d'une enquête à la Commission de Bruxelles.

● **PERRIER VITTEL : la division eau du groupe suisse Nestlé a annoncé jeudi avoir conclu un accord** pour racheter 70 % de la société hongroise Kekkuti. Numéro deux du marché hongrois, Kekkuti détient 25 % du marché des eaux embouteillées dans ce pays.

● **VALEO : la branche sécurité-habitacle de l'équipementier automobile français** a annoncé jeudi à ses salariés son projet de fermeture de l'usine de Heiligenhaus en Allemagne, au quatrième trimestre 2000. Le site, qui emploie 170 personnes, produit des verrous de porte mécanique et des antivols.

SERVICES

● **METRO : le géant allemand de la distribution** explore la possibilité d'une fusion entre égaux avec son homologue britannique Kingfisher, selon le *Financial Times* de vendredi 21 janvier. Une telle opération représenterait la plus grande alliance jamais conclue entre une entreprise britannique et un groupe allemand.

● **MANNESMANN : les dirigeants du groupe allemand et ceux du britannique Vodafone,** qui a lancé une offre d'achat hostile sur Mannesmann, se sont rencontrés pour tenter de trouver une solution amiable, selon le *Wall Street Journal* du 21 janvier. Mais un écart important subsiste sur l'évaluation du prix de la société.

● **AIR CANADA : la compagnie aérienne, qui vient d'acquérir sa rivale Canadien International**, a annoncé jeudi le regroupement de ses trois transporteurs régionaux, Air Nova, Air Ontario et Air BC.

● **TELECOM ITALIA** : l'opérateur téléphonique italien a confirmé vendredi dans un communiqué la tenue de discussions avec les groupes d'électricité espagnols Endesa et Union Fenosa *« pour la constitution d'une holding commune »*. Cette structure commune *« regrouperait les participations (des trois partenaires) dans le domaine des télécommunications en Espagne »*.

FINANCE

● **DEXIA : la banque des collectivités locales a acquis 20 % de Ze Project**, portail Internet financier du groupe Arnault auprès d'Europ@web, société d'investissement dans le commerce électronique et l'Internet de la holding familiale de Bernard Arnault.

● **AGF : les « conséquences des tempêtes auront un impact limité » sur leurs résultats**, a indiqué l'assureur dans un communiqué. Les deux tempêtes *« ont causé des dégâts estimés aujourd'hui entre 3,8 et 4,6 milliards d'euros »*, rappellent les AGF. Si la facture atteint le haut de cette fourchette, la charge brute des sinistres se situera autour de 550 millions d'euros, et de 120 millions d'euros après réassurance, soit environ 75 millions d'euros après impôts, précise l'assureur.

● **GIMAR : Christian Giacomotto, ex-fondateur de la banque Arjil,** a annoncé, vendredi 21 janvier, la création d'une nouvelle banque d'affaires, Gimar Finance & Cie. Le tour de table réunit la Caisse des dépôts, les assureurs Azur-GMF, CNP, Groupama, la MAAF. Marcel Roulet, ancien président de France Télécom et de Thomson, a pris la présidence du conseil de surveillance.

RÉSULTATS

■ **NATEXIS BANQUES POPULAIRES : le groupe bancaire a réalisé en 1999 un produit net bancaire (PNB)** estimé en hausse de 14 %, à 1,37 milliard d'euros. La banque estime en outre que son résultat annuel devrait connaître une progression semblable à celle observée au premier semestre de 1999 (+ 21 %).

■ **AEROSPATIALE MATRA : le groupe d'aéronautique et de défense créé en juin devrait dégager un résultat d'exploitation 1999** *« plutôt supérieur aux expectatives du marché »*, pour un chiffre d'affaires en hausse de 5 %, à quelque 84,5 milliards de francs, a déclaré jeudi Philippe Camus, président du directoire du groupe. M. Camus a précisé que ces résultats seraient publiés le 21 mars.

EUROPE

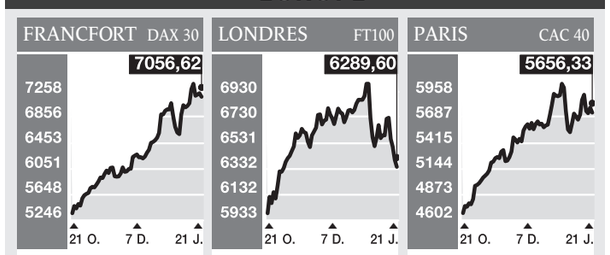

Europe 9 h 50	Indices sélection	cours 21/01	Var. % 20/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4707,15	– 1,50	– 4,02
EUROPE	STOXX 50	4504,10	– 1,13	– 5,03
EUROPE	EURO STOXX 324	402,28	– 1,19	– 3,35
EUROPE	STOXX 653	362,59	– 0,83	– 4,45
PARIS	CAC 40	5656,33	– 0,94	– 5,07
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3871,99	– 0,92	– 4,46
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	639,98	– 0,75	– 4,68
BRUXELLES	BEL 20	2963,59	– 0,27	– 11,28
FRANCFORT	DAX 30	7056,62	– 0,79	1,42
LONDRES	FTSE 100	6289,60	– 0,93	– 9,24
MADRID	STOCK EXCHANGE	10945,30	– 0,93	– 5,98
MILAN	MIBTEL 30	42131,00	– 0,26	– 2
ZURICH	SPI	7273,30	0,30	– 3,92

AMÉRIQUES

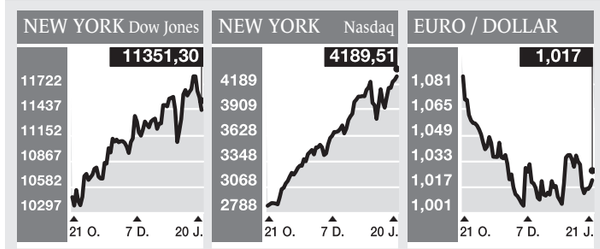

Amérique 9 h 50	Indices sélection	cours 20/01	Var. % 19/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11351,30	– 1,20	– 1,27
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1445,57	– 0,71	– 1,61
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4189,51	0,92	2,95
TORONTO	TSE INDEX	8682,93	0,55	3,20
SAO PAULO	BOVESPA	17176,73	– 1,68	0,50
MEXICO	BOLSA	389,34	– 2,10	– 3,05
BUENOS AIRES	MERVAL	578,77	– 0,47	5,14
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,59	....	– 24,76
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5433,51	– 1,27	0,29

ASIE - PACIFIQUE

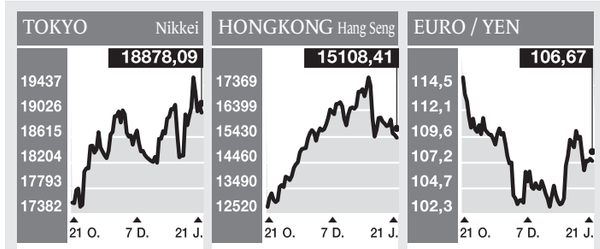

Zone Asie 9 h 50	Indices sélection	cours 21/01	Var. % 20/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18878,09	– 0,68	– 0,30
HONGKONG	HANG SENG	15108,41	– 0,70	– 10,93
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2278,48	– 1,60	– 8,11
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	116,93	– 2,59	– 10,07
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3103,40	– 1,07	– 1,56
BANGKOK	SET	34,29	– 2	– 1,30
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	5400,68	0,84	7,89
WELLINGTON	NZSE-40	2092,75	0,28	– 5,16

ÉCONOMIE

Déficit commercial record aux Etats-Unis

Le déficit commercial des Etats-Unis a atteint le montant record de 26,5 milliards de dollars en novembre (26 milliards d'euros), ce qui représente une aggravation de 3,5 % par rapport à octobre, a annoncé jeudi 20 janvier le département du commerce.
La détérioration du commerce extérieur américain s'explique en partie par une progression de 1,4 % des importations, qui se sont établies au niveau record de 109,39 milliards de dollars. Dans le même temps, les exportations ne progressaient que de 0,7 %, à 82,89 milliards, a précisé le département du commerce.
Le déficit commercial avec le Japon s'est accru de 9 % à 6,36 milliards de dollars. Avec la Chine, il s'est établi à 6,49 milliards de dollars, soit une aggravation de 28,5 % sur le même mois de 1998.
Pour les onze premiers mois de 1999, le déficit atteint 244,9 mds, soit une détérioration de 45 % sur les 168,5 mds enregistrés sur l'ensemble de 1998.

■ **JAPON : l'agence de planification économique japonaise (EPA)** a laissé inchangée, en janvier, son évaluation de la conjoncture globale du Japon mais a indiqué avoir constaté une amélioration pour les investissements, la production et les profits notamment. *« L'activité économique continue de s'améliorer modérément grâce à diverses mesures de politique économique et à la reprise économique en Asie »*, a indiqué l'EPA, dans son rapport mensuel.

■ **UKRAINE : le produit intérieur brut (PIB) de l'Ukraine a diminué de 0,4 % en 1999 par rapport à 1998.** Le PIB ukrainien poursuit sa lente glissade pour la septième année consécutive, mais le rythme du recul se ralentit. Le PIB avait reculé de 1,7 % en 1998, 4 % en 1997 et 10 % en 1996.

■ **ALLEMAGNE : l'indice très surveillé du climat des affaires de l'institut de recherche allemand Ifo** a progressé à 99,6 points en décembre contre 98,9 en novembre, conformément aux prévisions du marché, et montre que la reprise est bien engagée dans la première économie européenne.

■ **La différence de salaires entre fonctionnaires fédéraux de l'est et de l'ouest de l'Allemagne** est conforme à la Constitution, a estimé jeudi le Tribunal fédéral administratif à Berlin.
Le tribunal a ainsi rejeté deux recours intentés par des fonctionnaires qui perçoivent dans l'ancienne RDA des salaires en moyenne équivalents à 86,5 % de ceux de l'ouest, et ce dix ans après la réunification du pays.

■ **SUÈDE : la production industrielle de la Suède s'est accrue de 4,1 %** en novembre 1999 par rapport au mois correspondant de 1998, a indiqué jeudi l'Office national des statistiques (SCB).
Par rapport à octobre 1999, la production industrielle suédoise a progressé de 0,1 %, a-t-on ajouté de même source.
La production du secteur des télécommunications a progressé de 16 % entre les périodes septembre-novembre et juin-août, a précisé SCB.

■ **IRLANDE : les prix à la consommation en Irlande** ont progressé de 1,1 % en décembre par rapport à novembre et de 3,4 % en glissement annuel, sa plus forte progression annuelle depuis mai 1992, selon le Bureau central des statistiques.

■ **ROYAUME-UNI : les prix à la production en Grande-Bretagne ont augmenté de 0,3 % en décembre** par rapport à novembre et de 2,3 % sur l'année, en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé l'Office des statistiques nationales (ONS). Les analystes tablaient en moyenne sur une progression de 0,2 % sur novembre et de 2,2 % en glissement annuel. Il s'agit de la hausse mensuelle la plus rapide depuis novembre 1996, selon l'ONS.

■ **FRANCE : le programme triennal de finances publiques pour 2001-2003, qui a fait jeudi l'objet d'une réunion ministérielle,** comporterait une nette baisse des impôts et des charges les ramenant à leur niveau de 1995, a révélé vendredi 21 janvier le journal *Les Echos*. Selon le quotidien, le premier ministre, Lionel Jospin, déciderait, sous la condition du maintien d'une croissante forte (autour de 3 % en moyenne par an), de baisser les prélèvements obligatoires de 1,6 point (par rapport au point haut de 45,3 % du produit intérieur brut atteint en 1999) pour les ramener à 43,7 % du PIB vers 2003 *(lire page 6)*.

■ **Les entreprises industrielles françaises prévoient une amélioration de leurs trésorerie** et résultat d'exploitation au premier semestre 2000, selon une enquête de l'Insee publiée jeudi. Au deuxième semestre 1999, la situation de trésorerie des entreprises industrielles *« s'est légèrement dégradée »* mais reste *« jugée très aisée »*, indique l'Insee.

VALEUR DU JOUR

Le Crédit lyonnais clarifie ses relations avec ses actionnaires

LE CONSEIL d'administration du Crédit lyonnais du jeudi 20 janvier, le premier depuis l'entrée de la Société générale dans son capital, a été particulièrement tendu. Les membres du Groupe d'actionnaires partenaires (GAP), au premier rang desquels le Crédit agricole (10 %), ont en effet *« incité »* Jean Peyrelevade, président de la banque du boulevard des Italiens, à publier un communiqué. Celui-ci précise que l'entrée de la Société générale, qui s'est faite mi-décembre à hauteur de 3,8 %, était *« non sollicitée »*, et qu'*« aucune conversation n'est engagée avec la Société générale quant à d'éventuels partenariats avec le Crédit lyonnais »*. Les membres du GAP, dont Allianz et Axa, détiennent 33 % de son capital et siègent tous, à l'exception du CCF, à ce conseil d'administration, aux côtés de l'Etat qui a gardé 10 % de la banque.
Présentée comme *« amicale »* par Daniel Bouton, le président de SG, cette entrée surprise dans le capital du Lyonnais avait agacé plus d'un administrateur, dont ceux du Crédit agricole et d'Axa. M. Peyrelevade avait alors déclaré que cette démarche ne pouvait en aucune façon être qualifiée d'hostile. Cette annonce avait provoqué une intense spéculation sur le titre Crédit lyonnais.
Le représentant de l'Etat au conseil a tenu à rappeler les règles du jeu fixées lors de la privatisation. La banque a précisé dans son communiqué que *« les membres du GAP, attachés à l'indépendance du Crédit lyonnais, ne peuvent ni faire diminuer leur participation acquise à l'occasion de la privatisation ni l'accroître, sauf dans le but de défendre la banque contre une entrée significative d'un tiers dans son capital »*. De même, pendant les deux années suivantes, *« les mêmes actionnaires ne peuvent céder cette participation qu'après l'avoir proposée prioritairement aux autres membres du GAP »*, poursuit le communiqué.
Sur le plan des partenariats, le Crédit agricole est favorable à une alliance avec Sofinco, sa filiale de crédit à la consommation. Le Lyonnais est pour l'heure lié à Cetelem, filiale de BNP-Paribas, mais cet accord arrive à échéance le 23 février.
Le titre Crédit lyonnais a terminé la séance de jeudi en hausse de 4,36 %, à 45,5 euros.

Pascale Santi

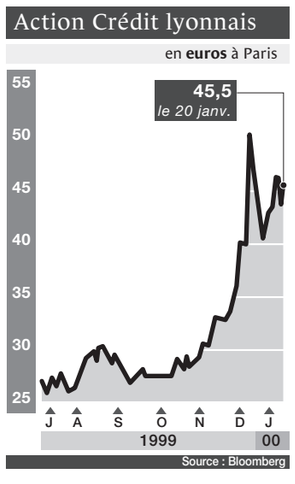

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert en baisse de 1,22 %, vendredi 21 janvier, à 5 640,17 points. La Bourse avait progressé la veille pour revenir au-dessus de 5 700 points, bénéficiant du regain d'intérêt des investisseurs pour les valeurs technologiques et de télécommunications. Le CAC 40 avait progressé de 1,07% à 5 709,74 points. Le volume avait été étoffé avec 5 milliards d'euros traités dont 4,3 milliards sur les seules valeurs du CAC 40.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes cédait 0,96 %, vendredi matin, à 7 044,49 points. La Bourse de Francfort avait terminé en légère progression de 0,30 %, jeudi, repassant au-dessus du seuil psychologique des 7 100 points, à 7 112,66 points, dans un marché sans orientation.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres a ouvert en hausse de 0,18 %, vendredi matin. Il avait terminé en nette baisse jeudi. L'indice des cent principales valeurs avait clôturé à 6 348,7 points, retrouvant ses niveaux du début novembre 1999. Il avait affiché une baisse de 96,7 points, soit 1,50 % par rapport à la veille.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance de vendredi en baisse de 0,68 %. L'indice Nikkei a perdu 129,92 points, à 18 878,09 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé en baisse, vendredi 21 janvier, sous l'influence de la remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a fini sur un recul de 1,20 %, à 11 351,30 points. L'indice Standard and Poor's des 500 valeurs s'est pour sa part replié de 10,33 points (-0,71 %) à 1 445,57 points.
En revanche, l'indice de la Bourse électronique Nasdaq, où se trouvent la plupart des valeurs high tech, a affiché un nouveau record à 4 189,50 points (+0,90 %).

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert sur une note stable, vendredi. Après quelques minutes de transactions, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,72 %.
La veille, les emprunts américains avaient terminé la séance en repli, le rendement de l'emprunt à 30 ans s'établissant à 6,75 %.

MONNAIES

L'EURO se redressait, vendredi matin, à l'ouverture des places financières européennes. Il cotait 1,0180 dollar. Le yen, de son côté, s'échangeait à 104,80 yens pour un dollar et 106,50 yens pour un euro. Les opérateurs se montraient prudents avant la réunion, samedi, à Tokyo, des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G7). Le cas de la monnaie nippone devait y être discuté.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	20/01
COURONNE DANOISE	7,4451
COUR. NORVÉGIENNE	8,0865
COUR. SUÉDOISE	8,5910
COURONNE TCHÈQUE	36,0880
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5182
DOLLAR CANADIEN	1,4625
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9570
DRACHME GRECQUE	330,9800
FLORINT HONGROIS	255,0800
ZLOTY POLONAIS	4,1230

Cours de change croisés

21/01 9 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,95261	1,01730	0,15495	1,65630	0,63141
YEN	104,97500	.....	106,67000	16,26500	173,87000	66,28500
EURO	0,98299	0,93747	.....	0,15245	1,62970	0,62070
FRANC	6,45375	6,14240	6,55957	.....	10,69000	4,07495
LIVRE	0,60376	0,57515	0,61360	0,09355	.....	0,38120
FRANC SUISSE	1,58375	1,50870	1,60930	0,24535	2,62405	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/01	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,85	3,09	5,72	6,22
ALLEMAGNE	3	3,29	5,60	6,18
GDE-BRETAG.	5,75	5,92	5,84	4,80
ITALIE	3	3,27	5,85	6,38
JAPON	0,06	0,10	1,78	2,41
ÉTATS-UNIS	5,41	5,50	6,77	6,73
SUISSE	1,12	1,74	3,62	4,36
PAYS-BAS	2,95	3,27	5,73	6,25

Matières premières

En dollars	Cours 20/01	Var. % 19/01
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1918	– 0,10
ALUMINIUM 3 MOIS	1727	....
PLOMB 3 MOIS	479	– 1,03
ETAIN 3 MOIS	5940	– 0,17
ZINC 3 MOIS	1201,50	– 0,54
NICKEL 3 MOIS	8370	+ 0,06
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,25	+ 1,45
PLATINE A TERME	102762,26	+ 1,19
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	263,50	– 0,57
MAüS (CHICAGO)	219,75	– 0,45
SOJA TOURTEAU (CHG.)	161,50	– 0,31
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	853	+ 1,07
CAFÉ (LONDRES)	1517	+ 2,02
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 9 h 50	Volume 21/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS NC	34842,00	84,08	83,91
Euribor 3 mois			
FÉVRIER NC	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 20/01	Var. % 19/01
BRENT (LONDRES)	26,10	....
WTI (NEW YORK)	28,50	+ 1,89
LIGHT SWEET CRUDE	29,66	+ 0,95

Or

En euros	Cours 20/01	Var % 19/01
OR FIN KILO BARRE	9050	....
OR FIN LINGOT	9190	....
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	50,80	– 3,05
PIÈCE SUISSE 20 F	52,40	+ 0,58
PIÈCE UNION LAT. 20	53	+ 2,12
PIÈCE 10 DOLLARS US	215	– 2,27
PIÈCE 20 DOLLARS US	379	+ 1,96
PIÈCE 50 PESOS MEX	337	....

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ2201--0020-0 WAS LMQ2201-20 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 Nº:0427 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe d'électricité italien **Enel** a fortement grimpé à la Bourse de Milan, jeudi 20 janvier. Le titre a terminé en hausse de 7,56 %, à 4,27 euros, après une recommandation positive de la banque d'affaires Merrill Lynch.

● Le groupe financier italien **Mediolanum** a vu son action progresser de 8,69 %, à 12,39 euros, jeudi, à la suite de l'annonce du lancement en mars d'un service de transactions via Internet.

● **Vodafone** a gagné 2,75 pence, à 348 pence, jeudi, malgré la proposition faite à Mannesmann de relever son offre pour arriver à un accord.

● Les groupes électriques espagnols, **Union Fenosa** et **Endesa** ont flambé, jeudi, en raison de nouvelles rumeurs faisant état d'une éventuelle fusion de ces deux groupes. Union Fenosa a gagné 11,57 %, à 19 euros et Endesa 3,88 %, à 18,75 euros.

● **Metro** a terminé, jeudi, en hausse de 7,88 %, à 44,49 euros, après avoir fait un bond de près de 14 % dans la matinée, à la suite d'un article de presse selon lequel les membres fondateurs du numéro trois mondial de la distribution envisageaient de vendre leurs parts (60 % en tout) au concurrent américain Wal-Mart.

● Le cours de l'action **Deutsche Telekom** est resté stable, à 69,25 euros, jeudi, après l'annonce d'une baisse de 45 % de son bénéfice net, à 1,2 milliard d'euros, en 1999.

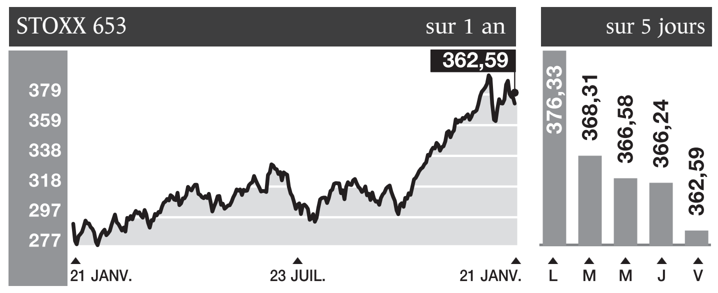

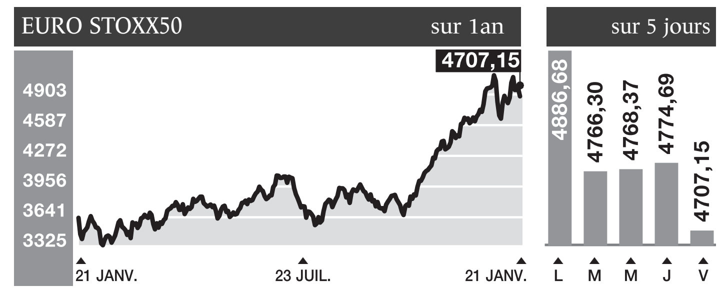

21/01 10 h 01 ▶

AUTOMOBILE

21/01 10 h 01	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/01
AUTOLIV SDR	SE	29,33	− 0,59
BASF AG	BE ★	48,65	− 1,22
BMW	DE ★	26,15	− 0,95
CONTINENTAL AG	DE ★	17,40	+ 0,58
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	70,50	− 1,26
FIAT	IT ★	29,03	− 0,21
FIAT PRIV.	IT ★	12,95	− 0,84
MICHELIN /RM	FR ★	37	+ 0,24
PEUGEOT	FR ★	228,50	− 0,70
PIRELLI	IT ★	2,49	− 0,80
RENAULT	FR ★	51,10	− 0,78
VALEO /RM	FR ★	67,90	− 2,86
VOLKSWAGEN	DE ★	49,90	+ 0,60
VOLVO -A-	SE	25,03	− 0,46
VOLVO -B-	SE	25,67	− 0,90
▶ DJ E STOXX AUTO P		242,80	− 0,63

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	11,78	− 3,73
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	21,33	− 0,79
ALL & LEICS	GB	8,73	− 4,63
ALLIED IRISH BA	GB	15,93	....
ALPHA CREDIT BA	GR	71,76	....
ARGENTARIA R	ES ★	20,73	+ 0,29
B PINTO MAYOR R	PT ★	23,60	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	50	− 2,87
BANK OF IRELAND	GB	11,67	....
BANK OF PIRAEUS	GR	21,95	....
BK OF SCOTLAND	GB	9,87	+ 1,17
BANKINTER R	ES ★	60,70	− 5,08
BARCLAYS PLC	GB	21,82	− 1,04
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	67,20	− 1,75
COMIT	IT ★	4,93	....
BCA FIDEURAM	IT ★	10,44	− 1,14
BCA INTESA	IT ★	3,52	....
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,55	− 1,66
BCA ROMA	IT ★	1,19	....
BBV R	ES ★	12,44	− 0,72
ESPIRITO SANTO	PT ★	28,31	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	60,55	+ 1,09
BCP R	PT ★	5,79	....
BIPOP CARIRE	IT ★	91,05	− 0,38
BNL	IT ★	3,28	− 0,30
BNP /RM	FR ★	81,45	− 0,85
BSCH R	ES ★	10,29	− 0,19
CCF /RM	FR ★	123,50	− 1,04
CHRISTIANIA BK	NO	4,81	....
COMIT	IT ★	4,93	....
COMM.BANK OF GR	GR	68,19	....
COMMERZBANK	DE ★	35,55	− 1,11
CREDIT LYONNAIS	FR ★	44,16	− 2,95
DEN DANSKE BK	DK	98,72	+ 0,34
DEN NORSKE BANK	NO	....	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	83,80	− 0,17
DEXIA	BE ★	139,50	+ 0,07
DRESDNER BANK N	DE ★	56,10	− 1,41
EFG EUROBANK	GR	40,11	....
ERGO BANK	GR	87,71	....
ERSTE BANK	AT ★	43,20	− 1,39
FOERENINGSSB A	SE	14,43	− 0,80
HALIFAX GROUP	GB	8,72	− 2,20
HSBC HLDG	GB	11,29	− 1,56
IONIAN BK REG.S	GR	46,68	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	47,30	− 0,94
LLOYDS TSB	GB	9,94	− 0,16
MERITA	FI ★	5,80	+ 2,65
NAT BANK GREECE	GR	65,65	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	66,50	− 2,21
NATL WESTM BK	GB	18,08	+ 1,19
NORDBANKEN HOLD	SE	5,70	− 0,81
ROLO BANCA 1473	IT ★	17,58	− 0,68
ROYAL BK SCOTL	GB	15,80	− 2,22
SAN PAOLO IMI	IT ★	12,15	+ 0,33
S-E-BANKEN -A-	SE	9,78	− 0,59
STANDARD CHARTE	GB	12,70	+ 0,26
STE GENERAL-A-/	FR ★	203,20	− 1,65
SV HANDBK -A-	SE	12,22	− 0,94
UBS REG	CH	250,20	− 0,49
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,07	+ 0,49
UNIDANMARK -A-	DK	62,46	− 0,85
XIOSBANK	GR	21,53	....
▶ DJ E STOXX BANK P		298,81	− 0,75

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES ★	39,99	− 0,27
ALUSUISSE LON G	CH	719,64	− 2,35
ALUMINIUM GREEC	GR	43,93	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,43	+ 8,25
ASSIDOMAEN AB	SE	16,18	− 0,71
AVESTA	SE	5,27	− 0,66
BEKAERT	BE ★	55	+ 8,80
BILLITON	GB	5,30	− 4,41
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	42,40	− 2,64
BUHRMANN NV	NL ★	19,67	− 1,65
BUNZL PLC	GB	5,35	− 1,80
CART.BURGO	IT ★	6,49	+ 1,25
CORUS GROUP	GB	2,19	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	21,76	....
ELVAL	GR	12,83	....
JOHNSON MATTHEY	GB	11,77	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	49,70	− 0,60
METSAE-SERLA -B	FI ★	11,70	....
MODO -B-	SE	35,85	+ 0,65
NORSKE SKOGIND-	NO	46,99	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	14,65	+ 0,34
PECHINEY-A-	FR ★	69,90	− 2,92
PORTUCEL INDUST	PT ★	7,57	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	6,70	+ 0,60
RIO TINTO	GB	21,48	+ 0,53
SIDENOR	GR	16,13	....
SILVER & BARYTE	GR	44,20	....
SMURFIT JEFFERS	GB	3,18	....
SOPORCEL	PT ★	13,25	....
STORA ENSO -A-	FI ★	15,50	....
STORA ENSO -R-	FI ★	15,45	....
SVENSKA CELLULO	SE	28,05	− 0,62
THYSSEN KRUPP	DE ★	28,50	− 0,70
TRELLEBORG B	SE	8,32	− 0,69
UNION MINIERE	BE ★	35,31	− 1,23
UPM-KYMMENE COR	FI ★	37,80	+ 1,61
USINOR	FR ★	18,45	− 1,86
VIOHALCO	GR	30,39	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	36,11	− 1,66
▶ DJ E STOXX BASI P		242,75	− 0,28

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR ★	153,90	− 0,71
AKZO NOBEL NV	NL ★	46,95	− 0,11
BASF AG	DE ★	48,65	− 1,22
BAYER AG	DE ★	44,70	+ 0,79
BOC GROUP PLC	GB	21,30	....
CELANESE N	DE ★	21,90	− 0,23
CIBA SPEC CHEM	CH	71,53	− 0,43
CLARIANT N	CH	451,48	− 0,55
DEGUSSA-HUELS	DE ★	34,70	− 0,29
DSM	NL ★	34,40	− 2,22
DYNO	NO	24,61	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4533,35	+ 0,14
ICI	GB	9,03	− 2,47
KEMIRA	FI ★	6,70	+ 0,75
LAPORTE	GB	8,88	− 0,18
LONZA GRP N	CH	614,97	+ 1,85
RHODIA	FR ★	21,85	− 1,35
SNIA	IT ★	0,99	− 1
SOLVAY	BE ★	75,40	+ 0,53
TESSENDERLO CHE	BE ★	48,50	+ 0,10
▶ DJ E STOXX CHEM P		376,53	− 0,57

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR ★	62	− 0,80
CHRISTIAN DIOR	FR ★	241	− 1,63
CIR	IT ★	2,74	+ 0,37
D'IETEREN SA	BE ★	370	− 0,88
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	49,10	+ 0,18
GBL	BE ★	190,50	− 0,78
GEVAERT	BE ★	43,95	+ 2,14
HAGEMEYER NV	NL ★	18,56	....
INCHCAPE	GB	4,57	− 1,75
INVESTOR -A-	SE	14,78	− 1,93
INVESTOR -B-	SE	14,78	− 0,78
KVAERNER -A-	NO	20,53	....
MYTILINEOS HOLD	GR	15,33	....
NORSK HYDRO	NO	44,70	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	202,51	+ 0,62
ORKLA -A-	NO	17,37	....
ORKLA -B-	NO	14,72	....
SONAE SGPS	PT ★	50,90	....
TOMKINS	GB	3,31	....
VEBA AG	DE ★	49,70	− 1,19
▶ DJ E STOXX CONG P		324,07	− 0,84

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR ★	4,23	....
BRITISH TELECOM	GB	19,41	− 3,33
CABLE & WIRELES	GB	16,96	− 1,05
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	65,60	− 5,07
ENERGIS	GB	48,38	− 0,87
EQUANT NV	DE ★	105	− 0,94
EUROPOLITAN HLD	SE	18,27	....
FRANCE TELECOM	FR ★	127,50	− 1,85
HELLENIC TELE (	GR	23,37	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	87	− 0,97
MANNESMANN N	DE ★	274	− 1,44
NETCOM ASA	NO	47,61	....
PANAFON HELLENI	GR	13,29	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	11,85	....
SONERA	FI ★	65,25	− 2,41
SWISSCOM N	CH	380,26	− 1,13
TELE DANMARK -B	DK	75,75	− 0,18
TELECEL	PT ★	18,15	....
TELECOM ITALIA	IT ★	15,18	− 2,57
TELECOM ITALIA	IT ★	6,35	− 0,31
TELEFONICA	ES ★	25,19	− 1,76
TIM	IT ★	10,35	− 2,17
VODAFONE AIRTOU	GB	5,52	− 0,59
▶ DJ E STOXX TCOM P		1157,10	− 2,29

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	46,80	+ 0,65
AKTOR SA	GR	20,20	....
UPONOR -A-	FI ★	17,71	+ 0,34
AUMAR R	ES ★	15,80	− 1,25
ACESA R	ES ★	9	− 0,55
BLUE CIRCLE IND	GB	5,61	− 0,86
BOUYGUES /RM	FR ★	667	− 0,22
BPB	GB	5,91	....
BUZZI UNICEM	IT ★	10	+ 0,10
CARADON	GB	2,45	....
CIMPOR R	PT ★	15,64	....
COLAS /RM	FR ★	204	− 1,54
CRH PLC	GB	32,64	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	7,72	+ 0,39
FCC	ES ★	17,49	− 1,13
GROUPE GTM	FR ★	88,50	− 0,67
HANSON PLC	GB	6,97	− 3,83
HEIDELBERGER ZE	DE ★	71,50	− 1,38
HELL.TECHNODO.R	GR	31,53	....
HERACLES GENL R	GR	31,20	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	31	− 1,59
HOLDERBANK FINA	CH	1368,06	− 0,32
IMERYS /RM	FR ★	146,50	....
ITALCEMENTI	IT ★	11,75	− 1,92
LAFARGE /RM	FR ★	102,60	− 1,16
MICHANIKI REG.	GR	15,42	....
TARMAC	GB	9,24	....
PILKINGTON PLC	GB	1,47	− 1,10
RMC GROUP PLC	GB	13,82	....
RUGBY GRP	GB	2,25	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	167,30	− 2,16
SKANSKA -B-	SE	35,74	− 0,16
SUPERFOS	DK	21,49	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,17	+ 0,76
TECHNIP /RM	FR ★	116	− 1,69
TITAN CEMENT RE	GR	49,63	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	19,90	− 2,93
WILLIAMS	GB	4,60	− 0,70
▶ DJ E STOXX CNST P		234,70	− 0,94

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ★	42,17	− 1,24
ADIDAS-SALOMON	DE ★	66	− 0,45
AIR FCE	FR ★	18,80	− 0,79
AIRTOURS PLC	GB	5,81	− 2,73
ALITALIA	IT ★	2,17	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	17,81	− 1,60
BANG & OLUFSEN	DK	33,58	....
BARRATT DEV PLC	GB	3,80	− 1,27
BEAZER GROUP	GB	2,09	− 0,78
BENETTON GROUP	IT ★	2,22	+ 1,37
BERKELEY GROUP	GB	10,61	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,75	− 1,68
CLUB MED. /RM	FR ★	115,90	− 0,94
COMPASS GRP	GB	12,27	+ 2,87
DT.LUFTHANSA N	DE ★	21,20	− 1,40
ELECTROLUX -B-	SE	23,40	....
EMI GROUP	GB	10,66	− 5,91
EURO DISNEY /RM	FR ★	0,90	+ 2,27
G WIMPEY PLC	GB	1,75	+ 1,90
GRANADA GROUP	GB	10,04	− 1,28
HERMES INTL	FR ★	141	− 1,40
HPI	IT ★	0,95	....
HUNTER DOUGLAS	NL ★	25,25	+ 0,80
KLM	NL ★	25,10	+ 0,40
HILTON GROUP	GB	2,77	+ 1,19
LVMH / RM	FR ★	434	− 2,03
MOULINEX /RM	FR ★	9,85	− 1,20
NCL HLDG	NO	4,59	....
PERSIMMON PLC	GB	3,62	....
PREUSSAG AG	DE ★	52,10	− 0,67
RANK GROUP	GB	2,95	+ 2,84
SAIRGROUP N	CH	209,95	− 0,59
SAS DANMARK A/S	DK	10,54	....
SEB /RM	FR ★	85,60	− 0,93
SODEXHO ALLIANC	FR ★	155,40	+ 0,91
THE SWATCH GRP	CH	1006,38	+ 1,25
THE SWATCH GRP	CH	201,90	− 0,15
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,01	....
WILSON BOWDEN	GB	9,79	....
WOLFORD AG	AT ★	37	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		182,59	− 0,90

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	38,06	− 3,32
AVENTIS /RM	FR ★	56,50	− 0,70
ELAN CORP	GB	26,93	....
GLAXO WELLCOME	GB	26,90	− 2,02
NOVARTIS N	CH	1389,73	− 0,71
NOVO NORDISK B	DK	132,97	− 1
ORION B	FI ★	27,20	....
ROCHE HOLDING	CH	16102,06	....
ROCHE HOLDING G	CH	11494,40	+ 1,53
SANOFI SYNTHELA	FR ★	36,28	− 1,97
SCHERING AG	DE ★	120,75	+ 0,46
SMITHKLINE BEEC	GB	12,11	− 1,72
UCB	BE ★	37	− 1,33
▶ DJ E STOXX PHAR P		360,07	− 0,71

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	8,72	....
BG	GB	5,47	....
BP AMOCO	GB	8,96	+ 0,37
BURMAH CASTROL	GB	17,81	....
CEPSA	ES ★	9,60	+ 0,52
DORDTSCHE PETRO	NL ★	49,60	− 1,29
ENI	IT ★	5,22	− 1,14
ENTERPRISE OIL	GB	6,97	+ 1,67
F.OLSEN ENERGY	NO	8,29	....
LASMO	GB	1,91	− 0,85
OMV AG	AT ★	96	− 1,18
PETROLEUM GEO-S	NO	15,27	....
REPSOL	ES ★	20,91	− 1,65
ROYAL DUTCH CO	NL ★	57,41	− 1,86
SAIPEM	IT ★	3,39	− 1,45
SHELL TRANSP	7,772,46		
SMEDVIG -A-	NO	12,86	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	129,10	− 0,15
▶ DJ E STOXX ENGY P		299,69	− 1,09

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	15,91	− 2,21
ALMANIJ	BE ★	45,82	− 1,36
ALPHA FINANCE	GR	69,13	....
AMVESCAP	GB	11,36	+ 1,90
BENI STABILI	IT ★	0,33	....
BPI R	PT ★	4,12	....
BRITISH LAND CO	GB	5,89	− 3,48
CANARY WHARF GR	GB	6,20	− 0,52
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,32	+ 1,57
COBEPA	BE ★	56,15	− 0,97
CONSORS DISC-BR	DE ★	83,60	+ 0,72
CORP FIN ALBA	ES ★	29,65	− 1,17
CS GROUP N	CH	182,08	− 0,68
EURAFRANCE /RM	FR ★	520	− 0,86
FORTIS (B)	BE ★	29,75	− 0,83
FORTIS (NL)	NL ★	30,18	− 0,66
GECINA /RM	FR ★	110,20	− 0,18
HAMMERSON	GB	6,59	....
ING GROEP	NL ★	54,97	− 0,63
KAPITAL HOLDING	DK	40,97	....
LAND SECURITIES	GB	10,94	− 1,03
LIBERTY INTL	GB	6,64	− 3,10
MEDIOBANCA	IT ★	8,96	− 0,44
MEPC PLC	GB	7,30	....
METROVACESA	ES ★	17	− 0,29
PROVIDENT FIN	GB	10,71	+ 6,67
RODAMCO UK	NL ★	38,85	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	40,85	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	39,10	....
SCHRODERS PLC	GB	21,85	+ 2,84
SIMCO N /RM	FR ★	80	....
SLOUGH ESTATES	GB	5,30	+ 0,31
UNIBAIL /RM	FR ★	143	....
VALLEHERMOSO	ES ★	6,09	+ 2,18
WCM BETEILIGUNG	DE ★	35,50	− 4,05
WOOLWICH PLC	GB	4,13	− 4,53
▶ DJ E STOXX FINS P		245,14	− 0,65

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	4,54	+ 1,46
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,84	− 0,28
BASS	GB	10,22	− 0,79
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	39	+ 0,91
BRAU-UNION	AT ★	43,40	− 1,56
CADBURY SCHWEPP	GB	5,71	+ 1,45
CARLSBERG -B-	DK	33,58	....
CARLSBERG AS -A	DK	32,77	....
DANISCO	DK	36,27	− 1,41
DANONE /RM	FR ★	223	− 1,55
DELTA DAIRY	GR	30,74	....
DIAGEO	GB	8,21	− 4,19
ELAIS OLEAGINOU	GR	37,18	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	105,10	− 0,47
GREENCORE GROUP	GB	2,91	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	35,55	− 1,25
HELLENIC BOTTLI	GR	22,15	....
HELLENIC SUGAR	GR	23,14	....
KERRY GRP-A-	GB	12,06	....
MONTEDISON	IT ★	1,53	+ 0,66
NESTLE N	CH	1782,99	− 0,66
KONINKLIJKE NUM	NL ★	34,11	− 0,81
PARMALAT	IT ★	1,20	+ 0,84
PERNOD RICARD /	FR ★	54,80	− 0,36
RAISIO GRP -V-	FI ★	4	+ 1,78
RIEBER & SON -B	NO	6,37	....
SCOTT & NEWCAST	GB	6,46	+ 0,76
SOUTH AFRICAN B	GB	10,15	− 0,48
TATE & LYLE	GB	5,86	+ 1,99
UNIGATE PLC	GB	4,90	....
UNILEVER	NL ★	51,60	+ 0,10
UNILEVER	GB	6,84	− 1,18
WHITBREAD	GB	8,21	− 2,71
▶ DJ E STOXX F & BV P		203,55	− 0,78

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	119,53	− 1,15
ADECCO N	CH	632,32	− 3,41
ALSTOM	FR ★	31,13	− 0,22
ASSA ABLOY-B-	SE	15,02	− 0,77
ASSOC BR PORTS	GB	4,19	....
ATLAS COPCO -A-	SE	29,68	....
ATTICA ENTR SA	GR	16,60	....
BAA	GB	6,50	− 0,50
BBA GROUP PLC	GB	7,61	....
BERGESEN	NO	16,20	....
BONHEUR	NO	23,62	....
CMG	GB	71,31	− 1,86
COOKSON GROUP P	GB	3,62	− 0,89
DAMPSKIBS -A-	DK	10073,74	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11013,96	− 0,61
DAMSKIBS SVEND	DK	15688,17	....
DET SONDENFJ NO	NO	8,22	....
ELECTROCOMPONEN	GB	11,88	....
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,10	....
FINNLINES	FI ★	35,80	....
FKI	GB	3,49	− 0,47
FLS IND.B	DK	23,77	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	39,15	− 2,05
GKN	GB	13,97	+ 1,78
GLYNWED INTL PL	GB	3,48	+ 3,40
HALKOR	GR	8,90	....
HAYS	GB	14,71	− 0,77
HEIDELBERGER DR	DE ★	57,50	− 1,20
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	33,60	− 0,30
IFIL	IT ★	8,10	− 0,74
IMI PLC	GB	3,84	− 2,89
ISS INTL SERV-B	DK	67,56	+ 0,60
KOEBENHAVN LUFT	DK	77,90	....
KON.NEDLLOYD	NL ★	27	+ 0,19
KONE B	FI ★	49	− 1,01
LEGRAND /RM	FR ★	231,50	− 1,24
LEIF HOEGH	NO	10,39	....
LINDE AG	DE ★	50,95	− 0,59
MAN AG	DE ★	37,90	− 1,56
METALLGESELLSCH	DE ★	21,15	− 0,94
METRA A	FI ★	18,80	....
METSO	FI ★	15,80	− 0,63
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,28	....
NFC	GB	4,85	+ 0,68
NKT HOLDING	DK	56,41	....
OCEAN GROUP	GB	16,61	− 3,60
PARTEK	FI ★	14	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,08	− 1,91
PREMIER FARNELL	GB	7,82	+ 0,21
RAILTRACK	GB	14,64	− 1,32
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	39,50	+ 0,77
RATIN -A-	DK	122,90	....
RATIN -B-	DK	124,91	....
RENTOKIL INITIA	GB	4,05	− 2,36
REXAM	GB	4,60	+ 7,63
REXEL /RM	FR ★	91,30	− 2,35
RHI AG	AT ★	29,21	− 4,67
RIETER HLDG N	CH	671,95	+ 1,40
SANDVIK -A-	SE	30,03	− 1,15
SANDVIK -B-	SE	30,21	− 2,08
SAURER ARBON N	CH	594,54	− 1,03
SCHNEIDER ELECT	FR ★	74,70	− 0,33
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,89	− 0,56
SECURITAS -B-	SE	19,67	....
SHANKS GROUP	GB	3,44	− 0,94
SIDEL /RM	FR ★	93,50	+ 0,27
INVENSYS	GB	5,27	− 1,52
SKF -A-	SE	23,51	− 3,12
SKF -B-	SE	25,03	− 3,15
SOPHUS BEREND -	DK	24,71	....
SULZER FRAT.SA1	CH	696,72	− 0,09
SVEDALA	SE	17,46	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,99	− 3,42
TOMRA SYSTEMS	NO	14,72	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	63,16	− 2
▶ DJ E STOXX IND GO P		527,78	− 0,89

(Publicité)

www.lemonde.fr/aietek/

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Avec Le Monde INTERACTIF

ASSURANCES

AEGON NV	NL ★	79,50	− 0,63
AGF /RM	FR ★	49,95	− 0,10
ALLEANZA ASS	IT ★	10,74	− 0,19
ALLIANZ AG	DE ★	358	− 1,05
ALLIED ZURICH	GB	10,12	− 1,90
AXA /RM	FR ★	127,90	− 1,99
BALOISE HLDG N	CH	821,82	− 0,97
CGU	GB	12,65	− 1,52
CNP ASSURANCES	FR ★	33,70	+ 0,09
CORP MAPFRE R	ES ★	14,72	− 1,67
ERGO VERSICHERU	DE ★	121	....
ETHNIKI GEN INS	GR	38,54	....
CODAN	DK	82,60	− 0,81
FORTIS (B)	BE ★	29,75	− 0,83
GENERALI ASS	IT ★	29,71	+ 0,03
GENERALI HLD VI	AT ★	174	− 1,69
INA	IT ★	2,52	+ 0,80
INTERAM HELLEN	GR	31,75	....
IRISH LIFE & PE	GB	9,74	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,37	+ 5,07
MEDIOLANUM	IT ★	12,30	− 0,73
MUENCH RUECKVER	DE ★	281,50	− 3,26
NORWICH UNION	GB	6,40	− 1,51
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	56,90	− 1,56
PRUDENTIAL	GB	17,92	....
RAS	IT ★	8,70	− 1,02
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,61	− 6,25
SAMPO -A-	FI ★	37,50	+ 0,54
SWISS RE N	CH	1743,36	− 0,71
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	52,25	....
SKANDIA INSURAN	SE	28,87	− 2,17
STOREBRAND	NO	7,23	....
SUN LF & PROV H	GB	7,26	....
SWISS LIFE REG	CH	551,81	− 0,89
TOPDANMARK	DK	20,43	− 0,11
ZURICH ALLIED N	CH	497,31	....
▶ DJ E STOXX INSU P		373,20	− 1,07

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	18,72	+ 0,35
CANAL PLUS /RM	FR ★	160	+ 0,31
CARLTON COMMUNI	GB	9,37	− 1,54
ELSEVIER	NL ★	11,95	− 1,08
EM.TV & MERCHAN	DE ★	74,60	− 0,53
EMAP PLC	GB	25,56	+ 0,06
HAVAS ADVERTISI	FR ★	448,30	− 2,10
INDP NEWS AND M	IR ★	8	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	80,50	− 3,01
MEDIASET	IT ★	16,57	− 1,31
PEARSON	GB	34,76	− 0,09
REED INTERNATIO	GB	7,87	− 0,82
REUTERS GROUP	GB	16,16	− 0,90
SCHIBSTED	NO	16,82	....
TELEWEST COMM.	GB	6,20	+ 0,26
TF1	FR ★	500	+ 0,22
UNITED NEWS & M	GB	12,93	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	117,45	− 2,12
WOLTERS KLUWER	NL ★	36,08	− 0,88
WPP GROUP	GB	17,06	+ 1,16
▶ DJ E STOXX MEDIA P		528,09	− 0,76

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	25,45	− 1,55
ALTADIS -A-	ES ★	13,90	− 0,71
ATHENS MEDICAL	GR	47,25	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	47,95	− 0,64
BEIERSDORF AG	DE ★	65,10	− 1,14
BIC /RM	FR ★	47,70	+ 0,21
BRIT AMER TOBAC	GB	4,98	− 2,24
CASINO GP /RM	FR ★	108,40	+ 1,59
CFR UNITS -A-	CH	2604,82	+ 0,38
DELHAIZE	BE ★	63,20	....
ESSILOR INTL /R	FR ★	293	+ 0,27
COLRUYT	BE ★	51,05	....
FRESENIUS MED C	DE ★	78	− 0,64
FYFFES	GB	2,71	− 4,05
GALLAHER GRP	GB	4,11	....
GIB	BE ★	39	− 2,01
IMPERIAL TOBACC	GB	8,26	− 0,59
JERONIMO MARTIN	PT ★	23,18	....
KESKO -B-	FI ★	12,30	....
L'OREAL /RM	FR ★	674	− 1,46
MODELO CONTINEN	PT ★	17,92	....
MORRISON SUPERM	GB	2,11	− 0,77
HENKEL KGAA VZ	DE ★	60,50	+ 0,75
RECKITT BENCKIS	GB	11,36	+ 0,87
SAFEWAY	GB	3,39	+ 0,48
SAINSBURY J. PL	GB	5,57	− 0,87
SMITH & NEPHEW	GB	3,36	+ 0,49
STAGECOACH HLDG	GB	2,66	− 0,61
TESCO PLC	GB	2,77	+ 0,59
TNT POST GROEP	NL ★	30,11	− 0,63
▶ DJ E STOXX N CY G P		515,01	− 1,08

COMMERCE DISTRIBUTION

BOOTS CO PLC	GB	8,18	− 0,60
CARREFOUR /RM	FR ★	158,70	− 2,88
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	258	+ 0,16
CENTROS COMER P	ES ★	12,95	+ 0,31
CONTINENTE	ES ★	16,26	+ 0,06
DIXONS GROUP PL	GB	17,09	− 3,50
GEHE AG	DE ★	34,50	+ 1,32
GREAT UNIV STOR	GB	6,33	− 0,51
GUCCI GROUP	NL ★	113	....
HENNES & MAURIT	SE	36,67	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	37	+ 1,37
KINGFISHER	GB	8,72	+ 3,09
MARKS & SPENCER	GB	5,01	− 0,97
METRO	DE ★	45,85	+ 2,34
NEXT PLC	GB	8,90	+ 1,11
PINAULT PRINT./	FR ★	220,80	− 2,39
RINASCENTE	IT ★	5,52	+ 0,73
VALORA HLDG N	CH	290,46	....
W.H SMITH GRP	GB	6,10	− 0,53
WOLSELEY PLC	GB	5,39	− 4,35
▶ DJ E STOXX RETL P		399,77	− 1,03

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR ★	20,86	+ 0,82
ALCATEL /RM	FR ★	199,50	− 2,30
ALTEC SA REG.	GR	25,50	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	136,05	− 2,47
BAAN COMPANY	NL ★	7,47	− 1,71
BARCO	BE ★	132	− 1,86
BRITISH AEROSP.	GB	....	....
CAP GEMINI /RM	FR ★	229	+ 0,75
COLOPLAST B	DK	92,68	....
COLT TELECOM NE	GB	50,76	− 0,73
DASSAULT SYST./	FR ★	65,50	....
ERICSSON -B-	SE	65,42	− 1,23
FINMECCANICA	IT ★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	8,61	....
GETRONICS	NL ★	70,50	+ 0,21
GN GREAT NORDIC	DK	51,31	− 2,80
INTRACOM R	GR	42,42	....
LOGICA	GB	29,62	− 4,47
MERKANTILDATA	NO	11,32	....
MISYS	GB	13,55	+ 0,97
NERA ASA	NO	4,24	....
NOKIA	FI ★	175	− 1,63
NYCOMED AMERSHA	GB	7,13	....
OCE	NL ★	12,99	+ 0,70
OLIVETTI	IT ★	3,16	− 2,17
KON. PHILIPS	NL ★	150,60	− 2,52
ROLLS ROYCE	GB	3,69	− 0,44
SAGE GRP	GB	12,78	....
SAGEM	FR ★	2130	....
SAP AG	DE ★	553,50	− 1,16
SAP VZ	DE ★	722	− 1,37
SEMA GROUP	GB	18,44	− 0,88
SIEMENS AG N	DE ★	134,80	− 2,11
SMITHS IND PLC	GB	13,22	+ 1,76
STMICROELEC SIC	FR ★	161,30	− 1,04
TECNOST	IT ★	3,73	− 1,06
THOMSON CSF /RM	FR ★	37,23	− 2,28
TIETOENATOR	FI ★	62	− 3,13
WILLIAM DEMANT	DK	103,42	....
▶ DJ E STOXX TECH P		848,52	− 1,44

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT ★	3,84	− 0,52
ANGLIAN WATER	GB	8,14	− 2,35
BRITISH ENERGY	GB	5,45	+ 2,45
CENTRICA	GB	2,94	....
EDISON	IT ★	7,94	− 1,12
ELECTRABEL	BE ★	290,70	− 1,29
ELECTRIC PORTUG	PT ★	16,35	....
ENDESA	ES ★	19,15	+ 2,13
EVN	AT ★	128	− 2,29
FORTUM	FI ★	4,89	+ 0,62
GAS NATURAL SDG	ES ★	20,20	− 0,39
IBERDROLA	ES ★	12,18	− 0,16
ITALGAS	IT ★	4,39	+ 0,23
NATIONAL GRID G	GB	7	− 0,92
NATIONAL POWER	GB	6,10	− 1,06
OESTERR ELEKTR	AT ★	122,80	− 0,81
POWERGEN	GB	7,51	− 0,65
SCOTTISH POWER	GB	7,21	− 2,21
SEVERN TRENT	GB	10,54	− 1,97
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	143,30	− 1,17
SYDKRAFT -A-	SE	23,86	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,93	....
THAMES WATER	GB	12,53	....
FENOSA	ES ★	19,75	+ 3,95
UNITED UTILITIE	GB	9,96	− 3,33
VIAG	DE ★	20,10	− 1,71
VIVENDI/RM	FR ★	89,95	− 1,69
▶ DJ E STOXX PO SUP P		309,38	− 0,39

EURO NOUVEAU MARCHÉ

21/01 10 h 01 ▶

AMSTERDAM

21/01 10 h 01	Cours en euros	% Var. 20/01
AIRSPRAY NV	20,25	− 2,41
ANTONOV	1,05	....
C/TAC	12,45	+ 31,75
CARDIO CONTROL	4,80	− 2,04
CSS	23,90	....
HITT NV	6,30	+ 0,80
INNOCONCEPTS NV	20,55	− 0,96
NEDGRAPHICS HOLD	25,50	− 0,20
SOPHEON	9,35	+ 5,53
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,80	− 1,69
RING ROSA WT	0,45	....
UCC GROEP NV	27,80	+ 1,09

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,40	....
FARDEM BELGIUM B	20	....
INTERNOC HLD	1,90	....
INTL BRACHYTHER B	14	....
LINK SOFTWARE B	10	....
PAYTON PLANAR	1,35	....
ACCENTIS	7,10	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	317	− 0,94
AIXTRON	155	− 0,58
AUGUSTA TECHNOLOGIE	86	− 8,51
BB BIOTECH ZT-D	80,50	+ 2,61
BB MEDTECH ZT-D	14,75	− 0,34
BERTRANDT AG	82,25	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	10,01	+ 2,14
CE COMPUTER EQUIPME	80	− 1,23
CE CONSUMER ELECTRO	211	− 0,47
CENIT SYSTEMHAUS	33,10	....
DRILLISCH	7,60	+ 1,88
EDEL MUSIC	40,50	+ 1,07
ELSA	68,35	+ 2,01
EM.TV & MERCHANDI	74	− 1,33
EUROMICRON	22,10	+ 0,68
GRAPHISOFT NV	16,60	+ 0,61
HOEFT & WESSEL	14	....
HUNZINGER INFORMAT	10,41	+ 3,07
INFOMATEC	34,98	+ 1,39
INTERSHOP COMMUNICA	328	− 2,09
KINOWELT MEDIEN	45	− 1,10
LHS GROUP	33,30	− 0,45
LINTEC COMPUTER	89,10	+ 1,25
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	27,38	+ 2,55
MOBILCOM	107,50	+ 8,04
MUEHL PRODUCT & SERV	13,50	....
MUEHLBAUER HOLDING	93,20	+ 2,42
PFEIFFER VACU TECH	30,60	− 1,29
PLENUM	21,40	− 0,47
PSI	35,51	− 1,91
QIAGEN NV	111,50	+ 2,29
REFUGIUM HOLDING AG	10,30	− 0,96
SACHSENRING AUTO	11,90	− 1,24
SALTUS TECHNOLOGY	14,80	− 1,99
SCM MICROSYSTEMS	61,70	− 3,59
SER SYSTEME	45,30	− 0,64
SERO ENTSORGUNG	5,80	....
SINGULUS TECHNOLOGI	81,10	− 2,05
SOFTM SOFTWARE BERA	47,20	+ 0,43
TDS	20,30	− 0,25
TECHNOTRANS	62	+ 1,64
TELDAFAX	11,15	− 0,71
TELES AG	36,51	− 0,79
TIPTEL	5,96	+ 6,43
TRANSTEC	47,27	+ 0,21
W.E.T. AUTOMOTIVE S	38	+ 2,43
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ2201--0021-0 WAS LMQ2201-21 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0428 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Canal+** a perdu 4,26 % à l'ouverture des transactions vendredi 21 janvier, victime de prises de bénéfice après le bond de 13,12 % enregistré la veille.

● L'action **Lagardère** n'a pas échappé à ce mouvement. Le titre a reculé de 2,65 % vendredi dans la matinée. La veille, il avait grimpé de 12,47 %.

● L'action **Dexia** a débuté la séance de vendredi sur une hausse de 1,87 % après l'annonce d'une prise de participation de 20 % dans le projet de banque électronique Ze Project, développé par le fonds d'investissement de Bernard Arnault Europ@web.

● Le titre du groupe parapétrolier **Géophysique** a reculé de 2,8 % vendredi matin. Le groupe a démenti les rumeurs d'un éventuel rapprochement avec un concurrent.

● L'action d'**Isis,** la structure d'investissement dans les valeurs parapétrolières et, à ce titre, actionnaire de Géophysique, a elle aussi reculé de 3,31 % à l'ouverture de la séance du vendredi.

● Le titre de l'éditeur de logiciels **Business Objects** a reculé de 6 % dans la matinée de vendredi, sous l'influence des prises de bénéfice après une séance de hausse de 9,42 %, le jeudi 20 janvier.

● L'action **Valeo** a baissé de 3,43 %, vendredi matin, après l'annonce de la fermeture d'une usine en Allemagne.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 21 JANVIER **Cours relevés à 9 h 50**

Liquidation : 24 janvier

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	144	144	944,58	....	152
CR.LYONNAIS(TP) L	140,10	140	918,34	− 0,07	1000
RENAULT (T.P.)	328	325,10	2132,52	− 0,88	1000
SAINT GOBAIN(T.P.	166,17	166	1088,89	− 0,10	152
THOMSON S.A (T.P)	151	150	983,94	− 0,66	1000
ACCOR	42,70	42	275,50	− 1,64	3
AEROSPATIALE MATR	20,69	20,89	137,03	+ 0,97	20
AGF	50	49,97	327,78	− 0,06	30
AIR FRANCE GPE NO	18,95	18,60	122,01	− 1,85	54
AIR LIQUIDE	155	153,70	1008,21	− 0,84	11
ALCATEL	204,20	201,40	1321,10	− 1,37	10
ALSTOM	31,20	31,05	203,67	− 0,48	6
ALTRAN TECHNO. #	189,50	189,30	1241,73	− 0,11	1
ATOS CA	154	147,50	967,54	− 4,22	1
AVENTIS	56,90	56,50	370,62	− 0,70	3
AXA	130,50	128,50	842,90	− 1,53	9
BAIL INVESTIS	129	128,80	844,87	− 0,16	16
BAZAR HOT. VILLE	117,10	117	767,47	− 0,09	50
BIC	47,60	48	314,86	+ 0,84	3
BIS	86,35	89	583,80	+ 3,07	20
B.N.P.	82,15	81,35	533,62	− 0,97	4
BOLLORE	194,50	195,50	1282,40	+ 0,51	8
BONGRAIN	309,90	295	1935,07	− 4,81	50
BOUYGUES	668,50	662	4342,44	− 0,97	50
BOUYGUES OFFS	45,01	45,40	297,80	+ 0,87	10
BULL#	7,40	7,39	48,48	− 0,14	2
BUSINESS OBJECTS	82,50	78,10	512,30	− 5,33	....
CANAL +	159,50	159,60	1046,91	+ 0,06	....
CAP GEMINI	227,30	229,20	1503,45	+ 0,84	8
CARBONE LORRAINE	43	42,91	281,47	− 0,21	2
CARREFOUR	163,40	158,90	1042,32	− 2,75	2
CASINO GUICHARD	106,70	108	708,43	+ 1,22	10
CASINO GUICH.ADP	71,65	72,90	478,19	+ 1,74	10
CASTORAMA DUB.(LI	257,60	256,20	1680,56	− 0,54	25
C.C.F.	124,80	123,50	810,11	− 1,04	5
CEGID (LY)	198	194,50	1275,84	− 1,77	25
CERUS	9,70	9,32	61,14	− 3,92	45
CGIP	62,50	61,50	403,41	− 1,60	2
CHARGEURS	60	59,20	388,33	− 1,33	100
CHRISTIAN DALLOZ	58,15	58,10	381,11	− 0,09	10
CHRISTIAN DIOR	245	242,20	1588,73	− 1,14	52
CIC -ACTIONS A	97,25	96	629,72	− 1,29	100
CIMENTS FRANCAIS	68,60	66,75	437,85	− 2,70	4
CLARINS	120,90	117,80	772,72	− 2,56	50
CLUB MEDITERRANEE	117	115,90	760,25	− 0,94	25
CNP ASSURANCES	33,67	33,70	221,06	+ 0,09	25
COFLEXIP	93	91,50	600,20	− 1,61	1
COLAS	207,20	204	1338,15	− 1,54	40
CDE PROV. REGPT	39,10	38,10	249,92	− 2,56	100
CPR	47,18	46,21	303,12	− 2,06	8
CRED.FON.FRANCE	17	16,50	108,23	− 2,94	42
CFF.RECYCLING	34,35	34,50	226,31	+ 0,44	50
CREDIT LYONNAIS	45,50	44,20	289,93	− 2,86	....
CS SIGNAUX(CSEE)	47,49	47,79	313,48	+ 0,63	100
DAMART	75,60	76,20	499,84	+ 0,79	1
DANONE	226,50	223,50	1466,06	− 1,32	10
DASSAULT-AVIATION	210	204,20	1339,46	− 2,76	8
DASSAULT SYSTEMES	65,50	65	426,37	− 0,76	1
DE DIETRICH	54,50	54,05	354,54	− 0,83	4
DEVEAUX(LY)#	72,85	73	478,85	+ 0,21	20
DEV.R.N-P.CAL LI	14,65	14,65	96,10	....	100
DMC (DOLLFUS MI)	5,45	5,40	35,42	− 0,92	27
DYNACTION	28	27,70	181,70	− 1,07	25
EIFFAGE	67,50	66,65	437,20	− 1,26	50
ERAMET	57,05	56,05	367,66	− 1,75	20
ERIDANIA BEGHIN	105,60	106	695,31	+ 0,38	10
ESSILOR INTL	292,20	292	1915,39	− 0,07	20
ESSILOR INTL.ADP	325,30	....	....	....	20
ESSO	73,70	73,65	483,11	− 0,07	50
EURAFRANCE	524,50	521	3417,54	− 0,67	200
EURO DISNEY	0,88	0,89	5,84	+ 1,14	....
EUROTUNNEL	1,10	1,12	7,35	+ 1,82	....
FACOM SA	70,95	70	459,17	− 1,34	25
FAURECIA	51	51,95	340,77	+ 1,86	50
FIMALAC SA	126	125,50	823,23	− 0,40	22
FIVES-LILLE	82,40	84,50	554,28	+ 2,55	8
FONC.LYON.#	117,50	117,50	770,75	....	50
FRANCE TELECOM	129,90	127,70	837,66	− 1,69	4
FROMAGERIES BEL	668,50	669	4388,35	+ 0,07	50
GALERIES LAFAYETT	186,50	186,40	1222,70	− 0,05	2
GAUMONT #	71,05	71,50	469,01	+ 0,63	50
GAZ ET EAUX	49,01	49,10	322,07	+ 0,18	5
GECINA	110,40	110,20	722,86	− 0,18	100
GEOPHYSIQUE	66	63,90	419,16	− 3,18	10
GFI INFORMATIQUE	130	128,40	842,25	− 1,23	20
GRANDVISION	26,62	26,55	174,16	− 0,26	10
GROUPE ANDRE S.A.	169,40	169	1108,57	− 0,24	50
GASCOGNE	80,25	80,05	525,09	− 0,25	80
GR.ZANNIER (LY) #	39	38,50	252,54	− 1,28	10
GROUPE GTM	89,10	88,50	580,52	− 0,67	8
GROUPE PARTOUCHE	87,20	86,70	568,71	− 0,57	91
GUILBERT	135,90	132,50	869,14	− 2,50	10
GUYENNE GASCOGNE	453	450	2951,81	− 0,66	20
HACHETTE FILI.MED	80	78,10	512,30	− 2,38	10
HAVAS ADVERTISING	457,90	448,40	2941,31	− 2,07	8
IMERYS(EX.IMETAL)	146,50	146,50	960,98	....	8
IMMEUBLES DE FCE	18,02	18,01	118,14	− 0,06	10
INFOGRAMES ENTER.	33,25	32,85	215,48	− 1,20	....
INGENICO	57,50	58	380,46	+ 0,87	10
ISIS	72,60	69,10	453,27	− 4,82	50
KLEPIERRE COMP.FI	98,20	97	636,28	− 1,22	50
LABINAL	106	104,70	686,79	− 1,23	8
LAFARGE	103,80	102,50	672,36	− 1,25	25
LAGARDERE	83	79,75	523,13	− 3,92	40
LAPEYRE	66	65	426,37	− 1,52	10
LEBON (CIE)	51,80	51,75	339,46	− 0,10	50
LEGRAND	234,40	231,50	1518,54	− 1,24	2
LEGRAND ADP	134,80	134,80	884,23	....	2
LEGRIS INDUST.	43	43,50	285,34	+ 1,16	20
LOCINDUS	109	109,50	718,27	+ 0,46	150
L'OREAL	684	676	4434,27	− 1,17	2
LVMH MOET HEN.	443	432,50	2837,01	− 2,37	1
MARINE WENDEL	199,70	196	1285,68	− 1,85	16
METALEUROP	7,38	7,37	48,34	− 0,14	25
MICHELIN	36,91	36,95	242,38	+ 0,11	2
MONTUPET SA	34,50	33,50	219,75	− 2,90	10
MOULINEX	9,97	9,87	64,74	− 1	10
NATEXIS BQ POP.	68	66,50	436,21	− 2,21	16
NEOPOST	41,85	41,01	269,01	− 2,01	1
NORBERT DENTRES.#	20,40	20,40	133,82	....	10
NORD-EST	27,11	27,11	177,83	....	50
NORDON (NY)	68,90	66,60	436,87	− 3,34	70
NRJ #	675	657	4309,64	− 2,67	10
OLIPAR	9,10	8,93	58,58	− 1,87	60
PECHINEY ACT ORD	72	69,50	455,89	− 3,47	15
PENAUILLE POLY.CB	514	505	3312,58	− 1,75	15
PERNOD-RICARD	55	54,90	360,12	− 0,18	20
PEUGEOT	230,10	230	1508,70	− 0,04	6
PINAULT-PRINT.RED	226,20	221	1449,66	− 2,30	20
PLASTIC OMN.(LY)	123,50	124,50	816,67	+ 0,81	20
PROMODES	957	940	6166	− 1,78	20
PUBLICIS #	429	424	2781,26	− 1,17	25
REMY COINTREAU	22,70	22,25	145,95	− 1,98	10
RENAULT	51,50	51,05	334,87	− 0,87	25
REXEL	93,50	90,90	596,26	− 2,78	5
RHODIA	22,15	21,90	143,65	− 1,13	15
ROCHETTE (LA)	6,69	6,65	43,62	− 0,60	10
ROYAL CANIN	79,40	78,20	512,96	− 1,51	20
RUE IMPERIALE (LY	2030	....	....	....	200
SADE (NY)	37,99	37,50	245,98	− 1,29	100
SAGEM S.A.	811,50	821	5385,41	+ 1,17	20
SAINT-GOBAIN	171	167,20	1096,76	− 2,22	16
SALVEPAR (NY)	76	76,10	499,18	+ 0,13	50
SANOFI SYNTHELABO	37,01	36,27	237,92	− 2	2
SAUPIQUET (NS)	95	97,50	639,56	+ 2,63	50
SCHNEIDER ELECTRI	74,95	74,30	487,38	− 0,87	50
SCOR	51	50,90	333,88	− 0,20	....
S.E.B.	86,40	85,60	561,50	− 0,93	3
SEITA	43,80	44,05	288,95	+ 0,57	50
SELECTIBANQUE	13,30	13,50	88,55	+ 1,50	15
SGE	46	46,30	303,71	+ 0,65	13
SIDEL	93,25	93,50	613,32	+ 0,27	2
SILIC CA	164	....	....	....	100
SIMCO	80	80	524,77	....	100
SKIS ROSSIGNOL	15,88	15,87	104,10	− 0,06	25
SOCIETE GENERALE	206,60	203,10	1332,25	− 1,69	5
SODEXHO ALLIANCE	154	155,80	1021,98	+ 1,17	16
SOGEPARC (FIN)	83,60	83,55	548,05	− 0,06	50
SOMMER-ALLIBERT	27,20	26,90	176,45	− 1,10	1
SOPHIA EX.SFI	25,98	26	170,55	+ 0,08	10
SOPRA #	94	91,10	597,58	− 3,09	4
SPIR COMMUNIC. #	86	86	564,12	....	20
SR TELEPERFORMANC	219	222,50	1459,50	+ 1,60	20
SUEZ LYON.DES EAU	145	143,50	941,30	− 1,03	10
TF1	498,90	504	3306,02	+ 1,02	2
TECHNIP	118	115,50	757,63	− 2,12	20
THOMSON-CSF	38,10	37,25	244,34	− 2,23	20
THOMSON MULTIMEDI	58,10	56,25	368,98	− 3,18	7
TOTAL FINA SA	129,30	129,30	848,15	....	10
TRANSICIEL #	135	132	865,86	− 2,22	2
UBI SOFT ENTERTAI	51	49,55	325,03	− 2,84	2
UNIBAIL	143	143	938,02	....	100
UNILOG	123,90	120,20	788,46	− 2,99	1
UNION ASSUR.FDAL	108,30	109	714,99	+ 0,65	10
USINOR	18,80	18,30	120,04	− 2,66	20
VALEO	69,90	67,95	445,72	− 2,79	3
VALLOUREC	50,75	48,50	318,14	− 4,43	100
VIA BANQUE	27,19	26,55	174,16	− 2,35	100
VIVENDI	91,50	89,25	585,44	− 2,46	5
WORMS (EX.SOMEAL)	16	15,70	102,99	− 1,88	1
ZODIAC	202	200,70	1316,51	− 0,64	10
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	147,40	148,60	974,75	+ 0,81	....
A.T.T. #	52,75	51,30	336,51	− 2,75	1
BARRICK GOLD #	17,15	16,89	110,79	− 1,52	....
CROWN CORK ORD. #	23,15	22,50	147,59	− 2,81	5
DE BEERS #	28,55	28	183,67	− 1,93	....
DU PONT NEMOURS #	62,85	....	....	....	....
ERICSSON #	65,70	65,10	427,03	− 0,91	2
FORD MOTOR #	52,20	51,85	340,11	− 0,67	1
GENERAL ELECTR. #	144,80	143,30	939,99	− 1,04	....
GENERAL MOTORS #	81	80,05	525,09	− 1,17	1
HITACHI #	14,81	15,24	99,97	+ 2,90	50
I.B.M.	123,80	119	780,59	− 3,88	....
ITO YOKADO #	94,85	90,50	593,64	− 4,59	50
MATSUSHITA	26,08	25,41	166,68	− 2,57	50
MC DONALD'S	41,50	40,30	264,35	− 2,89	....
MERK AND CO	70,80	70,90	465,07	+ 0,14	....
MITSUBISHI CORP.#	7,89	7,92	51,95	+ 0,38	50
MORGAN J.P.#	120,70	....	....	....	2
NIPP. MEATPACKER#	11,40	....	....	....	50
PHILIP MORRIS#	22,70	22,06	144,70	− 2,82	....
PROCTER GAMBLE	111	110	721,55	− 0,90	....
SEGA ENTERPRISES	35,50	35,50	232,86	....	50
SCHLUMBERGER#	63	63,05	413,58	+ 0,08	....
SONY CORP.#RGA	227,50	227,50	1492,30	....	50
SUMITOMO BANK #	13,18	13,18	86,46	....	50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 20 JANVIER

Cours relevés à 17 h 35

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	27,28	178,95	+ 60,47
AB SOFT	10,47	68,68	− 0,29
ACCESS COMME	77,25	506,73	− 2,22
ALGORIEL#	24	157,43	....
ALPHAMEDIA	11,50	75,44	− 2,54
ALPHA MOS	7	45,92	+ 0,72
ALTAMIR & CI	218	1429,99	− 0,91
ALTAMIR BS 9 ♦	11,05	72,48	....
ALDETA	5,02	32,93	....
ALTI #	86,50	567,40	+ 8,13
A NOVO	184	1206,96	+ 2,79
ASTRA	1,68	11,02	+ 0,60
ATN ♦	5,50	36,08	....
AUTOMA TECH	25,03	164,19	+ 11,20
AVENIR TELEC	265	1738,29	− 4,16
BARBARA BUI	7,85	51,49	− 1,38
BELVEDERE	79,80	523,45	+ 0,82
BIODOME #	17,90	117,42	+ 4,07
BOURSE DIREC	26,80	175,80	+ 4,28
BRIME TECHNO	47,10	308,96	+ 4,67
BVRP EX DT S	85	557,56	+ 0,18
BVRP ACT.NOU ♦	53,95	353,89	....
CAC SYSTEMES	8,11	53,20	− 2,29
CAST	21	137,75	− 2,33
CEREP	26	170,55	− 3,35
CEREP ACT.NO ♦	15	98,39	....
CHEMUNEX #	0,57	3,74	+ 1,79
COHERIS ATIX	218	1429,99	+ 13,25
CMT MEDICAL	11,50	75,44	− 4,17
COIL	48,50	318,14	....
CONSODATA #	52,70	345,69	+ 5,40
CROSS SYSTEM	265	1738,29	+ 6,21
CRYO INTERAC	41	268,94	− 3,53
CYBER PRES.P	30,20	198,10	+ 0,67
CYRANO #	7	45,92	....
DESK #	10,99	72,09	− 7,26
DESK BS 98 ♦	0,46	3,02	....
DEVOTEAM #	100	655,96	+ 16,96
DMS #	10,23	67,10	+ 2,30
DURAND ALLIZ	5,10	33,45	− 1,92
DURAN DUBOI	123	806,83	− 1,60
DURAN DUBOIS	133	872,42	+ 6,40
EFFIK #	21	137,75	....
EGIDE #	101,20	663,83	+ 23,26
ESKER	43,05	282,39	− 2,38
EUROFINS SCI	111	728,11	− 1,77
EURO.CARGO S	10,89	71,43	....
EUROPSTAT #	587	3850,47	+ 10,34
FABMASTER # ♦	17	111,51	....
FI SYSTEM #	83,90	550,35	+ 8,54
FLOREANE MED	10	65,60	− 4,76
GENERIX #	86,20	565,43	− 4,22
GENESYS #	42,95	281,73	+ 10,13
GENSET	83,50	547,72	+ 2,45
GL TRADE #	24,10	158,09	− 0,82
GROUPE D #	90,10	591,02	+ 22,92
GUILLEMOT #	88	577,24	− 1,12
GUYANOR ACTI	0,40	2,62	....
HF COMPANY	111	728,11	+ 2,12
HIGH CO.	68,30	448,02	− 2,43
HOLOGRAM IND	115	754,35	+ 24,86
IDP	7,89	51,76	− 20,30
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	12,98	85,14	+ 2,20
ILOG #	38,80	254,51	+ 8,08
IMECOM GROUP	8,53	55,95	+ 21,86
INFOSOURCES	101,70	667,11	+ 6,72
INFOSOURCE B	37	242,70	+ 2,78
INFOTEL #	72	472,29	+ 14,29
INTEGRA NET	164	1075,77	+ 9,41
INTERCALL #	51,30	336,51	+ 2,50
IPSOS #	100,10	656,61	+ 15,06
IT LINK	20,80	136,44	+ 4
KALISTO ENTE	100	655,96	+ 4,60
LEXIBOOK #	21,75	142,67	− 1,14
JOLIEZ-REGOL	7	45,92	− 4,11
JOLIEZ-REGOL	0,20	1,31	− 13,04
LACIE GROUP	7,32	48,02	− 0,27
MEDIDEP #	25,10	164,65	+ 0,20
METROLOGIC G	207,10	1358,49	− 5,22
MILLE AMIS #	6,90	45,26	− 13,75
MILLE AMIS B ♦	0,68	4,46	....
MONDIAL PECH	7,99	52,41	+ 2,44
NATUREX	9,60	62,97	+ 1,05
NICOX	42,50	278,78	+ 3,16
OLITEC	59	387,01	− 4,61
OXIS INTL RG	1,75	11,48	+ 2,94
PERFECT TECH	50	327,98	+ 23,46
PHONE SYS.NE	19,90	130,54	+ 0,51
PICOGIGA	41	268,94	+ 0,49
PROSODIE #	270	1771,08	− 2,17
PROLOGUE SOF	99,40	652,02	− 2,07
PROXIDIS	2,10	13,78	− 1,41
QUANTEL	5,79	37,98	− 3,50
APPLIGENE ON	2,40	15,74	− 7,69
R2I SANTE	40	262,38	....
RADOUX INTL	44,90	294,52	− 0,22
RECIF #	33,10	217,12	+ 1,85
REPONSE #	35	229,58	+ 2,64
REGINA RUBEN	9	59,04	− 5,26
RIGIFLEX INT	29	190,23	+ 2,11
SAVEURS DE F	14,60	95,77	....
GUILLEMOT BS	17,40	114,14	− 3,33
SILICOMP #	38,70	253,86	+ 0,52
SERP RECYCLA	28,50	186,95	+ 24,62
SOI TEC SILI	172	1128,25	+ 34,38
STACI #	62	406,69	+ 5,08
STELAX	0,81	5,31	....
SYNELEC #	25	163,99	....
SYSTAR NOM.	136,50	895,38	+ 4,20
TEL.RES.SERV.	37,35	245	− 1,97
TETE DS LES	2,80	18,37	+ 12
THERMATECH I	34	223,03	− 2,83
TITUS INTERA	51,50	337,82	+ 1,08
TITUS INTER ♦	32,40	212,53	....
TITUS INTER ♦	43,50	285,34	....
TITUS INTER	14,50	95,11	− 5,84
TRANSGENE #	50,75	332,90	+ 1,50
UNION TECHNO	0,39	2,56	+ 2,63
VALTECH	132	865,86	+ 6,88
V CON TELEC	17,40	114,14	− 3,87
VISIODENT #	49,90	327,32	+ 8,48
WAVECOM #	85	557,56	− 5,13
WESTERN TELE	9,97	65,40	+ 6,06

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 21 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 50**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
M6-METROPOLE	509,50	3342,10	+ 1,90
HERMES INTL	141	924,90	− 1,40
RALLYE(CATHI	63,50	416,53	+ 0,79
ALTEN #	226	1482,46	+ 2,73
FINATIS(EX.L ♦	109,70	719,58	....
CEGEDIM #	106,80	700,56	+ 4,91
FRAIKIN 2# ♦	81	531,33	....
STERIA GROUP	116,40	763,53	− 0,51
MANITOU #	73,60	482,78	− 4,29
BENETEAU CA#	356	2335,21	− 2,44
ASSUR.BQ.POP	96,90	635,62	....
MANUTAN INTE	93	610,04	− 6,06
APRIL S.A.#(	123,20	808,14	+ 0,24
UNION FIN.FR	119,50	783,87	....
BRICORAMA #	80	524,77	− 3,61
JET MULTIMED	687,50	4509,70	+ 4,96
ALGECO #	77,80	510,33	+ 0,65
FININFO ♦	300,10	1968,53	....
HYPARLO #(LY	38,50	252,54	....
GROUPE BOURB ♦	58,50	383,73	....
C.A. PARIS I	150	983,94	....
L.D.C.	91	596,92	....
BRIOCHE PASQ	92	603,48	− 0,22
ETAM DEVELOP	23,61	154,87	+ 2,65
BOIRON (LY)#	57,05	374,22	− 1,81
MARIONNAUD P	75,80	497,22	+ 1,07
POCHET ♦	70	459,17	....
GEODIS	74,20	486,72	− 7,25
AUBAY TECHNO	141,50	928,18	− 0,98
SYLEA	45,60	299,12	+ 0,22
ENTRELEC CB	55,15	361,76	+ 0,09
SECHE ENVIRO	67,10	440,15	− 0,07
BRICE	52,50	344,38	+ 0,29
LVL MEDICAL	37,10	243,36	....
GRAND MARNIE ♦	5440	35684,06	....
PIERRE VACAN	39,85	261,40	+ 0,89
CIE FIN.ST-H ♦	74,50	488,69	....
LAURENT-PERR	37,55	246,31	+ 0,08
SYLIS #	239,80	1572,98	+ 0,33
ARKOPHARMA #	68,25	447,69	+ 0,37
BUFFALO GRIL	21,90	143,65	− 0,45
ASSYSTEM #	48,21	316,24	+ 0,96
GFI INDUSTRI	23,20	152,18	+ 0,87
VILMOR.CLAUS	88	577,24	....

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 20 janvier**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	28,51	187,01	19/01
AGIPI ACTIONS (AXA)	30,75	201,71	10/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	151,76	995,48	20/01
BNP ACTIONS FRANCE	189,21	1241,14	20/01
BNP ACT. MIDCAP EURO	171,76	1126,67	20/01
BNP ACT. MIDCAP FR.	56,82	372,71	20/01
BNP ACTIONS MONDE	216,21	1418,24	20/01
BNP ACTIONS PEA EURO	239,60	1571,67	20/01
BNP ÉP. PATRIMOINE	33,69	220,99	20/01
BNP ÉPARGNE RETRAITE	37,98	249,13	20/01
BNP MONÉ COURT TERME	2322,79	15236,50	20/01
BNP MONÉTAIRE C	878,26	5761,01	20/01
BNP MONÉTAIRE D	796,53	5224,89	20/01
BNP MONÉ PLACEMENT C	12796,74	83941,11	20/01
BNP MONÉ PLACEMENT D	11469,67	75236,10	20/01
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1760,96	11551,14	20/01
BNP MONÉ TRÉSORIE	144952,75	950827,71	20/01
BNP OBLIG. CT	165,09	1082,92	20/01
BNP OBLIG. LT	33,91	222,44	20/01
BNP OBLIG. MONDE	180,37	1183,15	20/01
BNP OBLIG. MT C	140,01	918,41	20/01
BNP OBLIG. MT D	133,30	874,39	20/01
BNP OBLIG. REVENUS	160,51	1052,88	20/01
BNP OBLIG. SPREADS	166,74	1093,74	20/01
BNP OBLIG. TRÉSOR	1816,37	11914,61	20/01
BNP SECT. IMMOBILIER	143,39	940,58	20/01
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
BP NOUV. ÉCONOMIE	323,99	2125,24	19/01
BP OBLIG. EUROPE	46,85	307,32	20/01
BP SÉCURITÉ	95440,26	626047,07	19/01
FRUCTI EURO 50	133,17	873,54	20/01
FRUCTIFRANCE C	100,28	657,79	19/01
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	229,68	1506,60	18/01
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	452,45	2967,88	18/01
NORD SUD DÉVELOP. D	384,97	2525,24	18/01
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	59,62	391,08	19/01
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	81,45	534,28	19/01
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	21,22	139,19	19/01
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,10	263,04	19/01
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	54,60	358,15	19/01
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	50,56	331,65	19/01
ÉCUR. EXPANSION C	13691,96	89813,37	19/01
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,32	257,92	19/01
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	62,13	407,55	19/01
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	210,42	1380,26	19/01
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	185,01	1213,59	19/01
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	161,66	1060,42	19/01
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	271,78	1782,76	19/01
ÉPARCOURT-SICAV D	28,29	185,57	19/01
GÉOPTIM C	2078,18	13631,97	19/01
HORIZON C	569,35	3734,69	19/01
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,86	97,48	19/01
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,33	244,87	19/01
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,35	212,20	19/01
ÉCUREUIL VITALITÉ C	45,92	301,22	19/01
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	54,29	356,12	20/01
ATOUT ASIE	27,66	181,44	20/01
ATOUT CROISSANCE	544,57	3572,15	20/01
ATOUT FONCIER	329,05	2158,43	20/01
ATOUT FRANCE EUROPE	241,89	1586,69	20/01
ATOUT FRANCE MONDE	58,10	381,11	20/01
ATOUT FUTUR C	245,74	1611,95	20/01
ATOUT FUTUR D	227,57	1492,76	20/01
ATOUT SÉLECTION	122,98	806,70	20/01
COEXIS	315,73	2071,05	20/01
DIÈZE	486,86	3193,59	20/01
EURODYN	668,01	4381,86	20/01
INDICIA EUROLAND	146,39	960,26	19/01
INDICIA FRANCE	503,27	3301,23	19/01
INDOCAM CONVERT. C	273,97	1797,13	20/01
INDOCAM CONVERT. D	242,20	1588,73	20/01
INDOCAM EUR. NOUV.	2657,71	17433,43	19/01
INDOCAM HOR. EUR. C	183,17	1201,52	20/01
INDOCAM HOR. EUR. D	161,67	1060,49	20/01
INDOCAM MULTI OBLIG	150,10	984,59	20/01
INDOCAM ORIENT C	45,94	301,35	19/01
INDOCAM ORIENT D	40,97	268,75	19/01
INDOCAM UNIJAPON	229,98	1508,57	20/01
INDOCAM STR. 5-7 C	310,50	2036,75	20/01
INDOCAM STR. 5-7 D	204,22	1339,60	20/01
MONÉDYN	1555,84	10205,64	19/01
MONÉ.J C	1929,87	12659,12	20/01
MONÉ.J D	1749	11472,69	20/01
OBLIFUTUR C	90,04	590,62	20/01
OBLIFUTUR D	80,08	525,29	20/01
ORACTION	228,13	1496,43	20/01
REVENU-VERT	169,05	1108,90	20/01
INDICIA MEDIAN	19,31	126,67	19/01
SYNTHÉSIS	3016,35	19785,96	20/01
UNIVERS ACTIONS	70,91	465,14	20/01
MONÉ ASSOCIATIONS	182,15	1194,83	20/01
UNIVAR C	200,89	1317,75	20/01
UNIVAR D	183,89	1206,24	20/01
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,04	242,97	20/01
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	363,83	2386,57	13/01
MASTER ACTIONS	55,51	364,12	18/01
MASTER OBLIGATIONS	28,27	185,44	18/01
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,52	147,72	19/01
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,93	143,85	19/01
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,30	133,16	19/01
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,36	126,99	19/01
OPTALIS EXPANSION C	20,54	134,73	19/01
OPTALIS EXPANSION D	20,45	134,14	19/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,54	115,05	19/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,39	107,51	19/01
PACTE SOL. LOGEM.	74,62	489,48	18/01
PACTE VERT T. MONDE	79,28	520,04	18/01
CIC BANQUES			
FRANCIC	42,50	278,78	20/01
FRANCIC PIERRE	32,27	211,68	20/01
EUROPE RÉGIONS	72,91	478,26	20/01
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,01	1102,07	20/01
AURECIC	88,20	578,55	20/01
CAPITAL AVENIR	317,88	2085,16	20/01
CICAMONDE	37,88	248,48	20/01
CONVERTICIC	88,59	581,11	20/01
EPARCIC	801,08	5254,74	20/01
EUROCIC LEADERS	537,95	3528,72	20/01
MENSUELCIC	1442,46	9461,92	20/01
OBLICIC MONDIAL	665,36	4364,48	20/01
OBLICIC RÉGIONS	174,08	1141,89	19/01
RENTACIC	23,97	157,23	20/01
SECURICIC	367,34	2409,59	20/01
SECURICIC D	326,28	2140,26	20/01
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	211,81	1389,38	20/01
LION 20000 C/3 11/06/99	922,83	6053,37	20/01
LION 20000 D/3 11/06/99	823,34	5400,76	20/01
SICAV 5000	207,69	1362,36	20/01
SLIVAFRANCE	360,22	2362,89	20/01
SLIVARENTE	38,99	255,76	20/01
SLIVINTER	207,91	1363,80	20/01
TRILION	740,49	4857,30	20/01
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	226,98	1488,89	20/01
ACTILION DYNAMIQUE D *.	223,37	1465,21	20/01
ACTILION ÉQUILIBRE C *	197,17	1293,35	20/01
FFACTILION ÉQUILIBRE D	193,38	1268,49	20/01
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	193,61	1270	20/01
ACTILION PRUDENCE C *	174,44	1144,25	20/01
ACTILION PRUDENCE D *	171	1121,69	20/01
INTERLION	209,81	1376,26	20/01
LION ACTION EURO	118,94	780,20	20/01
LION PEA EURO	115,69	758,88	20/01
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	27,35	179,40	20/01
CM FRANCE ACTIONS	43,62	286,13	20/01
CM MID. ACT. FRANCE	36,85	241,72	20/01
CM MONDE ACTIONS	411,67	2700,38	20/01
CM OBLIG. LONG TERME	97,64	640,48	20/01
CM OPTION DYNAM.	35,41	232,27	20/01
CM OPTION ÉQUIL.	52,45	344,05	20/01
CM OBLIG. COURT TERME	151,48	993,64	20/01
CM OBLIG. MOYEN TERME	306,50	2010,51	20/01
CM OBLIG. QUATRE	160,17	1050,65	20/01
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,22	119,52	20/01
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	161,73	1060,88	19/01
ASIE 2000	113,75	746,15	19/01
NOUVELLE EUROPE	273,49	1793,98	19/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3230,06	21187,80	19/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3230,06	21187,80	19/01
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	317,69	2083,91	19/01
ST-HONORÉ FRANCE	60,01	393,64	19/01
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	92,69	608,01	19/01
ST-HONORÉ PACIFIQUE	148,89	976,65	19/01
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	250,09	1640,48	19/01
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	328,60	2155,47	19/01
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	117,22	768,91	19/01
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	295,68	1939,53	20/01
STRATÉGIE IND. EUROPE	254,46	1669,15	19/01
STRATÉGIE RENDEMENT	324,58	2129,11	19/01
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	30,55	200,39	20/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	30,28	198,62	20/01
AMPLITUDE EUROPE C	44,98	295,05	19/01
AMPLITUDE EUROPE D	43,93	288,16	19/01
AMPLITUDE MONDE C	314,47	2062,79	20/01
AMPLITUDE MONDE D	288,06	1889,55	20/01
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27,92	183,14	20/01
AMPLITUDE PACIFIQUE D	27,51	180,45	20/01
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	53,83	353,10	20/01
ÉLANCIEL EURO D PEA	136,77	897,15	20/01
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	41,33	271,11	19/01
GÉOBILYS C	105,58	692,56	19/01
GÉOBILYS D	98,22	644,28	19/01
INTENSYS C	19,25	126,27	19/01
INTENSYS D	17,17	112,63	19/01
KALEïS DYNAMISME C	259,33	1701,09	19/01
KALEIS DYNAMISME D	254,11	1666,85	19/01
KALEïS ÉQUILIBRE C	209,79	1376,13	19/01
KALEIS ÉQUILIBRE D	204,64	1342,35	19/01
KALEïS SÉRÉNITÉ C	187,91	1232,61	19/01
KALEIS SÉRÉNITÉ D	182,88	1199,61	19/01
LATITUDE C	24,07	157,89	20/01
LATITUDE D	20,96	137,49	20/01
OBLITYS D	102,17	670,19	19/01
PLÉNITUDE D PEA	49,25	323,06	19/01
POSTE GESTION C	2434,44	15968,88	19/01
POSTE GESTION D	2276,84	14935,09	19/01
POSTE PREMIÈRE SI	6628,10	43477,49	19/01
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39179,39	256999,95	19/01
POSTE PREMIÈRE 2-3	8299,87	54443,58	19/01
REVENUS TRIMESTR. D	776,24	5091,80	19/01
THÉSORA C	168,73	1106,80	19/01
THÉSORA D	145,40	953,76	19/01
TRÉSORYS C	43944,02	288253,88	19/01
SOLSTICE D	356,64	2339,41	19/01
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	82,36	540,25	19/01
POSTE EUROPE D	79,71	522,86	19/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	173,58	1138,61	19/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	162,75	1067,57	19/01
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,85	1015,75	20/01
CADENCE 2 D	154,95	1016,41	20/01
CADENCE 3 D	153,19	1004,86	20/01
INTEROBLIG C	51,72	339,26	20/01
INTERSÉLECTION FR. D	89,25	585,44	20/01
SÉLECT DÉFENSIF C	188,40	1235,82	20/01
SÉLECT DYNAMIQUE C	281,08	1843,76	20/01
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	181,24	1188,86	20/01
SÉLECT PEA 3	182,47	1196,92	20/01
SG FRANCE OPPORT. C	535,61	3513,37	20/01
SG FRANCE OPPORT. D	503,53	3302,94	20/01
SOGENFRANCE C	568,73	3730,62	20/01
SOGENFRANCE D	514,23	3373,13	20/01
SOGEOBLIG C	101,45	665,47	20/01
SOGÉPARGNE D	44,28	290,46	20/01
SOGEPEA EUROPE	280,47	1839,76	20/01
SOGINTER C	98,22	644,28	20/01
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	21,55	141,36	19/01
DÉCLIC ACTIONS FRANC	60,60	397,51	19/01
DÉCLIC ACTIONS INTER.	52,22	342,54	19/01
DÉCLIC BOURSE PEA	60,10	394,23	19/01
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,04	118,33	19/01
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,41	107,64	19/01
DÉCLIC PEA EUROPE	23,20	152,18	19/01
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	74,85	490,98	19/01
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ2201--0022-0 WAS LMQ2201-22 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:00 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0429 Lcp:700 CMYK

DISPARITION

Bruno Zevi

Un critique intransigeant

L'HISTORIEN et critique d'architecture italien Bruno Zevi est mort à Rome dimanche 9 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Pour les Italiens, mais aussi pour les architectes du monde entier, il était l'archétype d'une critique militante à la fois tournée vers le grand public et reconnue par les instances professionnelles. Il avait été également président d'honneur du Parti radical italien.

Né le 22 janvier 1918 à Rome, Bruno Zevi se fait d'abord remarquer par son activité contre le fascisme et contre l'antisémitisme. Dès 1936, le jeune étudiant juif intervient vigoureusement lors d'un congrès à Palerme, puis poursuit clandestinement sa lutte au lycée du Tasse, à Rome. En 1940, il est contraint d'émigrer aux Etats-Unis, où il devient l'élève de Walter Gropius à l'université Harvard. Il retourne, dès la fin de la guerre, en Italie, où il se consacre à ses métiers d'écrivain, de critique, de professeur, tout en poursuivant une carrière politique, au parti de l'Action puis au Parti radical, dont il sera député puis président d'honneur. Il en démissionnera, en 1999, quand les radicaux européens, derrière Emma Bonino, rejoindront les bancs du Front national de Jean-Marie Le Pen au Parlement de Strasbourg.

Bruno Zevi appliquait le même tempérament à l'architecture, son domaine d'excellence, quitte à se mettre à dos certains gourous de la pensée urbaine italienne, de Vittorio Gregotti – qui lui rend aujourd'hui un hommage relatif – au pessimiste Manfredo Tafuri et à Aldo Rossi, dont la posture « postmoderne » était à l'opposé des positions catégoriques de Zevi. En 1950, est publié son premier livre, *Vers une architecture organique*, un plaidoyer sans nuance pour un modernisme dont il trouve l'archétype dans l'œuvre de Frank Lloyd Wright. Wright, mort en 1959, était le chantre, et pour une part, l'inventeur d'un style « américain » dont les racines se lisent au début du siècle en marge de l'école de Chicago. Ayant opté pour cette écriture de la modernité, Bruno Zevi qui, outre Wright, trouve en Erich Mendelsohn et en Le Corbusier ses deux autres héros, devient l'adversaire du style dit « international », ou, si l'on préfère, des émules de Ludwig Mies Van der Rohe, passé d'Allemagne aux Etats-Unis en 1939, et dont on a fait le père d'une seconde école de Chicago.

En France, où la production architecturale ne connaît guère de répit, tout est mis en vrac dans le terme moderne, interchangeable aussi avec celui de fonctionnalisme. Les distinctions très logiques d'un Zevi ne prennent pas vraiment. On respecte le critique féroce qui, pendant quarante ans, fera de *L'Expresso* le magazine leader dans le domaine de l'architecture. On conseille aussi ses ouvrages d'initiation : *Apprendre à voir l'architecture* (1948), son *Histoire de l'architecture moderne* (1950), ou plus récemment : *Lire, écrire parler l'architecture*. (1996).

En Italie, royaume de l'architecture de papier, les idées et les débats auront fait vivre le meilleur de la profession, les commandes, rares, devenant aussitôt des manifestes et des objets de polémique. Bruno Zevi, grâce à un caractère de chien auquel chacun rend aujourd'hui raison, était devenu l'une des voix discordantes dans la chorale des théoriciens et des historiens usuellement marxistes. Malgré l'abondance de ses publications (24 volumes pour ses seules chroniques dans *l'Expresso*), malgré son omniprésence dans les institutions et les revues, il ne rallait pas toujours les suffrages. Ces dernières années, il avait reconnu dans les œuvres de Gehry et des « déconstructivistes », quelque chose qui lui rappelait le dynamisme de l'architecture organique de ses débuts. Indifférent aux présupposés théoriques ou éventuellement ironiques de ce groupe assez hétérogène, il exprimait ainsi de la façon la plus simple le plaisir hédoniste que pouvaient lui procurer les formes architecturales au-delà des intentions proclamées. Les choix de Zevi, pour être carrés, relevaient toujours de la sincérité.

Frédéric Edelmann

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 20 janvier sont publiés

● **Temps de travail :** une loi relative à la réduction négociée du temps de travail.

● **Congrès :** un décret abrogeant le décret du 3 novembre 1999 tendant à soumettre deux projets de loi constitutionnelle au Parlement réuni en Congrès.

● **Présidence de la République :** un arrêté nommant Brigitte Girardin conseiller technique à la présidence de la République.

● **Vote à l'étranger :** un décret portant suppression et modification de centres de vote à l'étranger.

● **Permis de conduire :** un décret relatif à la perte du nombre de points affectés au permis de conduire et modifiant l'article R. 256 du code de la route.

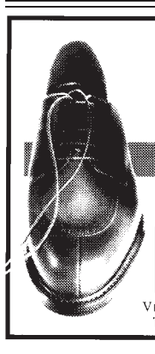

Bexley

COUSU GOODYEAR

1 PAIRE 650 F 2 PAIRES 1200 F

EMBAUCHOIRS :

2 PAIRES 199 F 5 PAIRES 399 F

35 BD HENRI IV 75004 PARIS - 39 BD RASPAIL 75007 PARIS
20 RUE LANTERNE 69001 LYON - 4 RUE CHILDEBERT 69002 LYON
7 RUE SOMMEILLER 74000 ANNECY

VENTE PAR CORRESPONDANCE : 20 RUE LANTERNE 69001 LYON
TÉL. 04 78 30 40 16 VENTE SUR INTERNET : www.bexley.fr

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Elisabeth et Etienne GRIMANELLI,
leurs grands-parents,
Ariane GRIMANELLI,
leur tante,
Thérèse MAUDUIT,
leur grand-tante,
sont très heureux d'annoncer les naissances de

Marie-Laetizia,

le 6 janvier 2000, à Orange,

petite sœur de **Raphaël** (deux ans),
chez **Caroline et François GHYS.**

Clotilde et **Alice,**

le 18 janvier 2000, à Paris,

chez **Marie et Patrick VIVIER.**

L'Adret,
197, chemin de la Billoire,
06140 Vence.

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire

Judith,

pour tes dix-huit ans et ton sourire éclatant.

Lyne, Martin, Agathe.

Décès

– Mme Irène Abimelech,
sa mère,
MM. Thierry et Philippe Abimelech,
ses frères,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Muriel ABIMELECH,
dite **MESCAL**

survenu le 16 janvier 2000, en son domicile, à l'âge de trente-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 25 janvier, à 15 h 30 au cimetière parisien de Thiais (avenue de Fontainebleau) où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Micheline Angel,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Francisco ANGEL,

survenu à Barcelone, le 20 janvier 2000.

Il avait soixante-six ans, il aimait la vie, les siens, la nature et les livres.

Nous ne l'oublierons jamais.

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif Etudiants An 2000

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €
4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €
103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

– Elisabeth, Sylvie et Alain,
ses enfants,
et Jean-Paul Baraton, leur père,
Jean Agnel, son conjoint,
et Jean-Etienne, Henri,
ses fils,
Ses petits-enfants,
Catherine et Francis Moerman,
sa sœur et son frère,
Ses nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Armelle BARATON,

le 6 janvier à Marcilly-la-Campagne (Eure).

Son souvenir nous accompagne.

Julienne « Lily » BRUMERHURST

nous a quittés le 16 janvier 2000.

L'émotion de tous ceux qui la connaissaient et l'aimaient est grande.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

A. Bryn,
32, rue Poliveau,
75005 Paris.

– M. et Mme Jean-Pierre Gentil,
Chantal et Philippe,
Delphine et Pierre-Olivier,
Karine et Frédéric, Pierre-Antoine,
Daphné,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 14 janvier 2000, de

M. Gilbert GENTIL,

leur père, grand-père, arrière-grand-père et parent.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à la collégiale Notre-Dame de Poissy.

– M. et Mme Ernest Michel,
ses parents,
Mme Bernadette Michel,
son épouse,
Antoine,
Jean-Baptiste et Sophie,
Bruno,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri MICHEL,
ingénieur ENSMP

survenu le 19 janvier 2000, à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 janvier à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 1, place Etienne-Pernet à Paris-15e.

L'inhumation aura lieu le mardi 25 janvier à 14 h 30, au cimetière de Lourde (Haute-Garonne), dans le caveau de famille.

5, rue Péclet,
75015 Paris.
31510 Lourde.

– Montpelhièr. Region Lengadòc.

L'associacion Calandreta Candòla
que ne foguèt lo president,
Las Calandretas de Montpelhièr,
La federacion d'Erau de las Calandretas,
La Confederacion Occitana de las Escòlas Laïcas Calandretas
ont trabalhava, an la tristesa de faire assaber la crudèla despartida del

Sénher Joan ROHR,

lo 13 de genièr de 2000.

Daissarà un voide grand dins tot lo moviment Calandreta que pensa amb emocion a la pena de sa familha e del pichon Guilhaume.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Laure TRAN

est morte.

Mais l'histoire s'écrit avec elle.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mardi 25 janvier 2000 à 19 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e à l'intention du

docteur Robert LACOURBE
† le 25 janvier 1999.

Assemblées générales

L'Association sportive du Golf de Chantilly rappelle à ses membres que leur assemblée générale annuelle aura lieu le

DIMANCHE 5 MARS 2000
Ouverture des bureaux : 10 h 30.

Examens

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique.
Association loi 1901 à but non lucratif.
Directeur : Olivier Leblois.
Président : Christian de Portzamparc.
Rentrée printemps 2000 : 21 février 2000.
Si vous ne voulez pas perdre un an, n'attendez pas septembre 2000, l'ESA propose un examen d'admission le 9 février 2000.

Les études sont semestrialisées et durent 5 ans. Le diplôme est reconnu par l'Etat et l'ordre des architectes. Inscriptions en cours de cursus par équivalences à étudier sur titre et sur dossier.

ESA - 254, bd Raspail, 75014 Paris.
Renseignements : 01-40-47-40-00,
fax : 01-43-22-81-16,
e-mail : info@esa-paris.fr, site Web : www.esa.paris.fr

Conférences

Les mardis de l'Institut Pasteur et de la Fnac
Cycle de conférences pour le grand public
Entrée libre

Mardi 25 janvier 2000 - 18 h 30
Institut Pasteur

Drogue et cerveau
Jean-Pierre Changeux,
professeur à l'Institut Pasteur
et au Collège de France.

Institut Pasteur
Centre d'information scientifique,
25, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris
Renseignements : 01-45-68-82-71.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	140 F TTC - 21,34 €
AVIS DE MESSE,	...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	...
TARIF ABONNÉS	120 F TTC - 18,29 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS	550 F TTC - 83,85 € Forfait 10 lignes
Toute ligne suppl. :	65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96 - e-mail: carnet@mondepub.fr.

Communiqué

Perspectives Chine

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ CHINOIS
UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE **NORD SUD EXPORT** DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Au moment où l'empire du Milieu franchit un pas décisif vers l'économie de marché en rejoignant l'Organisation mondiale du commerce, Nord Sud Export publie ***Perspectives Chine.***

La série ***Perspectives*** croise les approches politique, sociale, économique, financière et sectorielle. Cette confrontation fournit une prospective synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents.

Avec une industrie obsolète et un système financier en faillite virtuelle, la Chine veut prouver qu'il existe une autre voie que le libéralisme. Le pari n'est pas gagné car elle doit faire avec la réalité. C'est sur cette réalité que Marc Mangin, l'auteur de ces ***Perspectives Chine,*** s'appuie pour dessiner le portrait de la Chine demain.

Perspectives Chine cerne les conditions du développement du marché chinois : un marché plus étroit qu'on l'imagine, avec des niches pour les PME-PMI, dans un contexte démographique et social fragile, une forte interrogation sur la production alimentaire et un environnement dégradé.

Perspectives Chine détaille les conditions d'exécution des marchés : déclin du secteur public, secteur privé exposé aux aléas des joutes politiques entre « conservateurs » et « réformateurs », bombe à retardement des retraites, risques d'explosion sociale et de déstabilisation avec les musulmans du Xinjiang ou les sectes.

Instruites de l'exemple soviétique, les autorités chinoises ne peuvent que réaliser avec une grande lenteur les réformes nécessaires tout en cherchant à retrouver la position centrale qui fera de l'empire du Milieu le troisième pôle mondial.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris
Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76 - Envoi du sommaire sur demande

Le Monde DEUXIÈME SEMAINE DU GRAND CONCOURS L'ANNÉE DU SIÈCLE France inter

COMMENT PARTICIPER ?
Vous avez jusqu'au lundi 24 janvier pour découvrir l'événement du siècle qui se cache derrière le titre suivant : "Vol sans casse". Aidez-vous de l'indice du jour ci-dessous pour trouver son nom puis recherchez sa date exacte dans le cahier spécial jeu paru dans *Le Monde* daté du 9-10/01/00, disponible chez votre marchand de journaux.

3 INDICES PAR JOUR !
Le 1er indice paraît dans les pages du *Monde*, le 2e sur le site www.lemonde.fr et le 3e sur *France Inter* entre 7 h et 9 h. Vous pouvez envoyer 1 réponse par participant et par jour, maximum, avant le lundi 24 janvier, sur bulletin ou papier libre, collé sur dos de carte postale.

PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE PRIX À GAGNER !
Gagnez cette semaine : 1er Prix : 1 *Twingo Pack*. 2e Prix : 1 week-end à St-Petersbourg pour 2. 3e prix : 1 PC multimédia *AMDK6111* 400 Mhz. Du 4e au 10e prix : 7 appareils photos numériques *Dimara*. Du 11e au 100e prix : 90 organiseurs *Oregon Scientifics*.

Règlement, déposé chez SCP Bourgeois, Magnier 77 Roissy en Brie, et cahier spécial disponibles sur demande écrite à l'adresse indiquée sur le bulletin ci-contre.

Bulletin réponse 2e semaine - 22/01/2000
Inscrivez ici en lettres majuscules le nom de l'événement de la semaine à trouver,
le jour, le mois et l'année
QUESTION SUBSIDIAIRE
pour départager les ex aequo, devinez le tirage du *Monde* daté du 25/01 :
NOM
PRÉNOM
ADRESSE
SIGNATURE* ABONNÉ O N
A compléter en totalité et renvoyer sur dos carte postale uniquement jusqu'au lundi 24/01 dernière levée postale, à :
L'ANNÉE DU SIÈCLE / BP 457 / 77838 OZOIR LA FERRIÈRE cedex.
selon la loi informatique et libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. *signature des parents pour les mineurs.

LeMonde Job: WMQ2201--0023-0 WAS LMQ2201-23 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:23 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0430 Lcp:700 CMYK

SPORTS **Le coup d'envoi de la 22e Coupe d'Afrique des nations (CAN) sera donné samedi 22 janvier, à Accra (Ghana), avec le match d'ouverture qui opposera le Ghana au Cameroun. ● SEIZE ÉQUIPES du continent noir prendront part à cette compétition, dont l'organisation a été confiée au Ghana et au Nigeria. ● LES FAVORIS sont à chercher parmi les cinq sélections qui ont joué lors de la Coupe du monde 1998 : Afrique du Sud, Cameroun, Maroc, Nigeria et Tunisie. ● LA PLUPART DES FORMATIONS sont handicapées par l'absence de joueurs de valeur exilés en Europe, où les clubs qui les ont recrutés s'opposent à leur participation pour cause de championnat national. ● DANS UN ENTRETIEN au « Monde », Sepp Blatter, président de la Fédération internationale (FIFA), déplore cette attitude et dénonce la surcharge du calendrier, annonçant son intention de faire de janvier *« un mois de repos ou de préparation »*.**

La Coupe d'Afrique des nations déclenche un conflit d'intérêts avec les clubs européens

La compétition, qui commence samedi 22 janvier, devra se passer de la plupart des meilleurs éléments du football africain. Les grandes équipes d'Europe, auxquelles ils sont liés par contrat, n'entendent pas les voir se fatiguer dans une épreuve qui ne les concerne pas

ORGANISÉE simultanément au Nigeria et au Ghana, la 22e Coupe d'Afrique des nations (CAN) dont le coup d'envoi doit être donné samedi 22 janvier, à Accra, n'est pas loin de ressembler à un Championnat d'Europe « bis ». Près de la moitié des joueurs officiellement inscrits – 171 sur 352 – évoluent en effet dans des clubs du Vieux Continent. Jamais une telle proportion n'avait été enregistrée. De l'Allemagne au Portugal, de la Suède à la France (dont le contingent est le plus important avec 42 joueurs), de la Turquie à la Roumanie en passant par le Danemark et l'Autriche, seize championnats européens auront ainsi des représentants lors de la compétition qui doit durer jusqu'au 13 février. Le Nigeria est, de loin, l'équipe la plus européanisée, avec 19 joueurs sur 22 qui exercent leur métier au sein des meilleures ligues professionnelles européennes.

Si cette prédominance témoigne de l'intérêt grandissant porté pour les footballeurs africains, la situation n'est pas sans poser problème à chaque fois que se déroule la CAN. Pour des raisons climatiques, le tournoi bisannuel de la Confédération africaine de football (CAF) est traditionnellement programmé en janvier. Or ce mois est généralement l'un des plus chargés pour les clubs européens. Ces derniers ont, depuis toujours, tendance à freiner des quatre fers dès qu'il s'agit de libérer leurs internationaux africains. En 2000, le phénomène semble avoir pris une dimension plus importante.

Ainsi plusieurs joueurs, et pas des moindres, ont-ils préféré renoncer à la CAN afin de privilégier leur carrière personnelle auprès de leurs employeurs. C'est le cas de l'attaquant congolais de Rennes, Shabani Nonda, du milieu de terrain franco-algérien du Paris SG, Ali Benarbia, du buteur togolais de Francfort, Bachirou Salou, du gardien de but camerounais de La Corogne, Jacques Songo'o, ou encore du Sud-Africain du Celta Vigo, Benedict McCarthy, qui fut élu meilleur joueur de la précédente CAN, en 1998. Peu s'en fallut pour que le Nigérian d'Arsenal Nwankwo Kanu rallonge cette liste de forfaits.

SITUATIONS COCASSES

En cette époque de transferts à tout va, d'inflation salariale et de forte concurrence au sein des effectifs, l'attirail des moyens de pressions pouvant être exercés sur des footballeurs professionnels n'est pas mince. On aurait tort, toutefois, de trop jeter la pierre aux clubs. Les joueurs eux-mêmes ont parfaitement compris qu'il valait mieux, parfois, briller au sein d'un championnat européen plutôt qu'avec une sélection nationale disputant une compétition d'un niveau inégal et relativement peu médiatisée.

Le défenseur sud-africain Lucas Radebe s'est fait récemment l'écho de ce dilemme. Capitaine de Leeds United, club actuellement en tête du championnat d'Angleterre, il a finalement préféré rejoindre l'équipe des Bafana Bafana dont il est également le capitaine : *« D'un point de vue purement footballistique, il est évident que j'aurais dû rester en Angleterre. Mais comment refuser de jouer pour son pays ? Après tant d'années passées dans l'obscurité, l'Afrique du Sud a réussi son retour sur la scène internationale en gagnant la CAN en 1996 et en se qualifiant pour la Coupe du monde. Nous devons poursuivre le travail commencé. »*

AFP

Si Shabani Nonda, l'attaquant burundien de Rennes, ici à gauche, lui ne joue pas la Coupe d'Afrique des nations, le défenseur sénégalais de Saint-Etienne, Papa Elhadji Sarr, y participe.

Décidés à privilégier le maillot national, certains joueurs ont dû néanmoins se résoudre, contraints par leurs clubs, à retarder leur départ pour la CAN. Le règlement de la Fédération internationale de football (FIFA) a beau autoriser les équipes nationales à « récupérer » leurs joueurs quatorze jours avant le début de la compétition : en toute impunité, de nombreux clubs ont utilisé leurs internationaux africains pendant cette période de préparation, ne les libérant parfois que moins d'une semaine avant l'ouverture de la CAN.

Ce non-respect des textes a d'ailleurs provoqué quelques situations cocasses. Par exemple lors du match de championnat de France entre Montpellier et Nantes, le 12 janvier : alors que les Canaris avaient dû se séparer de leur milieu de terrain camerounais Salomon Olembé conformément au règlement de la FIFA, l'équipe du Languedoc comptait toujours dans ses rangs un autre élément des Lions indomptables, Marcel Mahouvé. Son déplacement en Afrique avait pu être repoussé après « négociations » avec le sélectionneur national. Le directeur sportif du FC Nantes, Robert Budzinski, s'empressa, ce jour-là, de poser des réserves sur la feuille de match.

Qu'en sera-t-il en 2002 pour la prochaine CAN alors que l'attitude des clubs européens risque de se durcir encore ? La question soucie Sepp Blatter, le président de la FIFA. Mais elle lui offre également une occasion supplémentaire de mettre en avant son projet d'harmonisation des calendriers internationaux. L'idée de Sepp Blatter est de faire de décembre un mois de repos pour les footballeurs professionnels de tous pays, alors que janvier serait réservé à la préparation physique en vue de la reprise des championnats nationaux. Le maintien de la CAN durant cette période ôterait alors bien des soucis aux clubs européens.

F. P.

Nasser Sandjak, fils d'immigrés devenu entraîneur de l'équipe d'Algérie

LES ENTRAÎNEURS étrangers ont la cote sur le continent noir. Sur les seize équipes nationales participant à cette 22e Coupe d'Afrique des nations (CAN), dix sont dirigées par des techniciens non africains. La France est le pays le mieux représenté au sein de cette corporation, avec quatre sélectionneurs : Henri Michel, qui est à la tête du Maroc depuis quatre ans ; Gérard Gili, en charge de l'équipe tenante du titre, l'Egypte ; Pierre Lechantre, nouveau responsable du Cameroun ; Nasser Sandjak, enfin, dont le nom, jusque-là, était davantage connu sur les terrains du championnat National, l'ex-troisième division française.

A trente-neuf ans, ce père de quatre enfants, né à Paris de parents ayant quitté la Kabylie à la fin des années 40, est le premier entraîneur français à être nommé à la tête de l'équipe nationale d'Algérie. *« C'est un acte politique qu'ont effectué les dirigeants algériens en me désignant. Il n'est pas fréquent, dans ce pays, de donner des responsabilités importantes à quelqu'un dont les parents ont quitté le territoire. J'ai la double nationalité franco-algérienne, mais je n'oublie pas que je reste considéré là-bas comme un émigré »*, explique celui qui, voilà trois mois, s'occupait de l'équipe première de l'Olympique de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis).

« VINGT ANS DE BOULOT »

Nasser Sandjak est l'un des six frères Sandjak, dont l'histoire est fortement associée à celle de ce petit club de banlieue n'ayant pas d'équivalent en France. L'Olympique de Noisy-le-Sec a su en effet mener, parallèlement, une politique de haut niveau (onze accessions, du niveau amateur aux portes du professionnalisme) et un travail social en profondeur à destination des jeunes issus des quartiers populaires de cette ville de Seine-Saint-Denis.

Comme chacun de ses frères, Nasser Sandjak a tout fait au sein du club : d'abord joueur, puis éducateur et enfin entraîneur diplômé. *« Vingt ans de boulot derrière moi »*, dit-il fièrement pour justifier de ses états de service, lui qui ne fut jamais footballeur professionnel, à l'inverse du cadet de la famille, Liazid, qui porta les couleurs du Paris Saint-Germain, de l'AS Saint-Etienne et de l'OGC Nice.

Ses récents voyages en Algérie, ces dernières semaines, lui ont permis de prendre la mesure de l'énorme attente de ce *« peuple totalement passionné de foot »*, mais sevré de bons résultats depuis de nombreuses années. A la CAN, où l'Algérie rencontrera le Gabon, la République démocratique du Congo et l'Afrique du Sud lors du premier tour, Nasser Sandjak aura pour obligation de qualifier son équipe pour les quarts de finale. Comme la plupart de ses homologues des autres sélections, il devra compter sur un groupe hétéroclite, composé de professionnels évoluant à l'étranger (ils sont huit) et de jeunes joueurs n'ayant jamais quitté leur pays.

L'homme, qui ne mâche pas ses mots pour dénoncer *« les luttes politiques incessantes entre la Fédération algérienne de football et le ministère des sports »*, aurait aimé voir Ali Benarbia, le meneur de jeu du Paris SG, honorer sa première sélection sous le maillot algérien lors de la CAN. L'inorganisation structurelle du football algérien, ajoutée au peu d'empressement manifesté par le joueur, ont fait échouer l'opération.

Des résultats de la CAN dépendra l'avenir immédiat de Nasser Sandjak, dont le contrat doit s'achever à la fin de la compétition. Le technicien aimerait être reconduit pour le match Algérie-France que les deux pays, sur fond de rapprochement diplomatique, aimeraient organiser au printemps. Quoi qu'il arrive, Nasser Sandjak sait qu'il passera prochainement le troisième degré de son brevet d'entraîneur. Il a même déjà déterminé le thème de son mémoire d'étude : « Les caractéristiques techniques des jeunes footballeurs de banlieue. »

F. P.

Une compétition partagée entre le Nigeria et le Ghana

● **Cette 22e Coupe d'Afrique des nations,** du 22 janvier au 13 février, est la première organisée en même temps dans deux pays différents. Elle devait initialement avoir lieu au Zimbabwe jusqu'à ce que la Confédération africaine de football (CAF) lui retire le droit de l'organiser, en février 1999, en raison du retard pris sur l'aménagement des stades. La CAF s'est rabattue sur deux autres pays anglophones mais non limitrophes, le Nigeria et le Ghana.

● **Quatre villes accueilleront des matches :** Lagos et Kano au Nigeria ; Accra et Kumasi au Ghana. Le match d'ouverture, samedi 22 janvier, entre le Ghana et le Cameroun, doit avoir lieu à Accra. La finale se jouera le 13 février, à Lagos.

● **Les seize équipes qualifiées sont réparties en quatre groupes de quatre :**
– Groupe A : Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo.
– Groupe B : Afrique du Sud, Algérie, République démocratique du Congo, Gabon.
– Groupe C : Burkina Faso, Egypte, Sénégal, Zambie.
– Groupe D : Congo, Maroc, Nigeria, Tunisie.

TROIS QUESTIONS À...

SEPP BLATTER

1 Beaucoup de clubs européens n'ont pas joué le jeu vis-à-vis de la Coupe d'Afrique des nations en ne libérant pas certains joueurs ou en retardant leur départ vers les lieux de compétition. Qu'inspire ce constat au président de la Fédération internationale de football ?

Avec la Coupe d'Afrique des nations, nous nous sommes toujours trouvés devant le même problème : comment lier les intérêts des clubs avec ceux des sélections nationales ? Alors que nous avons avisé le monde du football de notre projet de modifier les calendriers dans le but d'éviter des doubles incorporations de ce genre, j'aurais attendu plus de solidarité de la part des clubs européens afin que le football africain ait tous les atouts nécessaires pour disputer cette grande compétition. Il y a eu une interprétation un peu libérale de nos règlements. Malheureusement, aucune fédération africaine ne nous a demandé de l'aide. Sinon nous serions intervenus pour que les dispositions réglementaires soient respectées. Les clubs savent bien que lorsqu'ils engagent un joueur, étranger ou pas, ils doivent le libérer pour son équipe nationale.

2 Dans votre projet d'harmonisation des calendriers internationaux, à quelle date placer la Coupe d'Afrique des nations ?

La coupe se joue en principe en janvier. Si nous parvenons à faire de janvier un mois de repos ou de préparation pour l'ensemble des championnats nationaux, alors cette épreuve ne gênera plus personne et pourra rester à sa place. Il ne me semble pas possible de décaler cette compétition en juin ou juillet et de la faire se dérouler en même temps que le championnat d'Europe des nations. Car il fait trop chaud pour jouer sous l'équateur à cette période de l'année.

3 L'éventuel succès de cette 22e CAN aura-t-il une influence sur le choix du pays appelé à organiser la Coupe du monde 2006, sachant qu'il existe deux candidats africains en lice, le Maroc et l'Afrique du Sud ?

Les compétitions qui sont organisées avant la nomination d'un pays organisateur de Coupe du monde ne doivent avoir aucune influence sur le processus de désignation. Ce sont deux choses tout à fait distinctes. Il y a toutefois un « mais » pour l'Afrique. Ce continent a en effet deux candidats pour la Coupe du monde 2006, le Maroc et l'Afrique du Sud. Cette Coupe d'Afrique des nations, par ailleurs, est organisée dans deux autres pays, le Nigeria et le Ghana. Tout cela prouve bien que l'Afrique a une capacité d'organisation supérieure à ce que croient certains. Je suis également favorable à ce que l'Afrique accueille la Coupe du monde en 2006, en vertu du principe de rotation.

Propos recueillis par Frédéric Potet

Tennis : frayeurs australiennes pour Pete Sampras

PETE SAMPRAS, TÊTE DE SÉRIE N° 3 des Internationaux d'Australie, qui se jouent à Melbourne, a peiné avant d'éliminer, vendredi 21 janvier, le Zimbabwéen Wayne Black. Mené deux sets à zéro (6-7 [9/11], 3-6), l'Américain n'a dû son salut qu'à une baisse de régime de son adversaire, dominé dans les trois dernières manches (6-3, 7-5, 6-3). Si l'Australien Mark Philippousis, tête de série n° 16, s'est qualifié en battant son compatriote Andrew Ilie (6-3, 7-6 [7/4], 6-1), le Français Sébastien Grosjean a été éliminé par le Britannique Tim Henman, tête de série n° 11 (6-1, 6-4, 4-6, 7-6 [8/6]). Chez les dames, la Française Mary Pierce, tête de série n° 4, a écarté la Néerlandaise Miriam Oremans (6-2, 6-4), tandis que sa compatriote Julie Halard, tête de série n° 9, venait à bout de la Russe Elena Dementieva (3-6, 6-4, 6-2) et que la Russe Anna Kournikova, tête de série n° 11, en faisait de même avec la Tchèque Kveta Hrdlickova (2-6, 6-3, 6-4).

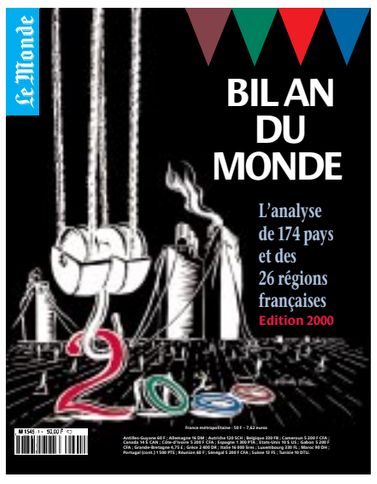

200 PAGES

50 F - 7,62 €

- Un cahier spécial pour mieux cerner la « nouvelle économie » et l'explosion du secteur communication/high tech.
- La recomposition du monde industriel et des services, la naissance des monopoles transnationaux.
- Les nouveaux enjeux commerciaux : la guerre alimentaire et le bras-de-fer Europe/Etats-Unis.
- Pour une Europe plus citoyenne : un nouveau Parlement, les nouveaux commissaires européens.
- La revue complète de l'actualité économique et politique dans 174 pays rédigée par les correspondants locaux du *Monde*.
- Le rebond économique de la France et les débats sociaux centrés autour de l'emploi et de la réduction du temps de travail.
- Le panorama des 26 régions métropolitaines et d'outre-mer.

Un outil très complet étayé de statistiques, graphiques, cartes...

Le Monde

LeMonde Job: WMQ2201--0024-0 WAS LMQ2201-24 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0431 Lcp:700 CMYK

HAUTE COUTURE ÉTÉ 2000

Mousseline, bogue et tempête

Du 15 au 19 janvier, Paris a présenté les collections de haute couture de l'été 2000. Secouée par un vent de couleurs, la capitale voit s'agiter les fantômes de la destruction et du recommencement

SI LES ANNÉES 80 ont été celles du zapping et des excès, les années 90 celles du minimalisme et de l'effacement, les années 2000 préfigurent-elles l'ère de la secousse, de la fraction et du dérèglement ? A l'image de la photo publicitaire, où la tendance est au hors cadre, à l'icône décentrée, la haute couture de l'été 2000 a basculé de l'autre côté du miroir. « In » et « off » du calendrier de la Chambre syndicale compris, trente-deux maisons ont présenté leur collection, entre samedi 15 et mercredi 19 janvier.

Noirs d'oiseaux de nuit, orange, rouges et rose iMac, pâleurs d'aurore, maquillages fauves aux yeux fardés de jaune, de bleu, de vert strident dignes des héroïnes vénéneuses de Kirchner, accentuent cette sensation de fête dans un champ de ruines. Une apocalypse joyeuse digne de la Babylone berlinoise décrite jadis par Klaus Mann : *« la Bourse sautille, les ministres vacillent.... Danser est devenu une obsession, une idée fixe, une religion. »*

Dans un feu d'artifice, les broderies évoquent des gouttes de nacre, de coraux de lumière scintillant sur la peau nue, la couleur devient laser, se dissout en reflets mouvants de mousseline (Emanuel Ungaro), les formes éclatent, secouées par un djinn numérique : il décale les cols, sépare, repousse, plisse, désarçonne le tissu, qui s'accroche au corps, flotte asymétriquement, retenu par un fil, tétanisé sous des mobiles de satin (Adeline André).

« Les vestes s'incisent, transparaissent, les robes s'ouvrent sur elles-mêmes, montrent leur dessous, leur construction », explique Christian Lacroix. Avec « Le Souffle au corps », présenté à l'Ecole des beaux-arts, il met à nu le plaisir du jeu, fait voltiger sur l'ardoise magique de l'enfance les poncifs. D'où cette somptueuse série de ready-made couture, que magnifient les tissus en relief, froissés, les pliages et les tressages, kaléidoscope d'effets en liberté. D'où ces patchworks d'arc-en-ciel, ces origami aux couleurs de manga et autres à-plats de lumières, ce manteau jaune « stabilo » aux lunes fluorescentes, ou ces ailes de gaze scintillantes d'une veste « Van Dyck».

Dans ce jeu de lignes brisées et de lumières simultanées, là encore, un nouvel expressionnisme est à l'honneur, digne des « directives pour peindre la grande ville » de Ludwig Meiner en 1914 : *« Une rue ne consiste pas en valeurs. C'est un bombardement de rangées sifflantes de fenêtres, de faisceaux lumineux entre des véhicules de toutes sortes, et des milliers de boules sautillantes, de lambeaux humains, de réclames lumineuses et de masses de couleurs informes et mugissantes. »*

Drapés liquides, mousseline à effet mouchoirs, mules brodées pour les nymphes d'Emanuel Ungaro.

Chez Lacroix, la poésie est là, qui naît d'un regard, d'une perception de la vie, de ses vibrations irréductibles à des recettes ou des tours de main. Chez Versace, où le défilé n'a pas eu lieu au Ritz, mais dans la boutique de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, les fils de soie retournés et rebrodés en scoubidou sur du tulle, dissimulent mal une impression d'empire en état de choc. Donatella n'est pas venue saluer. Chez Dior, une tempête semble avoir dévasté les ateliers et la mémoire d'une maison secouée par l'urgence du « coup médiatique » un peu caricatural et agressif. Marée noire sur scène ? Halloween à bord de l'*Erika* ? *« Il ne vient pas dans les ateliers. On nous dit que c'est un génie »*, affirment les ouvrières de Dior à propos de John Galliano, dont « L'Opéra de quat'sous » griffé a été jugé *« very SDF »* par des clientes américaines.

Les râpes à muscade, les mignonettes de whisky en pendentif et les chapeaux saucisse gonflable, ont entre autres, jeté le trouble. *« On a eu les tissus trois jours avant. On a fait les robes ; Il les ont déchirées ensuite... »* Depuis janvier 1999, dix-sept ouvrières auraient quitté le navire, quatre auraient négocié leur départ pour la fin du mois. *« Les robes, c'étaient des bâches ! »* Chez Givenchy, Alexander McQueen a étalé ses visions noires dans un décor illustré de roses géantes : les perles grosses comme des ballons sur des silhouettes brindilles, les échappées belles de mousseline rythment une promenade sans maître ni boussole, un univers d'illusions perdues que rythme une musique de conte, martelée de bruits de pierre.

Entre les vrais-faux casseurs et les traqueurs d'« ab fab » *(absolutely fabulous)* aux robes rose Barbie et vert d'eau Bilitis (Dominique Sirop), entre les Wannabe et les Neverbe, Yves Saint Laurent impose sa vérité, comme un charme, loin de tout et si près de l'essentiel. La vérité d'un corps auquel il chuchote des secrets d'amour, dans l'ardeur d'une gitane réinventée et dont les robes de gaze brodées de cristal multicolore, les jupes aux franges d'or et de corail, exaltent le mouvement, comme une ode au soleil de la vie. Celle qui embrase tout, dans la joie renouvelée de ces apparitions, ces noirs à fleur de désir, fourreaux de guipure, caracos de dentelle, goyescas d'une jeunesse chez Dior, et smoking de grain de poudre lancés sur l'air de *La Javanaise*, de Gainsbourg, en version anglaise. Concernant le rachat de la maison Saint Laurent par Gucci, Yves Saint Laurent peut s'offrir le luxe de répondre, un immense sourire aux lèvres : *« Mais cela n'a rien à voir avec la haute couture. »*

Laurence Benaïm

Au Petit-Palais, John Galliano a présenté chez Dior une collection-déflagration, entre oversize et haillons, sous le signe d'un « Opéra de quat'sous » couture.

Ci-dessus et dessous, mousseline, turbans et perles indiennes pour Jean-Paul Gaultier dont le voyage parisien s'épure et affirme un maître d'aujourd'hui.

Les broderies végétales de Versace, bijoux posés sur le corps. Ci-contre, jeux de liens pour cette robe d'Adeline André en satin cuir de soie glycine.

Jean Paul Gaultier sur le tapis volant du rêve

C'est dans l'hôtel particulier des Noailles, au 11, place des Etats-Unis, que Jean Paul Gaultier a présenté sa collection de haute couture, peut-être l'une des plus belles à ce jour. Hors de toute anecdote, le trait s'affine, s'épure, libérant des silhouettes tracées au pinceau, tailleur-pantalon, robe trench, chemise de popeline blanche d'un voyage parisien ponctué d'escales imaginaires à Bombay, Oudaïpur et Goa. La haute couture revient au plus intime des spectacles, celui d'un corps qui se laisse parer, effleurer, et d'*« un manteau nuage en tulle de soie neige »*, de ces mousselines revoilant des paillettes, au cœur d'un bazar d'épices et de brumes. Les bijoux se fondent dans les vêtements, devenus sweater coquillage, tapis volant de mousseline serti d'argent et de rubis. Mais le décor n'altère pas la ligne, les pans libres, l'épaule glissée, les noces du flou et droit-fil renouvellent une élégance urbaine, dans un éternel hommage à Yves Saint Laurent, dont les turbans de la collection « Quarante » (1971) caressent le songe d'une date chère à Jean-Paul Gaultier : son premier « choc couture ».

Volants d'or et soleils noirs chez Yves Saint Laurent, dont les Gitanes célèbrent avec éclat son sens du mouvement et des couleurs.

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Jacques Gautier
Bijoux d'art

36, rue Jacob 75006 Paris
Tél/fax 01 42 60 84 33

LeMonde Job: WMQ2201--0025-0 WAS LMQ2201-25 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0432 Lcp:700 CMYK

Une robe de lin corsetée recouverte d'une demi-robe d'organza dans la ligne Artwear de Michel Harcourt.

Silhouettes en explosion

LES DÉFILÉS OFF – une douzaine cette saison – ont proposé deux visions de la couture. Si la première offre une version médiatisée sans grand intérêt d'un sur-mesure pour dame plus ou moins bien réalisé, la seconde pousse plus avant l'expérimentation sur le vêtement dans la lignée de Viktor and Rolf. A vingt-six ans, Goran Pejkoskiy, découvert en 1998 au Festival des jeunes créateurs d'Hyères, a travaillé les superpositions dans neuf silhouettes en explosion qui défilaient sur fond de musique folklorique martelée de rythmes industriels.

Sous influence de Comme des garçons, cet ancien étudiant de l'académie d'Utrecht d'origine macédonienne offre son interprétation pleine de poésie des couleurs et des formes avec des demi-robes de brocart, des gilets de lin, des draperies flamboyantes qui enveloppent le corps, ponctuées d'éléments de costume macédonien.

La dualité du vêtement est le thème suivi par Fred Sathal dans sa collection Espèces rares : une vingtaine de pièces réversibles, présentées mardi 18 au Grand Hôtel. Jupes de peaux coupées à vif, robes de dentelles de soie brodées de perles et de paillettes dévoilent sur l'envers l'enchevêtrement étudié des fils multicolores, entaillés de coutures cicatrices.

Sous la verrière d'une galerie de la place des Vosges, Michel Harcourt a présenté sa deuxième collection Artwear dans une palette vive. Deux caméristes déplaçaient des fragments de robes ou de manteaux d'un mannequin à l'autre pour recomposer un vêtement. Cet ancien du prêt-à-porter entend répondre au désir d'émancipation de clientes fatiguées par les vêtements trop standardisés. *« Du luxe au bas de gamme, les panoplies s'uniformisent. Pour éviter la banalisation, les gens ont envie de mélanges, de pièces personnalisées »*, explique Olivier Chatenet, ancien styliste de Mariot Chanet avec sa femme Michèle. Sous la griffe E2, le tandem a cédé à la facilité en profitant du créneau *vintage*. Ils proposent des pièces chinées aux puces et des vêtements retravaillés dans des tissus anciens, comme ces kimonos démontés qui deviennent des ponchos, des robes ou des dos-nus pailletés et perforés d'œillets. Vendues de 500 F (un petit pull Gudule de 1973) à 5 500 F (un kilt long customisé), près de la moitié des pièces présentées ont trouvé preneur dès la première heure d'exposition.

Anne-Laure Quilleriet

Pan drapé, robe de lin et tablier macédonien : les superpositions étudiées de Goran y Pejkoskiy, dans l'un des défilés off les plus réussis.

Photographies Gérard Uféras/Rapho

Mousselines vaporeuses et poésie noire dans les studios de Boulogne, où Alexander McQueen présentait son septième défilé couture pour Givenchy.

Une feuille d'orchidée en soie montée en chapeau par Philip Treacy, portée avec une robe de taffetas lilas d'une ancienne collection de Christian Lacroix.

Le jardin imaginaire de Philip Treacy

DANS LES SALONS rénovés de l'Hôtel George-V, Philip Treacy a présenté, mardi 18 janvier, pour la première fois à Paris, sa collection de chapeaux. A trente-deux ans, cet Irlandais installé à Londres coiffe depuis dix ans duchesses et mannequins, et accessoirise les défilés, de Chanel à Givenchy.

Arrivés de Londres la veille, des plumes teintes, frisées ou dégradées, une rose noire épineuse ou des pétales d'orchidée en tissu ont été assemblés par des petites mains expertes. Certains chapeaux demandent plus de cinquante heures de travail.

Inspiré par la visite d'un jardin d'orchidées à Singapour, le modiste a travaillé toutes les facettes de cette fleur, à peine éclose ou béante avec une sensualité qui rappelle les tableaux de Giorgia O'Keefe. Pistils perlés, feuilles nervurées ou fleurs aux nuances laiteuses s'animent avec les mouvements du visage des mannequins sublimés par les fourreaux de Christian Lacroix, les feuilletés de mousseline de Comme des garçons ou le trench d'Azzedine Alaïa.

Portés par Natalia Semanova, Erin O'Connor ou Naomi Campbell, ressurgie sur les podiums pour l'occasion, les chapeaux évoluent en apesanteur. *« J'aime travailler la plume dans un esprit graphique plus qu'ornemental »*, explique Philip Treacy, qui proposait aussi une crête acérée en plumes de faisan teintes en jaune.

Il a su sortir de leur usage convenu certains matériaux, entraînant dans son sillage une nouvelle génération de paruriers comme, en France, Erik Halley. *« Il n'y a pas si longtemps, porter un chapeau était le symbole d'un certain conformisme. Aujourd'hui, c'est le contraire »*, se réjouit Philip Treacy, qui compte bien coiffer le 21e siècle de ses rêveries.

A.-L. Q.

La sublime Erin O'Connor dans un cardigan d'organza gaufré à jabot et manchettes d'organdi de la très belle collection de Christian Lacroix

Une robe longue en soie et une cagoule de perles ouvraient le conte kitsch et décadent des Moscovites Seredin & Vasiliev qui défilaient dans le off.

LA VOGUE
SOLDES
sur grandes griffes masculines 2000 sur grandes griffes masculines
38, bd des Italiens - Paris 9e (près Opéra)
et centre commercial Vélizy 2 - Détaxe à l'exportation

LeMonde Job: WMQ2201--0026-0 WAS LMQ2201-26 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 11:07 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0433 Lcp:700 CMYK

Pluies faibles au nord

SAMEDI. Un anticyclone est centré au large de l'Irlande, tandis qu'une dépression est située sur le Danemark. Entre ces deux systèmes s'écoule un flux de nord-ouest sur la mer du Nord, et une faible perturbation gagne le nord-est du pays l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Les nuages bas resteront nombreux toute la journée, avec de la pluie faible gagnant par la Normandie en cours d'après-midi. Le vent de nord-ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Les températures maximales avoisineront 7 à 9 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– De Nord-Picardie aux Ardennes, la pluie faible gagnera les régions dès le matin, avec un peu de neige sur le relief. Ailleurs, le temps sera gris, avec quelques pluies l'après-midi. Le thermomètre marquera 5 à 7 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Sur la Champagne et la Lorraine, il pleuvra faiblement dès le matin. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec quelques pluies l'après-midi et un peu de neige sur le relief au-dessus de 400 mètres. Il fera 4 à 6 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Sur le nord Aquitaine, et sur Poitou-Charentes, le ciel restera très nuageux, avec de courtes éclaircies. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront. Il fera 6 à 8 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Les nuages bas resteront nombreux toute la journée. Il neigera faiblement en montagne en fin de journée ou soirée. Les températures maximales avoisineront 3 à 6 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– En Corse, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le soleil brillera largement, avec mistral et tramontane soufflant à 90 km/h en rafales.

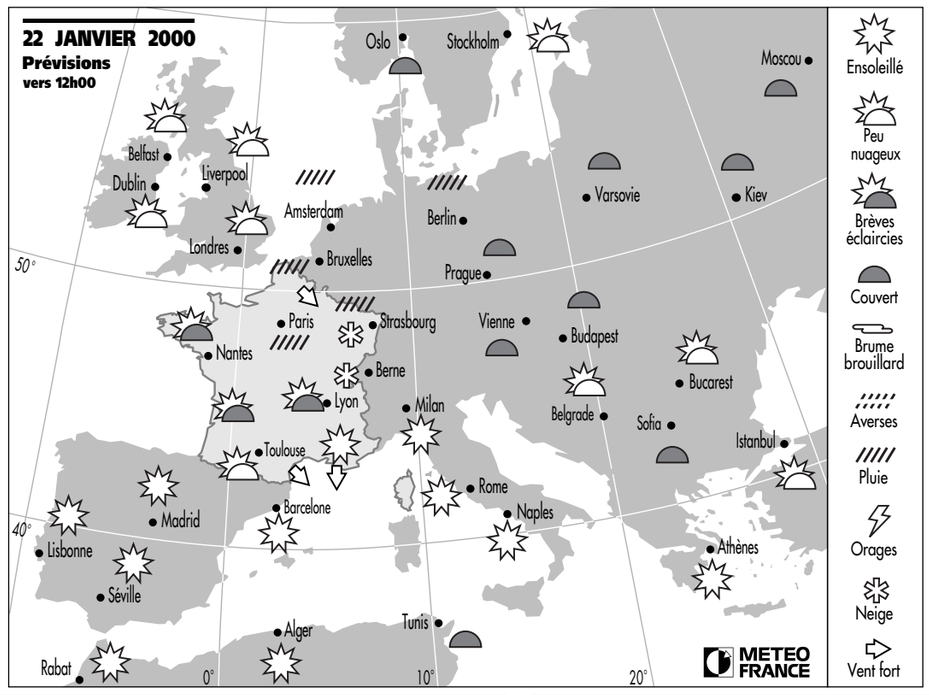

PUBLICITÉ
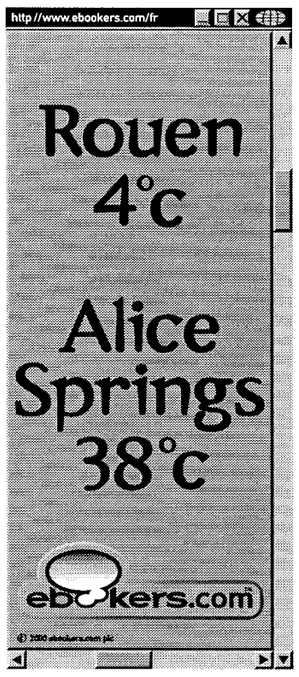

PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	2/4	P	PAPEETE	24/29	C	KIEV	-12/-10	C	VENISE	0/5	S	LE CAIRE	9/16	S
AJACCIO	3/14	N	NANTES	-1/7	N	POINTE-A-PIT.	21/28	S	LISBONNE	6/11	S	VIENNE	-6/-4	C	NAIROBI	16/26	S
BIARRITZ	-3/6	N	NICE	6/15	S	ST-DENIS-RÉ.	25/30	S	LIVERPOOL	3/8	S	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	17/28	S
BORDEAUX	-2/6	N	PARIS	2/7	P	**EUROPE**			LONDRES	2/8	S	BRASILIA	20/23	P	RABAT	7/16	S
BOURGES	1/5	P	PAU	-4/6	N	AMSTERDAM	2/5	P	LUXEMBOURG	-1/1	P	BUENOS AIR.	15/25	S	TUNIS	8/14	C
BREST	1/7	N	PERPIGNAN	6/11	S	ATHENES	6/10	S	MADRID	-5/8	S	CARACAS	24/27	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	4/7	N	RENNES	0/8	N	BARCELONE	3/11	S	MILAN	-1/7	S	CHICAGO	-12/-4	C	BANGKOK	21/32	S
CHERBOURG	2/8	P	ST-ETIENNE	-2/3	N	BELFAST	2/6	S	MOSCOU	-15/-11	C	LIMA	19/24	C	BEYROUTH	10/14	P
CLERMONT-F.	-2/4	N	STRASBOURG	2/4	P	BELGRADE	-6/-3	S	MUNICH	-5/0	*	LOS ANGELES	10/16	C	BOMBAY	18/30	S
DIJON	0/5	P	TOULOUSE	-2/5	S	BERLIN	-6/1	P	NAPLES	4/10	S	MEXICO	2/22	S	DJAKARTA	25/30	C
GRENOBLE	-2/5	S	TOURS	0/6	N	BERNE	-3/1	C	OSLO	-13/-8	C	MONTREAL	-25/-21	S	DUBAI	18/23	S
LILLE	2/5	P	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	2/4	P	PALMA DE M.	2/12	S	NEW YORK	-11/-7	S	HANOI	18/23	C
LIMOGES	-1/2	N	CAYENNE	23/28	P	BUCAREST	-8/-2	S	PRAGUE	-8/-2	C	SAN FRANCIS.	10/14	S	HONGKONG	18/22	P
LYON	0/5	N	FORT-DE-FR.	23/28	S	BUDAPEST	-6/-4	C	ROME	3/12	S	SANTIAGO/CHI	14/31	S	JERUSALEM	6/14	P
MARSEILLE	2/10	S	NOUMEA	25/30	C	COPENHAGUE	-6/-2	*	SEVILLE	5/16	S	TORONTO	-16/-11	C	NEW DEHLI	12/23	S
						DUBLIN	2/7	S	SOFIA	-9/-3	C	WASHINGTON	-8/-2	S	PEKIN	-7/-2	S
						FRANCFORT	1/4	P	ST-PETERSB.	-14/-11	C	**AFRIQUE**			SEOUL	-8/2	S
						GENEVE	1/3	C	STOCKHOLM	-12/-6	S	ALGER	3/16	S	SINGAPOUR	25/30	C
						HELSINKI	-14/-12	C	TENERIFE	10/15	S	DAKAR	18/23	S	SYDNEY	18/25	P
						ISTANBUL	-1/5	S	VARSOVIE	-9/-6	C	KINSHASA	22/29	P	TOKYO	1/5	S

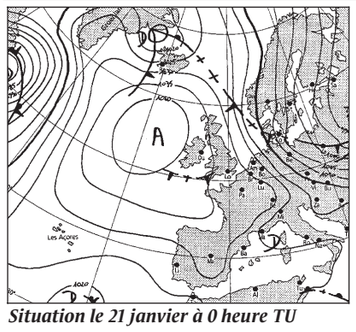
Situation le 21 janvier à 0 heure TU

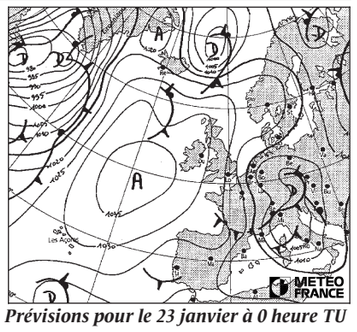

Prévisions pour le 23 janvier à 0 heure TU

Le papillon apollon, un amoureux du soleil à l'équilibre précaire

IL N'A PAS, comme certains piéridés ou papilionidés qui déjouent ainsi leurs prédateurs, le génie du mimétisme. Ses ailes ne sont pas irisées de ce bleu métallique qu'arborent certaines espèces d'Amérique du Sud, pour lesquelles l'écrivain Vladimir Nabokov s'était passionné au point de leur dédier un véritable travail d'entomologiste. Espèce parmi 150 000 dans le monde (dont près de 5 000 en France), l'apollon est un papillon ordinaire. C'est peut-être cela, aussi, qui rend sa survie si précieuse à ceux qui savent l'apprécier.

HISTOIRES NATURELLES

L'autre raison est plus écologique : en matière de lépidoptères, les apollons sont l'emblème de nos montagnes. En Europe, on en rencontre trois espèces : le petit apollon (*Parnassius phœbus*), qui vit dans les Alpes jusqu'à 2 000 mètres, le semi-apollon (*Parnassius mnemosyne*), cantonné aux montagnes du Massif central et du sud-est de la France, et l'apollon (*Parnassius apollo*), le seul qui nous préoccupe aujourd'hui. Non qu'il soit plus rare que les autres. Au contraire : il est à la fois le plus répandu... et le plus menacé.

Il y a plus d'un siècle, Henri Fabre (1823-1915) entreprit « Une ascension au mont Ventoux », qui devint l'un des chapitres de ses *Souvenirs entomologiques*. *« Quand le soleil aura plus de force, nous verrons mollement voleter d'une touffe fleurie à l'autre un superbe papillon à ailes blanches avec quatre taches d'un rouge carmin vif, cerclées de noir. C'est le* Parnassius apollo*, hôte élégant des solitudes des Alpes, au voisinage des neiges éternelles* », écrivait-il. Pourrait-il en dire autant aujourd'hui ? Si l'Apollon est encore bien présent dans les Alpes et dans les Pyrénées (de 1 000 à 2 300 m d'altitude), ses populations y ont déjà régressé. Dans les Préalpes et le Jura, il ne survit qu'en colonies fragmentées et précaires. On ne l'a plus revu dans les Vosges depuis 1976, et il faut être chanceux pour le deviner sur les hauteurs du Massif central.

Que s'est-il donc passé pour que l'espèce, naguère prolifique, soit désormais protégée en France par l'arrêté du 23 juillet 1993 ? Pour comprendre, le ministère de l'environnement est allé jusqu'à financer un programme de recherches, que mène depuis plusieurs années, sous la direction d'Henri Descimon, le laboratoire de systématique évolutive de l'université de Provence à Marseille. Ce qui a permis d'établir dans ses grandes lignes la génétique des populations de l'apollon, et de préciser, à l'échelle nationale, ses impératifs écologiques.

Premier facteur d'appauvrissement : la destruction de ses lieux de vie. Car ce lépidoptère ne tolère que peu d'habitats, qui dépendent avant tout de la présence de plantes nourricières. La chenille se nourrit exclusivement de feuilles de crassulacées, sur lesquelles les œufs sont systématiquement pondus. La chrysalide une fois éclose, l'insecte devenu papillon accepte un menu plus varié. Mais il se montre très gourmand, et la disparition de ses plantes nectarifères abrège rapidement son existence (longue, en temps ordinaire, d'environ un mois).

De par ses exigences alimentaires, l'apollon fréquente donc les milieux ouverts. Or, dans l'étage montagnard, le dynamisme de la végétation amène très rapidement l'installation de la forêt dès que la pression du pâturage ou du fagotage s'atténuent. *« Des photographies, prises au début du siècle, des localités vosgiennes où l'espèce abondait, permettent de comparer l'état actuel de la végétation avec ce qu'il était en ce temps-là : il n'est pas besoin d'études complexes pour comprendre* », constate Henri Descimon. C'est pour les mêmes raisons, sans doute, que les populations situées aux plus basses altitudes dans le Vaucluse se sont maintenues : les éboulis qui les constituent sont rebelles au boisement.

Si la fermeture de ses biotopes naturels constitue l'élément majeur de la régression de l'apollon, elle ne peut toutefois être invoquée dans certaines régions, toujours dénudées mais néanmoins vidées de leur population. Ainsi, sur les Causses, l'extinction est-elle survenue brutalement, dans les vallées les plus basses, à l'occasion des hivers anormalement chauds de 1989 et 1990. D'où cette hypothèse, émise depuis peu : comme tant d'autres espèces animales, ce papillon commencerait à pâtir du réchauffement climatique global de notre planète.

L'Apollon souffrant de la chaleur, n'est-ce pas un paradoxe ? Originaire d'Asie centrale, l'espèce, en effet, ne s'épanouit qu'au soleil – d'où son nom –, auquel elle chauffe longuement ses ailes étendues. Les mauvais étés ont une action dépressive sur l'éclosion des adultes, et ces derniers, habiles à déjouer de leur vol les attaques des oiseaux par beau temps, deviennent gauches et sans défense par ciel humide et couvert. Mais le soleil, lumière vitale, doit s'assortir d'une atmosphère froide. Les chenilles noires et velues ne supportent pas la chaleur, et il suffit d'une hausse légère mais régulière des températures pour que l'espèce soit contrainte de remonter de quelques centaines de mètres la limite inférieure de son habitat. Que la tendance actuelle se confirme, et l'apollon ne volera plus, d'ici quelques dizaines d'années, que dans les hauteurs des Alpes et des Pyrénées.

Catherine Vincent

Une interdiction peu utile

Comment enrayer la régression de l'apollon ? Sans doute en limitant le reboisement de ses biotopes, peut-être en effectuant quelques réintroductions... Mais certainement pas, semble-t-il, en maintenant les interdictions de capture imposées actuellement. *« Le ramassage des papillons par des collectionneurs, voire des marchands, n'a joué qu'un rôle très mineur dans l'amenuisement des populations, et un rôle nul dans leur disparition »*, affirme Henri Descimon. S'il est souhaitable de limiter leur capture pour des raisons éthiques, il ne faut selon lui se faire aucune illusion sur l'efficacité de ces prohibitions, dont le principal inconvénient est *« de tranquilliser à tort certains cadres administratifs »*. Le remède peut même s'avérer pire que le mal, car les données fournies par les entomologistes amateurs, parfois de grande qualité, sont essentielles au suivi des populations. Ne pourrait-on pas, plaide ce chercheur, autoriser des prélèvements limités, *« un peu comme récompense, après des actions réussies »* ?

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 019

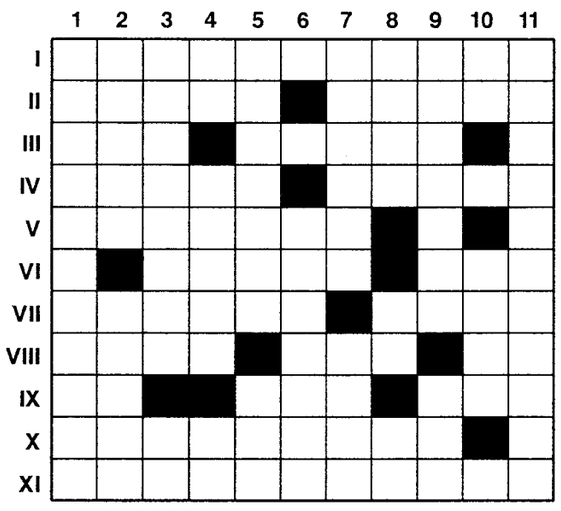

HORIZONTALEMENT

I. Répand d'agréables senteurs. – II. Circule en Lituanie. Morceau de poisson. – III. Potion magique. Représente avec précision. – IV. Conclure le marché. Station sur la mer Noire. – V. Travaille la terre pour couvrir. – VI. Illustrateur de notre vie quotidienne. Feuilles séchées. – VII. Farces au Moyen Age. Uniforme universel. – VIII. Fournis de gros efforts. Fin d'office. Entrent en lutte. – IX. Patrie d'Abraham. Mouvement au stade. Dérange la tranquillité du chef. – X. Met fin à l'appel. – XI. Qui ne devrait pas poser de problèmes.

VERTICALEMENT

1. Maturité excessive. – 2. Volatile faisandé. Frontière européenne. – 3. Bâtisseur de rêves. Démonstratif. – 4. Pour ouvrir la marche. Fournisseur d'huiles. Cours primaire. – 5. Un art où le coup fourré est double. Menue monnaie danoise. – 6. Proche du zéro. – 7. Regardé avec enthousiasme. La bonne mesure dans les relations. – 8. Réduisit en poudre. Personnel. Interjection. – 9. Qui a perdu tout naturel. Bâtisseur de pyramides. – 10. Peu dans un sens, sans rien dans l'autre. Fait cercle autour de la lampe. – 11. Pépin plus ou moins important.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00-018

HORIZONTALEMENT

I. Entourloupe. – II. Mousseux. Et. – III. Public. Erre. – IV. On. Onagres. – V. Roi. Ale. Mie. – VI. Tubage. Tilt. – VII. Ere. Pô. Le. – VIII. Mère. Prudes. – IX. Emissaire. – X. Nid. Pimente. – XI. Trépanation.

VERTICALEMENT

1. Emportement. – 2. Nounou. Emir. – 3. Tub. Ibéride. – 4. Oslo. Ares. – 5. Usinage. SPA. – 6. Recalé. Pain. – 7. Lu. Ge. Prima. – 8. Oxer. Touret. – 9. Rémi. Déni. – 10. Persillé. To. – 11. Eté. Etésien.

PHILATÉLIE

Le cru 2000 des Terres australes

LE TERRITOIRE des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) revient à un rythme plus raisonnable d'émission de timbres en comparaison avec 1999, année particulièrement dispendieuse du fait de la diffusion d'un – très réussi – carnet de timbres et d'un bloc consacré à ses premières oblitérations. Raisonnable... quand on sait que les TAAF n'ont pas de population sédentaire et que 95 % de ses timbres sont achetés par des collectionneurs !

Le programme philatélique de 2000 compte treize timbres, une bande de cinq valeurs et un feuillet, tous en vente depuis le 1er janvier. S'y ajoutera, en septembre, un timbre émis à l'occasion de la « relocalisation » du siège du territoire, de Paris à la Réunion.

Ces timbres évoquent l'histoire, la faune et la flore du territoire, ce qui n'est pas le moindre de leur charme : 1 F (0,15 euro) *Mica* (dessin et gravure Pierre Forget) ; 2,70 F (0,41 euro) *Puffin à pieds pâles* (Claude Andréotto) ; 3 F (0,46 euro) *André Beaugé* (Pierre Béquet) ; 4 timbres à 3 F, *Le 3e Millénaire sur les TAAF* (Jean-Claude Mézières) ; 5 timbres à 3 F, *Grands explorateurs* (Claude Jumelet et Jacky Larrivière) ; 4 F (0,61 euro) *Abby Jane Morell* (Pierre Albuisson) ; 4,40 F (0,67 euro) *Baguage des otaries* (André Lavergne) ; 5,20 F (0,80 euro) *Hobbs, chien de traîneau* (Pierre Béquet) ; 8 F (1,22 euro) *Programme Sommeil* (Jacky Larrivière) ; 16 F (2,44 euros) le *La Pérouse* (Pierre Albuisson) ; triptyque à 16 F, 5,20 F et 8 F (2,44, 0,80 et 1,22 euros) *Ornithologie - Banque de données démographiques* (Claude Andréotto) ; 24 F (3,66 euros) *Poisson-lanterne* (Claude Jumelet) ; 27 F *Baie Larose* (Claude Jumelet).

Noter que l'auteur de bandes dessinées Jean-Claude Mézières poursuivra sa collaboration avec les TAAF en 2001.

P. J.

★ TAAF, 34, rue des Renaudes, 75017 Paris.

Petites nouvelles des pôles

Deux expositions « polaires » viennent d'ouvrir leurs portes .

Au Musée de La Poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, 15e), jusqu'au 1er mars, « Passion pôle Sud » propose une visite des quatre districts des TAAF et présente une sélection de pièces philatéliques rares. Au Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, jusqu'au 8 mai, « Aventure et recherche polaires » permet de revivre l'aventure de l'exploration des deux pôles avec des conférences (rens. : Anne Giraudel, 04-76-44-95-31).

Pierre Couesnon et André Guyader publient une très intéressante *Histoire postale des Terres australes et antarctiques françaises, des origines à 1955*. Cet ouvrage, très bien illustré, retrace l'histoire postale du territoire (320 pages, 260 F port compris, chez Pierre Couesnon, 50, rue de Rennes, 35590 Saint-Gilles).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ2201--0027-0 WAS LMQ2201-27 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 09:42 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0434 Lcp:700 CMYK

HISTOIRE **Des écrivains allaient aux pays de la révolution. Ils revenaient avec récits et témoignages. Destinations : l'URSS de Staline pour André Gide et bien d'autres. Le Cuba de Fidel Castro pour Jean-Paul Sartre, la Chine de Mao pour Philippe Sollers et Julia Kristeva... ● Le sociologue François Hourmant se penche sur ces écrits pour y discerner un genre littéraire particulier. ● K.S. Karol explique comment il s'est laissé séduire par le régime cubain puis par la révolution culturelle chinoise afin de connaître les « socialismes réels ». ● Julia Kristeva, psychanalyste et écrivain, qui fit le voyage en Chine en 1974, en compagnie de Roland Barthes, entre autres, s'explique sur sa vision de la Chine maoïste tout en soulignant que la Chine d'aujourd'hui sera bientôt la première puissance économique du millénaire.** ***(Lire aussi notre éditorial page 14.)***

Quand les intellectuels français vantaient les « paradis rouges »

André Gide invité par Joseph Staline, Jean-Paul Sartre reçu par Fidel Castro, Roland Barthes, Philippe Sollers et Julia Kristeva séduits par le régime maoïste chinois... la liste est longue des intellectuels français aveuglés par les « socialismes réels »

AU COMMENCEMENT était la révolution d'Octobre. Les soviets avaient pris le pouvoir, Lénine était au Kremlin, peu d'informations filtraient. Observer cette mutation en marche fut d'abord une aventure. En avril 1920, le journal parisien *Excelsior* publia un reportage fracassant d'Albert Londres. Celui-ci décrivait une société *« écorchée »*, défaite, misérable : *« Campements de loqueteux, de déchus, d'exilés du bonheur, Petrograd n'est plus qu'une sinistre cour des miracles, mendiants attendant aux portes, résignés, la portion qu'on leur jettera. »*

Le journaliste dit ce qu'il a vu, évidemment. On répliquera qu'il n'a pas regardé là où il fallait. Ou bien qu'il s'est trompé sur le sens de ce qui était sous ses yeux. Mieux : il n'a rien vu. Pire : il a sûrement triché. Bref, il fallait rétablir la vérité, montrer sous son vrai jour le socialisme à l'état naissant. Bientôt s'organisèrent des répliques militantes. Aux risque-tout de la presse succédèrent métallos et paysans. Ils visitaient kolkhozes et combinats et revenaient éblouis par les victoires du prolétariat. Des bourgeois s'en mêlèrent, qui voulurent montrer combien ces prétendus triomphes étaient des trompe-misère. A propos de l'URSS, on eut bientôt tout dit, et le contraire de tout.

Dès lors, chaque récit s'employa à faire du passé table rase. Enfin, un œil neuf. Le témoin jurait de dire toute la vérité, et rien que la vérité. Il s'affirmait dépourvu de préjugé, libre de toute œillère. Grâce à lui, on allait savoir. L'éclat du vrai, cette fois, ne pouvait manquer de se révéler. Car le vécu ne mentait pas : le moindre détail parlait, le plus minuscule fait aidait à saisir la réalité. Entre 1924 et 1936, du Cartel des gauches au Front populaire, on dénombra plus d'un centaine de ces « retours d'URSS » – carnets de route, journaux de voyage et autres véridiques récits d'observateurs par définition tous impartiaux et tous lucides.

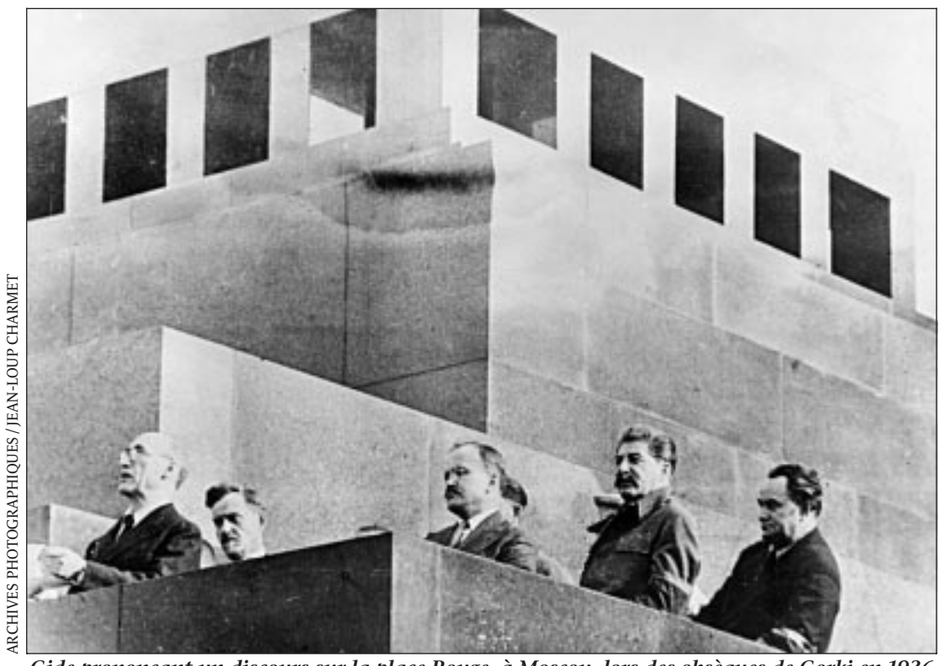

ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES / JEAN-LOUP CHARMET

Gide prononçant un discours sur la place Rouge, à Moscou, lors des obsèques de Gorki en 1936. A ses côtés, Boulganine, Molotov, Staline et Dimitrov.

CONSTRUCTIONS POSITIVES

Le travail de François Hourmant les considère dans leur ensemble. Son objectif n'est pas de souligner en ricanant l'aveuglement des intellectuels et leur candeur enthousiaste. L'apport de ce livre consiste au contraire à mettre en lumière une trame narrative qui semble s'imposer à tous les auteurs, indépendamment des partis pris idéologiques et même des contextes historiques. Dans des récits célèbres comme dans des brochures oubliées, dans les retours d'URSS comme dans les récits des années 60 sur la Cuba de Fidel Castro et ceux des années 70 sur la Chine de Mao, François Hourmant repère une construction qui se répète.

Sans doute existe-t-il, entre les périodes, des différences fortes et bien connues. Il serait trompeur de croire en une série uniforme d'événements, qui verrait les mêmes dirigeants, tous identiquement marxistes-léninistes, convier à dîner au palais les mêmes écrivains, pas forcément du parti, mais nécessairement tous amis des révolutions. Evidemment, l'histoire réelle est toujours plus compliquée. Sartre à Cuba, Sollers et Kristeva en Chine avec Barthes, ce ne sont ni des situations identiques ni des discours semblables. Toutefois le livre de François Hourmant dégage une architecture commune, à trois éléments. Le premier est la trame narrative. Tous les textes se révèlent plus ou moins coulés dans le même moule. Un prologue met en scène l'attente de la découverte et la bonne foi du témoin, puis le journal de bord égrène choses vues et scènes de genre qui corroborent le jugement attendu, enfin une brève conclusion, après ce périple dans un extraordinaire ailleurs, ramène le lecteur à son monde familier.

Le deuxième point dégagé par les analyses de François Hourmant, c'est la situation ambiguë de ces voyageurs invités au pays de la révolution. Ils sont en général chaleureusement reçus, fêtés, pris en charge, accompagnés. Banquets et réceptions sont organisés, tout comme bon nombre de témoignages « spontanés ». Le programme comporte aussi quelques moments de solitude qui donneront aux témoins le sentiment de n'avoir jamais été guidés.

Leurs privilèges sont relativement minces : quelques jours de croisière, des repas soignés, des honneurs de kermesse. Mais ils suffisent pour engendrer un sentiment où se mêlent la gratitude envers les hôtes, la douce infatuation d'être important et, de surcroît, la bonne conscience de faire agréablement cause commune avec les damnés de la terre. Ensuite chacun – humain, trop humain – se tire de là comme il peut. Romain Rolland ne se tient pas de joie : *« On m'a réservé la loge du tsar. »* André Gide ne peut supporter cette ambiguïté. Après qu'il a prononcé l'oraison funèbre de Gorki sur la place Rouge, alors même qu'il est *« adulé, choyé, fêté »* – wagon spécial et limousine –, Gide se sent mal à l'aise : *« Ces faveurs mêmes rappelaient sans cesse des privilèges, des différences, où je pensais trouver l'égalité. »* Sartre est direct, quoique vingt ans après : *« Après ma première visite en URSS, j'ai menti* (...) *Quand on vient d'être invité chez des gens, on ne peut pas verser de la merde sur eux à peine rentré chez soi. »*

Le dernier trait que partagent presque tous ces récits est sans doute le mieux enraciné et le plus important à saisir. C'est l'illusion constitutive du voyage lui-même. Tous possèdent cette conviction première qu'en allant sur place, en ouvrant grand les yeux, en observant avec assez de sympathie, d'acuité, de finesse, on perçoit les choses « telles qu'elles sont ». On voit enfin la vérité, par soi-même, de ses propres yeux. La contemplation de la réalité – par un unique témoin, quelques jours seulement – est surestimée de manière fantastique.

VUES PARALÈLLES

Si l'on réfléchit une minute, c'est étonnamment naïf. Les situations économiques ne sont pas nécessairement visibles à l'œil nu, ni les jeux politiques, ni les évolutions sociales. Comment donc, en si peu de temps, verrait-on tant de choses, si complexes, souvent si enfouies ? Les individus ne peuvent avoir qu'une vue partielle et lacunaire des ruptures sociales et historiques. Mais ils ne l'admettent pas. Le rêve de contempler la vérité, vieille constante de la philosophie, nourrit la longue histoire du voyage révélateur. Ce vieux style n'a pas tout à fait disparu : voyez Régis Debray et sa *Lettre d'un voyageur au président de la République*, publiée par *Le Monde* le 13 mai 1999. Il disait à son tour, en substance : *« Je reviens du Kosovo, je suis de bonne foi, on m'a laissé tout voir, je n'ai rien vu, donc tout le monde ment. »*

Faut-il en conclure que ces récits de voyage sont des fictions et non des découvertes ? C'est là que François Hourmant va trop vite en besogne. S'il met intelligemment en lumière la part du rêve dans ces périples où chacun découvre à l'aune de ce qu'il est venu chercher – déjà convaincu ou déjà méfiant –, il ne tient pas assez compte des violentes espérances qu'ont suscitées les révolutions et la construction de leurs lendemains. Ce désir de liberté engendrait des haines à sa mesure. Rien de tout cela n'était totalement fictif. On voyageait effectivement de l'autre côté du monde, Paradis ou Enfer. Voilà ce qu'il ne faudrait pas perdre de vue, à présent que le monde est rond et n'a plus qu'une face.

R.-P. D.

★ ***Au pays de l'avenir radieux (Voyages des intellectuels français en URSS, à Cuba et en Chine populaire),*** **Flammarion, 282 p., 130 F, 19,80 €.**

Le dit des voyageurs

● **Romain Rolland :** *« Surtout la foule considérable qui, sur place, à la sortie massée, applaudit et acclame "notre ami Romain Rolland". »* (*Voyage à Moscou,* juin-juillet 1935.)

● **André Gide :** *« Ce que l'on veut et exige, c'est l'acceptation, le conformisme. Ce que l'on veut et exige, c'est une approbation de tout ce qui se fait en URSS. »* (*Retour de l'URSS,* 1936.)

● **Jean-Paul Sartre :** *« Vous connaissez mon admiration pour Guevara. Je pense effectivement que cet homme ne fut pas seulement un intellectuel mais l'homme le plus complet de son temps. »* (Entretien après son voyage à Cuba.)

● **Roland Barthes :** *« Les calligraphies de Mao reproduites à toutes les échelles signent l'espace chinois d'un grand jeté lyrique, élégant, herbeux. »* (« Alors, la Chine ? », article paru dans *Le Monde* en 1974.)

TROIS QUESTIONS À...

K. S. KAROL

1 Vous avez publié *La Chine de Mao. L'Autre communisme* (1966). Que cherchiez-vous à savoir en allant là-bas ?

En 1965, après sa rupture avec l'URSS, la Chine était dénigrée à l'Ouest parce que communiste, et dans le bloc soviétique parce que hérétique. Il n'était pas facile de s'y retrouver. J'ai pu constater que, tout en défendant Staline, les communistes chinois optaient pour un modèle de société radicalement différent. L'homme exemplaire n'était pas Stakhanov mais le bon soldat Lei Feng qui aidait son prochain. La Chine voulait être égalitaire, ce qui la distinguait d'une manière évidente de l'URSS. Mon livre a plu à Fidel Castro qui, en 1967, m'assurait qu'il allait rompre avec l'URSS. Je lui ai promis d'écrire « l'itinéraire politique » de la révolution cubaine, qui n'était pas d'abord une révolution communiste, mais sans épargner mes critiques. Entre-temps, il s'est réconcilié avec Brejnev puis m'a « excommunié », m'accusant d'être un agent de la CIA. Sartre et d'autres intellectuels ont rompu avec Cuba pour protester.

2 Et de Cuba, pourquoi êtes-vous reparti pour Pékin ?

Mon deuxième livre sur la Chine, *La Deuxième Révolution chinoise* (1973), traite de la Révolution culturelle. L'idée de Mao d'attaquer le parti pour extirper la *« bourgeoisie en son sein »* était sans précédent, comme sa volonté d'unifier la société par le Petit Livre rouge. En 1971, lors de mon deuxième voyage, cette idée avait déjà été abandonnée et le parti avait repris les commandes.

3 Quel regard portez-vous aujourd'hui sur ces voyages ?

L'histoire des « socialismes réels » ne peut être enterrée comme une simple suite d'erreurs censée démontrer la pérennité du capitalisme mondialisé. Il est probable que les excès de la révolution culturelle aient incité les dirigeants chinois à renoncer à la doctrine égalitaire de Mao. Même pour étudier ce revirement, il est bon de connaître le passé.

Propos recueillis par Roger-Pol Droit

La Chine telle quelle

Julia Kristeva, psychanalyste, universitaire, écrivain, fit en avril 1974 un voyage en Chine, avec Roland Barthes, François Wahl, Marcelin Pleynet et Philippe Sollers. Elle donne son sentiment d'aujourd'hui sur cette action.

VERBATIM

Notre intérêt pour la Chine me paraît, avec le recul, comme une des nombreuses fissures dans le mur de Berlin : un symptôme de la crise mondiale du communisme. Tel le symptôme qui révèle un désir, notre « maladie » exprimait l'effondrement en cours du totalitarisme de gauche, contre lequel certains d'entre nous se disaient *« enragés »*.

Rescapée du stalinisme, j'étais intriguée par l'attention que les jeunes écrivains et intellectuels français portaient à la Chine. Pari sur un autre socialisme, respectueux des différences nationales ? Les Chinois opposaient au modèle russe les particularités de leur propre tradition culturelle. Tentative de sortir d'une gestion sociale issue du XIXe siècle et confiée aux seuls partis, au parti ? Les Chinois lançaient contre la sclérose du PC les forces neuves de l'opinion : les jeunes, les femmes. Dans la révolte de 68 s'exprimait aussi une critique de l'universalisme occidental. La globalisation nous paraissait déjà contestable : l'homme et la femme, l'esprit et le corps, la voix et le geste, l'oral et l'écrit n'étaient pas divisés de la même façon dans les diverses civilisations, et la *« pensée chinoise »* dévoilait d'autres potentialités pour le désir, le sens et la politique. J'ai entrepris une licence de chinois et, encouragée par Joseph Needham, je me suis plongée dans sa monumentale *Science and Civilisation in China.* Ceux qui ironisent sur la *« prolifération sémiologique »* à ce sujet seraient mieux inspirés d'interroger l'incompréhension, quand ce n'est pas la peur, qu'ils éprouvent devant la civilisation chinoise.

Au carrefour d'une enquête culturelle et d'une inquiétude politique, j'ai rapporté de notre voyage de Chine un petit livre, *Des Chinoises* (édité par les éditions Des femmes, 1974), où j'écrivais : *« Si l'on n'est pas sensible aux femmes, à leur condition, à leur différence, on rate la Chine. » Deux sexes* toujours, et la *politique* partout, mais accompagné du *vide.* Ce « mystère » majeur reste toujours à analyser. J'ai essayé de rencontrer surtout les femmes, de leur parler et de les entendre par-delà les clichés des propos appris et l'encadrement des interprètes. Mais la visite de la réalité chinoise a confirmé ce que je craignais : on critiquait le stalinisme avec le langage stalinien, on favorisait les jeunes et les femmes en même temps que la violence destructrice des camps. Le modèle soviétique entrait en résonance avec le despotisme ancestral, et le nationalisme dogmatique étouffait les autres aspects d'une superbe tradition.

Au retour, je me suis détachée pour longtemps de toute politique, en essayant de chercher des réponses à mes interrogations dans l'intime : l'inconscient, la maternité, le roman. Je reste persuadée qu'une modification du régime même de la politique passe nécessairement par ces refontes culturelles auxquelles nous invite le continent encore obscur de la civilisation chinoise. Qui persiste sous la nouvelle occidentalisation, technologique et consumériste, actuellement en vogue.

Tout le monde sait que la Chine sera la première puissance économique du prochain millénaire. Nul ne sait, en revanche, si et comment les idéaux des droits de l'homme pourront rejoindre une tradition dont les pinceaux raffinés, et non moins tranchants, semblent ignorer les exigences de nos psychologies singulières. Je reste attentive aux étudiants chinois qui viennent à Paris pour étudier les molécules et les atomes, mais aussi pour tenter de lire Pascal et Diderot, Colette et Sartre. Ils n'ont pas moins à apprendre de nous que nous d'eux. La liberté est à réinventer, à partir de ces échanges. Ses futurs archéologues remonteront jusqu'à nous, quand ils feront l'histoire d'une rencontre que les jésuites avaient entamée, que la mondialisation actuelle prétend banaliser, et que seules les tentatives risquées d'un rapprochement culturel rendront, à la longue, possible.

Julia Kristeva

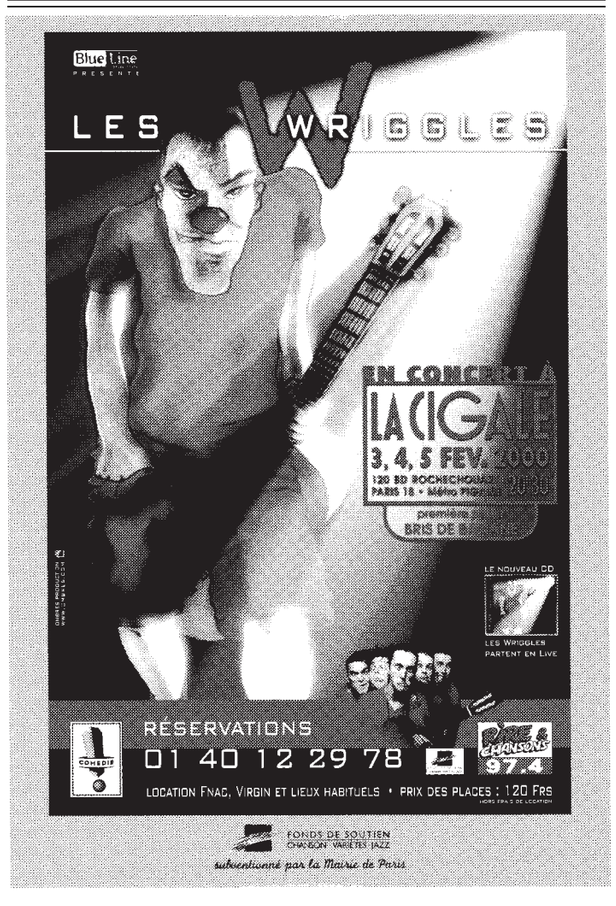

LeMonde Job: WMQ2201--0028-0 WAS LMQ2201-28 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0435 Lcp:700 CMYK

Quand le 78-tours rajeunissait le « père Bach »

EMI réédite de nombreux documents historiques de la collection « Références »

EN CET ANNIVERSAIRE marquant les deux cent cinquante ans de la disparition de Johann Sebastian Bach, le discophile ne peut faire l'économie d'une rétrospective de ce que fut, pour beaucoup, entre 1930 et 1950, l'incarnation de cette musique révérée (et même crainte) entre toutes. Objet de piété pour demi-chanteuses ou prétexte à des célébrations titanesques, Bach a pourtant été enregistré très tôt par des musiciens soucieux de redonner une clarté expressive à sa polyphonie. Elisabeth Schwarzkopf, en 1950 (anniversaire oblige, là aussi !), participera de ce mouvement : dans la *Cantate* BWV 51, l'instrument vocal est impeccable, pas moins souple qu'un hautbois et ni moins autoritaire qu'une trompette. Les chefs Peter Gellhorn (BWV 51) ou Thurston Dart (dans le BWV 199) ne font pas traîner les choses, et, lorsque la dame prend la mélodie de choral, les violons n'articulent pas le discours avec moins de clarté et d'élégance. C'est un Bach sain, mais pas solfégique, pas davantage néoclassique, sinistre engeance des « spécialistes » des années 60...

La réédition des premières *Variations Goldberg* de Wanda Landowska permet d'entendre, en ces années 30 commençantes, l'irascible claveciniste infiniment plus souple, plus simple que dans ses enregistrements ultérieurs, notamment la version américaine d'après guerre, apothéose pontifiante et mausolée sinistre du célèbre recueil. Cette lecture est en bien des points bondissante, chorégraphique, dotée d'un léger et subtil rubato.

Dès 1934, le jeune Yehudi Menuhin témoignait d'une inconsciente sûreté face au texte. La justesse (mise à mal dans presque toutes les intégrales des *Sonates et partitas* pour violon seul, que cela soit sur instrument ancien ou moderne) n'est pas impeccable, mais cette version, comme celle des *Suites* pour violoncelle de Pablo Casals, constitue un jalon indémodable de la discographie bachienne. « Contaminée » par le jeu romantisant de Louis Kentner, l'interprétation des *Sonates pour violon et clavier* BWV 1014 à 1019, gravée en 1951, n'a plus la même juvénile justesse.

ARCHIVES LAROUSSE-GIRAUDON

Parmi les rééditions bienvenues, celle des « Concertos brandebourgeois », par Alfred Cortot (1877-1962).

AU-DELÀ DES STYLES

Le *Clavier bien tempéré* par Edwin Fischer (1933-1936) demeure l'une des versions indispensables à la discothèque de l'honnête homme. Au piano, c'est un Bach idéal, au-delà des styles. Ce recueil est un catalogue génial de toutes les figures de style dont peut témoigner la liberté de facture d'un prélude et les contraintes d'un contrepoint.

Artur Schnabel joue Bach (de 1936 à 1950) au fond du clavier de son piano, mais sa sonorité est comme allégée. Vision calme. Sérieuse ? André Tubeuf, qui présente l'ensemble de ces rééditions de la collection « Références » d'EMI, a le mot juste : *« Un Bach essentiel et humble, un Bach serviteur, en qui l'éloquence est vraie, et se moque des éloquents. »*

Manière à l'opposé de celle du premier « baroqueux » avant la lettre, Dietrich Fischer-Dieskau : qui a su comprendre mieux que le grand baryton allemand la coloration rhétorique des affects dans la musique de Bach ? Roland Barthes avait raison de dire que, comme Gérard Souzay, le baryton allemand donnait les signes de l'émotion plutôt que l'émotion. N'empêche : Fischer-Dieskau fut un Christ exemplaire, d'une clarté et d'une éloquence jamais égalées. On l'entendra dans ces extraits de cantates enregistrées entre 1958 et 1971. Dommage que Jean-Pierre Rampal ânonne ses traits de flûte et que le claveciniste Robert Veyron-Lacroix et son acolyte à la basse d'archet jouent de manière inexpressive et mécanique dans la *Cantate* BWV 123...

L'un des bonheurs de cette série de rééditions est la reparution des *Concertos brandebourgeois* enregistrés (entre 1931 et 1937) par le pianiste Alfred Cortot et les musiciens de l'Ecole normale de musique de Paris, dont le violoniste Jacques Thibaud. L'ensemble souffre de quelques raideurs stylistiques et de dérapages d'intonation. Mais la cadence mirifique du premier mouvement du *Cinquième concerto* est un de ces moments de grâce de l'histoire du disque. Et on comprend alors que ce ne sont ni les années 30 ni l'immédiat après-guerre qui ont été fatales à la musique de Bach, mais les fausses orthodoxies développées entre les années 50 et 70. C'est alors que sont arrivés les « baroqueux », ce qui est une tout autre histoire.

Renaud Machart

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIES MUSICALES : le géant allemand des médias Bertelsmann** compte racheter dans les mois à venir un géant de la musique, a déclaré à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, le président du groupe, Thomas Middelhoff. Sony Music ou EMI, numéro trois mondial du secteur, figurent *« tout en haut de la liste »* des rachats envisagés. Bertelsmann Music Group (BMG) est le quatrième groupe du secteur de l'industrie du disque.

■ ***Come on Over*, le dernier album de la chanteuse canadienne Shania Twain** a été le disque le plus vendu en Europe en 1999 et le seul à dépasser les 5 millions d'exemplaires, selon la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI). La deuxième place est occupée par *All the Way-A Decade of Songs*, de Céline Dion (plus de 4 millions d'exemplaires), suivie de *My Love Is Your Love* de Whitney Houston et *By Request* de Boyzone (tous au-dessus des 3 millions d'exemplaires).

■ **MUSÉE : « Music Box » a été ouvert, jeudi 20 janvier, à Berlin,** au sous-sol du Sony Center, sur la nouvelle Potsdamer Platz. Sur 2 400 mètres carrés, ce musée propose une découverte interactive de tous les styles de musique. Les visiteurs pourront diriger virtuellement l'Orchestre philharmonique de Berlin, visiter le célèbre *Yellow Submarine* des Beatles et partir en voyage à Pepperland, film et musique à l'appui, jouer de la harpe à eau, admirer les Disques d'or des stars de la pop, ou voir et entendre un Beethoven en hologrammes. Au total, le groupe japonais Sony a investi 700 millions d'euros dans la construction de ce *« centre de divertissement urbain »* (*« Urban Entertainment Center »*).

SÉLECTION DISQUES

GEORGE CRUMB

Music for a Summer Evening (Macrocosmos III) – A Little Suite for Christmas – Five Pieces for Piano

Peter Degenhardt (piano), Ensemble New Art, Fuat Kent (piano et direction).

Aventureuse par nécessité philosophique autant que par goût du bricolage, la musique de l'Américain George Crumb (né en 1929) semble l'œuvre d'un illuminé. Interprétée avec souffle, comme l'atteste l'Ensemble New Art, elle évolue toutefois dans une dimension transcendentale (façon Charles Ives ou John Cage) qui invite à parler de musique métaphysique au sens propre (expression d'après les sons) comme au sens figuré (référence à l'infini de Pascal). On s'en persuadera surtout à l'écoute de *Music for a Summer Evening* où des bribes de corps les plus divers (mâchoire inférieure d'âne, pierres à prière tibétaine, fugue de Bach jouée par un piano aux cordes recouvertes de papier...) se rejoignent pour un terrifiant ballet céleste.

Pierre Gervasoni

★ 1 CD Col legno WWE 20023. Distribué par Abeille.

ROBERT DE VISÉE, THÉOPHILE DE VIAU

La Conversation

Vincent Dumestre (théorbe), Eugène Green (déclamation)

Ce programme est un pari. Sans doute perd-on une part essentielle de l'invention poétique de l'âge baroque en négligeant son art de l'éloquence et de la déclamation. C'est ce qu'établit Eugène Green à travers une courte anthologie de Théophile de Viau (1590-1626), sulfureux libertin aux premiers temps de l'absolutisme. Sonnets, ode, tirade extraite de son drame « flamboyant » *Pyrame et Thisbé*, chaque pièce est mise en valeur par des pièces de théorbe de Robert de Visée (v. 1650-v. 1725), composées un demi-siècle plus tard et historiquement liées au vers racinien. Anachronisme dont nul ne se plaindra, tant la délicatesse et l'humilité de ce compositeur ne visent qu'à l'émotion, avec une science de l'ornement qui fait écho au verbe de Viau. A travers le temps, la « conversation » – le CD reprend le titre d'une allemande de Visée – est d'une intelligence rare.

Philippe-Jean Catinchi

★ 1 CD Alpha 003.

HERBIE HANCOCK

Future Shock (1)

Sound System (2)

Perfect Machine (3)

En 1983, le clip de *Rock it* (thème qui ouvre l'album *Future Shock*) avec ses sculptures-robots avait consacré Herbie Hancock, pianiste et compositeur de jazz, ancien membre du quintette de Miles Davis, en star des musiques électroniques et du hip-hop naissant. Aux claviers ou avec quelques invités (Grand Mixer DST aux platines, Sly Dunbar à la batterie, Daniel Ponce aux percussions...), Hancock, en collaboration avec Bill Laswell, coproducteur et bassiste, créait alors un univers à partir de boucles rythmiques, scratches, déformations de voix, sonorités électriques dans l'héritage du funk et lourdes lignes de basse. Le musicien innove en piochant dans les musiques en pointe à l'époque (électro-funk, world music, techno...). Le tout s'inscrivait dans les relations régulières entretenues par Hancock avec le funk et le rock (dans les années 70, il dirigeait dans ce sens les Headhunters). Après *Future Shock, Sound System,* en 1984, passe du décalque du précédent succès (le thème *Hardrock)* à une avancée plus marquée vers l'Afrique et des clins d'œil à la variété soul (type Earth, Wind and Fire). Dernière étape de cette trilogie du tandem – les albums réédités sont augmentés de versions *remix* de certains titres –, *Perfect Machine* pousse à son comble la présence des machines tout en orientant la musique vers un dépouillement paradoxal, où la danse des débuts est devenue une cérémonie étrange, plus cérébrale que tournée vers l'épanouissement du corps. ***Sylvain Siclier***

★ (1) 1 CD Columbia/Legacy CK 65962 ; (2) 1 CD Columbia/Legacy CK 65961 ; (3) 1 CD Columbia/Legacy CK 65961. Distribués par Sony Music.

113

Les Princes de la ville

On le croyait en déclin, mais le rap français a de la ressource. Premier album du groupe 113, un trio formé à Vitry par Karim l'Algérien, Mokobé le Malien et Yohann l'Antillais, *Les Princes de la ville*, célèbre le rap de rue. Des rimes à la fois brutes et agiles qui jouent de la langue des cités avec ce qu'elle contient de trouvailles, de rudesse et de codes. Il y a inévitablement des histoires de « deal », de bavures policières, des hymnes à cette banlieue prison et abri, des clichés, des mots offensifs, fiers et butés. Mais aussi, portés par l'efficacité d'un électro-funk minimal, un sens aigu de l'observation capable de débiter de saisissantes tranches de vie. Enrichies d'humour, ces chroniques peuvent donner de grandes chansons, comme ce *Tonton du bled,* récit drolatique d'un retour estival au pays (*« J'ai passé un bon mois dans c'qu'on appelle le tiers-monde/Et si j'avais assez d'oseille j'raménerais tout l'monde »*).

Stéphane Davet

★ 1 CD Small 496286-2. Distribué par Sony Music.

THE LIGHTNING SEEDS

Tilt

Curieux cursus que celui de Ian Broudie, producteur fétiche de la new wave du Liverpool du début des années 80, musicien lui-même au sein de groupes aux carrières éphémères (Original Mirrors, Big in Japan...) jusqu'à sa consécration comme pop star paradoxale à la tête des Lightning Seeds. Frêle binoclard à la voix mélancolique, ce guitariste maîtrise comme peu d'autres la formule des chansons à succès. Pour parfaire l'accroche d'une mélodie, l'artisan surdoué n'hésite pas à aller jusqu'au racolage, à polir ses effets jusqu'à une brillance toc. Mais avec malice, il agrémente aussi ses arrangements FM d'une fragilité post-adolescente habitée d'une nostalgie typique de la pop la plus respectée du nord de l'Angleterre. A la manière de Pet Shop Boys hétéros, les Lightning Seeds invitent le spleen à guincher sur les pistes de danse. On prend un plaisir pervers à déguster ces refrains brassant perles et camelote. La quasi-totalité des douze titres de *Tilt* peut prétendre au sommet du hit-parade britannique. ***S. D.***

★ 1 CD Epic 496263-2. Distribué par Sony Music.

PASCAL OBISPO

Soledad

Par absence, chanson par laquelle commence cet album de Pascal Obispo, rappelle l'époque où il travaillait moins et avait sans doute davantage de temps et d'envie de bâtir sa carrière dans la finesse. Il y a donc dans ce premier titre des subtilités dignes d'*Un jour comme aujourd'hui* (1994), où l'excellent Jean-Claude Vannier avait apporté sa distinguée contribution. Puis tout va très vite, dès *Soledad*, deuxième salve expédiée par un Obispo pris en flagrant délit d'échantillonnage de la variété française : le retour du personnage, celui des tics de voix (la gorge déployée dans l'appel amoureux), la thématique (le plaisir à consommer immédiatement, philosophie ancienne dans la littérature courtoise). Pascal Obispo fait son Ronsard, et dit, à sa manière, que les roses fanent aussi. Il faudra donc l'aimer tout de suite, sinon rien. Obispo a embauché Luz Casal comme choriste pour le titre *Soledad*, on s'en souviendra peu. Paroles et voix glissent aussi naturellement sur la bande-son (ici menée de manière très house et électronique notamment par Ready Made, du label F. Com) que la musique sur un ascenseur. Pascal Obispo est bon mélodiste, il sait composer des chansons populaires et s'entourer d'arrangeurs de talent (Yvan Cassar pour les cordes, Nick Ingmann). Mais il est partout, et finit par n'être nulle part. ***Véronique Mortaigne***

★ 1 CD Epic 00078092000. Distribué par Sony Music.

CHARLES AZNAVOUR

Live au Palais des congrès

Les Palais des congrès annuels de Charles Aznavour finissent en disque. Ceux-là sont à cheval sur 1997-1998, et le talent du plus connu des chanteurs français, du plus crooner, sachant se payer Broadway comme à la fête, n'est toujours pas émoussé. Evidemment, il manquera les mimiques, la simplicité du geste, le sex-appeal qui éclatent en scène. Il faudra les deviner entre les respirations et le swing de *Comme ils disent* ou de *Tu l'laisses aller,* ou dans la profonde rigueur d'*Emmenez-moi*. On pourra aussi se réconcilier avec des nouvelles chansons, qui sur l'album studio pouvaient apparaître comme des redites, mais qui, replacées dans la comédie de la scène, peuvent s'inscrire au panthéon des chansons d'amour (osées) de Charles Aznavour.

V. Mo.

★ 1 CD EMI 5 22415-2.

QUARTET JOBIM MORELENBAUM

Paula (Morelenbaum), Jaques (Morelenbaum), Daniel (Jobim) Paulo (Jobim) travaillent à maintenir la poésie et la musicalité du tandem Antonio Carlos Jobim/Vinicius de Moraes. Les amateurs (puristes) de bossa-nova s'en réjouiront : Paula chante à la façon des amies et comparses historiques de Tom Jobim (Miucha, chanteuse qui cultive un répertoire d'une rare richesse, qui fut longtemps mariée à Joao Gilberto, et demeure trop mal connue ici), Daniel Jobim joue du piano comme son père, Paulo chante sur le même ton feutré. Jaques Morelenbaum, violoncelliste, arrangeur, ancien musicien du groupe d'Egberto Gismonti (jazz ?) n'est pas sorti du même creuset. Ses inventions rythmiques, ses interventions mélodiques brisent la petite monotonie des *Corcovado, Desafinado, Aguas de Março*, chef-d'œuvres incontestables, mais ici repris pratiquement en l'état. Un concert donné au New Morning fin 1998 avait pourtant brisé la glace, harmonieux, doux, magique. Hors scène, le Quartet se rigidifie.

V. Mo.

★ 1 CD Emarcy 542 215-2. Distribué par Universal.

RAUL BARBOZA

L'anthologie

C'est une musique d'Argentine qui tangue et vous emporte dans sa sensualité rieuse. C'est une musique qui exhale des parfums de terre, se nourrit des bruits de galops, des chants d'oiseaux. Elle est née au cœur de la pampa, dans la région de Corrientes, au nord-est du pays, inventée par les Indiens Guaranis qui se sont accaparé polkas, mazurkas et valses des immigrés européens. L'accordéoniste Raul Barboza a du sang guarani dans les veines. Cette musique sautillante et si dansante, qui s'appelle le *chamamé*, est son péché mignon. Un chamamé qu'il revisite avec une invention agile, jouant de la dissonance, de la brisure, de la surprise. Ce coffret réunit ses deux premiers albums réalisés en France où il vit depuis 1987, *Villa Nueva* (Grand Prix de l'Académie Charles-Cros en 1994), augmenté de quelques plages enregistrées avec ceux qui ont voulu qu'il imprime sa marque auprès d'eux (Daniel Colin, Dominic Cravic, Daniel Huck, Ildo Patriarca, Pierre Barouh, René « Didi » Duprat...) et *La Tierra Sin Mal* ; le troisième CD est un concert inédit enregistré en 1998 au dixième Carrefour mondial de l'accordéon de Montmagny (Québec). C'est le résumé d'un parcours, pas la fin d'une histoire. Raul Barboza a sorti en 1999 un album (chez La Lichère), en compagnie du guitariste argentin Juanjo Dominguez.

Patrick Labesse

★ 1 coffret de 3 CD Frémeaux & Associés/Label La Lichère FA 180. Distribué par Night & Day.

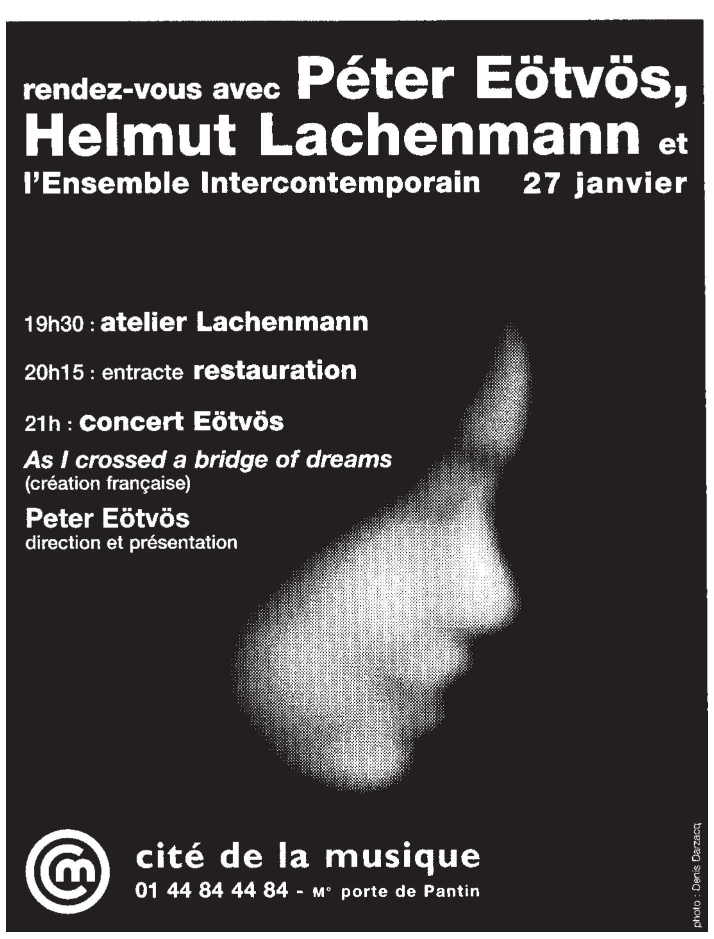

LeMonde Job: WMQ2201--0029-0 WAS LMQ2201-29 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 09:22 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0436 Lcp:700 CMYK

« Faits d'hiver » révèle à Paris de nouveaux mondes chorégraphiques

La manifestation présente douze jeunes auteurs n'ayant pas encore accès aux grandes structures de diffusion. Parmi eux, Johanne Saunier, qui utilise le montage d'un film de Kobayashi comme moteur de création

FAITS D'HIVER, DANSES D'AUTEURS. Etoile du Nord, 1, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. Tél. : 01-42-26-47-47. De 50 F (7,62 €) à 100 F (15,24 €). Jusqu'au 29 janvier. Prochains spectacles : les 21 et 22, Karin Vincke (17 heures), Maïté Fossen (19 heures), Christiane Blaise (21 heures). Les 28 et 29 janvier, Pascal Gravat et Prisca Harsch (17 heures), Frédéric Lescure (19 heures), Sidonie Rochon (21 heures).

Décortiquer le montage d'un film (en l'occurrence *Harakiri,* réalisé en 1963 par Masaki Kobayashi) pour en faire le moteur d'une chorégraphie, l'idée est piquante. Parfaite pour Johanne Saunier, danseuse pendant douze ans (de 1986 à 1998) chez Anne Teresa de Keersmaeker dont elle a hérité le goût des structures. Pour que la filiation s'arrête là et ne transforme pas en simple disciple une jeune femme inspirée, encore fallait-il trouver une partition puissante pour l'emporter loin de ses repères habituels. La trame de *Harakiri* fonctionne à merveille dans cette traque des réflexes, des faiblesses.

Concrètement, il s'agit d'incarner sur le plateau la dynamique et la vitesse de succession des plans. Autant dire que pour passer d'un lointain à un gros plan, puis à un *travelling,* c'est comme si la chorégraphe posait une petite bombe sous chacun de ses pas. Un solo intitulé *Sans la voix des maîtres* jetait en 1998 les bases de cette entreprise de libération. La danse déflagrait, bras et jambes à angles vifs, offrant la vision d'un drôle de petit samouraï tendu vers son destin chorégraphique. Sur le même principe, et toujours soutenu par la bande-son du film, le trio *Final Scene* ajoute un bon sens du suspense. Johanne Saunier s'arrache à son passé.

Elle compte parmi les douze chorégraphes présentés à l'Etoile du Nord dans le cadre de la deuxième édition de « Faits d'hiver ». Manifestation coréalisée par l'Etoile du Nord et la SACD (Société des auteurs compositeurs dramatiques), elle donne un coup de pouce à des chorégraphes trop peu visibles à Paris – jeunes artistes, ils n'ont pas encore accès aux grandes structures de diffusion et sont souvent coupés du réseau parisien.

DANSE DU PRINTEMPS

En résidence à La Courneuve, la compagnie VMT, composée des chorégraphes Chrystine Van Maerrem et Flavio Tortoli, mène depuis sept ans une recherche rigoureuse, inventive, dont le résultat éclate dans *Imago,* leur nouvelle pièce. Dans des lumières rose fluo, vert pré, jaune bouton d'or, cinq danseurs se coursent et se tamponnent. Coups de fesses dans le ventre, de hanches dans le dos, les corps, très sexy dans leurs shorts et jupes en plastique transparent, s'entrechoquent avec une apparente innocence. Sur le même air de violence consentie, les interprètes changent les musiques selon l'humeur, imposant leur tempo à leurs partenaires. Solos, duos, quatuors se nouent et se dénouent au gré d'une gestuelle sculpturale. Les bras tranchent l'espace, les jambes s'écartent avec une jouissance du mouvement qui semble atteindre au cœur même du muscle. Entre la matière et la ligne, la puissance et l'élégance, la gestuelle de VMT est tenaillée par le désir d'un accomplissement sensuel. *Imago* est une danse du printemps épurée où ce quelque chose d'animal dans l'humain se révèle avec une ardeur retenue.

Cette quête de la substance du mouvement est également au centre de *Danzas,* spectacle de Jeannette Dumeix et Marc Vincent, aujourd'hui installés à Montpellier. Quand les chorégraphes nous invitent à monter sur le plateau pour déambuler au milieu des danseurs, on s'attend à une énième expérience de confrontation rapprochée avec les corps – le nez dans les aisselles et les yeux au ras du décolleté. Tout le contraire : un bonheur. L'attitude ferme et pourtant généreuse des interprètes est juste de ton. Le petit gabarit du plateau de l'Etoile du Nord permet aux uns et aux autres de s'ajuster naturellement dans l'espace. En quelques minutes, la contagion du mouvement est telle qu'on finit par sautiller en même temps que les interprètes ou poser spontanément sa main sous le coude d'un danseur pour le plaisir de sentir vibrer son corps. Une relation simple de l'ordre de la beauté.

Rosita Boisseau

INSTANTANÉ

LE PIANO HARDI DE MARIS GOTHONI

Auditorium du Louvre, 19 janvier, 20 heures : il fallait toute la décontraction et la jeunesse de Maris Gothoni pour s'élancer avec pareille fougue sur la piste cent fois damée des *Variations Goldberg*. Mais la musique sourit aux audacieux et le pianiste promet à vingt ans d'être aussi passionnant – et inclassable – que son père Ralf. Il faut dire que, dans cette famille-là, le clavier n'est pas une fin en soi : en 1996, le jeune Maris a publié avec succès un premier recueil de poésie.

Dès l'*Aria* des Goldberg, le Finlandais fait preuve d'une approche singulière étonnamment maîtrisée, mélange de grâce et d'autorité qui caractérise également sa silhouette de jeune homme qu'on jurerait à peine sorti d'une enfance studieuse. Il y a dans ce piano à la fois le chant et le refus du chant, la permanence d'un toucher souple et félin. Le bloc des quatorze premières variations est pensé d'un seul souffle dans la lumière d'un sol majeur éternel : vision urgente, dynamique, bondissante et charnelle, jusque dans l'air orné à l'italienne de *Variation no 13*. La césure de la quinzième variation en mineur ? Là encore, l'expression reste « objective », dans la résonance de ce qui a précédé (seule la superbe *Variation no 25* prendra un tour erratique). Dommage cependant que cet « éloge de la fuite » ne s'équilibre et ne s'appuie davantage sur la main gauche, surtout lorsque l'on sait à quel point la basse (quasi obstinée) est fondatrice de l'œuvre.

Entre Maris Gothoni et Scriabine *(Sonates no 5 et no 9, « Vers la flamme » opus 72),* le sentiment du lien indéfectible des poètes entre eux. Technique et sensibilité trouvent ici nourriture à leur goût. Les touchers – staccato sec et nerveux, caresses impressionnistes et différenciation des plans sonores – rendent enfin à Scriabine cette limpidité esthétique, sonore et expressive qu'on lui accorde si rarement.

Marie-Aude Roux

Sudha Ragunathan chante le sud de l'Inde avec force au Théâtre de la Ville

SUDHA RAGUNATHAN (chant), VITTAL RAMAMURTHY (violon), RAMAKRISHNAN RAMAN (percussion), MANNARGUDI A. EASWARAN (mridangam), le 19 janvier, au Théâtre de la Ville.

Sudha Ragunathan, née dans l'Etat de Madras, chante la musique karnatique (du sud de l'Inde). La jeune femme, dont on peut trouver la liste des distinctions, remises de prix et hommages officiels sur le site Internet webindia. com, s'est produite en France pour la première fois en 1995, à l'initiative de deux associations, le Ghazal Toubadour et Triveni. Puis, cette disciple de Smt Vasanthakumari, chanteuse d'exception de la musique karnatique, écuma les grandes salles de concert du monde, comme le Lincoln Center de New York. Avec une voix, un charisme et une forte volonté de prosélytisme. Enveloppée d'un sari couleur de jade, elle explique, en préambule et en français (outre le tamoul, sa langue natale, elle a la réputation de chanter en six des langues utilisées en Inde, dont le sanskrit) comment la musique *« peut exister parfois jusque dans le silence »,* qu'elle peut tout être : thérapie, loisir, simple mélodie ou moyen de s'approcher au plus près de Dieu.

La France, dit la chanteuse, a donné Berlioz, Bizet, Fauré, Debussy. Elle nous en remercie, tout en précisant que son pays possède un héritage au moins comparable, citant les grands compositeurs du sud de l'Inde *« contemporains de Mozart ou de Beethoven »*, notamment Syama Sastri. La musique du sud de l'Inde partage avec celle du nord (la musique hindoustanie) les structures en ragas (modes musicaux) qui donnent au chant son ossature et son rythme. Mais on ne trouvera ici aucune de ces recettes magiques qui captivent, ou découragent d'entrée, l'auditoire : longues périodes d'échauffement, de chant à petite vitesse, suivi d'un crescendo à suspens tenu par des ornementations en volutes... Le chant karnatique, si rare encore sur les scènes occidentales, entre dans le vif du sujet avec célérité. Au nord, la musique persane et arabe a fait son chemin en terres hindouistes – beaucoup des grands instrumentalistes de l'Inde du Nord sont de religion musulmane. Au sud, le violon, introduit par les Européens, s'est niché au creux des odes aux divinités. En Occident, L. Subramaniam en est le représentant le plus honoré.

PUDEUR VIRTUOSE

Vittal Ramamurthy, qui accompagne la voix de Sudha Ragunathan, est un excellent violoniste, qui part à la recherche de la nuance, du quart de ton avec la souplesse du vent. Ils se plongent ensemble dans la définition du sentiment musical (donc mystique), et ce sont des minutes de délice, de songerie, de voyages lointains. Sudha Ragunathan sait traduire les temps humains : notes longues, mais jamais prolongées par souci de virtuosité, vibratos, ornementations qui servent avec une immédiateté sans détour les chants – en Inde du Sud, les morceaux sont généralement courts, et ressemblent davantage à des chansons. Utilisant à sa guise une voix chaude, dans les graves comme dans les aigus, la chanteuse montre un art vocal empreint de sensualité – du registre purement mélodique à une utilisation percussive des cordes vocales.

Ce sens de la pudeur virtuose éclate après plus d'une heure trente de concert, donc au plus mauvais moment, celui de la lassitude toujours possible devant un genre que le public juge généralement plus uniforme que la musique hindoustanie. Aux percussions, Ramakrishan Raman tente de reconquérir sa part d'autorité dans un quatuor mené par la chanteuse, et au *mridangam*, un lamellophone à bouche, Mannargudi A. Easwaran lui dispute la médaille de l'accomplissement. Le *mridangam* est bien étrange, les rythmiques bien complexes, mais tandis qu'ils rivalisent, la voix, où tant de silences hautement musicaux se glissent, s'est tue, laissant sur la touche la magie d'une technique à tiroirs, à superpositions infinies, au profit d'un combat sans vainqueur ni vaincu.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

Escales algériennes
La Maroquinerie organise une semaine avec des artistes algériens. L'écrivain Boualem Sansal, haut fonctionnaire et auteur d'un splendide premier roman, *Le Serment des Barbares* (Ed. Gallimard), vient partager sa vision lyrique et douloureuse de l'Algérie (le 24 à 20 h30). Plusieurs concerts sont au programme, dont celui de la chanteuse Cherifa, organisé avec l'Union des femmes berbères du quartier. Les éditions El-Ouns, créées en 1996, animent un débat-concert sur le thème « Psychanalyse de la chanson algérienne ».
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, 20e . Mo Gambetta. Du 22 au 29 janvier. Tél. : 01-40-33-30-60. Entrée libre, sauf aux concerts (de 90 F à 120 F).

Nassima
A force de baigner dans la musique arabo-andalouse (sa mère chantait, son père l'emmenait aux concerts), Nassima a fini par ne plus pouvoir s'en passer. Après un séjour au conservatoire de Blida, sa ville natale, elle a débuté sa carrière en enregistrant plusieurs noubas pour la radio-télévision algérienne. Installée à Paris, cette chanteuse, qui s'accompagne à l'oud, perpétue le style de l'école d'Alger, l'un des trois centres, avec Constantine et Tlemcen, où s'est développé l'arabo-andalou en Algérie (CD Mélodie/Playa Sound).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Michel Edelin Quintet
Flûtiste et compositeur, auteur il y a quelques années d'arrangements passionnants sur *Les Parapluies de Cherbourg,* Michel Edelin est aussi un leader inventif du jazz contemporain. Au sein de sa formation, on retrouve quelques-uns des artistes les plus pertinents de la scène française : le clarinettiste Jacques Di Donato, le pianiste François Couturier, le contrebassiste Jean-Jacques Avenel et le batteur Simon Goubert. Tous laissent leur ego dans les coulisses pour donner corps à une musique qui se faufile dans l'histoire mélodique du jazz et l'improvisation la plus libre.
Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Le 22, 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-21. 30 F.

Mambomania
Mambo toutes voiles dehors avec ce big band parisien tiré à quatre épingles qui donne un nouvel élan au grands classiques du genre. Pensionnaire tous les samedis soirs de La Java, l'un des rendez-vous très fréquentés des amateurs de déhanchements latinos, il rendra plus particulièrement hommage cette semaine à Pablo « Tito » Rodriguez, l'un des grands noms, avec Pérez Prado, du mambo. Né en 1923 à San Juan (Porto Rico) de parents cubains, Tito Rodriguez a fait les beaux jours du Palladium Ballroom à New York dans les années 50.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, 11e. Mo République. Le 22, 23 h 30. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

(Publicité)

Le Voyage au Luxembourg
de Jean-Marie Laclavetine
spectacle réalisé et interprété par
Miou Miou
avec la collaboration de Léonidas Strapatsakis
scénographie Hilton Mc Connico
mouvement Chris Gandois
lumière Robert Alazraki
musique Jean Schultheis
costume Elisabeth Tavernier
du 21 janvier au 4 mars 2000
location 01 53 65 30 00
Théâtre National de Chaillot

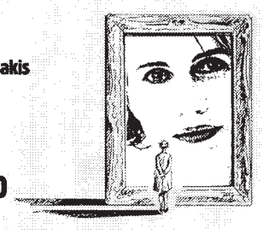

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Rose pourpre du Caire
de Woody Allen, avec Mia Farrow, Jeff Daniels, Danny Aiello.
Américain, 1984 (1 h 25).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

SÉANCES SPÉCIALES

Muriel, d'Alain Resnais
La Fondation Jean-Jaurès présente au cinéma Le Saint-Germain-des-Prés *Muriel ou le temps d'un retour* (1963), d'Alain Resnais, suivi d'un débat animé par Pierre Maillot, professeur à l'Ecole Louis-Lumière.
Le Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, 6e . Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 22, 10 h 30. Tél. : 01-42-22-87-23. 20 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre national de France
Concert-lecture. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre* KV 466. Elisabeth Leonskaja (piano), Vassily Sinaïsky (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 22, 11 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Solistes de l'Orchestre de Paris
Cordes en quintette.
Œuvres de Mozart et Dvorak.
Opéra-Comique, 5, rue Favart, 2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 22, 11 heures. Tél. : 01-42-44-45-46. 50 F.

Renaud Capuçon (violon)
Frank Braley (piano)
Ravel : *Sonate pour violon et piano.* Schubert : *Fantaisie pour violon et piano* D 934. Prokofiev : *Mélodies pour violon et piano,* op. 35. Strauss : *Sonate pour violon et piano* op. 18.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. *Mo Porte-de-Pantin. Le 22, 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 90 F.*

Prades aux Champs-Elysées
Schubert : *Trio pour piano, violon et violoncelle* D 929, *Quintette pour piano et cordes* D 667 *« La Truite ».* Penderecki : *Quatuor pour clarinette et cordes.* Schubert-Liszt : *Lieder pour alto et piano.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Le 22, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 300 F.

Gordon Beck, Anne Ducros Trio
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 22, 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Orchestre national de jazz
Théâtre la Piscine, 254, avenue de la Division-Leclerc, 92 Châtenay-Malabry. Le 22, 20 h 45. Tél. : 01-46-61-36-67.

Wasis Diop
Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec, 91 Massy. Le 22, 21 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. 100 F.

RÉSERVATIONS

Le Décaméron des femmes
d'après Julia Voznessenskaïa, mise en scène Julie Brochen.
Cabane de l'Odéon, 36-38, quai de la Loire, 19e. Du 26 janvier au 19 février. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 120 F.

Joachim Kühn, Didier Lockwood
Théâtre de la Ville, 31, rue des Abbesses, 18e. Le 27 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Kenny Wheeler, John Taylor
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e . Le 1er février, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Nelson Freire
joue Bach, Schumann et Rachmaninov.
Châtelet, 1, place du Châtelet, 1er . Le 13 février, 11 heures. Tél. : 01-40-28-28-40.

DERNIERS JOURS

23 janvier :
Le Jardin planétaire
Parc de La Villette, grande halle, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Tél. : 08-03-30-63-06. Fermé lundi. 45 F.

La Comtesse de Castiglione par elle-même
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. Fermé lundi. 30 F et 40 F.

29 janvier :
Le Costume
de Mothobi Mutloaste, d'après Can Themba, mise en scène de Peter Brook.
Bouffes du Nord, 37 bis, *boulevard de la Chapelle, 10e. Tél. : 01-46-07-34-50. De 50 F à 140 F.*

30 janvier :
Vladimir Markovic
Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 111, rue de Rivoli, 1er . Tél. : 01-44-55-57-50. 35 F.

Animal
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, 15e. Tél. : 01-49-54-73-73. 30 F.

BOX MAN
www.boxman.fr
Plus de musique pour plus de monde
PAYBACK
DVD 179 F
Prix TTC valable jusqu'au 29/02/00
hors frais d'expédition
www.boxman.fr

LeMonde Job: WMQ2201--0030-0 WAS LMQ2201-30 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 10:28 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0437 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ Les femmes du personnel de la British Library, la grande bibliothèque de Londres, refusent de manger à la cantine sous les seins *« énormes »* de la mère de Bouddha, œuvre de **Dhruva Mistry,** sculpteur, membre de la Royal Academy.

■ **Mgr Eugenio Sales,** archevêque de Rio de Janeiro, a déploré la pratique des seins nus sur les plages, en sortant d'une messe, jeudi 20 janvier, à l'occasion de la Saint-Sébastien : *« Ce sont des idées malheureuses qui viennent augmenter les maux qui nous affligent. »*

■ Ce jour-là, **Luiz Mott,** anthropologue, président du Groupe gay de Bahia, proclamait **Sébastien** *« soldat préféré »* de l'empereur **Dioclétien**, *« saint patron des homosexuels du Brésil »*.

■ Le soldat **Mustapha Adib** est incarcéré à la prison de Salé au Maroc pour *« offense à l'armée »*, qu'il prétend corrompue.

■ *« Ce ne sont pas des patients »*, précise **Yang Yong,** porte-parole du commissariat de Changguangzhen, chargé de superviser la rééducation des adeptes du Falungong, secte interdite, enfermés dans un hôpital psychiatrique proche de Pékin.

■ Les militaires chiliens préféreraient savoir le général **Pinochet** en lieu sûr au fort de Baquedano, en plein désert d'Atacama, qu'à Iquique, où l'ancien dictateur possède un luxueux appartement sur l'avenue du 11-Septembre-1973, jour du coup d'Etat.

■ Une Russe qui avait contaminé onze partenaires, condamnée au Kazakhstan pour avoir récidivé avec deux hommes *« mariés et pères de famille »,* purgera sa peine au *« camp des séropositifs »,* dans la région désertique de Karaganda.

■ Les autorités saoudiennes ont appréhendé vingt-neuf pèlerines d'Afrique qui, après leurs dévotions à La Mecque, s'étaient fixées dans le Royaume pour se livrer à la prostitution.

■ Le journal *Al-Charq, « soucieux de préserver les valeurs morales du Qatar »,* a chargé un reporter d'aborder, puis de la dénoncer aux autorités, l'une des prostituées russes arrivées récemment au pays *« pour faire tomber les hommes dans leur piège »*.

■ Les candidats qui raconteront *« l'histoire de couple la plus triste »* à l'antenne de Key 103, une radio de Manchester, gagneront un divorce gratuit pour la Saint-Valentin.

■ Lundi 11 janvier à Uzice en Yougoslavie, **Zdravko,** meurt subitement. **Stana,** son épouse, sombre aussitôt dans le coma, puis s'éteint, le lendemain, après 70 ans de vie commune.

Christian Colombani

Les journalistes et la fusion AOL-Time Warner

L'hebdomadaire américain *Time* pose la question de l'indépendance d'un journal propriété d'un groupe multimédia aux intérêts les plus divers. Les dirigeants du magazine affirment que leur liberté d'expression sera sauvegardée.

La *« MÈRE »* de toutes les fusions, celle qui vient d'unir le géant des médias Time Warner au roi des fournisseurs d'accès payants à Internet, AOL (America On Line), est-elle bonne ou mauvaise pour l'indépendance du journalisme ? La question est posée sans fard dans l'édition du 24 janvier de *Time,* l'hebdomadaire vedette de la compagnie Time Inc., qui en possède vingt-quatre autres, une maison d'édition et un réseau de télévision par câble sans cesse grandissant. Elle est posée dans un solennel éditorial signé de la plume de Norman Pearlstine, rédacteur en chef, et Walter Isaacson, directeur de la publication. Sous la photo du fondateur du journal, Henry Luce, ils relèvent que *Time,* depuis sa création dans les années 20, est devenu la propriété d'un groupe coté en Bourse – Time Inc. – lui-même propriétaire de sociétés aux intérêts les plus variés.

La question qu'ils traitent est la suivante : le magazine *Time* peut-il *« couvrir »* honnêtement les activités desdites sociétés ? Peut-il sereinement, sans subir la constante pression du propriétaire, assurer la critique des productions culturelles du groupe Time Inc. (de l'émission de télévision au dessin animé en passant par le film et le livre) ? Cette interrogation est rendue d'autant plus actuelle et pertinente que *Time,* avec la fusion AOL, est aujourd'hui aux mains d'un groupe aux

intérêts encore plus étendus et divers que ceux de Time Inc..

Ils assurent que la réponse à cette question est : *« oui »*. Ils écrivent : *« Un mur infranchissable a été érigé pour protéger ceux d'entre nous qui sont de la partie éditoriale de toute influence des propriétaires. » « Les fusions successives de notre société éditrice avec Warner Communications puis avec Turner Broadcasting ont créé le plus grand groupe mondial de communication, aux intérêts entremêlés et sans cesse grandissants,* observent-ils. *Mais nous croyons que notre bilan prouve que nous n'avons accordé de traitement privilégié à personne »* dans les couvertures de *Time. « La fusion qui doit avoir lieu avec AOL va créer une compagnie encore plus grande et encore plus complexe »*, reconnaissent-ils, assurant qu'ils entendent bien rester dans la ligne qui fut la leur depuis de longues années : *« Respecter l'indépendance des journalistes est un comportement qui est l'une des valeurs de notre compagnie depuis si longtemps qu'il fait partie de notre héritage génétique. »* Ils concluent : *« Dans un monde qui dispose d'un nombre infini de sources d'information, ceux* [des journaux] *qui ont le plus de chances de continuer à connaître le succès sont ceux qui conserveront le plus de crédibilité. »*

Sur cette même question, celle de l'indépendance d'un journal propriété d'un groupe multimédia, *Time,* dans le même numéro, publie deux points de vue. Le premier, celui d'un professeur du département de journalisme de l'université de Columbia (à New York), Victor Navasky, également responsable de la publication de l'hebdomadaire de gauche *The Nation,* est un texte empreint de pessimisme. Au-delà du cas particulier de *Time,* il constate une évolution dangereuse : *« Un nombre de plus en plus restreint de compagnies vont dominer le monde des médias, devenant l'équivalent d'une sorte de ministère de la culture dans le monde de la libre entreprise »*, en clair imposant ce que l'on va voir, entendre et lire. Pas du tout, réplique Michael Kinsley, rédacteur en chef de *Slate*, un hebdomadaire en ligne publié par Microsoft. Il fait valoir que les groupes en train de se constituer ont des structures tellement complexes et diversifiées qu'ils échappent à tout contrôle centralisateur. C'est le chaos et l'entremêlement des structures qui, dit-il en substance, garantissent la liberté et la diversité.

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Jean de Belot
■ Moins d'un an pour mettre sur pied la refondation sociale avec les syndicats mais une simple intention, sans date, pour la publication des rémunérations des dirigeants d'entreprise. (…) Ernest-Antoine Seillière (...) a hier raté son rendez-vous avec les actionnaires. La transparence est souhaitée, mais la mise en œuvre laissée à l'appréciation de chacun. (…) La transparence, celle des marchés, celle de la démocratie actionnariale, ne peut se concevoir à moitié. L'entreprise et ses dirigeants se livrent sans vergogne à ce nouveau diktat. Le moindre gérant d'un fonds de pension lointain est en droit de tout savoir. Mais tout en revendiquant, là, le « dire vrai », nos grands dirigeants, sauf exception, préfèrent maintenir le secret sur leurs revenus.

LA TRIBUNE
Philippe Reclus
■ Le volontarisme dont font montre le Medef et l'Afep en matière de rénumération des dirigeants d'entreprise ne doit pas faire illusion. La décision est sans aucun doute d'importance. (...) Mais le déblocage actuel participe aussi et surtout du constat qu'à tout prendre mieux vaut devancer que courir après une évolution qui se serait imposée inéluctablement et sous la contrainte. Contrainte internationale déjà (...) opportunisme de politique intérieure ensuite. Fort de son initative, le patronat veut croire qu'il coupera l'herbe sous le pied au grand déballage provoqué par le débat à venir sur l'actionnariat salarié et surtout les stock-options.

LIBÉRATION
Alain Duhamel
■ Le Medef est aujourd'hui le seul parti de droite qui fonctionne bien en France. Le RPR est en pleine crise. Démocratie libérale tente en vain de conjuguer son réformisme économique et son conservatisme politique. L'UDF rêve au centre et vit à droite. Le Medef a, de ce côté-là, le monopole de l'efficacité. Il n'a aucun complexe, fait rarissime en France chez les libéraux. Il est dirigé par deux hommes d'une cohérence implacable et d'une détermination absolue. Il communique avec professionalisme. Il ne se contente pas de s'opposer vigoureusement, véhémentement, au gouvernement. Il est surtout le seul à proposer un vrai projet de société, presque brutalement alternatif à celui de la gauche sociale-démocrate. Le principal adversaire de Lionel Jospin aujourd'hui ne s'appelle ni Jacques Chirac, ni, bien sûr, Michèle Alliot-Marie, mais Ernest-Antoine Seillière. (...). Il prône un désengagement de l'Etat du champ social comparable à son désengagementdu champ économique. (...) Les petits partis traditionnels de la droite (RPR, RPF, UDF, DL) devront, bon grè mal grè, se définir par rapport à cette « nouvelle société ». Contraiement à ce que l'on croit, la politique a horreur du vide. Le Medef vint donc de l'investir.

www.cplus.fr

Mélanger la télévision et le dialogue en direct

APRÈS LES DJ'S des radios, puis les VJ's des chaînes de télévision musicales, Canal+ a inventé les Web-J's, présentateurs d'émissions en direct sur Internet. Entre autres particularités, ils doivent être capables d'animer un plateau, avec ou sans invités, tout en discutant avec les internautes. Ce jonglage permanent donne des résultats souvent déconcertants, mais pour Julien Palmowiski, porte-parole de l'équipe, l'essentiel est de tester des formules inédites : *« Le meilleur endroit pour faire de la télé classique, c'est encore à la télé. Sur Internet, il faut se servir de la vidéo pour inventer autre chose, et donner la priorité à l'interactivité. »*

En trois mois, Canal New Media, filiale chargée de gérer les activités de Canal+ sur Internet, a mis en place une dizaine de programmes réguliers. Les Web-J's ont carte blanche pour mener leurs émissions selon leur humeur du moment. Le matin, Jiji la cyberspeakerine, censée présenter le contenu du site, se lance dans des

discussions échevelées. L'après-midi, Lipfi discute de tout et de rien pendant quatre heures d'affilée, s'emporte, soliloque, se déguise, joue de la guitare... En début de soirée, le site diffuse des entretiens plus structurés, avec des invités venus du show business. De même, les jours de matches, des soirées « spécial football » sont animées par des journalistes sportifs ou des joueurs en cours de reconversion.

Une ou deux fois par jour, les Web-J's cèdent la place aux « netmen », ou reporters itinérants. Caméra fixée sur l'épaule, ordinateur en bandoulière, ils sont connectés avec les studios par satellite ou par ligne Numéris – s'il y en a une là où ils se trouvent. Ils s'aventurent dans les coulisses des expositions et des spectacles, retransmettent des extraits de concerts ou de conférences de presse, mènent des interviews impromptues dans des lieux insolites...

En fin de soirée, on replonge dans une atmosphère débridée et incontrôlable, grâce à des Web-J's comme Julia Channel, ex-star du cinéma X, qui commente l'actualité à sa façon, fait des revues de presse très subjectives. Elle est assistée par le jeune journaliste Julien Pot, chargé de recadrer le débat de temps à autre : *« L'essentiel est d'avoir constamment un œil sur le canal de dialogue, pour bien percevoir l'ambiance créée par les participants, leurs envies, leurs sautes d'humeur. Si ça ne se passe pas comme ils veulent, ils se révoltent, et ils peuvent être très durs. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

MALAISIE
■ Le magazine islamiste *Harakah*, dont la distribution est limitée par décret gouvernemental, a lancé une édition quotidienne sur Internet. Cette initiative a été prise quelques jours après que son directeur, eut été inculpé de sédition pour un article datant du mois d'août. – *(AP.)*
harakah2.tripod.com

HANDICAPÉS
■ Le salon Handica, qui se tiendra à Lyon du 9 au 11 mars, a ouvert un site accessible aux personnes handicapées.
www.handica.com
www.mediametrie.fr

CRYPTAGE
■ L'édition française du logiciel de cryptage PGP *(Pretty Good Privacy)* version 6.5.1, peut être téléchargée gratuitement sur le site de l'université de Cambridge (Grande-Bretagne). Le code-source est également disponible dans son intégralité et est réservé aux usages non commerciaux. Une version commerciale est vendue en France par la société Network Associates.
www.cl.cam.ac.uk/~fapp2/pgp/
www.pgpi.org
www.networkassociates.com

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2340 F* Soit 360 F d'économie
* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ F 001 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
Date de validité |_|_|_|_| Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Localité : _____ Code postal : |_|_|_|_|_|

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021**

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Gibiers de potence *par Alain Rollat*

LE GIBIER de potence n'est plus ce qu'il était. C'est en Russie, si l'on en croit les enquêteurs d'« Envoyé spécial », que cette espèce de gibier connaît les mutations les plus spectaculaires. Sa prolifération est telle qu'il devient impossible de faire la différence, sous la potence, entre ce gibier et son chasseur. S'agit-il là d'une forme de myxomatose imputable à l'effet Tchernobyl ? Toujours est-il que les cynégénéticiens locaux ne s'y retrouvent plus. Le plus déboussolé est le chef de la police des polices. Il passe désormais plus de temps à surveiller ses limiers que leur gibier. La traque aux ripoux est devenue son obsession. Il tend des pièges à ses propres fonctionnaires, vidéo au poing, pour essayer de comprendre pourquoi, au moindre feu rouge grillé, ils fraternisent si vite, pour une poignée de roubles, avec l'ennemi héréditaire. *« Je ne comprends plus,* confiait-il, jeudi soir, sur France 2. *Je te donne, tu me donnes..., la corruption est devenue une norme dans l'esprit des gens... »* Sa façon de jouer les naïfs faisait pitié.

En France, certains experts incriminent la place de la télévision dans les prisons. Un gibier du genre ripou politique témoignait, ce même jeudi, au cours du journal de 20 heures de France 2, que, dans nos propres cachots, *« la potence de la télévision »* devient l'accessoire courant des suicides en tout genre, les vrais comme les faux. Il parlait évidemment, au sens propre, de la potence métallique, en forme d'équerre, à laquelle l'administration pénitentiaire fixe habituellement, dans les cellules, les postes récepteurs de télévision et où l'on retrouve accrochés de vrais pendus. Son propos imagé renvoyait donc à une réalité qui n'avait rien de virtuel.

Michel Field en a fait l'expérience, sur France 3, au cours de sa « Prise directe » branchée à Grenoble, qui mettait en présence, à propos de l'état des prisons françaises, les familles de quelques-uns de ces suicidés pas comme les autres et plusieurs représentants de cette administration pénitentiaire accusée, ici ou là, de pratiquer la peine de mort à huis clos. Sa démarche pédagogique était au-dessus de tout soupçon. Elle visait à éviter la norme généralisatrice et la stigmatisation abusive. Mais comment, en direct, empêcher le frère d'un suicidé suspect de mettre tous les gibiers d'administration dans le même sac ? Comment protéger, sous des tirs croisés, la liberté d'expression d'un honnête gardien de prison ? Il a fallu que Michel Field s'entremette physiquement, tel un surveillant, pour que le débat ne dégénère pas en empoignade. On est toujours le maton de quelqu'un...

LeMonde Job: WMQ2201--0031-0 WAS LMQ2201-31 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0438 Lcp:700 CMYK

VENDREDI 21 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Il était une fois... les grands-mères. **Forum**
23.00 Théâtre, jouons l'absurde. **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Michel Serrault ; Rico ; Patrick Grainville ; Alain Chamfort. **Canal +**
19.00 Tracks. **Arte**
20.00 Les Défilés haute couture. Best of. **Paris Première**
20.05 C'est la vie. Harcèlement sexuel : l'enfer au boulot. **TSR**
21.00 Thalassa. Trahison sur commandes. **France 3**
21.00 Recto verso. Invité : Jean-Pierre Marielle. **Paris Première**
22.10 Faut pas rêver. Espagne : Les petits bookmakers. France : Théâtre d'hiver. Kamtchatka : La fête des Koriaks. Invité : Michel Pascal. **France 3**
22.15 Le Moment de vérité. **RTBF 1**
22.55 Bouillon de culture. Les recettes des best-sellers. **France 2**
23.10 Sans aucun doute. Ils ont trahi ma confiance. **TF 1**
23.30 Carré noir. Leçons de ténèbres. **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

20.00 De Broadway à Hollywood, aller-retour. **Muzzik**
20.15 Monastères de Moldavie. **Arte**
20.30 Canal Zone. [1/2]. **Planète**
21.00 Les Celtes. [3/6]. **Histoire**
21.55 Don't Look Back. **Canal Jimmy**
22.00 La Guerre de Corée. [3/4]. **Histoire**
22.05 Mary Pickford, la petite fiancée de l'Amérique. **Odyssée**
22.35 Imragen ! Imragen ! **Planète**
23.00 Vertical. [6/6]. **Planète**
23.00 Vatican. [3/5]. **Odyssée**
23.45 Soldats des mers. **Histoire**
23.55 La Camargue. **Odyssée**
0.40 Apollo 17, derniers pas sur la Lune. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Coupe de France (32e de finale) : Rennes - Châteauroux. **Eurosport**
21.30 Boxe. Championnat de France. Poids mi-lourds : Amrane - Michel. **Pathé Sport**

DANSE

21.00 Fall River Legend. Ballet. Chorégraphie d'Agnes DeMille. Par le Dance Theatre of Harlem. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Marciac Sweet 99. Lors du Festival de jazz. **Muzzik**
23.00 Don Giovanni. Mise en scène de Michael Hampe. Par l'Orchestre de l'Opéra de Cologne, dir. James Conlon. **Paris Première**
23.00 Franz Schubert dirigé par Sylvain Cambreling. Par l'Orchestre symphonique du NDR et le Chœur du NDR. **Mezzo**
23.35 John Lee Hooker & Friends. Au Sweet Water Mill Valley, aux Etats-Unis, en 1992. **Canal Jimmy**

THÉÂTRE

20.30 Le Voyage de monsieur Perrichon. Pièce d'Eugène Labiche. Mise en scène de J.-L. Moreau. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.45 Tout pour maman. Hermine Huntgeburth. **Arte**
20.55 Le Pyromane. Carlo Rola. ○. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

1.25 Histoires courtes. *Journal.* Sébastien Laudenbach. *23, rue des martyrs.* Luc Perez. ○. **France 2**

SÉRIES

20.45 Twin Peaks. Episode pilote. **Série Club**
20.55 Dossier, disparus. Frère Jérôme. Cédric. **France 2**
22.15 Le Damné. Lovers (v.o.). ○. **Série Club**
22.30 I Love Lucy. The Benefit (v.o.). **Téva**
22.35 X-Files. L'homme à la cigarette. Sanguinarium. ○. **M 6**
23.15 St Elsewhere. Samuels et l'enfant. [1/2]. La maladie du légionnaire. **Téva**

FILMS

21.00 Opening Night ■ ■ ■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1978, v.o., 130 min). **Cinétoile**
21.00 Twin Town ■ ■
Kevin Allen (Grande-Bretagne, 1998, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
21.00 Capitaine téméraire ■ ■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.o., 105 min). **Ciné Cinémas 3**
21.00 Les Affranchis ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, v.o., 150 min). **Cinéfaz**
22.00 Le Désert de la peur ■ ■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
22.35 La Force d'un destin ■ ■
Hector Babenco (Etats-Unis, 1987, 145 min). **Cinéstar 1**
22.40 Le Cirque du docteur Lao ■ ■
George Pal (Etats-Unis, 1964, 100 min) ○. **Canal + Vert**
23.10 Un éléphant ça trompe énormément ■ ■
Yves Robert (France, 1976, 105 min). **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

23.30 Mean Streets ■ ■
Martin Scorsese. Avec Robert De Niro, Harvey Keitel (Etats-Unis, 1973, v.o., 110 min). **Cinéfaz**
0.50 L'Empire du soleil ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min). **Ciné Cinémas 2**
0.55 Et pour quelques dollars de plus ■ ■
Sergio Leone (Italie, 1965, v.o., 130 min). **Cinétoile**
1.05 La Ragazza ■ ■
Luigi Comencini (France - Italie, 1963, N., 110 min). **Ciné Classics**
2.30 Calme blanc ■ ■
Philip Noyce (Australie, 1989, v.o., 90 min). **Cinéstar 2**
3.05 Faces ■ ■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1968, N., v.o., 125 min). **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Sunset Beach.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Enfants de la télé.
23.10 Sans aucun doute.

FRANCE 2

16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.45 **Un livre, des livres.**
17.25 Cap des Pins.
18.00 Friends.
18.25 Nash Bridges.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Dossier, disparus.
22.55 Bouillon de culture.
0.15 Journal, Météo.
1.25 Histoires courtes. *Journal.* Sébastien Laudenbach. **1.35** *23, rue des martyrs.* Luc Perez ○.

FRANCE 3

16.35 Les Minikeums.
17.40 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.38 Le Journal du Dakar.
21.00 Thalassa. Trahison sur commandes.
22.10 Faut pas rêver.
23.10 Météo, Soir 3.
23.25 Dobermann Film. Jan Kounen ○.

CANAL +

15.50 Les Couloirs du temps, les visiteurs 2 Film. Jean-Marie Poiré ○.
► En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.20 Nulle part ailleurs.
19.05 Le Journal du sport.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Les Parasites Film. Philippe de Chauveron ○.
22.30 Sphère. Film. Barry Levinson ○.
0.40 South Park.
1.00 Seinfeld.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Monastères de Moldavie.
20.45 Tout pour maman. Téléfilm. Hermine Huntgeburth.
22.15 Grand format. Atomic café.
23.40 Les Filles Film. Ildiko Szabo (v.o.).
1.15 Le Dessous des cartes. Le retour de l'Inca.

M 6

16.05 M comme musique.
17.40 Les Bédés de M 6.
18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.20 Susan !
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info.
20.55 Le Pyromane. Téléfilm. Carlo Rola ○.
22.35 X-Files : L'Intégrale. L'homme à la cigarette. **23.25** Sanguinarium ○.
0.20 Cracker. Un jour les lemmings voleront ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Fiction 30. L'invention du monde 8.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Christian Arming : Œuvre de Haydn.
22.30 Alla breve. Œuvre de Couson.
22.45 Jazz-Club. A Paris, au Petit Opportun. *La Cricca* d'Umberto, avec Umberto Pagnini, Claude Egea, Eric Seva.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Glinka ; Donizetti. **20.40** Charles Munch, chef d'orchestre. Œuvres de Saint-Saëns, Debussy, Ravel, Honegger, Dutilleux.
22.40 Katcheï l'immortel. Opéra de Rimski-Korsakov. Par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, bdir. Valery Gergiev.

TELÉVISION

LA CINQUIÈME

18.55 C'est quoi la France ?
La chaîne du savoir dresse un état des lieux de la France, à l'aube du troisième millénaire. Premier volet de l'opération « Enquête sur la France », cette série se présente sous la forme de modules courts (deux minutes trente chacun). Des hommes et des femmes d'âge, d'origine et de milieux divers donnent leur définition de la France et parlent de la nature du lien avec le pays où ils vivent.

CINÉ CLASSICS

22.00 Le Désert de la peur ■ ■
A une bataille près, ce western, presque entièrement tourné en imposants décors naturels, n'est pas vraiment spectaculaire. Il est construit sur les rapports et les retournements psychologiques des personnages. On n'est pas si loin de *La Vallée de la peur,* western freudien du même réalisateur, Raoul Walsh. Un film insolite, avec Kirk Douglas qui apparaît comme hanté. En v.o.

CINÉ CINÉMAS 2

0.50 L'Empire du soleil ■ ■
En 1941, après Pearl Harbour, les Japonais investissent la concession internationale de Shanghaï. Un garçon anglais de douze ans, séparé de ses parents, est enfermé dans un camp avec un soldat américain qui lui apprend à survivre. Adaptation d'un roman autobiographique de J. G. Ballard, écrivain de science-fiction. Spielberg décrit un monde qui s'écroule. Un film émouvant et spectaculaire.

SAMEDI 22 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Le cinéma du social. Invités : Stéphane Beau ; Laurent Cantet. **LCI**
21.00 Le Poète dans la cité. **Forum Planète**
22.00 Les Mutineries de 1917. **Forum Planète**
23.00 Quand l'homme vit en harmonie avec la nature. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.50 Les Grandes Enigmes du passé. Les Vikings à l'assaut du monde. **France 2**
13.50 Pendant la pub. Invité : Philippe Noiret. **TMC**
14.15 Bouillon de culture. Les recettes des best-sellers. **TV 5**
18.15 La Marche du siècle. Vous avez dit Français ? **TV 5**
18.55 Union libre. Invité : Bernard Tapie. **France 2**
19.00 T.V. + **Canal +**
19.00 Recto verso. Jean-Pierre Marielle. **Paris Première**
20.25 Le Club. Claude Chabrol. **Ciné Classics**
20.35 Planète animal. Les défis de la vie [11/12] : la parade nuptiale. **TMC**
21.30 Planète Terre. L'homme technologique [4/8]. **TMC**
21.35 Metropolis. Bernard Frank ; Le colonel Cagnat ; René Nicolas Ehni ; Derrière la page ; Les pierres du pharaon. **Arte**
22.15 Envoyé spécial :Les Dix Ans. La bête sous la Manche ; Koweit, l'enfer ; La peste brune ; Brèves rencontres ; Silence, on tue ; Lève-toi et parle ; La septième merveille du monde ; Cambodge à cœur ouvert ; Afrique du Sud : la vérité et le pardon ; Nourrices, mensonges et vidéo. **TV 5**
22.35 Strip-tease. Pauvre patron ; Ultimatum ; Souriez ! La couette du bonheur. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.30 Falkenau, vision de l'impossible. **Ciné Cinémas**
17.40 Vatican. Paul VI et la pilule. **Odyssée**
17.45 Le Cinéma muet. [4/5]. La naissance d'Hollywood (1903-1926). **Ciné Classics**
17.45 Planète nature. Chroniques du dernier continent. [7/12]. Le temps des premiers pas. **TSR**
17.50 Envoyé spécial au paradis. [3/6]. Mission à La Dominique. **Planète**
18.15 Les Celtes. [3/6]. Une trinité païenne. **Histoire**
19.05 Embarquement porte n° 1. Venise. **Odyssée**
19.10 Les Monstres sacrés d'Hollywood. Ziegfeld. **Ciné Classics**
19.15 La Guerre de Corée. L'étau chinois (novembre 1950-avril 1951). **Histoire**
19.35 Surinam, bavardages au bord de l'eau. **Planète**
20.15 Monastères de Moldavie. [2e volet]. La merveilleuse église de Sucevita. **Arte**
20.35 L'Histoire du monde. Les Churchill. [2/3]. 1935-1945 : L'histoire et le destin. **Odyssée**
20.45 L'Aventure humaine. La Véritable Histoire de Moïse. **Arte**
21.00 Le Musée d'Orsay. [2/6]. L'aventure impressionniste. **Histoire**
21.25 Cinq colonnes à la une. [52e volet]. **Planète**
22.00 Les Ateliers du rêve. [5/6]. Les nouveaux magiciens. **Histoire**
22.20 L'Histoire du monde. La Terre en question. [3e volet]. Guatemala en partage ? **Odyssée**
23.10 Canal Zone. [1/2]. **Planète**
23.55 Amélia Earhart. **Odyssée**
0.05 Un siècle d'écrivains. Michel de Ghelderode. **France 3**
0.05 Music Planet. Prince, The Artist. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon. Coupe du monde : 10 km poursuite dames. **Eurosport**
14.00 et 16.00 Bobsleigh. Coupe du monde (6e étape) : Bob à quatre. **Eurosport**
14.05 Rugby. Championnat Elite 1. Montferrand - Agen. **Canal +**
16.45 Football. Coupe de France : Racing 92 - AS Monaco. **TF 1**
20.00 Football. Coupe de France : Segré - Marseille. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Championnat Pro A : Le Mans - PSG-Racing. **Pathé Sport**
1.15 Tennis. Open d'Australie : Huitièmes de finale dames et messieurs. **Eurosport**

MUSIQUE

18.05 Beethoven. *Sonate n° 8 en ut mineur.* Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
18.30 Franz Schubert dirigé par Sylvain Cambreling. *Symphonie n° 8» en si mineur, dite « inachevée »,* D 759 ; *Messe n° 6 en mi bémol majeur* D 950. Avec Juliane Banse, soprano ; Hermine May, alto ; Deon Van der Walt, ténor ; Hermann Prey, basse. Par l'Orchestre symphonique du NDR. **Mezzo**
20.00 Schubert. *Mouvement de quatuor.* Avec Nicolas Chumachenko, violon ; Urs Walker, violon ; Christoph Schiller, alto ; Patrick Demenga, violoncelle. **Mezzo**
21.00 Mozart. *Les Noces de Figaro.* Mise en scène de Peter Sellars. Par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Chœur Arnold Schoenberg, dir. Craig Smith. **Mezzo**
21.00 Gala de Berlin 97. Avec Anne-Sofie von Otter, chant ; Bryn Terfel, chant ; Véronique Gens, chant ; Stella Doufexis, chant ; Roberto Algagna, chant ; Mikhail Pletnev, piano ; Gil Shaham, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et l'Orfeon Donostiarra et le Sudtiroler Kinderchor, dir. C. Abbado. **Muzzik**
23.00 Marciac Sweet 99. Elvin Jones. **Muzzik**
23.30 Jay Jay Johanson. Route du Rock 1998. **Paris Première**
0.50 Pavarotti & Friends pour le Guatemala et le Kosovo. Modène, juin 1999. **TF 1**

VARIÉTÉS

20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde. **France 2**

TÉLÉFILMS

17.45 Cœur de cible. Laurent Heynemann. **Festival**
17.45 Face au crime. Brian Grant. **RTL 9**
18.55 Charlemagne, le prince à cheval. Clive Donner [1 et 2/3]. **Ciné Cinémas**
19.50 Le Trésor de la famille Bastable. Juliet May. **Disney Channel**
20.45 Notorious. Colin Bucksey. **13ème RUE**
21.05 Le Causse d'Aspignac. Rémy Burkel. **France 3**
22.05 Lise ou l'Affabulatrice. Marcel Bluwal. **Festival**
22.35 De gré ou de force. Fabrice Cazeneuve. **Arte**
22.50 Défis dans la nuit. Steven Hilliard Stern. **TMC**

SÉRIES

18.00 Daktari. Judy et les deux truands. **La Cinquième**
18.10 Amicalement vôtre. Le complot. **M 6**
18.20 The Practice. Des relations humaines. **Série Club**
20.05 Ally McBeal. Those Lips, That Hand (v.o.). **Téva**
20.50 Le Caméléon. Pièces manquantes. **M 6**
20.55 Les Grandes Marées. [5-6/8]. **Téva**
23.35 Oz. La ferme des animaux (v.o.). ○. **Série Club**
0.15 Sex and the City. Oh, Come all Ye Faithfull (v.o.). ○. **Téva**

FILMS

12.35 Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles ■ ■
Marcello Cesena (France - Italie - Espagne, 1994, 85 min). **Cinéfaz**
13.15 Mikey et Nicky ■
Elaine May (Etats-Unis, 1976, v.o., 105 min). **Cinétoile**
13.15 Ratboy ■ ■
Sondra Locke (Etats-Unis, 1986, 105 min). **Cinéstar 2**
14.40 Le Désert de la peur ■ ■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, N., 90 min). **Ciné Classics**
16.10 Le Bel Antonio ■ ■
Mauro Bolognini (Italie, 1960, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
23.00 Dark City ■
Alex Proyas (Etats-Unis, 1998, 94 min) ○. **Canal +**
23.00 L'Empire du soleil ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, v.o., 150 min). **Ciné Cinémas 1**
23.00 La Rage au cœur ■
Charles Burnett (Etats-Unis, 1989, v.o., 100 min). **Cinéstar 1**
23.00 Razorback ■
Russell Mulcahy (Australie, 1984, 100 min). **Cinéfaz**
23.10 Un frisson dans la nuit ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min). **Cinétoile**
0.40 Fellini-Roma ■ ■ ■
Federico Fellini (Italie, 1972, 125 min). **Cinéfaz**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

0.50 Les Biches ■ ■
Claude Chabrol. Avec Jean-Louis Trintignant, Stéphane Audran (France, 1968, 100 min). **Cinétoile**
1.00 Chérie, je me sens rajeunir ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., 95 min). **Arte**

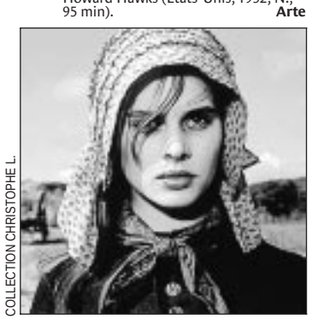
COLLECTION CHRISTOPHE L.

2.00 Tess ■ ■
Roman Polanski. Avec Natassja Kinski, John Collin (Fr. - GB, 1979, v.o., 165 min). **Ciné Cinémas 3**
2.20 La Ragazza ■ ■
Luigi Comencini (France - Italie, 1963, N., 110 min). **Ciné Classics**
2.30 La Kermesse de l'Ouest ■
Joshua Logan (Etats-Unis, 1969, v.o., 145 min). **Cinétoile**
2.45 Les Affranchis ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, v.o., 140 min). **Cinéfaz**
2.55 L'Odyssée du Hindenburg ■
Robert Wise (Etats-Unis, 1976, v.o., 120 min). **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.55 Alerte à Malibu.
15.45 Opération pièces jaunes.
15.50 Un tandem de choc.
16.45 Football. Racing 92 - AS Monaco.
18.55 Opération pièces jaunes.
18.58 Etre heureux comme...
19.00 Beverly Hills.
19.58 Bloc mode.
20.00 Journal, Météo.
20.50 NRJ Music Awards.
23.10 Hollywood Night. Sanction fatale. Téléfilm. John Terlesky. ○.
0.50 Pavarotti & Friends pour le Guatemala et le Kosovo.

FRANCE 2

15.05 Un homme. Téléfilm. Robert Mazoyer [1 et 2/2].
18.20 La Piste du Dakar.
18.55 Union libre.
19.55 et 20.50 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde.
23.05 Tout le monde en parle.
1.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

15.05 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.43 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef.
20.40 Tout le sport.
20.45 Le Journal du Dakar.
21.05 Le Causse d'Aspignac. Téléfilm. Rémy Burkel.
22.35 Strip-tease. Pauvre patron. Ultimatum. Souriez ! La couette du bonheur.
23.40 Météo, Soir 3.
0.05 Un siècle d'écrivains. Michel de Ghelderode.

CANAL +

14.05 Rugby. Montferrand - Agen.
16.10 Football américain.
► En clair jusqu'à 20.40
17.05 A la une. ○.
17.29 Entre chien et chat. ○.
17.30 Décode pas Bunny.
18.00 Samedi animation.
18.55 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson. ○.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Samedi comédie. H. Une histoire de poste. ○. **21.00** South Park. ○. **21.25** Seinfeld. Le yaourt maigre. ○. **21.45** Spin City. Retours de flamme. ○.
22.10 Total Recall 2070. La croisade. ○.
23.00 Dark City ■ Film. Alex Proyas. ○.
0.35 Les Prédateurs de la nuit Film. Jess Franco. ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.00 Le Journal de la santé.
15.30 Pi égale 3,14...
16.00 Sur les chemins du monde - Nunavik. 2/3. Une mer nourricière.
16.55 Sur les chemins du monde. Gaïa [4/8]. **17.25** Va savoir.
18.00 Daktari.
18.55 C'est quoi la France ?
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 22 janvier 1950.
19.45 Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes.
20.10 Météo.
20.15 Monastères de Moldavie.
20.45 L'Aventure humaine. La Véritable Histoire de Moïse.
21.35 Metropolis.
22.35 De gré ou de force. Téléfilm. Fabrice Cazeneuve.
0.05 Music Planet. Prince, The Artist.
1.00 Chérie, je me sens rajeunir ■ ■ Film. Howard Hawks.

M 6

15.00 Les Mystères de l'Ouest.
15.55 Mission impossible, 20 ans après.
16.55 Croc-Blanc.
17.15 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Vu à la télé.
20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméléon. Pièces manquantes. **21.45** Buffy contre les vampires. Au-dessus des lois.Voix intérieures.
23.30 Au-delà du réel. Crise d'identité. ○.
0.25 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. L'évasion. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.37 Profession spectateur.
20.00 Voie carrossable.
20.50 Mauvais genres.
22.05 Nouveau répertoire dramatique.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Opéra. Par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Carlo Rizzi : Œuvres de Masagni, Leoncavallo.
23.00 Le Bel Aujourd'hui. Par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pascal Rophé : Œuvres de Monnet, Durand, Murail.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Beethoven, Spohr.
20.00 Les Soirées... Luigi Boccherini et l'Europe. Œuvres de Sammartini, De Iribarren, Boccherini, Kraft, Pleyel.
22.00 Da Capo. György Sebök, chef d'orchestre et piano. Œuvres de Liszt, Mendelssohn, Brahms, Bartok, Kodaly, Debussy.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

TELÉVISION

ARTE

22.35 De gré ou de force
Suite de la collection de fictions sur le travail avec ce téléfilm prenant (et éprouvant) de Fabrice Cazeneuve, sur un scénario de Laurent Chouchan et Sarah Lévy. Dans le cadre de la restructuration du groupe auquel elle appartient, une société charge un spécialiste du « dégraissage » de se débarrasser, sans indemnités, d'une partie du personnel. Superbe interprétation de Philippe Duclos.

ARTE

0.05 Prince
Depuis 1978, Prince occupe une place singulière dans la musique populaire américaine. Extraits de clips et de documents pour la plupart déjà vus : ce film de Niels Folta n'offre pas de clés bien originales sur une personnalité complexe qui, il est vrai, se livre difficilement. Les amateurs trouveront quand même quelques images inédites dans cet ensemble peu respectueux de l'œuvre artistique.

CINÉFAZ

0.40 Fellini Roma ■ ■ ■
Rome selon Fellini : telle qu'il l'a connue à la fin des années 30, telle qu'il l'a vue, cinéaste, en 1972. Des obsessions, des fantasmes, une réalité qui devient onirique dans l'inspiration de la mise en scène. Rome, Ville éternelle, Rome, ville mystère, ville spectacle, réinventée, revisitée par un créateur que fascine sa propre et fulgurante création. Un film génial.

LeMonde Job: WMQ2201--0032-0 WAS LMQ2201-32 Op.: XX Rev.: 21-01-00 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0439 Lcp:700 CMYK

Chienne de presse !

par Pierre Georges

UNE PETITE PHRASE, sans frontières, prononcée jeudi à Berlin par Helmut Kohl. L'ancien chancelier a lancé aux journalistes qui assiègent son domicile : *« Ce que vous faites ici n'est rien d'autre qu'une chasse à courre, 24 heures sur 24. Vous ne le ferez pas avec moi. La presse ne veut pas la vérité, mais la sensation »*, a-t-il conclu, refusant de s'expliquer davantage sur les affaires de financement occulte minant la CDU.

Classique. Il y a toujours, inévitablement, le moment où la presse, cette chienne de presse et ces chiens de journalistes, en prennent pour leur grade et leur truffe. Dans l'opacité, la presse est un aimable et utile animal de compagnie. Dans la transparence, ou dans la quête qui tente d'y conduire, elle devient l'indigne et braillarde meute des nuisibles, par l'odeur du scandale alléchée, attachée aux basques du gibier, accrochée férocement à son manteau de blanche hermine, attentant à l'honneur comme elle outragerait sans vergogne et sans pudeur les bonnes mœurs médiatiques.

Classique. Il n'est, quand les choses se gâtent, de bonne presse que couchée. Le reste relève non de la vérité, mais de la sensation, surtout quand la vérité risque de faire sensation. Chasse à courre, chiens de presse, le vocabulaire se fait toujours cygénétique, et Helmut Kohl, après François Mitterrand jadis, a utilisé les mêmes mots pour stigmatiser le même ennemi : les chiens.

Il convient bien, en effet, de faire la morale aux autres quand on est en difficulté soi-même. Une vraie et publique leçon de morale, un peu comme l'on bricolerait dans l'urgence un paratonnerre sous l'orage ou un canal de dérivation devant la crue. Helmut Kohl, statue du Commandeur atteinte par la montée des eaux troubles, crie au scandale et à l'acharnement médiatiques face à une presse allemande qui, évidemment, ne fait que son métier en tentant de remonter le cours de ce scandale jusqu'à sa source.

Et de sources, évidemment, il est question, puisque si l'on a bien lu, l'ancien Chancelier, tout en admettant qu'il y a bien pu y avoir financement occulte du parti, a fait savoir que jamais il n'en révélerait les auteurs, des amis discrets de la CDU. Question d'honneur ! Pas plus qu'un journaliste ne saurait trahir ses informateurs, un politique ne saurait révéler le nom de ces mécènes obscurs, anonymes et entendant le rester.

Admirable position de principe et qui, là, véritablement devrait faire sursauter ! Quand un homme de cette stature politique en est à revendiquer l'honorable loi du silence, à s'en faire titre de gloire, presque de vertu publique, on n'est plus très loin de discours similaire tenu en d'autres lieux, par d'autres gens, beaucoup moins honorables. En tout cas, une telle affirmation de la part d'un ancien Chancelier laisse stupéfait, incrédule presque, quand bien même ce recours à une omerta d'honneur passerait dans l'opinion pour le signe d'un irréductible caractère et la manifestation d'un extrême courage dans l'épreuve. Cela, en tout cas, relève plus de la sensation reprochée à d'autres que de la vérité.

La proposition du Medef de publier leurs salaires prend de court les chefs d'entreprise

Plusieurs patrons dévoilent pour la première fois leur rémunération

L'INITIATIVE sur la transparence des rémunérations des dirigeants, lancée jeudi 20 janvier, par le Medef et l'Association française des entreprises privées (*Le Monde* du 21 janvier) a pris le patronat de court. Lorsque *Le Monde* a cherché à les joindre, jeudi après-midi, le nombre de présidents absents, en réunion ou à l'étranger était considérable. Ainsi, Bernard Arnault (LVMH), Jean-Louis Beffa (Saint Gobain), Daniel Bernard (Carrefour), Martin Bouygues (Bouygues), Henri Lachmann (Schneider), Jean-Marie Messier (Vivendi), Gérard Mestrallet (Suez-Lyonnaise des eaux), Gilles Pelisson (Eurodisney), Franck Riboud (Danone) et Serge Tchuruk (Alcatel) étaient indisponibles pour répondre à nos questions. Aucun des poids-lourds de l'Afep n'a voulu briser le tabou sur la rémunération des patrons français. Promoteur de l'idée, Ernest-Antoine Seillière avait lui-même refusé de donner son salaire, lors de la conférence de presse du Medef.

Officiellement, la plupart des patrons sont pour la transparence. Ils discutent seulement de son application. *« On ne le fera que quand les autres le feront. On ne souhaite pas être précurseur. Cette décision ne devrait concerner que le président et pas les directeurs généraux. Les salaires de la direction générale devraient être donnés globalement pour des raisons à la fois internes et externes »*, explique Jean-Marc Espalioux, président du directoire d'Accor. *« Il faudrait s'entendre sur le terme de rémunération. Les chiffres peuvent être contradictoires. La publicité sur les salaires doit être fait dans un cadre légal et réglementaire pour que tous soient soumis aux mêmes obligations »*, souligne de son côté Pechiney. D'autres, à l'instar du CCF, de la Société Générale ou du Crédit Lyonnais disent vouloir réserver la primeur de l'information à leurs actionnaires.

Certains dirigeants pressentent qu'il sera difficile d'enterrer le sujet. Pour eux, la levée du secret sur les salaires est devenue inévitable. *« Nous le ferons dans le rapport annuel annuel 1999 qui sera rendu public en mai 2000 au moment de l'assemblée générale »*, affirme Serge Weinberg, président du directoire de PPR (Pinault-Printemps-Redoute). Son président, François Pinault, avait déjà donné l'exemple, en révélant en septembre, dans le *Nouvel observateur,* qu'il touchait un salaire de 6 millions de francs par an.

Au groupe Lagardère, la réponse a été aussi soigneusement préparée.

Promoteur de l'idée, Ernest-Antoine Seillière a refusé de donner son salaire

Jean-Luc Lagardère, son gérant, a décidé de divulger pour la première fois sa feuille de paye : 6 millions de francs et il ne possède pas de stock-options. Mais ces deux patrons touchent toutefois aussi les dividendes des actions de leur groupe.

Philippe Camus, co-gérant du groupe Lagardère et président du directoire d'Aerospatiale Matra, bénéficie pour ces deux fonctions d'un salaire de 5 millions de francs et de 180 000 options Lagardère. Philippe Bourguignon (Club méditerranée), avoue, lui, gagner 3 millions de francs de salaire plus un intéressement du même montant. Le patron d'Axa, Claude Bébéar, précurseur en la matière, a publié depuis plusieurs années son salaire qui s'élève à 15,5 millions de francs. Francis Mer (Usinor), reconnaît toucher 4 millions par an, Patrick Ponsolle (Eurotunnel) 3,7 millions. Thierry Desmarest (TotalFina) donne un salaire compris dans une fourchette de 1 à 2 millions de dollars (6 à 12 millions de francs). Michel Bon (France Télécom) publie son salaire de 1,1 million, Jean-Marie Colombani *(Le Monde*) touche une rémunération équivalente.

Ces exemples risquent de demeurer longtemps isolés. Beaucoup de sociétés cotées, tel Renault, semblent avoir décidé de ne suivre les recommandations du Medef qu'à partir de l'exercice de l'an 2000 et de ne pas publier les salaires de leurs dirigeants avant le printemps 2001.

Service Entreprises

En Autriche, la coalition socialistes-conservateurs s'écroule

VIENNE
de notre correspondante

On n'avait jamais vu cela en Autriche depuis la seconde guerre : à peine mise sur pied, la coalition gouvernementale des socialistes (SPÖ) et des chrétiens conservateurs (ÖVP) s'est écroulée après trois jours, jetant ce pays, jusqu'alors politiquement très stable, dans le désarroi. Dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'issue d'une réunion de crise de la direction du SPÖ, le chancelier sortant, Viktor Klima, a annoncé qu'il allait proposer au président Thomas Klestil la formation d'un cabinet social-démocrate minoritaire, après avoir échoué à s'entendre avec ses partenaires de l'ÖVP.

La rupture s'est consommée autour du portefeuille des finances. Les conservateurs ont essayé d'arracher *in extremis* ce poste détenu trente ans par les socialistes, sans doute pour justifier leur choix auprès de la base de l'ÖVP, très réticente à entrer dans une nouvelle coalition avec les « rouges » et tentée par une alliance avec les « bleus » du FPÖ, les populistes de droite de Jörg Haider, qui sont, depuis le 3 octobre, la deuxième force politique du pays. L'ÖVP reproche à l'actuel ministre des finances, Rudolf Edlinger, d'avoir dissimulé l'ampleur du déficit budgétaire. M. Edlinger a répliqué qu'il préférait *« laisser son chien veiller sur sa saucisse »* plutôt que d'abandonner à l'ÖVP le contrôle du budget. Les conservateurs demandaient notamment que les dirigeants syndicalistes socio-démocrates s'engagent sans équivoque sur le programme de réformes économiques accepté lundi par le SPÖ. Une exigence jugée inacceptable par le puissant syndicat ÖGB, hostile à ces réformes.

DISCUSSIONS SECRÈTES

Même la proposition de dernière minute du vice-chancelier Wolfgang Schüssel, chef des chrétiens conservateurs, de confier les finances à une personnalité hors parti, n'a pu convaincre les socialistes. *« On a la nette impression,* a déclaré Viktor Klima, *que l'ÖVP n'a pas négocié de façon sérieuse. »* Dans une première réaction, jeudi matin, les Verts – le quatrième parti au Parlement – imputent aux conservateurs la responsabilité de cet échec. Le SPÖ, qui pourrait être soutenu, au moins pour ce qui concerne le vote du prochain budget, par les Verts et les populistes d'Haider.

a donc choisi la voie d'un gouvernement minoritaire, que souhaitait une partie de sa base. Ou de nouvelles élections si le président Klestil juge que cette solution ne sera pas viable. Jörg Haider, crédité de 30 % des intentions de vote dans les derniers sondages, est aujourd'hui en position de force.

Joëlle Stolz

DÉPÊCHES

■ **PARITÉ : la commission des lois** de l'Assemblée nationale a approuvé, jeudi 20 janvier, les projets de loi sur la parité, qui seront débattus en séance publique mardi 25 janvier. Ils représentent une *« avancée décisive »* pour la modernisation de la vie politique, selon le rapporteur des textes, Bernard Roman (PS). Jean-Luc Warsmann (RPR) a annoncé que *« logiquement, son groupe soutiendra ce texte »*, de même que Marie-Thérèse Boisseau (UDF), pour qui la parité est *« un moyen pour plus de démocratie, pas un but en soi »*. Démocratie libérale n'a pas pris part au vote.

■ **CONJONCTURE : la balance commerciale de la France a enregistré un excédent de 10,446 milliards de francs** (1,592 milliard d'euros) en novembre 1999 selon des chiffres en données corrigées des variations saisonnières publiés vendredi 21 janvier par les douanes. Sur les onze premiers mois de l'année, l'excédent cumulé a régressé de 9,3 %, sous l'effet des crises en Asie et en Russie.

Tirage du *Monde* daté vendredi 21 janvier 2000 : 533 345 exemplaires. 1 – 3

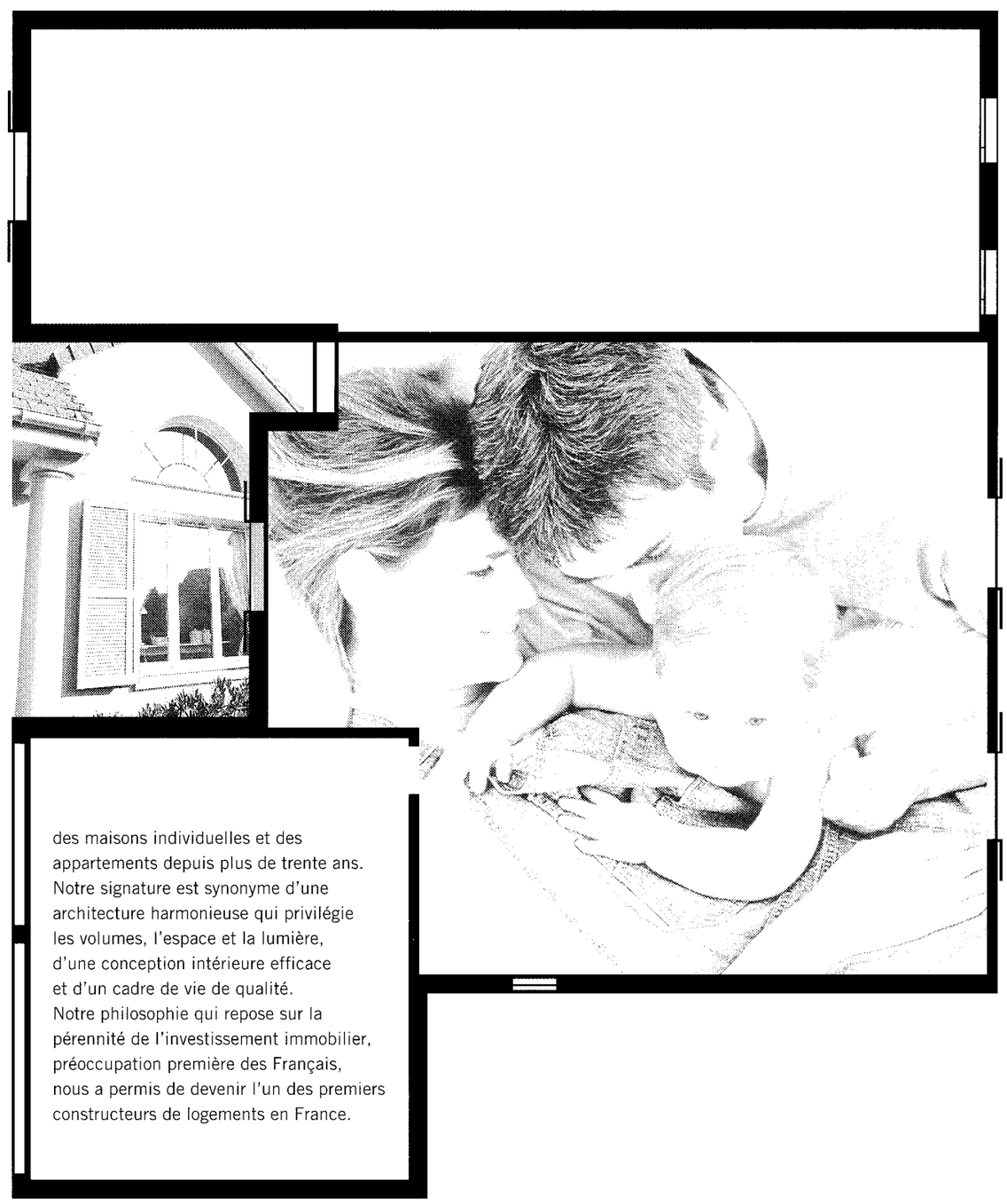

*Sources : "Le Moniteur"/Ipsos Opinion, novembre 1999

KAUFMAN & BROAD

Pour tout savoir sur les réalisations en cours, appelez le Numéro vert :

102 programmes en cours de réalisation pour habiter ou investir.
Paris/Ile-de-France, Lyon, Marseille, Strasbourg, Rouen.

www.KetB.com

Le Monde

LE PALMARÈS EUROPÉEN DES SICAV

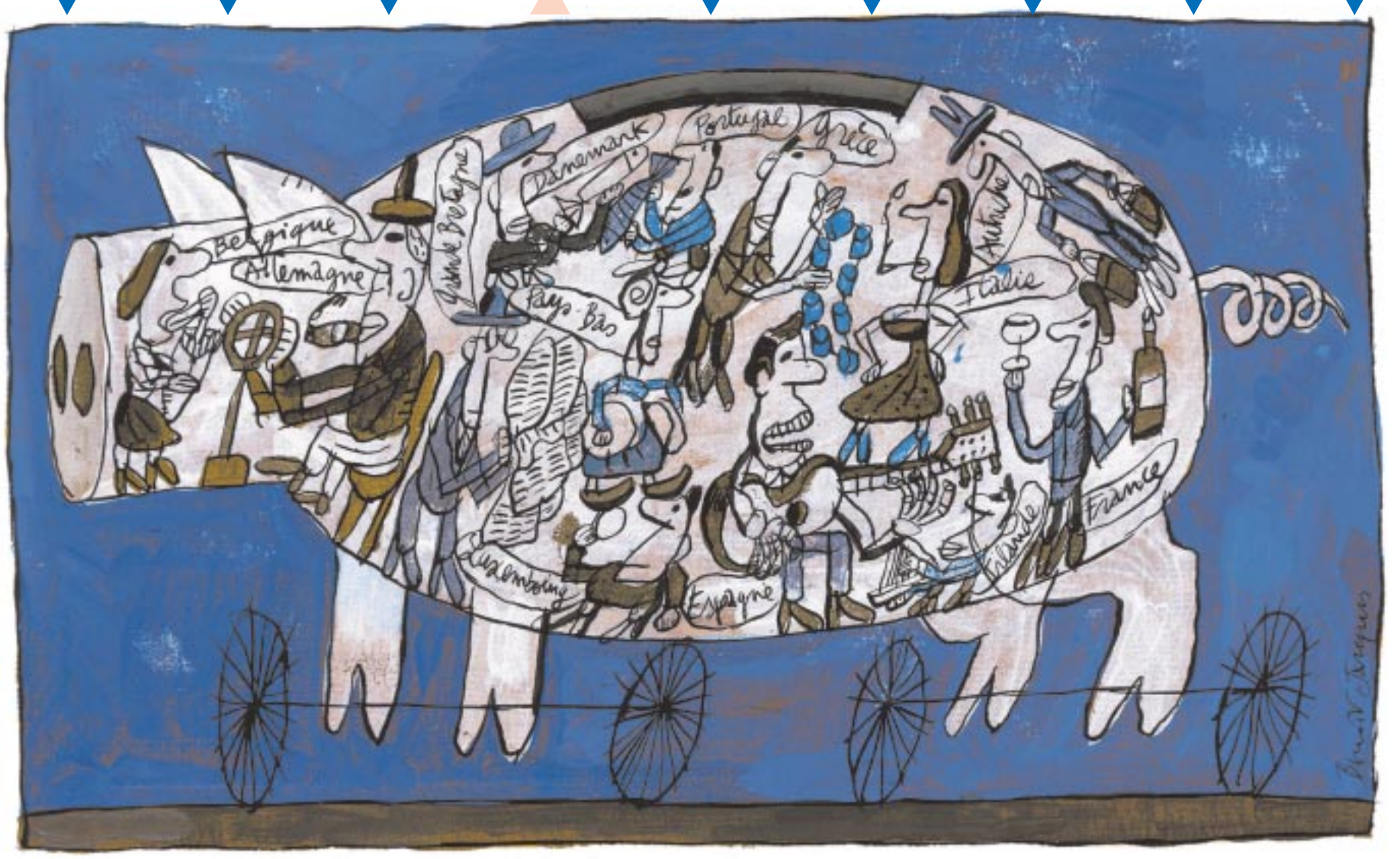

▶ *Le Monde* publie simultanément avec sept autres journaux européens, El Pais (Espagne), *Guardian/Money Observer* (Royaume-Uni), *Le Soir* (Belgique), *La Stampa* (Italie), *Süddeutsche Zeitung* (Allemagne), *Tageblatt* (Luxembourg) et *Le Temps* (Suisse), le seul classement des sicav commercialisées dans toute l'Europe. Nous présentons ici une sélection du palmarès dont l'intégralité est consultable sur notre site Internet : www.lemonde.fr

FONDS
FONDOS
FONDI
FUNDS
FUNDO

Le Monde — PARIS
LE SOIR — BRUXELLES
LE TEMPS — GENÈVE
MONEY OBSERVER — LONDRES
EL PAIS — MADRID
Süddeutsche Zeitung — MUNICH
LA STAMPA — TURIN
tageblatt — LUXEMBOURG

Des épargnants mieux informés pour des placements plus variés

Le classement APT analyse les risques et les performances des fonds et des sicav commercialisés en Europe

Depuis un peu plus d'un an, depuis le 4 janvier 1999 et la première cotation de l'euro, *Le Monde* associé à sept autres quotidiens européens (*Guardian/Money Observer, El Païs, Le Soir, La Stampa, Süddeutsche Zeitung, Tageblatt* et *Le Temps*) publie tous les trois mois un palmarès des sicav et fonds de placement commercialisés en Europe. Ce classement est unique. Il est le seul à comparer et à juger les performances de produits de placement vendus dans toute l'Europe, y compris la Grande-Bretagne et la Suisse. Il comprend aujourd'hui dans sa base statistique près de dix mille fonds. Enfin, ce palmarès est construit à partir d'une méthode, appelée APT *(arbitrage pricing theory),* qui fait référence aux Etats-Unis et permet de porter une appréciation objective sur la qualité de la gestion.

Ce classement n'est pas seulement une construction intellectuelle séduisante ou l'illustration du sentiment pro-européen et du plaisir de travailler ensemble de grands journaux européens. Il est un outil au service de lecteurs confrontés à une offre toujours plus abondante de produits financiers. La complexité grandissante des formes de placement proposés et des marchés, la masse d'informations et de publicité et la difficulté de comparer les performances mettent l'épargnant-consommateur dans une situation inconfortable. Comment faire un choix ? A qui faire confiance ? Le palmarès publié sur sept pages (et dans son intégralité sur notre site internet www.lemonde.fr) apporte des réponses et des appréciations sur les fonds et les sicav en vente en Europe.

Ce classement se veut aussi être précurseur et refléter l'unification en cours du marché européen des produits financiers. Depuis douze mois, les cours des actions, des obligations des sicav et autres fonds commun de placement des onze pays de l'Euroland sont exprimés en euros. Si l'euphorie des premiers jours est vite retombée, faute sans doute d'une présence concrète de l'euro, la monnaie unique existe bel et bien dans le monde de la finance, de l'épargne et des placements. Cela signifie à la fois que les places boursières se rapprochent, coopèrent et seront amenées, tôt ou tard, à n'en former qu'une, au moins pour les plus grandes valeurs ; que des produits financiers identiques sont déjà proposés et le seront de plus en plus aux épargnants européens ; et que la façon de gérer un portefeuille de valeurs mobilières change totalement.

Les investisseurs, dans tous les pays, consacrent en général une très grande partie de leurs fonds à des valeurs dites domestiques. La volonté d'échapper aux risques de change et la meilleure connaissance des entreprises nationales expliquent ce comportement. Mais de nombreuses études montrent que le fait de fortement privilégier les actifs domestiques abaisse les performances et qu'une diversification réduit les risques. Comme l'Union monétaire a par définition fait disparaître tout risque de change dans l'Euroland, la définition de ce qu'est un marché financier domestique vient de changer pour les investisseurs des pays participant à la monnaie unique. Tant que les barrières monétaires existaient, les investisseurs – simples particuliers ou gestionnaires professionnels – raisonnaient par pays. Ils choisissaient d'investir dans un pays plutôt que dans un autre. Ils procédaient seulement ensuite à la sélection des valeurs. A l'intérieur de la zone euro, les raisonnements par pays sont peu à peu supplantés par des choix par secteurS d'activité. Avant la naissance de la monnaie unique, un boursier français qui avait l'intention de miser sur un constructeur automobile et ne voulait pas prendre de risques de change voyait ses possibilités d'investissement se cantonner à Peugeot et Renault. Avec la monnaie unique, son choix s'élargit d'un coup à Volkswagen, Fiat, BMW, Daimler-Chrysler...

D'ores et déjà, les indices boursiers européens supplantent les indices nationaux comme baromètre de l'évolution quotidienne des cours. L'existence de la monnaie unique contraint peu à peu les établissements financiers à considérer l'Euroland comme un seul et même marché. Les mêmes sicav et les mêmes fonds sont déjà vendus dans de nombreux pays sous des noms parfois différents. De nombreux facteurs contribuent à la multiplication de l'offre, que ce soit la concurrence croissante entre les établissements financiers, la volonté de proposer des produits toujours plus séduisants ou l'essor de nouvelles formes de démarchages. Sans oublier le développement très rapide de la vente de produits financiers par l'intermédiaire de l'internet.

La banque américaine Goldman Sachs a publié, il y a quelques mois, une étude sur l'industrie financière au XXIe siècle affirmant que le marché européen des produits de placement sera progressivement unifié et comparable à celui des Etats-Unis. Goldman Sachs exprime sans doute aussi un souhait. Mais cette évolution n'en est déjà pas moins visible. Elle l'est d'autant plus que le Vieux Continent vit cette fois depuis plusieurs années une révolution en matière d'épargne directement liée à sa démographie. Le vieillissement de la population européenne, l'augmentation de l'espérance de vie, le non-renouvellement des générations condamnent les enfants du « baby boom » à épargner davantage et différemment pour s'assurer d'une retraite. Ils devront consacrer une part croissante de leurs revenus à l'épargne et la placer directement ou indirectement sur les marchés financiers afin de s'assurer des prestations de retraite convenables. Paradoxalement, le XXIe siècle sera dans les pays développés, en Europe, mais aussi aux Etats-Unis et au Japon, un monde de rentiers !

Eric Leser
Illustration : Benoît Jacques

SOMMAIRE

● **Bourses.** La valorisation élevée des places boursières incite certains analystes à la prudence. Des méthodes existent pour se protéger en cas de corrections brutales des cours. (P. II et III.)
● **Immobilier.** Le secteur a opéré un redressement spectaculaire en 1999. (P. IV.)
● **Sicav.** Le palmarès européen d'APT. (P. V à XII.)
● **Fiscalité.** Une analyse détaillée des qualités et des défauts fiscaux de chaque produit d'épargne est indispensable avant tout achat. (P. XIII.)
● **Assurance-vie.** Les contrats offrent des performances disparates selon la famille à laquelle ils appartiennent. (P. XIV.)

PROFITEZ DE LA BAISSE DES TAUX
Rachetez votre ancien crédit.
Economisez jusqu'à 35 % de votre mensualité actuelle
Refinancement des pénalités et des frais d'hypothèque
Financez votre nouvelle résidence.
Parmi les taux les plus bas du marché
Tous les conseils pour bien acheter
Gérez judicieusement votre patrimoine.
Des conseils sur les investissements
Les produits d'assurance les plus intéressants
Réalisation d'une étude patrimoniale
L'Européenne de Financement
128, rue de Grenelle 75007 PARIS
01 53 59 59 30
http://www.europeenne-finance.com

Si la révolution technologique favorise l'achat d'actions étrangères, les épargnants doivent rester très vigilants sur l'évolution des taux de change. Compte tenu des valorisations très élevées de certaines places et certains secteurs, comme l'Internet, il convient aussi de songer à se protéger en cas de correction brutale des cours

Plusieurs méthodes existent pour se protéger en cas de krach

Des produits bancaires offrent des placements refuges à ceux que le risque effraie

Après une année 1999 extraordinaire, qui a vu la plupart des grandes places boursières enregistrer des records, les marchés montrent des signes de nervosité. A moyen terme, la croissance économique devrait être bonne pour les Bourses, mais à court terme, elles pourraient connaître de fortes turbulences. Pour se mettre à l'abri des caprices des marchés, l'épargnant dispose heureusement de parades. Certains sont des produits bancaires bien connus, d'autres font appel à des techniques financières sophistiquées.

● **Les produits garantis taux.** Pour ceux qui ont horreur du risque, il existe une panoplie de placements qui leur permettent de dormir sur leurs deux oreilles. Ils ont malheureusement un inconvénient majeur : leur rémunération est très faible. Les sicav monétaires qui jadis rapportaient 10 % sans risque affichent des rendements tout juste supérieurs à 3 % l'an, pour celles qui se placent dans le haut des classements. La rémunération des Codevi et des livrets A qui permettent de placer jusqu'à 130 000 francs d'économies est également très faible. Quant aux obligations, elles n'offrent plus qu'une rémunération annuelle d'environ 5 %, à condition de ne pas y toucher pendant dix ans ! Avant, la moindre remontée des taux pénalisait le cours de l'obligation. Enfin, le plan d'épargne populaire verse un rendement de l'ordre de 5 % l'an. Cependant, pour certains produits, la rémunération n'est garantie que pour les premiers versements. Autre inconvénient, pour bénéficier des exonérations fiscales, il faut attendre au moins huit ans pour récupérer ses économies.

● **Les "Sicav monétaires" éligibles au PEA.** Pour ne pas être victime d'un éventuel krach, il suffit de vendre ses actions auparavant ! Mais en attendant que la correction boursière intervienne, l'argent ainsi dégagé ne rapporte rien, surtout lorsqu'on possède un plan d'épargne en actions (PEA). Les règles du PEA sont très strictes. La rémunération des sommes qui ne sont pas investies en actions françaises ou en part d'un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) éligibles au PEA est interdite. Pourtant, quelques établissements commercialisent des fonds communs de placement qui offrent un rendement proche d'une sicav monétaire et qui bénéficient des avantages fiscaux du PEA. Ces fonds respectent strictement la réglementation du PEA. Ils sont au moins investis à hauteur de 75 % en actions françaises. Seule différence avec une sicav actions françaises classique, la partie placée en Bourse est couverte grâce au recours aux marchés dérivés. Cependant cette couverture n'est que partielle : en cas de retournement durable des marchés, ces " sicav monétaires . " pourraient ne plus remplir leur rôle.

● **Les produits garantis éligibles au PEA.** Pour ceux qui veulent à tout prix éviter d'être victimes d'un krach, les produits garantis sont incontestablement les fonds qui présentent la meilleure sécurité et qui sont les plus simples à utiliser. Les mécanismes de ces produits sont désormais bien connus. Quelle que soit la configuration du marché, le souscripteur est assuré de retrouver son capital plus une partie de la progression d'un indice boursier. Devant le succès rencontré auprès des épargnants, les grands réseaux bancaires commercialisent régulièrement des fonds garantis.

● **Les sicav et FCP mixtes qui arbitrent entre actions et obligations.** Le cocktail qui mélange produits de taux et actions peut avoir des effets protecteurs en cas de retournement des marchés boursiers. Dans beaucoup de cas, une chute des actions profite aux obligations. Reste à trouver le bon dosage. L'idéal est un fonds qui a la liberté totale d'arbitrer entre les actions et les obligations, mais très peu de produits présentent cette caractéristique. Autre inconvénient, on peut assister simultanément à une baisse de la Bourse et des marchés obligataires.

● **Les sicav et FCP obligataires à taux variables.** Moins vulnérables aux retournements des marchés financiers que les produits investis en actions, les sicav obligataires permettent de retrouver sa mise de départ en deux ans. Pourtant les fonds obligataires sont loin d'assurer une parfaite sécurité. Lorsque les taux d'intérêt montent, les cours des obligations à taux fixe baissent et avec eux la valeur des fonds qui en détiennent. Pour se prémunir contre ce danger, il existe une parade : investir sur des fonds qui jouent les obligations à taux variables. Ces titres ont la particularité de verser des coupons qui évoluent en fonction des taux d'intérêt. Ils ne sont donc théoriquement pas pénalisés par une remontée des taux. Une trentaine de sicav et de fonds communs de placement spécialisés sur les obligations à taux variables sont commercialisés par la plupart des banques.

● **Les fonds alternatifs.** Les produits alternatifs ont une bien mauvaise presse depuis la déconfiture du fonds LTCM à la fin 1998. Pourtant, ces produits connaissent un succès croissant auprès des investisseurs professionnels. Les promesses de ces produits sont très alléchantes : garantir une rémunération quelle que soit l'évolution des marchés boursiers ou obligataires grâce à l'utilisation de techniques financières sophistiquées. Dans beaucoup de cas, la gestion alternative a rempli son contrat. Mais les accidents peuvent intervenir.

● **Les put warrants.** Lorsqu'on souscrit une assurance pour une voiture, on est certain que l'assureur remboursera au moins sa valeur cotée à l'argus en cas d'accident. C'est un peu la même protection que procurent les put warrants. Ces produits appartiennent à la famille des produits dérivés et sont donc d'un maniement assez complexe. Schématiquement, un put warrant donne la possibilité de vendre un panier d'actions, généralement le CAC 40, à une date et à un cours fixés à l'avance. Il a pour caractéristique de prendre de la valeur lorsque le marché baisse. Pour aider les épargnants à déterminer le montant exact de warrants à acheter pour couvrir son portefeuille, la Citibank et la Société générale ont mis en place des numéros verts qui les renseignent. Au total, une couverture peut revenir à 25 % de la valeur du portefeuille d'actions. Un montant qui peut dissuader beaucoup d'épargnants. Pour que la couverture soit efficace, il faut que son portefeuille d'actions ait un comportement proche de celui du CAC 40. Enfin, les warrants ne servent que si les marchés baissent, sinon ils perdent de leur valeur.

● **Les fonds « Bear ».** Apparus à la fin des années 80, les fonds « Bear » ont un comportement paradoxal. Ils ont été construits de façon à progresser lorsque les marchés baissent. Pour obtenir un tel résultat, les gérants font appel à des techniques des marchés dérivés. Néanmoins, ce type de placement doit être réservé à des épargnants très avertis : dès que les marchés boursiers gagnent 1 %, il affiche une performance négative du même ordre. Deux types de produits sont disponibles. La première famille réunit ceux qui évoluent à l'inverse des variations de l'indice CAC 40. La seconde regroupe les fonds qui répliquent à l'inverse les variations du contrat Matif notionnel. Ils protègent contre une remontée des taux longs.

Joël Morio

Les précédents de 1929 et de 1987

INDICE **DOW JONES** DE LA BOURSE DE **NEW YORK**

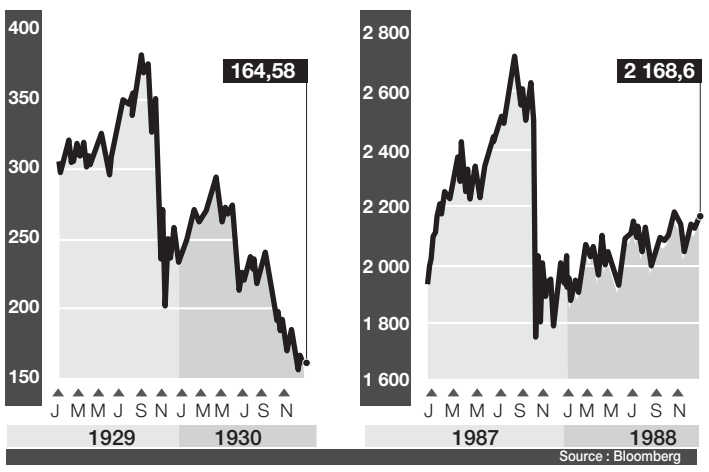

Les places étrangères deviennent de plus en plus accessibles

Seuls les PEA n'offrent pas encore de valeurs internationales à leurs investisseurs

Si les résultats de la Bourse de Paris ont été exceptionnels en 1999, avec une hausse de 51,1 % pour l'indice CAC 40, les performances enregistrées sur certaines places boursières étrangères ont eu de quoi faire rêver les investisseurs : + 167 %, par exemple, à Helsinki ou + 71 % à Stockholm. La tentation d'y placer des capitaux est d'autant plus forte que les informations sur l'évolution des places financières dans le monde sont de plus en plus nombreuses et détaillées et que les principaux journaux spécialisés multiplient les conseils d'investissement sur les valeurs étrangères. Tout incite à effectuer des achats de titres sur les marchés internationaux : les spécialistes de la gestion de portefeuille en France développent leurs offres de produits étrangers, et les établissements anglo-saxons eux-mêmes se tournent de plus en plus vers les particuliers, en France comme en Europe. De nombreuses banques et sociétés de gestion étrangères ont déjà des implantations en France, et de nouveaux acteurs font leur entrée dans la gestion privée en Europe. La banque américaine J. P. Morgan a récemment annoncé la création d'un nouvel établissement destiné aux particuliers, tandis que Salomon Smith Barney a réalisé une nouvelle offre de gestion et de conseil pour les clients privés fortunés.

Devant cet accroissement de l'offre, les épargnants apparaissent un peu perdus. D'une manière générale, pour les investisseurs français, il est plus facile d'étendre ses placements vers les marchés européens, puisque depuis un an, grâce à l'apparition de la monnaie européenne, ils ne sont plus confrontés aux variations de change. En revanche, les performances d'un investissement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, qui ne fait pas encore partie de l'union monétaire, ou en Asie, peuvent être altérées – ou améliorées – par l'effet de la conversion de la devise. Les grands investisseurs français ont eux-mêmes commencé à se tourner vers les placements européens. Une étude réalisée par l'observatoire de la gestion des réserves des investisseurs institutionnels (caisses de retraite, compagnies d'assurances...) montrait qu'en juin 1999 leur portefeuille en actions étrangères s'était développé depuis la mise en place de la monnaie unique.

Pour un épargnant français, l'investissement en valeurs étrangères peut se faire par différents biais. La méthode la plus simple, et la plus répandue, consiste à utiliser les produits construits par les principales maisons de gestion, organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Ces fonds (sicav et fonds communs de placement) réunissent, par thème ou par pays, un bouquet de valeurs étrangères. Les sociétés de gestion étant très réactives sur leur offre de fonds, les investisseurs peuvent même profiter des derniers développements comme les fonds qui misent sur les valeurs de l'Internet. La Compagnie financière Edmond de Rothschild vient ainsi de lancer un fonds appelé Web International qui investit au niveau mondial sur les actions des entreprises cotées dont l'activité est centrée autour de l'Internet. L'utilisation de fonds de placement évite ainsi à l'épargnant de surveiller constamment les cours de chacune de ses actions, et lui permet de bénéficier des techniques de gestion des professionnels. Souvent, en effet, dans le cas des fonds investis sur les places autres que l'Europe, la gestion n'est pas effectuée par la société ou la banque qui le commercialise mais par des spécialistes du marché basés dans le pays, qui ont accès à une meilleure information concernant les sociétés.

AVANTAGES FISCAUX

La seconde méthode, celle de l'investissement en direct par l'achat de valeurs, est plus contraignante. L'information financière disponible sur les entreprises varie en fonction du pays d'origine. En Asie, hormis le Japon, il est ainsi très difficile de se procurer des études sur les sociétés, alors que les investisseurs croulent sous les analyses concernant les entreprises américaines. Autre inconvénient, les valeurs étrangères ne sont pas admises dans l'enveloppe du plan d'épargne en actions (PEA), la préférée des Français lorsqu'il s'agit d'investir en actions compte tenu de ses avantages fiscaux après cinq ans de détention. Certes, le gouvernement réfléchit à une réforme du PEA, qui permettrait d'y intégrer des sociétés de droit étranger, mais seulement sous certaines conditions. Il n'est pas encore question de donner la possibilité aux épargnants d'inclure dans leurs plans des actions européennes, mais d'autoriser éventuellement les actions de sociétés françaises qui, en fusionnant avec des entreprises étrangères, ont changé de nationalité.

Cécile Prudhomme

Une bonne année 1999

Progression des principales Bourses mondiales sur l'année

- CAC 40 (Paris) : + 51,1 %
- DAX (Francfort) : + 39,1 %
- MIB (Milan) : + 22,3 %
- Ibex (Madrid) : + 18,35 %
- AEX (Amsterdam) : + 24,71 %
- FOOTSIE (Londres) : + 17,8 %
- Dow Jones (New York) : + 25,22 %
- Nasdaq (New York) : + 85,6 %
- Nikkei (Tokyo) : + 36,8 %
- HangSeng (Hongkong) : + 68,8 %
- Strait Times (Singapour) : + 78 %

L'influence déterminante des taux de change

Un suivi attentif du cours des monnaies peut générer de bons profits

La mondialisation des marchés financiers et l'accès de plus en plus aisé à l'achat de titres, grâce aux nouvelles technologies, fait qu'aujourd'hui les investisseurs sont obligés de suivre de très près l'évolution des devises. La notion de marché national a perdu de sa pertinence. Et, pour un épargnant avisé, soucieux de diversifier ses risques et ses placements, l'ouverture géographique et le suivi de valeurs étrangères sont devenus un passage obligé. Mais l'agrandissement de ce « territoire de chasse », au-delà des frontières, contraint à anticiper les fluctuations des taux de change. Certes la création de l'euro a en partie, sur le Vieux Continent, résolu cette difficulté. Depuis le 1er janvier 1999, acheter les titres des onze pays de l'Union ne présente plus de risque monétaire. Cette protection ne vaut toutefois plus dès qu'il s'agit de valeurs cotées à Londres ou à Stockholm.

Pour un particulier français désireux d'acquérir des actions américaines ou japonaises, les variations du dollar ou du yen vis-à-vis de l'euro revêtent une grande importance. Elles ont une influence directe sur la performance du placement. En 1999, les Européens qui avaient investi des capitaux à la Bourse de New York ont pu, grâce à l'appréciation du billet vert, ajouter les gains de change aux plus-values sur les titres.

Si la prise en compte des taux de change est nécessaire, elle se révèle périlleuse. En 1999, les experts avaient prédit une forte hausse de l'euro vis-à-vis du dollar et du yen. C'est l'inverse qui s'est produit.

Que réserve 2000 pour les devises ? A écouter les prévisions des économistes, les investisseurs européens devront se méfier s'ils ont l'intention de placer une partie de leurs fonds aux Etats-Unis et au Japon. Le taux de change devrait en effet jouer négativement, avec la dépréciation attendue du yen et du dollar vis-à-vis de l'euro.

La monnaie européenne devrait profiter en premier lieu de l'accélération de la croissance économique prévue en 2000 sur le Vieux Continent, qui, même sans atteindre le rythme observé aux Etats-Unis, s'en rapprocherait. Cette évolution conjoncturelle devrait jouer en faveur de l'euro. Parallèlement, le gigantesque déficit des comptes extérieurs américains affaiblirait le billet vert. Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) prévoient que l'euro se situera à 1,10 dollar fin juin et à 1,15 dollar fin décembre.

Si tel était le cas, un épargnant français ayant investi, par exemple, sur la Bourse américaine électronique du Nasdaq, s'exposerait à une moins-value de 15 % sur le taux de change.

MANQUE À GAGNER

Placer ses capitaux à Tokyo serait plus pénalisant encore. Les économistes de la CDC, qui doutent de la solidité de la reprise économique au Japon, anticipent un euro à 132 yens à la fin de l'année. Pour Kenneth Courtis, économiste, à Tokyo, de la Deutsche Bank, « *c'est le début de la fin de la période du yen fort. Le yen n'ira pas au-delà de 100* ». Il prévoit que le yen glissera jusqu'à 160 yens pour un dollar d'ici à la fin de l'année 2001. Il faudrait donc une envolée à la Bourse de Tokyo pour compenser le manque à gagner résultant de la chute du yen.

S'il est déjà difficile, pour un investisseur, de s'adapter aux fluctuations monétaires des Etats-Unis et du Japon, il est encore plus délicat d'anticiper les évolutions des devises des pays émergents. Ces dernières connaissent pour la plupart une volatilité supérieure à celle des grandes monnaies internationales, volatilité que le manque de transparence des instituts d'émission et les modifications brutales des régimes de change rendent délicates à appréhender.

Pierre-Antoine Delhommais

L'euro face au dollar

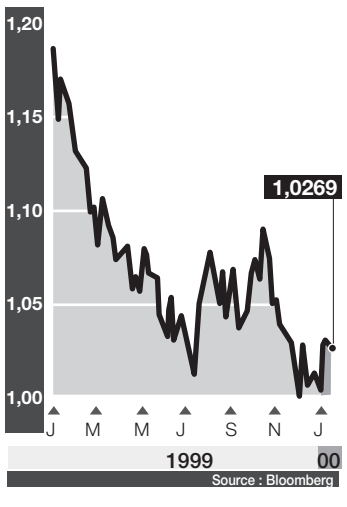

L'euro face au yen

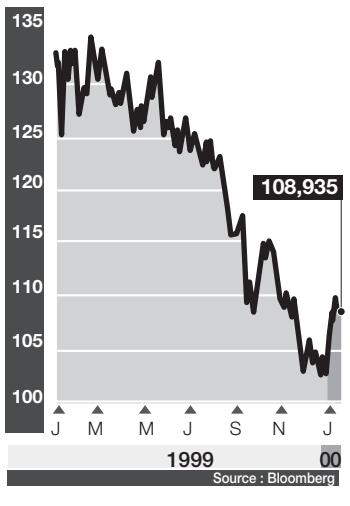

John Manley, responsable de la recherche sur les actions de Salomon Smith Barney

« Plutôt que de parler d'une bulle sur les valeurs Internet, je préfère parler d'effervescence »

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Considéré comme l'un des gourous de Wall Street, John Mainley explique pour quelles raisons il reste optimiste pour la Bourse américaine en 2000

« Après avoir fortement progressé en 1999, les marchés d'actions américains ont commencé la nouvelle année dans une grande nervosité. Comment l'analysez-vous ?

– Les marchés d'actions américains sont encore dans une tendance positive, même si leur progression cette année devrait être bien moins forte que celle enregistrée en 1999. Dans les prévisions que nous avons établies pour la fin de l'année 2000, nous avons prévu que l'indice Standard and Poor's (S & P) – que nous suivons plus particulièrement parce qu'il intègre tous les secteurs de l'économie américaine, alors que le Dow Jones ne contient que trente valeurs – devrait progresser de 10 %, en se basant sur l'hypothèse d'une croissance des profits des entreprises, qui devraient progresser entre 8 % et 9 %.

» Les raisons pour lesquelles les marchés d'actions sont inscrits dans une orientation positive, et ce depuis près de dix ans, tiennent à l'évolution des marchés de capitaux, et plus particulièrement des marchés obligataires. Si la décennie 90 est probablement la meilleure pour les marchés d'actions, c'est avant tout parce que ces dix dernières années ont sacré le règne de la très faible inflation. Le fait que la hausse des prix ait été très modérée a rendu les marchés obligataires très attentifs à tout signe tentant de démontrer le contraire. Au travers des différentes crises, le marché a appris la leçon : il faut *« anticiper »,* c'est-à-dire *« traiter le problème lorsqu'il est petit avant qu'il ne devienne trop gros »*. Et c'est exactement ce que les marchés obligataires ont fait durant les dix dernières années avec les indications provenant de l'économie, réagissant de façon très rapide à la moindre anticipation de hausse des prix. Tout cela a contribué à l'extrême nervosité des cours. Les six premiers mois de 1999 ont d'ailleurs été les pires sur l'ensemble du siècle pour le marché obligataire, avec une hausse des taux très rapide et, surtout, très néfaste sur les performances quotidiennes des investisseurs. Cette nervosité des marchés obligataires a profité aux marchés d'actions, et cela va se poursuivre. Mais je reste très prudent dans mes prévisions sur le niveau des indices boursiers en raison de l'engouement imprévisible pour les actions des sociétés de l'Internet et dans l'attente des décisions de la Réserve fédérale américaine sur les taux d'intérêt.

– Malgré une correction au début de l'année, les valeurs technologiques ont toujours la faveur des investisseurs, à tel point que certains y voient la constitution d'une bulle spéculative. Qu'en pensez-vous ?

– Plutôt que de parler d'une bulle sur Internet, je préfère parler d'effervescence. Les valeurs de technologie et des télécommunications représentant 36 % de l'indice S & P, l'une des principales questions que l'on se pose en tant que stratège est de savoir si le marché dans son ensemble est surévalué. Il est très difficile d'y répondre. Car, malgré la forte hausse des valeurs technologiques, d'autres compartiments de la cote, comme le secteur financier, par exemple, ne sont pas particulièrement chers. En revanche, il est vrai que les cours des actions des sociétés technologiques sont trop élevés. Malheureusement personne ne sait exactement ce que valent réellement ces sociétés. Pour le moment, ce secteur subit une frénésie d'achat de la part des investisseurs, de la même manière que, dans les années 70, on a connu une forte appréciation des valeurs pétrolières et de l'énergie, et, dans les années 80, des biens de consommation (groupes alimentaires, de boissons et de tabac). Cependant, la grande différence entre les mouvements précédents et l'engouement pour les valeurs technologiques est que, pour les premiers, leur appréciation était basée sur leur capacité à améliorer leurs marges à travers une augmentation des prix de leurs produits, tandis que, pour les seconds, l'intérêt se fonde sur le fait qu'elles vont continuer à réduire les coûts en faisant baisser les prix. Ce principe de fonctionnement est d'ailleurs le fondement de la création d'une véritable industrie à part entière. Depuis le début du siècle, toutes les entreprises qui ont créé des empires ont fait baisser les prix : Rockefeller, dans le pétrole, Carnegie dans l'acier, Ford dans l'automobile...

» Sur une tendance de fond, les valeurs technologiques devraient continuer à progresser. Je ne vois pas de raisons qui justifient à long terme la fin de ce mouvement, même si les titres ont des cours de Bourse excessifs. Si vous regardez les deux secteurs que j'évoquais précédemment, le pétrole et les biens de consommation, aucun d'entre eux n'a été délaissé par les investisseurs pour des raisons de valorisation en Bourse, mais parce que l'environnement a cessé d'être porteur. Et, dans le domaine de la technologie et des communications, je n'entrevois pas de modification des fondamentaux. D'ailleurs, les grands groupes comme Cisco, WorldCom, Motorola eux-mêmes ne décèlent aucun signe de décélération dans leur tendance de croissance.

– Quels sont les différents secteurs que vous avez identifiés comme offrant les meilleures perspectives et quels sont ceux dont il faut se méfier ?

– Sur une tendance de long terme, nous avons retenu quatre secteurs qui nous paraissent porteurs et qui devraient occuper une place importante dans l'économie dans les cinq prochaines années. D'abord, nous sommes très positifs sur le secteur des communications et celui de la technologie, dont le développement sera soutenu par l'Internet. Nous sommes également positifs sur le potentiel des actions du secteur financier, même si ces groupes ont été pénalisés par la remontée des taux d'intérêt. Elles sont en effet très peu chères et elles devraient bénéficier d'un fort mouvement de consolidation des sociétés de services financier. En ce sens d'ailleurs, l'abandon du Glass Steagall Act en 1999, qui séparait les banques commerciales et les banques d'affaires, ne devrait pas avoir d'impact à court terme, mais il soutiendra le secteur sur le long terme. Enfin, le domaine de la santé devrait offrir de très bons résultats, compte tenu principalement de l'évolution de la démographie. Nous le conseillons pour les quatre années qui viennent. Il faut toutefois être prudent, à court terme, en raison de l'élection présidentielle américaine, qui aura lieu le 7 novembre 2000. Les hommes politiques souhaitent réguler cette partie de l'économie, car les groupes pharmaceutiques gagnent beaucoup d'argent, ont des marges très élevées et paient relativement peu de taxes. Par conséquent, elles sont des cibles idéales pour les milieux politiques.

» Nous sommes en revanche en retrait des secteurs d'activité qui sont liés à l'économie domestique américaine. Les ménages devraient réduire leur dépenses de consommation et l'activité devrait connaître un ralentissement. Les compagnies de services, comme l'électricité ou les transports, ne font pas non plus partie de nos domaines d'investissement, car elles ne représentent qu'une infime partie de l'économie américaine et ces sociétés sont rarement rentables.

Propos recueillis par Cécile Prudhomme

John Manley

● Sept fois récompensé par le magazine *Institutional Investor,* le spécialiste des actions américaines de la banque Salomon Smith Barney avait prévu le repli des valeurs technologiques qui s'est produit au cours des premières séances de Bourse de l'année.

Les pièges de la Toile

Sur Internet, fonds commun de placement et sicav sont moins risqués que les actions

Pour doper les performances des portefeuilles boursiers, certains actionnaires désirent acheter des valeurs Internet. Attention, ces valeurs ont un comportement très particulier. Véritables stars du Nasdaq (le marché américain des valeurs de croissance) depuis trois ans, elles se caractérisent par leurs performances exubérantes lors de leur introduction et par la grande volatilité de leur cours.

Il n'est pas rare de voir des premiers cours cotés supérieurs de 400 %, voire 600 % par rapport au prix d'offre. Conséquence, ceux qui ont eu la chance d'obtenir des titres lors du placement font une remarquable affaire, alors que ceux qui les achètent sur le marché risquent de subir de sévères corrections dans les séances suivantes. L'important est donc de nouer de bonnes relations avec les sociétés de Bourses américaines spécialisées dans les introductions de valeurs Internet. Pour un investisseur particulier français, c'est pratiquement impossible. Il doit se contenter de les acheter sur le marché secondaire. Mais l'achat d'une valeur américaine se révèle toujours très onéreux car il faut rémunérer deux intermédiaires, un français et un américain.

MARCHÉ STRATÉGIQUE

Toutefois, depuis un an, la vague de valeurs Internet a atteint Paris. Sur le nouveau marché, les premières valeurs Internet comme Intégra, Fi System, Cross Systems, Wavecom ou Valtech ont connu des débuts assez calmes avant de s'envoler. Mais les temps ont déjà changé, les investisseurs sont plus avertis, et les nouvelles introductions de valeurs Internet ressemblent désormais à celles du Nasdaq. Le marché des introductions en Bourse devenant stratégique, les nouveaux brokers en ligne comme ConSors France, Net IPO France, CPR-E*Trade et bientôt Self Trade se livrent bataille pour faire partie des syndicats de placement lors des introductions.

Autre caractéristique de ces titres, leur volatilité, il n'est pas rare de les voir grimper – ou chuter –, de plus de 20 % par jour. Un élément est à retenir : le taux de rotation des titres. Aux Etats-Unis la durée moyenne de détention des valeurs Internet comme eBay ou Amazon.com est de respectivement 6 et 14 jours, contre 109 jours pour les valeurs classiques comme General Motors et 2 ans pour Nabisco. Cela s'explique par la forte proportion d'actionnaires individuels – qui comme les "day traders" spéculent à très court terme – dans le capital des valeurs Internet. Il convient donc de suivre les cours au jour le jour et de ne pas hésiter à prendre rapidement son bénéfice.

Acheter et vendre des actions Internet en direct est risqué et cher. Mais il existe des moyens de réduire l'un ou l'autre de ces paramètres. Pour acheter à bas coût des valeurs Internet américaines, il peut être intéressant de passer par les warrants (bons d'option) émis par des banques françaises. L'inconvénient est que ces options sont, déjà par elles-mêmes, des produits volatils et à risque. De plus, ils ont une durée de vie limitée. En fait, la manière la moins risquée d'investir consiste à acheter des parts de sicav et fonds commun de placement spécialisés dans Internet. Il en existe quelques-uns en France, comme FR Networld (financière Rembrandt), Net net Europe (Banque du Louvre), Framlington Net Net fund (CCF) ou IT Asset management (fonds indépendant). Ces produits sont gérés par des professionnels qui disposent d'un accès direct aux marchés américains. Deuxième avantage, une sicav divise le risque pour le souscripteur car elle a diversifié ses investissements sur de nombreux titres. En contrepartie, la performance à la hausse est également limitée.

Enguérand Renault

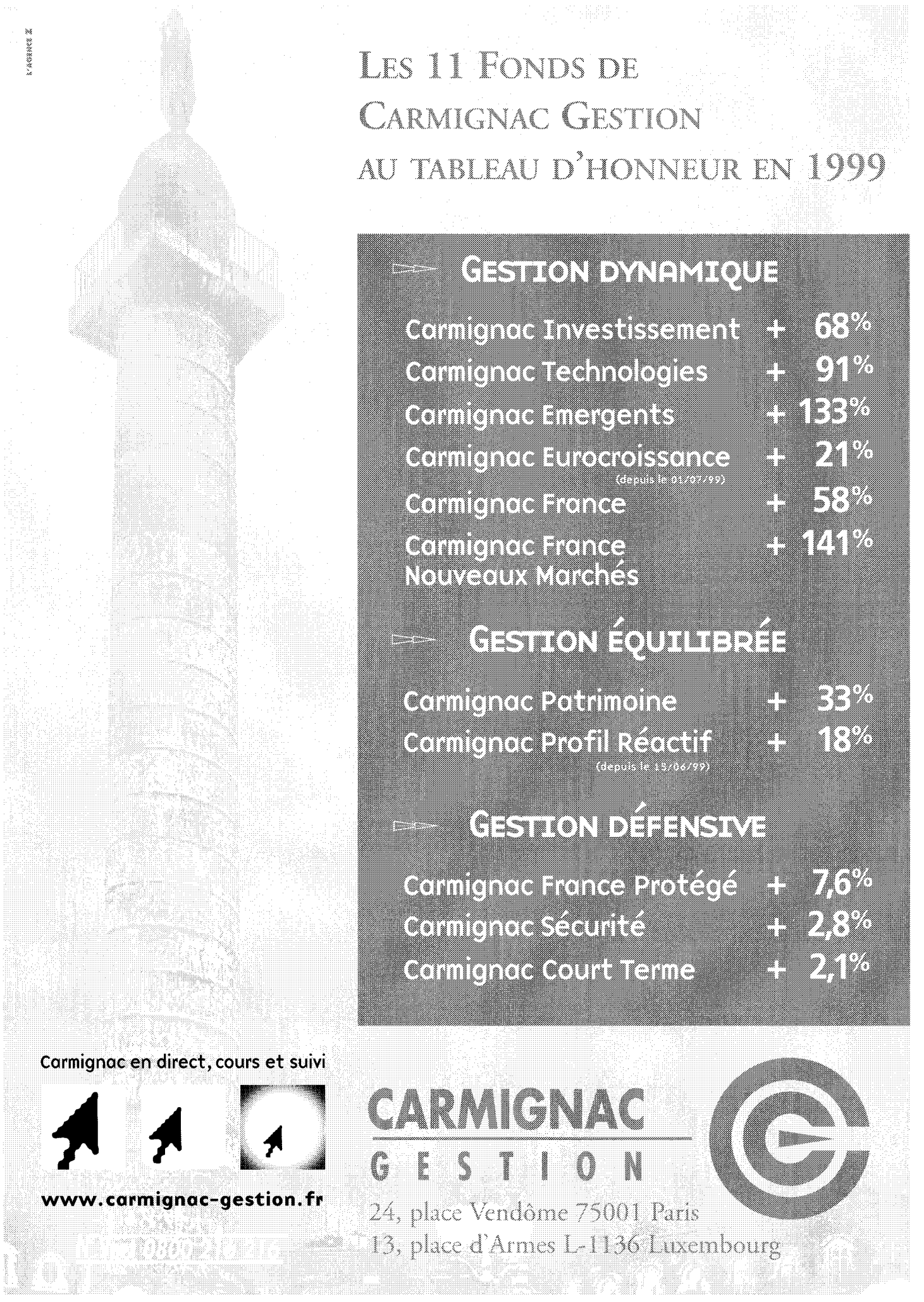

Après plusieurs années difficiles, le marché de l'immobilier a opéré un redressement spectaculaire en 1999, avec une augmentation des prix et un accroissement du volume des transactions. Malgré leur récente hausse, les taux d'emprunt demeurent alléchants

L'année 1999 a été exceptionnelle pour le marché de l'immobilier

Bonnes conditions de crédit et baisses des droits d'enregistrement ont stimulé les ventes dans toute la France

L'année 1999 s'est révélée exceptionnelle en niveau d'activité comme en hausse des prix des logements. Et à la différence des années 80, le mouvement ne s'est plus focalisé sur Paris et s'est étendu à certaines régions et aux maisons.

« Nous n'avons pas vu cela depuis vingt-cinq ans, s'exclame Philippe Audras, président de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM), qui fédère la majeure partie des agents immobiliers du pays. *L'année1999 a battu un record d'activité, avec 595 000 logements vendus dans l'année, soit une augmentation de 9,3 % par rapport à 1998 ».* Le volume d'activité moyen, en France, se situe autour de 500 000 mutations par an, avec quelques années noires, jusqu'à 350 000 ventes. Ce sont ainsi 3 % du parc de logements détenus par les ménages qui changent de mains chaque année. La hausse de l'activité s'est encore accélérée au second semestre 1999 et s'accompagne d'une hausse des valeurs, car le marché immobilier est à ce point paradoxal que les prix montent en même temps que le volume de l'offre s'accroît. Le renchérissement des prix, démarré en 1997 (+ 0,7 %), s'est confirmé en 1998 (+ 3,8 %) et accéléré en 1999, à + 9,1 %, notamment sur le second semestre. *« Depuis 1995, les prix ont augmenté d'en moyenne 3 % chaque année,* relativise Michel Mouillart, économiste et concepteur des statistiques de la Fnaim, *une évolution comparable à celle du revenu disponible des ménages. »*

Le prix moyen des transactions est passé de 7 626 francs par mètre carré en 1998 à 8 318 francs par mètre carré en 1999. Une maison s'achetait en moyenne 723 500 francs l'an dernier et un appartement 593 000 francs, selon les études de la Fnaim qui portent sur un échantillon représentatif de 32 000 transactions (soit 5,5 % du marché total).

Sur l'ensemble de la France, le prix des maisons s'est apprécié de 12,8 %, tandis que celui des appartements restait presque sage (+ 5,3 %). Dans certaines régions, la cote des maisons s'emballe littéralement, comme dans le nord-est (+ 29,3 %) et le sud-est (+ 29,7 %). En Provence-Côte d'Azur, la pression est très forte, notamment sur les belles propriétés haut de gamme. Elle est due à l'arrivée d'acheteurs étrangers, souvent russes et italiens : *« Lorsqu'un acquéreur étranger, qui n'est pas une personnalité connue, s'intéresse à une très belle propriété et l'achète en cinq minutes, des doutes peuvent naître sur l'origine des fonds,* explique Philippe Audras, de la Fnaim. *L'agent immobilier a alors l'obligation de déclarer la transaction auprès du Tracfin (Traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins), service spécialisé du ministère de l'économie et des finances ».* Sur mille dossiers parvenus au Tracfin, une centaine font l'objet d'une enquête approfondie, mais le phénomène reste local.

Tous biens confondus, les régions nord-est et sud-est connaissent une augmentation spectaculaire des valeurs de 22 %. Les régions de l'ouest et du sud-ouest occupent les places médianes, avec des majorations moyennes respectives de 10,7 % et 8,9 %. Dans l'ouest, la prime va, cette fois, aux appartements (+ 17,7 %) et ce sont les agglomérations de Rennes et Nantes, dopées par leur dynamisme démographique, qui mènent le train. Les régions Centre et Alpes sont un peu à la traîne, avec des évolutions modérées des prix (+ 2,3 %), voire une chute en Rhône-Alpes (- 0,5 %), résultante d'un fléchissement sur les appartements (- 6,2 %) et d'une appréciation des maisons (+ 5,1 %).

La région Ile-de-France ne se fait pour une fois pas remarquer par la vigueur des hausses de prix constatées, avec une évolution moyenne de 3,8 %, identique pour les maisons et les appartements. Cette langueur relative recouvre des disparités locales, au profit de la capitale, où, selon Century 21, le prix moyen du mètre carré flirte avec les 17 500 francs (2 668 euros). Ce réseau de 600 agences chiffre la hausse à 15,85 % à Paris, contre 11 % en Ile-de-France et 8,8 % sur tout le territoire.

Les différences d'appréciation entre Fnaim et Century 21 proviennent de leurs méthodes d'observation : la Fnaim produit un indice qui prend en compte les structures du marché ; Century 21 livre des résultats bruts, sans correctif, qui témoignent à la fois de la poussée du prix du mètre carré mais aussi de l'afflux de biens de qualité à vendre, en particulier de grands appartements et des maisons.

L'année 1999 apparaît donc exceptionnelle. Tous les ingrédients se sont conjugués pour aiguiser l'appétit d'immobilier : de bonnes conditions de crédit alliées à des prix en douce reprise ; deux baisses successives des droits d'enregistrement appliquées en septembre 1998 et 1999 ; des investisseurs profitant des derniers feux de l'avantage fiscal Périssol et cherchant à placer leurs profits boursiers assez conséquents, le tout servi dans un environnement économique favorable. Voilà de quoi stimuler l'activité et faire grimper les prix. Cette bonne conjonction risque de ne pas se retrouver en 2000, les vendeurs ayant absorbé la baisse des taxes et les crédits se renchérissant petit à petit.

Conséquence : la solvabilité des ménages faiblit légèrement. Selon l'indicateur de Michel Mouillart, qui agrège les effets de quatre facteurs (pouvoir d'achat, conditions de remboursement des emprunts, incitations publiques à l'acquisition et évolution des prix), le pouvoir d'achat immobilier des ménages a fléchi de 2,4 % entre mars et décembre 1999. *« Nous pensons que la hausse a atteint un palier mais que l'activité ne faiblira pas »*, pronostique Hervé Bléry, directeur général de Century 21 France. Le constat est en partie partagé par la Fnaim qui préfère prévoir une poursuite modérée de la hausse des prix dans un marché dynamique. C'est également un souhait, car les Français ont besoin d'acheter de l'immobilier pour se loger dans de meilleures conditions, non pour spéculer.

Le prix des maisons et des appartements

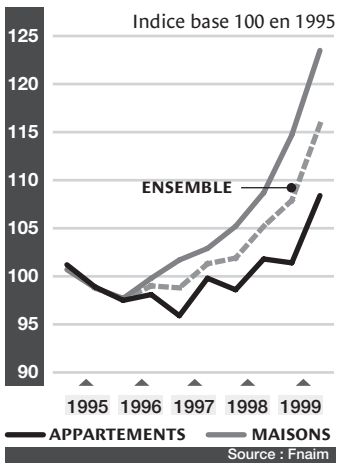

Source : Fnaim

Isabelle Rey-Lefebvre

Bien placer pour mieux racheter

Avec la reprise du marché immobilier, la multiplication des transactions dans le secteur du logement et la raréfaction de l'offre sur certains segments, de nombreux particuliers sont confrontés à une difficulté : après avoir vendu leur appartement, ils ne trouvent pas toujours immédiatement un autre bien immobilier leur convenant et ne savent pas comment placer leurs liquidités dans l'intervalle. Parfois, ils n'ont aucun achat en vue et ne pensent pas pouvoir signer une nouvelle acquisition avant plusieurs mois.

PROTÉGER SES FONDS

Que faire lorsque les marchés boursiers sont tous à leur plus haut, que les marchés obligataires sont menacés par le resserrement des politiques des banques centrales et que les taux courts ne sont pas encore suffisamment élevés pour rendre un réel attrait aux placements monétaires ?

Les spécialistes de la gestion de patrimoine conseillent tous la plus grande prudence à leurs clients. *« Pas question de placer les fonds en attente sur des valeurs technologiques et de faire un pari pour trois mois, six mois, voire un an »,* prévient l'un d'entre eux. La priorité doit être de protéger les fonds tirés de la vente du premier logement. Lorsqu'on sait qu'un placement liquide, sans risque, rapporte aujourd'hui de l'ordre de 3 % par an, l'épargnant qui a 1 million de francs de liquidités et se donne un an avant de signer l'achat de son futur appartement sait qu'il va gagner environ 30 000 francs en plaçant son argent en sicav monétaire. Il peut donc prendre un risque sur une somme inférieure, mais pas davantage. Ainsi, même si son placement s'avère catastrophique et s'il en perd la quasi-totalité, il est certain de récupérer sa mise initiale. Si, en revanche, son investissement est judicieux, il aura un peu dopé le rendement de sa sicav monétaire.

S'il ne choisit pas le placement le plus risqué, mais investit dans une sicav actions, même à forte composante technologique, et qu'il estime que sa probabilité de perdre plus de la moitié de son placement est faible, il peut augmenter la proportion qu'il y consacre. Ainsi, sur un horizon d'un an, pour 1 million de francs de liquidités, il peut aller jusqu'à 50 000 francs de placement à risque, pour six mois jusqu'à 25 000 francs. S'il est certain de garder son argent un an, il peut aller jusqu'à opter pour une gestion plus dynamique avec encore plus d'actions.

S. F.

Les taux des crédits à l'habitat restent attractifs

Pour emprunter à moindre coût, la mise en concurrence des établissements bancaires s'impose

Constatée tout au long de l'année 1999, la remontée des taux des crédits immobiliers, marque une pause. Même s'il n'est plus possible d'emprunter, comme il y a un an, de l'argent sur quinze ans à moins de 5 %, les taux à dix ou quinze ans se situent encore sous la barre des 6 %. Ainsi pour un emprunt de 400 000 francs sur douze ans, la mensualité sera de 3 800 francs pour un emprunt à 5,5 %. Il y a quatre ans, elle aurait été de 4 400 francs pour un emprunt à 8,5 %, soit une économie d'environ 600 francs par mois et un coût total du crédit réduit de près de 100 000 francs.

BANQUIER VIRTUEL

Plus que jamais, la concurrence entre établissements financiers, ravivée par la très nette reprise du marché immobilier, doit inciter les emprunteurs à faire le tour des agences bancaires avant de signer un contrat de prêt. Ou, de se tourner vers des sites Internet spécialisés, qui font pour vous régulièrement le tour de la place. C'est le cas de www.meilleurtaux.com qui a constaté que les taux fixes à dix ans s'échelonnaient actuellement entre 5 % et 5,80 % et les taux à quinze ans entre 5,35 % et 6,10 %. Ce banquier virtuel vous propose même d'adresser votre dossier à plusieurs établissements bancaires et de vous faire parvenir l'ensemble des propositions.

Sur Internet, comme au guichet, il est impératif de réclamer le montant du TEG (taux effectif global) pour bien comparer les offres qui sont faites par les différents établissements. Ce taux d'intérêt, que les établissements financiers ont l'obligation légale de vous communiquer, intègre les frais de dossier et l'assurance obligatoire, qui s'ajoutent au taux d'intérêt de votre crédit. Ainsi, 3 000 ou 4 000 francs de frais de dossier peuvent augmenter de quelques dizièmes de point le coût du crédit, sur toute la durée de l'emprunt.

Reste enfin à se déterminer pour la nature du prêt, à taux fixe ou variable. Les taux fixes offrent une sécurité totale. Le montant des mensualités et la durée du prêt sont déterminés dès le départ. Mais plusieurs établissements vous proposent de moduler le montant de vos remboursements, en fonction de l'évolution de vos revenus. L'augmentation des mensualités permet de réduire la période de remboursement.

Les prêts à taux variable sont aujourd'hui plus compétitifs. Les taux à quinze ans révisables sont ainsi compris entre 4,65 % et 5,35 %. Mais ces taux alléchants ne sont, par définition, valables que pour l'année en cours. Indexés sur les taux courts (souvent à un an), ils sont révisés au minimum chaque année. Choisir un prêt à taux fixe implique donc de faire un pari sur l'évolution des taux à dix, quinze ou vingt ans. L'évolution défavorable des taux se traduit, pour l'emprunteur, par une hausse de la mensualité ou un rallongement de la durée de remboursement. Certains établissements proposent de plafonner la hausse ou la baisse des taux dans un « tunnel » de deux ou trois points, mais ils facturent, en contrepartie, des marges un peu plus élevées. Souscrire à un taux variable est particulièrement intéressant si on fait le pari que les taux courts resteront à un faible niveau au cours des quatre ou cinq prochaines années, période du prêt pendant laquelle on paie le plus d'intérêt.

Malgré le niveau relativement bas des crédits immobiliers du marché, il ne faut pas pour autant négliger les crédits réglementés. L'épargne accumulée dans le cadre de plan ou de compte-épargne logement permet d'accéder, de plein droit, à des prêts pouvant s'élever jusqu'à 600 000 francs. Selon la date d'ouverture du plan d'épargne-logement, l'emprunteur bénéficie de taux plus ou moins intéressants, pour financer l'acquisition d'une résidence principale, d'une résidence secondaire, la réalisation de travaux et même l'achat de parts de SCPI. A titre d'exemple, les plans ouverts à partir de février 1994, et qui génèrent déjà des droits à prêts, permettent de se financer à 5,54 %, sans avoir à payer de frais de dossier.

100 000 PRÊTS

La plupart des entreprises accordent également à leurs salariés des prêts dans le cadre du « 1 % patronal ». Plus de 100 000 prêts sont accordés chaque année aux salariés des entreprises de plus de dix salariés, à des conditions très avantageuses. Typiquement, un prêt de 50 000 francs peut être accordé au taux de 2,5 %.

Enfin, le prêt à taux zéro constitue bien entendu le financement le moins cher du marché. Réservé aux personnes accédant pour la première fois à la propriété, le prêt à taux zéro n'est accessible que sous certaines conditions de ressouces (145 000 francs de revenu net imposable, après les abattements de 10 % et 20 %, pour une personne seule à Paris, 248 500 francs pour un foyer de cinq personnes). Il est réservé à l'acquisition d'un logement neuf, ou d'un logement ancien qui nécessite un montant de travaux au moins égal à 54 % du coût de l'acquisition. Pouvant s'élever par exemple à 150 000 francs pour une famille de trois personnes, le prêt à taux zéro n'est amorti qu'après le remboursement des autres prêts, dans la limite d'une durée maximale de dix-neuf ans.

Christophe Jakubyszyn

Des taux entre 5 % et 6 %

● Les taux fixes à dix ans : les taux à dix ans proposés actuellement par les banques sont compris dans une fourchette de 5 % à 5,80 %, hors frais de dossier et d'assurance (en moyenne 0,45 % par an).

● Les taux fixes à quinze ans : pour un emprunt immobilier à quinze ans, les meilleurs établissements offrent un taux d'environ 5,35 %, alors que les banques les plus chères dépassent le seuil des 6 %.

● Les taux revisables : emprunter à taux variable sur quinze ans peut permettre de ramener le taux à 4,65 % la première année. Mais l'évolution de ce taux au cours des années suivantes dépendra de l'évolution des rendements sur le marché monétaire. Pour se prémunir contre une évolution trop brutale des mensualités ou de la durée de remboursement, il est préférable de prendre un prêt « capé », c'est-à-dire que les évolutions à la hausse, comme à la baisse, sont plafonnées par la banque (en moyenne plus ou moins 2 %).

Chaque lundi avec
Le Monde
DATÉ MARDI
retrouvez
LE MONDE ECONOMIE
et les offres d'emploi

Droit de bail : une taxe disparaît

En deux ans, les locataires verront leur quittance s'alléger des 2,5 % de la taxe de droit de bail, un cadeau de la loi de finances 2000 de plus de 7,15 milliards de francs (1,09 milliard d'euros) qui simplifie aussi la vie des bailleurs. Depuis le 1er janvier 2000, les locataires qui ont acquitté moins de 36 000 francs (5 488 euros) de loyer au cours de l'année 1999, quelle que soit la durée de location, ne doivent plus payer la taxe de droit au bail, dont le nom exact est *« contribution annuelle représentative du droit de bail »*, de 2,5 %. *« Le seuil de 36 000 francs s'apprécie sur l'ensemble des sommes versées au cours de l'année 1999,* explique Nathalie Ezerzer, consultante en fiscalité immobilière à la Fnaim. *Un locataire arrivé en octobre 1999 et qui acquitte un loyer de 10 000 francs par mois (1 524,50 euros) bénéficie de l'allègement depuis le 1er janvier, au même titre que celui installé de longue date et dont le loyer mensuel est inférieur ou égal à 3 000 francs (457,35 euros). »*

HORS CHARGES

La mesure concerne également les locations, démarrées en janvier 2000, de logements non loués en 1999. On prend en compte le loyer hors charges, avant déduction des éventuelles aides au logement. Les autres locataires devront patienter un an pour profiter de la suppression de cette taxe au 1er janvier 2001.

Les bailleurs et leurs gestionnaires, satisfaits de cette simplification qui leur économise une déclaration par an au fisc, attendent encore une instruction précise de l'administration, à paraître prochainement, pour modifier leurs habitudes et leurs systèmes informatiques. Cela explique pourquoi les locataires n'ont pas vu la baisse apparaître sur leurs quittances du mois de janvier, peut-être même celle de février. Ils seront remboursés des sommes avancées dès la procédure mise au point. A noter : les bailleurs propriétaires d'immeubles de plus de quinze ans restent assujettis à la taxe additionnelle au droit de bail, également de 2,5 % du loyer hors charges, non récupérable auprès du locataire. Cette contribution, dont le seuil d'exonération est de 12 000 francs (1 829,39 euros) de loyer annuel réellement perçu, alimente le budget de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, en passant par le budget de l'Etat. Le droit de bail étant supprimé, il faudra probablement trouver un autre nom à sa taxe additionnelle.

I. R.-L.

Le logement rêvé

Le promoteur Kaufman & Broad vient de publier une enquête intitulée *« Comment les Français voient-ils le logement des années 2000 ? »*. La maison du troisième millénaire devra être lumineuse et spacieuse, chaque mètre carré étant utile et les rangements nombreux. Le séjour doit faire au minimum 40 mètres carrés, avec une belle hauteur sous plafond. la cuisine est conçue comme une pièce à vivre. Chaque membre de la famille doit avoir une chambre qui lui assure une grande autonomie, car les jeunes vivent de plus en plus longtemps chez leurs parents. Les futurs propriétaires souhaitent pouvoir faire évoluer l'aménagement de leur maison, avec des cloisons faciles à modifier. Ils veulent aussi un bureau indépendant où installer un ordinateur et ses périphériques. Ils estiment que toutes les pièces d'un logement neuf doivent être précâblées, veulent des volets roulants, portails, portes de garage pilotables à distance, mais restent réservés face à la domotique.

La méthode de classement APT permet de mesurer les risques pris par les gérants

Par construction, les classements de sicav décrivent le passé, et l'investisseur cherche des certitudes pour l'avenir. Intuitivement, il utilise les palmarès, pour prédire, en espérant la reproduction plus ou moins à l'identique des performances réalisées. Une démarche dont l'efficacité et la pertinence sont loin d'être prouvées. Le passé peut-il être d'une quelconque utilité en matière d'investissements pour éclairer l'avenir ? En décrivant la performance d'hier, le classement paraît suggérer celle de demain. Mais existe-il vraiment un lien ? Les exemples ne manquent pas de fonds figurant certaines années au sommet des classements et dans d'autres périodes au fin fond des palmarès.

Depuis plus de trente ans, les statisticiens étudient minutieusement les performances des gestionnaires et tentent, sans succès, de les mettre en équation. L'épargnant est-il condamné à jouer à la loterie ? Sans doute pas. Les même statisticiens ont mis en lumière un phénomène intéressant : l'importance de la performance relative par rapport aux concurrents comparables a tendance à se répéter dans le temps. Si le résultat passé d'un gestionnaire, relatif à une référence externe (l'indice CAC 40, le Nikkei ou le Dow Jones, par exemple), prédit mal sa performance future, l'ampleur du risque encouru a, lui, une grande valeur prédictive. En clair, les gestionnaires et les établissements ont des façons de faire, des méthodes, des techniques et des habitudes qui se répètent dans le temps. Ils ne prennent pas les mêmes risques pour parvenir aux mêmes performances.

Cette observation est la clé de l'énigme. Elle permet de lire entre les lignes. Anticiper l'histoire qui aurait pu être. A performance comparable, le moindre risque est toujours et par définition le critère de choix le plus judicieux pour l'investisseur. Car, si le gestionnaire subit comme tout le monde les aléas des marchés, il est directement responsable des risques pris pour parvenir à une performance.

Pour lire entre les lignes de l'histoire, il faut pouvoir imaginer les évolutions de marchés alternatives, les autres scénarios possibles. De même que le consommateur ne saurait effectuer un achat sans connaître le prix, l'investisseur averti ne saurait choisir un gestionnaire, une sicav, un fonds, sans connaître le vrai prix de son choix. Le prix affiché (les frais de gestion) en cache un autre souvent beaucoup plus élevé, parce qu'il est occulte : le risque encouru pour l'enjeu recherché.

Quelle que soit la catégorie de sicav et de fonds (obligataire, actions européennes, actions françaises, immobilière...), le plus judicieux n'est pas de comparer les performances relatives des fonds d'une même classe. Il est plutôt de comparer les performances à risques a priori comparables. Tel est l'objet de la nouvelle méthode de classement utilisée par *Le Monde* et sept autres journaux européens et développée par la société APTimum.

Mais comment connaître réellement le risque pris par un gestionnaire. L'histoire ne se réécrit pas. Peut-on simplement observer a posteriori les fluctuations de performances réalisées au fil des ans ? Deux volatilités historiques (le terme savant pour fluctuations de performances) identiques cachent souvent des risques a priori très différents. Par exemple, AGF Méditerranée, une sicav d'actions françaises, affichait à la fin du mois d'août une volatilité de 26 % par an au cours des quatre dernières années. Peut-on en conclure que toute autre sicav ayant une volatilité de 26 % lui est comparable ? Au cours de la période (1995-1999), Etoile Index Japon, du Crédit du Nord, une sicav d'actions japonaises, a également affiché une volatilité annuelle de 26 %. Mais de toute évidence les risques encourus étaient fort différents. Les performances des économies, des marchés et des entreprises japonaises et françaises ont été radicalement différentes sur cette période. Les risques encourus a priori le furent également. Le même chiffre (volatilité historique) cache des réalités opposées. Il suffirait de calculer les volatilités de ces mêmes fonds sur une autre période pour conclure qu'elles ne sont en rien comparables.

Il faudrait pouvoir imaginer les histoires alternatives. Il n'est pas question de calculer d'autres volatilités historiques sur la même période puisque les cours des titres ne se réécrivent pas. Il faut chercher au-delà de ce chiffre. Si sur certaines périodes deux fonds différents affichent la même volatilité, il doit bien exister des composantes élémentaires, des sous-volatilités en quelque sorte, qui les différencient. La volatilité historique serait ainsi le produit d'un code génétique, une sorte d'ADN du risque de chaque instrument. Pour comprendre le risque, il faut déchiffrer le code génétique et établir la carte du risque. C'est de ce code que naît la volatilité historique. Pour cerner le risque, il faut le déconstruire.

COEFFICIENT DE SENSIBILITÉ

Mais un tel code existe-t-il réellement ? L'expérience des physiciens est instructive. Depuis près de cent ans, leurs modèles mathématiques les ont conduits progressivement à postuler l'existence de nouvelles particules, bien avant de les observer expérimentalement. Les théoriciens de la finance ont également dû conclure à l'existence d'éléments constitutifs du risque avant de pouvoir les mesurer avec précision. La découverte fondamentale baptisée « théorie des prix d'arbitrage » – plus connue sous son sigle anglo-saxon APT *(Arbitrage Pricing Theory)* – de Steve Ross remonte à 1977.

Le professeur Ross a découvert que le point commun entre tous les actifs cotés est d'être sensibles, à des degrés divers, à un grand nombre de facteurs de risques. Les cours de ces actifs reflètent la manière dont les marchés financiers évaluent le prix des différents risques portés par ces actifs. Le modèle APT établit la logique interne des cours des actifs financiers les uns par rapport aux autres. Sans entrer dans les détails techniques, le théorème de l'APT conclut que la performance espérée de tout actif financier (action française, obligation internationale, indice boursier, contrats sur matières premières...) se décompose en un certain nombre de cœfficients de sensibilité aux risques partagés par tous les actifs. Les coefficients de sensibilité sont bien le code génétique recherché, le dénominateur commun. Les connaître permet d'évaluer les risques a priori des actions, des obligations, des indices boursiers..., mais aussi des sicav et des fonds de placement. Le modèle APT agit en quelque sorte comme un prisme décomposant la lumière en couleurs primaires. Il décompose les cours des actifs en profils de risques primaires.

Utilisé pour construire un classement de sicav, ce modèle offre de grands avantages. Il permet d'abord de regrouper, sans risque de se tromper ou d'être trompé, les sicav dans des catégories homogènes et donc comparables. Il suffit de placer dans une même catégorie des sicav dont les profils de risques sont très proches, et qui sont donc gérées dans une logique similaire. Les intrus des classements « traditionnels » sont immédiatement démasqués et replacés dans des catégories qui correspondent à leurs véritables profils. La méthode APT offre un autre intérêt, plus grand encore : elle permet d'analyser très finement le passé, de décomposer l'origine de la performance réalisée et l'importance des risques pris. En donnant la possibilité de comparer les performances à risques identiques, la méthode utilisée offre la possibilité de porter une appréciation objective sur la qualité de la gestion.

Eric Leser

Ce modèle, qui fait référence aux Etats-Unis, permet à la fois de regrouper, sans risque de se tromper, les sicav dans des catégories homogènes – donc comparables – et de porter une appréciation objective sur la qualité de la gestion

La volatilité historique serait le produit d'un code génétique, une sorte d'ADN du risque de chaque instrument. Pour comprendre le risque, il faut déchiffrer le code génétique, et établir la carte du risque. C'est de ce code que naît la volatilité historique. Pour cerner le risque, il faut le déconstruire

Comment lire le tableau

Libellé - Comme pour la question du promoteur, à de nombreuses reprises des fonds sont apparus en plusieurs exemplaires dans différents pays, notamment Luxembourg, Belgique, Allemagne et Suisse, sous des codes d'identification différents, sous des noms souvent différents. Les doublons entre fonds « jumeaux » ont été éliminés pour ne pas inscrire ces fonds plusieurs fois dans le classement.

Classement retraité - Classement selon la performance retraitée de chaque fonds.

Risque - Savoir quel est le risque couru pour atteindre une performance est important. Plus il y a de points et plus le risque est faible. Une seule étoile traduit donc un risque majeur.

Classement brut - Rang obtenu par chaque fonds dans le classement de la performance.

Pays du fonds

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
ACTIONS INTERNATIONALES								
AGF MÉDITERRANÉE	AGF	FR	84,74	1	★★★★★	★★	108,72	1

Nom du promoteur de fonds - L'enregistrement d'un même fonds, pays par pays, s'est souvent fait avec des caractéristiques de promoteur différentes : c'est le cas pour Parvest, qui peut apparaître sous Paribas, Artésia Bank, Paribas Luxembourg.

Indication de la catégorie de fonds - Chaque catégorie regroupe les fonds qui présentent entre eux la plus grande homogénéité. Au fil des comparaisons de ressemblances, chaque fonds trouve sa famille selon les risques auxquels il réagit.

Performance retraitée - A risque identique, c'est la performance réelle (en %) d'un fonds par rapport à ses concurrents. Cette donnée permet une appréciation objective de la situation. Mathématiquement, la performance retraitée est égale à la performance brute divisée par le coefficient bêta.

Performance - Appréciation visuelle de la performance du fonds : plus il y a de points et plus le fonds est performant.

Performance brute obtenue par chaque fonds - C'est la performance réalisée en % et en euros du fonds sur l'année écoulée, soit du 1er janvier au 30 décembre 1999.

Colonne performance sur 1 an
- ★★★★★ = Très bonne
- ★★★★ = Bonne
- ★★★ = Moyenne
- ★★ = Faible
- ★ = Très faible
- - = Mauvaise

Colonne risques
- ★★★★★ = Très peu
- ★★★★ = Peu
- ★★★ = Moyens
- ★★ = Importants
- ★ = Très importants

! = Comportement atypique par rapport à la catégorie

!! = Comportement très atypique par rapport à la catégorie

Abréviations
AU = Autriche
BL = Belgique
CH = Suisse
FR = France
GR = Allemagne
ITL = Italie
IR = Irlande
LUX = Luxembourg
SP = Espagne
UK = Grande-Bretagne
UT = fonds d'investis. (Unit Trust) à capital fixe et d'origine britannique

UN PEU DE MATIERE GRISE,
BEAUCOUP DE CPR-E*TRADE,
VOUS ÊTES PRÊT POUR
REUSSIR EN BOURSE.
WWW.CPR-ETRADE.COM
N° Vert 0 800 582 582

►►► APT ►►►

EUROPE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 40,81 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
SR PAN EUROPEAN ORD	SLOANE ROBINSON	UT	121,63	1	★★★★★	★★	100,20	4
UNIEUROPADYNAMIC	UNION INVESTMEN	LUX	104,86	2	★★★★★	★★★	113,93	1
VOLKSBANK-EUROPE-INVES	VOLKSBANKEN-KAP	AU	99,52	3	★★★★★	★★	83,75	11
METZLER EURO GROWTH	METZLER	GR	99,20	4	★★★★★	★★★★	102,39	3
NEW EUROPE TECHNOLOGY	BANQUE DU LOUVR	FR	97,53	5	★★★★★	★★★	105,30	2
SOPRANE SELECTION INTE	BQ PRIVEE ST DO	FR	95,60	6	★★★★★	★★★★	99,36	6
PUTNAM INTL.OPPS.	CISALPINA GESTI	ITL	95,26	7	★★★★★	★★	82,52	12
CICM-CB SCANDINAVIAN B	CICM INTERNATIO	IR	93,33	8	★★★★★	★★	79,04	14
HEND.EUROTR.ORD.	HENDERSON INVES	UT	89,67	9	★★★★★	★★★	100,13	5
PARI.INSTN.EU.EX UK EQ	PARIBAS	FR	89,51	10	★★★★★	★★★★★	87,31	8
PORTEFEUIL DIVERS	COGEFI	FR	86,97	11	★★★★★	★★★	78,87	15
DT VERMOGENSBILDUNGSFO	DEUTCHE VERMOGE	GR	81,12	12	★★★★	★★★★	77,87	17
JUP.EUROPEAN ORD.	JUPITER	UT	80,33	13	★★★★	★★★★	84,39	10
HEND.INVRS.EUR.VAL.FD.	HENDERSON INVES	UK	79,05	14	★★★★	★★★	70,40	25
TR EUROPEAN GROWTH	HENDERSON INVES	UT	77,16	15	★★★★	★★★	85,25	9
INVESCO ACTEUROPE	INVESCO FRANCE	FR	76,48	16	★★★★	●	97,25	7
ADIG INV.ADISELEKT	ADIG	GR	75,97	17	★★★★	★	59,95	38
OCEAN EUROPE ACTIONS	CREDIT MUTUEL O	FR	75,76	18	★★★★	★★★★	79,80	13
PAM EUROPEAN ASS.C	PETERCAM ASSET	BL	74,79	19	★★★★	★★★★	76,80	18
DB INTERNATIONAL DVG	DEUTCHE VERMOGE	GR	72,86	20	★★★★	★★★★	78,61	16
NORWICH ACTIONS INTER.	NORWICH UNION L	FR	72,76	21	★★★★	★★	59,50	42
CENTRALE CROISSANCE EU	CCR - CAISSE CE	FR	72,47	22	★★★★	★★	61,58	33
BARING EUR.SLT.TST.	BARING FUND MAN	UK	72,08	23	★★★★	★	58,48	43
CAZENOVE EUR.FD.AC.	CAZENOVE UNIT T	UK	71,48	24	★★★★	★★★★	73,72	21
DUCATO AZIONARIO EUROP	DUCATO GESTIONI	ITL	70,67	25	★★★★	★★★	64,04	28
FIDELITY FDS. PRIVATIS	FIDELITY INTERN	LUX	70,67	26	★★★★	★★★★	75,32	20
INVESTILION MINERGIOR	CREDIT LYONNAIS	FR	70,18	27	★★★★	★★★	61,06	35
T.U.FUND MNGRS EUROPEA	TU FUND MANAGER	UK	67,79	28	★★★	★★★	59,69	40
DIT WACHSTUM EUROPA	DIT (DIT-GRUPPE	GR	66,80	29	★★★	★★★	73,13	23
DIT AKTIEN EUROPA AF	DIT (DIT-GRUPPE	GR	66,64	30	★★★	★★	75,55	19
VENDOME INVESTISSEMENT	CREDIT AGR INDO	FR	61,22	40	★★★	★★★★	59,57	41
EURASUD	CDC CIC	FR	57,46	48	★★★	★	46,66	92
FINARVAL INTL	COURCOUX BOUVET	FR	56,49	51	★★★	★★★	51,45	64
HAUSSMANN EUROPE C	BQ WORMS	FR	56,09	53	★★★	★★★★	59,81	39
SANPAOLO MEDITERR	BQ SANPAOLO	FR	55,88	54	★★★	★★★	49,58	73
CPR ACTIONS EUROPE	CPR GESTION	FR	52,62	60	★★	★★★	56,88	45
LION PEA EURO	CREDIT LYONNAIS	FR	51,81	66	★★	★★	43,40	127
EMEUROPOSTE D PEA	LA POSTE	FR	50,56	68	★★	★★★★★	51,34	66
UNIGESTION C	SANPAOLO INDOS	FR	48,59	79	★★	★★★★	46,29	94
BNP ACTIONS EUROPE	BNP	FR	47,96	82	★★	★★★★★	47,17	87
SP ACTIONS 5000	CPR GESTION	FR	47,56	85	★★	★★★★★	46,62	93
EUROPE ACTIONS	BQ VERNES	FR	47,55	86	★★	★★★	51,98	60
ECOFI EUROPEAN STOCKS	ECOFI-FINANCE	FR	47,33	89	★★	★★★★	44,13	116
OUEST EURO PEA	CIO	FR	47,21	90	★★	★★★★	45,09	105
EUROCIC LEADERS	CIC	FR	45,93	99	★★	★★★★	43,46	125
STRATEGINDEUROPE	LEGAL & GENERAL	FR	45,49	104	★★	★★★★★	45,22	103
GROUPAMA INDEX EUR	GROUPAMA FUND M	FR	45,46	105	★★	★★★★	43,65	122
OFIMA VALEUROPE(H)	OFIVALMO	FR	45,29	106	★★	★★	38,95	187
CAPITAL FRANCE EUR	BQ PRIVEE ST DO	FR	44,97	108	★★	★	35,96	235
ZURICH EURO ACTION	ZURICH INVEST	FR	44,30	113	★★	★★★	38,63	192
CDC EURACTIVE	CDC ASSET MANAG	FR	43,63	120	★★	★★★	37,98	205
EUROCAP 50	BANQUE CORTAL	FR	43,51	122	★★	★★★★	44,73	110
PROVENCE EUROPE	CRDT SUISSE HOT	FR	43,00	127	★★	★★★	39,57	178
ODDO PEA EUROPE	SOCIETE DE BOUR	FR	42,64	132	★★	★★★	47,02	88
CNP-ASSUR-VALEURS	CNP ASSUR	FR	42,36	135	★★	★★★	38,49	193
HORIZON C	CAISSES EPARGNE	FR	42,24	139	★★	★★	34,44	252
EURO GAN	GAN	FR	41,59	147	★★	★★★★	43,44	126
FRUCTIFONDS VALEURS EU	GROUPE BANQUES	FR	41,33	148	★★	★★★	36,78	227
OUEST ACTIONS EUROPE	CIO	FR	40,99	152	★★	★★★	37,14	218
EGIDE EUROPE ACTC	EUROPE EGIDE FI	FR	40,76	154	★★	★★★★	38,40	195
PARNASSE EURO-CROISSAN	BMF GESTION	FR	40,41	156	★★	★★★	44,57	113
OFIMA CIBLE	OFIVALMO	FR	40,08	159	★★	★★★★	42,18	144
AGF EUROPE	AGF	FR	39,88	165	★★	★★★★★	39,77	170
CDC EURO ACTIONS	CDC ASSET MANAG	FR	39,67	171	★★	★★★★	40,88	158
JUPITER	BFT	FR	39,49	172	★★	★★★★	36,99	221
RG EUROPE FUND	ROBECCO GROUP	FR	39,31	175	★★	★★★★★	38,72	190
VALCOMEX OPPORTUN	NATEXIS BQ	FR	39,23	177	★★	★★★★	41,78	150
BALZAC EURO INDEX	STATE STR. BQ.	FR	39,08	180	★★	★★★★	41,39	154
CM EUROPE ACTIONS	CREDIT MUTUEL	FR	38,94	182	★★	★★★★★	39,73	171
EURANORD	UE CIC	FR	38,00	190	★	★	30,75	302
EUROPE MID-CAP	PARIBAS	FR	37,94	192	★	★★★★	35,65	240
EUROFEDEQUITIES	OTHER FRENCH FU	FR	37,81	196	★	★★★★	34,91	248
OBJECTIF ACTS EURO	LAZARD FRERES	FR	37,63	200	★	★	28,77	325

EUROPE ACTIONS SMC

Performance moyenne brute sur un an : 59,28 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
FLEMING EUR.FLEDGE.	FLEMING	UT	120,61	1	★★★	★	164,55	1
THD.NEEDLE EUR.SMCOS.G	THREADNEEDLE	UK	119,26	2	★★★	★★★	98,25	7
M&G SECS.EUR.SMCOS.AC.	M & G SECURITIE	UK	112,57	3	★★★	★★★★★	108,19	3
P.T.F SMALL CAP EUROPE	PICTET & CIE	LX	104,92	4	★★★	★★★★	109,84	2
CS EQ FD(LUX)SML&MID G	CREDIT SUISSE F	CH	104,71	5	★★★	★★	81,61	15
SPÉCIAL GERMAN STOCK F	JULIUS BAR	LX	100,53	6	★★★	★★★★★	103,79	4
HEND.INVRS.EUR.SMCOS.F	HENDERSON INVES	UK	99,72	7	★★★	★★★★★	99,88	5
FFF EUR. SMALL COMP.EU	FLEMING FLAGSHI	LX	93,14	8	★★	★★★★	89,20	9
SCOT.EQT.FD.EUR.SMCOS.	SCOTTISH EQUITA	UK	87,16	9	★★	★★★★	83,49	14
DWS EUROLAND SMALL CAP	DWS	GR	83,52	10	★★	★★★★★	85,21	11
SAVE & PROSPER EURO SM	SAVE & PROSPER	UK	82,58	11	★★	★★★★	90,80	8
EUROPE DISCOVERY	CIE FIN E&B ROT	FR	81,79	12	★★	★★★★	75,91	17
FLAG EUR.SM.COMP.	FLEMING FUND MA	LUX	81,18	13	★★	★★★★	85,84	10
STEW.IVORY EUR.SMCOS.	STEWART IVORY U	UK	79,70	14	★★	★★★	65,51	24
EUR.SMALLER COS.	FIDELITY FUNDS	LUX	76,26	15	★★	★★★★	85,08	12
ST JAMES'S PLCE GRT EU	ST JAMES'S PLAC	UK	75,80	16	★★	★★★	65,42	25
DRESDNER RCM EUR.SPC.	DRESDNER RCM FU	UK	74,12	17	★★	★★★★★	72,71	19
FID.CTRY.SLT.EUR.SMCOS	FIDELITY FUNDS	LUX	73,25	18	★★	★★★	83,92	13
SCHRODER INT'L EURO SM	SCHRODER INTERN	BL	71,56	19	★★	★★★★	66,56	23
SCHDR.EUR.SMCOS.FD.AC.	SCRODER UNIT TR	UK	70,63	20	★★	★★★★★	68,18	21
BNP MIDCAP INVEST	BNP	FR	70,15	21	★★	★★★★★	68,62	20
INVESCO EUR.SMCOS.	INVESCO INTERNA	UK	68,82	22	★★	★★★	79,81	16
METZLER EURO SMALL CAP	METZLER	GR	68,20	23	★★	●	99,15	6
VENDOME SELECTION	CREDIT AGR INDO	FR	67,70	24	★★	★★★★	61,41	29
UBAM EUROPEAN SMALL &	UNION BANCAIRE	CH	63,84	25	★	★★★	74,40	18
BNP ACTMIDCAP EU	BNP	FR	63,40	26	★	★★★★	66,66	22
HEND.EUROTR.PKG.	HENDERSON INVES	UT	61,24	27	★	★★★★	64,05	26
AC EURO SPEZIALWERTE	AXA COLONIAL KA	GR	55,83	28	★	★★★★	62,57	27
ES INVT.SMALL CAPS EU.	ES INVEST	UK	55,41	29	★	★★★	44,71	39
EUROACTION:MIDCAP	UNION INVESTMEN	LUX	55,11	30	★	★★★★★	56,43	31
PLAN EUROFIN ACTIONS	BQ EUROFIN	FR	52,63	33	★	★★★	43,14	40
BNP EQUITY EURO CAP	BNP	FR	46,80	37	★	★★★★★	47,59	35
SELECTIMAAF ACTIONS EU	MAAF ASSURANCES	FR	46,78	38	★	★★★★★	47,10	36

ALLEMAGNE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 34,19 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
BARING GER.GR.TR.AC.UT	BARING FUND MAN	UK	75,16	1	★★★★★	★★★★	70,58	1
RWS-AKTIENFONDS VERITA	VERITAS	GR	73,24	2	★★★★★	★★★★	70,03	2
KOELN-AKTIEN GLOBAL DE	DEKA DEUTSCHE K	GR	61,36	3	★★★★★	★★★★	63,20	3
IVERAFONDS UNITS	GERLING INVESTM	GR	59,27	4	★★★★★	★★	50,97	7
NUERNBERGER ADIG A ADI	ADIG	GR	50,34	5	★★★★	★★★★	51,73	6
GERLING DEUTSCHLAND	GERLING INVESTM	GR	48,28	6	★★★★	★	39,45	19
CUPP GERMAN GROWTH	CU PP-BANK VAN	BL	48,04	7	★★★★	★★★★	49,30	8
F&F SELECT GERMANIA	FINANZA E FUTUR	ITL	47,54	8	★★★★	★★★	42,60	12
DWS DEUTSCHE AKTIEN	DWS	GR	47,23	9	★★★★	★★	53,72	4
PLUSFONDS	ADIG	GR	46,93	10	★★★★	★★★★★	47,38	9
ALLEMAGNE OPPORT	DEUTSCHE BANK	FR	43,50	11	★★★	★	52,14	5
UNIDEUTSCHLAND	UNION-INVESTMEN	GR	41,26	12	★★★	★★★	44,77	10
OPPENHEIM SELECT	OPPENHIEM KAPIT	GR	41,16	13	★★★	★★★★	42,70	11
SWISSCA GERMANY	SWISSCA	LUX	39,00	14	★★★	★★★★	40,44	15
KOELN AKTIENFONDS DEKA	DEKA (DEKA-GRUP	GR	39,00	15	★★★	★★★★	41,00	14
IGB BERLIN INVEST	UNION-INVESTMEN	GR	38,86	16	★★★	★★★★	36,24	33
CITIBK.PRIV.INVT.UTS.	UNION-INVEST	GR	38,05	17	★★★	★★★★	36,10	35
DEKALUX DEUTSCHLAND	DEKA INTERNATIO	LUX	37,94	18	★★★	★★★★	39,91	17
BAWAG STOCK FUND	BAWAG-INVEST GM	AU	37,85	19	★★★	★★	31,33	66
DEKAFONDS UNITS	DEXIA ASSET MAN	BL	37,68	20	★★★	★★★★	40,12	16

FRANCE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 50,07 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
COGEFI FRANCE SI	COGEFI	FR	95,77	1	★★★★★	★★★★	87,48	1
INVESCO FRENCH GW.AC.	INVESCO INTERNA	UK	78,80	2	★★★★★	★★★★	83,64	2
MARIANNE	BFT	FR	76,78	3	★★★★★	★★★	66,47	5
INVESCO ACTFSES C	INVESCO FRANCE	FR	74,06	4	★★★★★	★★★★★	74,67	3
GROUPAMA CROIS	GROUPAMA ASSET	FR	73,96	5	★★★★★	★★★	63,98	9
FRUCTIFONDS FRANCE ACT	GROUPE BANQUES	FR	68,02	6	★★★★★	★★	56,74	29
HORIZON FRANCE VALORIS	ROTHSCHILD & CO	FR	68,02	7	★★★★★	★★★	58,04	22
TRICOLORE	CIE FIN E&B ROT	FR	66,84	8	★★★★★	★★★★	64,26	8
REGE OPPORTUNITES	FIMAGEST	FR	65,03	9	★★★★★	★★	52,99	45
SOPRANE VALEURS FRAN' A	BQ PRIVEE ST DO	FR	63,35	10	★★★★★	★★★★	59,58	16
ODDO GENERATION C	ODDO & CIE	FR	63,31	11	★★★★★	★★★★	65,74	6
ECURACTFUTD/PEA	CAISSES EPARGNE	FR	62,62	12	★★★★★	●	45,13	103
PC.F. VALFRANCE	PICTET & CIE	CH	62,55	13	★★★★★	★★★★★	63,24	11
FRANCE VALEUR	DEUTSCHE BANK	FR	61,56	14	★★★★★	★★★★★	60,55	13
IENA VALORACTION FRANC	BFT	FR	60,59	15	★★★★★	★★★★	55,38	33
AGF EPARGACTIONS	AGF	FR	60,14	16	★★★★★	★★★★★	59,97	14
FRANCIC	CIC	FR	60,13	17	★★★★★	★★★	54,72	35
NORWICH FRANCE	NORWICH	FR	60,12	18	★★★★★	★★	48,01	85
CIC A.M.ACTIONS FRAN' A	CIE FIN. DE CIC	FR	59,92	19	★★★★★	★★★★★	58,21	21
REGEFRANCE C	FIMAGEST	FR	58,67	20	★★★★	★★★★★	59,36	19
INDOCAM FRANCE C	CREDIT AGRICOLE	FR	58,58	21	★★★★	★★★	63,87	10
AGF 5000	AGF	FR	57,95	22	★★★★	★★★★★	58,23	20
SLIVAFRANCE	CREDIT LYONNAIS	FR	57,64	23	★★★★	★★★★	54,60	37
FLEMING FRANCE SELECTI	FLEMING FINANCE	FR	57,59	24	★★★★	★★	66,51	4
SSTRSPINNAKER 2D	STATE STR. BQ.	FR	57,34	25	★★★★	★★★★	59,49	17
CENTRALE ACTFRA	CAISSE CENT. RE	FR	56,97	26	★★★★	★★★	50,97	63
AZUR ACTFRANCE C	AZUR	FR	56,93	27	★★★★	★★★	50,69	64
DIT FONDS FRANKREICH	DIT (DIT-GRUPPE	GR	56,89	28	★★★★	★★★	64,53	7
MASTER ACTIONS	CREDIT AGRICOLE	FR	56,88	29	★★★★	★★★★	52,97	46
FRANCE - SBF 250	SBF	FR	56,81	30	★★★★	★★★★	52,35	49
BNP ACTPEA EURO	BNP	FR	56,31	31	★★★★	★★★★★	55,18	34
FRUCTIFRANCE C	BQ POPULAIRES	FR	55,35	33	★★★★	★★★★	57,69	24
OBJECTIF FRANCE	LAZARD FRERES	FR	55,11	34	★★★★	★★	46,11	95
BNP ACTIONS FRANCE	BNP	FR	55,07	35	★★★★	★★★	49,34	75
MERCURE ACTFRA	CHEVRILLON	FR	55,01	36	★★★★	★★★★★	55,82	31
FRANCE - SBF 120	SBF	FR	54,84	37	★★★★	★★★★	52,48	48
INDOSUEZ FRANCE 50 C	CREDIT AGRICOLE	FR	54,11	38	★★★★	★★★	61,95	12
ECURINVESTD/PEA	CAISSES EPARGNE	FR	53,53	40	★★★★	★	39,92	118
REFERENCE CAC 40	LAZARD FRERES	FR	53,48	41	★★★★	★★★★★	54,20	39
AXA FRANCE ACTIONS	AXA	FR	53,43	42	★★★★	★★★★	51,05	61
OPTIMAVALOR	CREDIT DU NORD	FR	53,27	44	★★★★	★★★★★	53,53	40
SOGINDEX FRANCE	SOCIETE GENERAL	FR	52,84	46	★★★★	★★★★★	51,67	54
GROUPAMA INDEX FRANCE	GROUPAMA ASSET	FR	52,40	47	★★★★	★★★	47,70	87
VENDOME FRANCE (C)	CREDIT AGR INDO	FR	52,36	48	★★★★	★★★★	55,69	32
FEDERFRANCE EURO	FEDERAL FINANCE	FR	52,29	49	★★★★	★★★	45,92	96
CPR ACTIONS FRANCE	CPR GESTION	FR	52,19	50	★★★★	★★★★★	51,48	57
EGIDE FRAACTC	EUROPE EGIDE FI	FR	51,98	51	★★★★	★★★★	49,31	77
FEDERAL INDICIEL II	FEDERAL FINANCE	FR	51,63	52	★★★★	★★★★★	51,27	58
ACTIO FRANCE	GROUPE ALLIANZ	FR	51,56	53	★★★★	★★★★	55,98	30
SICAV 5000	CREDIT LYONNAIS	FR	51,25	54	★★★★	★★★★	48,94	80
VICTOIRE FRANCE	ABEILLE VIE	FR	51,24	55	★★★★	★	39,13	119
HAUSSMANN FRANCE C	BQ WORMS	FR	50,95	57	★★★★	★★★	57,44	26
FRANCE-GAN	GAN	FR	50,90	58	★★★★	★★★	45,21	102
TARNEAUD GESTION	BANQUE TARNEAUD	FR	50,90	59	★★★★	★★★★	52,96	47
PASQUIER FRANCE	BIMP	FR	50,85	60	★★★★	★★★★	46,57	93
RG ACTIONS FRANCE	GROUPE ROBECO F	FR	50,82	61	★★★★	★★★★	53,14	44
FRUCTI EURO PEA	BQ POPULAIRES	FR	50,44	63	★★★★	★★★★★	51,91	53
FICAC 40	CDC - VEGA FIN.	FR	50,20	64	★★★★	★★★★★	49,59	71
FRANCE - CAC 40	SBF	FR	49,80	65	★★★★	★★★★★	51,04	62
BNP ACTIONS INDICE FRA	BNP	FR	49,79	66	★★★★	★★★★★	51,24	59
BNP ACTIONS RM	BNP	FR	49,59	67	★★★★	★★	57,50	25
PROVFRANCE II C	CRDT SUISSE HOT	FR	49,57	68	★★★★	★★★	43,93	108
ATOUT FUTUR C	CREDIT AGRICOLE	FR	49,54	69	★★★★	★★	57,16	28
PARTNER FRANCE	BFSC	FR	49,43	71	★★★★	★★★★	51,56	56
ODDO FRANCE (C)	ODDO & CIE	FR	49,42	72	★★★★	★★★★	51,17	60
DECLIC ACTFSES	SOCIETE GENERAL	FR	49,05	73	★★★	★★★	43,54	110
DRESDRCM INDICE40	DRESDNER	FR	48,90	74	★★★	★★★★	53,22	43
SOGENFRANCE C	SOCIETE GENERAL	FR	48,16	76	★★★	★★★	42,57	114
CRYSTAL ACTIONS FRANCE	CRYSTAL FINANCE	FR	48,16	77	★★★	★★★★	45,52	99
LGM FRANCE (C)	ABN AMRO FRANCE	FR	48,15	78	★★★	★★★	43,10	113
OUEST ACTIONS FRANCE	CIO	FR	48,10	79	★★★	★★★★★	49,00	79
CMN FRANCE EUROPE	CM NORD	FR	48,09	80	★★★	★★★★★	48,29	83
PATRIMOINE 120	EIFB	FR	48,02	81	★★★	★★★★	45,65	98
ABF FRA REFERENCE	ABF CAPITAL MGT	FR	47,96	82	★★★	★★★	52,25	51
DRESDNER RCM CAP FRANC	DRESDNER KLEINW	FR	47,60	83	★★★	★★★	52,13	52
SOPRANE SELECTION FRAN	BQ PRIVEE ST DO	FR	47,34	85	★★★	★	57,93	23
FRANCE ENTREP C	BANQUE NSM	FR	47,24	87	★★★	★★★★★	48,22	84
ACTIPERFORMANCE	GROUPE AZUR	FR	46,85	88	★★★	★★★★	50,57	66
SELECTVALFRSES	CCF	FR	46,41	90	★★★	●	59,37	18
INTERSELECTION FD	SOCIETE GENERAL	FR	46,35	91	★★★	★★	37,18	123
MDM FRANCE	MUT DU MANS	FR	45,67	92	★★★	★★★★	43,75	109
ATOUT FRANCE EURD	CREDIT AGRICOLE	FR	45,35	93	★★★	★★★★	49,18	78
INVESTILION FRANCE 1	CREDIT LYONNAIS	FR	45,32	94	★★★	★★★	51,57	55
CARDIF ACTFRANCE	CARDIF	FR	45,27	95	★★★	★★★★★	45,43	101
FAVOR	SOCIETE GENERAL	FR	44,86	96	★★★	★★★★	48,34	82
CROISSANCE FRANCE ACTI	BANQUE DU LOUVR	FR	44,43	97	★★★	★★★★	45,82	97
STRATEGIS BRIO (C)	BNP	FR	44,38	98	★★★	★★★★	47,65	88
REGE REVENUS (C)	FORTIS INVESTME	FR	44,37	99	★★★	★★★	40,23	116
FEDERAL EPARGNE ACTION	FEDERAL FINANCE	FR	44,34	100	★★★	★★★★	46,36	94
BARCLAYS INDICE FRANCE	GROUPE BARCLAYS	FR	44,04	101	★★★	★	53,48	41
DECLSOGFRTEMPO	SOCIETE GENERAL	FR	43,96	102	★★★	★	32,45	127
CM FRANCE ACTIONS C	CREDIT MUTUEL	FR	43,71	103	★★★	★★★	49,56	72
PLACFRAINDICES	BANQUE NSM	FR	43,63	104	★★★	★★★	49,50	73
SUD VALEURS	LYONNAISE DE BA	FR	43,60	105	★★★	★★★★	47,40	89
CARDIF ACTDYNAMI	CARDIF	FR	43,51	106	★★★	★	53,27	42
FCP REPUTATION	OBSERVATOIRE DE	FR	43,42	107	★★★	★★★★★	43,41	112
CM OPTDYNAMIQUE C	CREDIT MUTUEL	FR	43,15	108	★★★	★★	35,17	125
FONCIER VALEURS	CREDIT FONCIER	FR	43,08	109	★★★	★★★★★	44,21	107
CIAL VALEURS FRAN' AISE	CREDIT INDUSTRI	FR	42,94	110	★★★	★★★★	44,51	106
OFIMACTION	OFIVALMO	FR	42,69	111	★★★	★★	50,01	69
ATLAS FRANCE C	FINANCIERE ATLA	FR	42,42	112	★★★	★★	49,98	70
MDM OPPORTUNITES INTER	LES MUTUELLES D	FR	42,41	113	★★★	★★★★	44,85	105
BSD FRANCE ACTIONS	BANQUE SCALBERT	FR	42,40	114	★★★	★★★	46,95	90
ACTIMAAF FRANCE	MAAF ASSURANCES	FR	42,34	115	★★★	★★	50,60	65
REGARD ACTIONS EURO	SAID - GESTION	FR	41,22	116	★★★	★★★★	42,47	115
SOGEPEA EUROPE	SOCIETE GENERAL	FR	40,62	117	★★★	★★★	35,07	126
PARFRANCE C	PARIBAS	FR	40,20	118	★★★	★★	47,73	86
HERVET FRANCE	HERVET-BAECQUE	FR	39,91	119	★★★	★★	46,59	92
INDICIA	CREDIT AGRICOLE	FR	39,81	120	★★★	★★	46,71	91
ETOILE FRAEUROPE	CREDIT DU NORD	FR	39,38	121	★★★	★★★	35,77	124
SPGP FRANCE C	SPGP	FR	39,26	122	★★★	★★★★★	38,22	120
DEMACHY FRANCE	BQ DEMACHY	FR	39,10	123	★★★	★★★	43,54	111
ETOILE BOURSE	CAIXABANK FRANC	FR	38,75	124	★★★	●	50,21	68
ACTI CROISSANCE D	NATWEST-BBL	FR	38,14	125	★★	★★	31,21	128
ELAN EPARGNE	ROTHSCHILD & CO	FR	35,93	126	★★	★	28,07	130
ELANCIEL EUROD PEA	LA POSTE	FR	34,02	127	★★	★★	40,16	117
SPGP MONDE C	SPGP	FR	33,89	128	★★	★★★	37,56	122
EUROPEA EXPORTS	BANQUE NSM	FR	33,58	129	★★	★★★	37,73	121
PLENITUDE	LA POSTE	FR	32,42	130	★★	★★	26,48	131
MONDE PEA (C)	SINOPIA ASSET M	FR	31,76	131	★★	★★★★	30,10	129
CARMIGNAC FRANCE	CARMIGNAC GESTI	FR	7,23	133	●	★★★	6,24	133

FRANCE ACTIONS SPÉCIALES

Performance moyenne brute sur un an : 47,87 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
ATLAS FRANCE +	FINANCIERE ATLA	FR	77,77	1	★★★★★	★	56,55	2
AXA INDICE FRANCE	AXA UAP	FR	66,62	2	★★★★	★★★	55,18	5
FRANCE - SBF 250	SBF	FR	63,74	3	★★★★	★★	52,35	13
BALZAC FRANCE INDEX	STATE STR. BQ.	FR	62,28	4	★★★★	★★★	54,66	7
SBF 120	SBF	FR	61,47	5	★★★★	★★★	52,56	11
OASI PARIGI	DEUTSCHE BANK F	ITL	58,73	6	★★★★	★★	46,62	23
NATEXIS SELECT C	NATEXIS BQ	FR	58,08	7	★★★★	★★★	50,83	20
DIGIT CAC 40 (C)	SINOPIA ASSET M	FR	55,56	8	★★★	★★★★	51,23	18

►►► APT ►►►

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
ABF FRANCE ACTIONS	ABF CAPITAL MGT	FR	55,48	9	★★★	★★★★	53,43	8
FRANCE - CAC 40	SBF	FR	54,98	10	★★★	★★★★	51,04	19
FRANCE INDEX SICAV	PARIBAS	FR	54,17	11	★★★	★★★★	52,05	14
HORIZON FRANCE INDICE	ROTHSCHILD & CO	FR	52,80	12	★★★	★★★★	49,13	22
ATHENA INVEST	PFA VIE - GPA V	FR	51,86	13	★★★	★★★★	55,76	3
MORGAN FRANCE	J.P. MORGAN ET	FR	50,55	14	★★★	★★	59,85	1
EGIDE ACTIONS	EUROPE EGIDE FI	FR	49,56	15	★★★	★★★★	52,01	15
HAUSSMANN IND F C	BQ WORMS	FR	48,74	16	★★★	★★★	54,71	6
FIMA INDICE 1ERE	FIMAGEST	FR	47,37	17	★★★	★★★	52,81	10
LION INDICE	CREDIT LYONNAIS	FR	47,31	18	★★★	★★★	53,05	9
NESTOR FRN.INDEX PLUS	NESTOR INVESTME	LUX	47,18	19	★★★	★★★	55,28	4
AGF OPTI-INDEX	AGF	FR	45,67	20	★★★	★★★	52,53	12
ETOILE INDEX FRANCE	CREDIT DU NORD	FR	45,50	21	★★★	★★★★	49,98	21
OPEN GARANTIE 100	SINOPIA ASSET M	FR	45,07	22	★★★	★★★	39,71	31
STATE STRFRANCE C	STATE STR. BQ.	FR	44,53	23	★★	★★★★★	43,47	25
EFINDEX FRANCE	CRDT COOPERATIF	FR	44,04	24	★★	★★	51,72	17
OPEN GARANTIE 100 N'3	SINOPIA ASSET M	FR	42,12	25	★★	★★★★	40,36	30
OPEN GARANTIE 100 N'2	SINOPIA ASSET M	FR	41,68	26	★★	★★★★★	41,11	26
OPEN GARANTIE 100 N'4	SINOPIA ASSET M	FR	40,59	27	★★	★★★	35,59	32
OPTICAC	FORTIS INVESTME	FR	40,49	28	★★	★	51,99	16
ACTIGEST C	BBL	FR	39,21	29	★★	★★	46,60	24
PRIVILEGEF	SGAM	FR	38,89	30	★★	★★★	34,34	33
PROGRESSION 100 MARS I	LA POSTE	FR	37,45	31	★★	★★★★	40,63	29
PROGRESSION 100 FEVRIE	LA POSTE	FR	36,88	32	★★	★★★	40,98	27
TOP INDICE 40	CPR GESTION	FR	36,08	33	★★	★★★	40,87	28
GENERALI PERFOR	GENERALI	FR	9,64	34	●	★★★	8,63	34

FRANCE ACTIONS SMC

Performance moyenne brute sur un an : 47,58 %

EUROPE REGIONS	CIC	FR	74,74	1	★★★★	★★★★	71,43	5
AGF INVEST	AGF	FR	73,12	2	★★★★	★★★★★	74,71	3
HORIZON MIDCAP FRANCE	ROTHSCHILD & CO	FR	71,39	3	★★★★	★★★★	73,50	4
FRANCE FUTUR	BFT	FR	70,91	4	★★★★	★★★	76,32	1
PERSPECTIVE	BANQUE WORMS	FR	66,50	5	★★★	★★	75,59	2
NESTOR FRANCE FONDS B	NESTOR INVESTME	LUX	63,73	6	★★★	★★★★	59,70	9
ODDO AVENIR (C)	ODDO & CIE	FR	60,70	7	★★★	★★★★	58,19	10
SELECTION AVENIR	CCF	FR	60,54	8	★★★	★★★★★	61,16	8
INDOCAM AVENIR FCE	CREDIT AGRICOLE	FR	56,57	9	★★★	★★★★★	57,20	11
ETOILE OPPORTUNITES	CREDIT DU NORD	FR	55,62	10	★★★	★★	63,33	6
PARIBFRAEMERC	PARIBAS	FR	54,22	11	★★	★★	62,15	7
BNP ACTMIDCAP FCE	BNP	FR	54,22	12	★★	★★★★	56,37	12
MDM PERSPECTIVES	MUT DU MANS	FR	52,62	13	★★	★★★★	48,94	17
OUEST ACTREGIONS	CIO	FR	52,52	14	★★	★★★★	55,12	13
CPR MIDDLE-CFR	CPR GESTION	FR	50,45	15	★★	★★★★★	50,78	16
FRANCE EXPANSION D	BANQUE OBC	FR	50,03	16	★★	★	41,43	21
FRANCE EXPANSION C	BANQUE OBC	FR	49,18	17	★★	★★	41,42	22
FRUCTI FRANCE MIDCAP C	GROUPE BANQUES	FR	48,20	18	★★	★★★	52,95	15
RG ACTIONS SECOND MARC	GROUPE ROBECO F	FR	47,58	19	★★	★★★★★	46,99	18
MRCY.SLT.TST.EU. OPPOR	MERCURY	UK	47,54	20	★★	★★	41,15	23
ST-HONORE PME	CIE FIN E&B ROT	FR	46,22	21	★★	★★★★	44,33	19
BNP EQUITY FRANCE CAP	BNP	FR	44,95	22	★★	●	54,70	14
BARCLCROISSANCE C	BARCLAYS	FR	43,16	23	★★	★★★★★	42,75	20
FRANCE - MID CAC		FR	42,34	24	★★	★★★	38,49	27
CDC MEDIANES	CDC	FR	42,21	25	★★	★★	36,75	33
PARIS MID CAC	SBF	FR	42,03	26	★★	★★★	38,56	26
CRMUTMID-ACTFRA	CREDIT MUTUEL	FR	41,26	27	★★	★★★	37,16	32
AGF OPPORTUNITES	AGF	FR	39,81	28	★	★★★★	37,29	30
NORWICH FRANCE OPPORTU	NORWICH UNION L	UK	39,37	29	★	★★★★★	40,13	25
SG FRANCE OPPORTC	SOCIETE GENERAL	FR	38,69	30	★	★★★★	40,75	24
PASQUIER AVENIR	BIMP	FR	37,73	31	★	★★★★★	37,36	29
HSBC JC - SMALLER FREN		FR	36,34	32	★	★★★★	35,26	36
CROISSANCE ACTIONS	ABEILLE VIE	FR	36,29	33	★	★★★★	37,18	31
SOGELUX EQUFRANCE	SOCIETE GENERAL	FR	33,68	34	★	★★★	36,28	35
SICAV CAP-DRFRA	NATEXIS GESTION	FR	32,47	35	★	★★	37,53	28
ETOILE SM	CREDIT DU NORD	FR	27,60	37	★	★★★★★	27,31	37
OBJECTIF SECOND M	LAZARD FRERES	FR	18,61	38	●	★★★★★	18,36	38
REGECROISSANCE	FIMAGEST	FR	12,29	39	●	★★	10,27	39

ROYAUME-UNI ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 34,58 %

ST.JAM.UK GEN.PROGV.AC.	ST JAME'S PLACE	UK	91,04	1	★★★★★	★★	78,00	2
CAPEL CURE SHARP ETHIC	CAPEL CURE SHAR	UK	88,75	2	★★★★★	★★★★	84,15	1
BRITISH EMPIRE SECS.	FRIENDS IVORY &	UT	88,15	3	★★★★★	★★	72,05	5
NEWTON INTREPID FD.AC.	NEWTON FUND MAN	UK	78,58	4	★★★★★	●	58,94	15
FAMILY ASSET TST.AC.	FAMILY INVESTME	UK	70,54	5	★★★★★	★★★★	76,23	3
DANAE IT.CAPITAL	ABERDEEN	UT	68,09	6	★★★★★	★★★	60,16	13
M&G SECS.MANAGED GW.FD	M & G SECURITIE	UK	66,79	7	★★★★★	★★★	58,79	17
EQT.UT.MGRS.EQT.TST.OF	EQUITABLE UNIT	UK	66,51	8	★★★★★	★★★	59,08	14
SANWA UK GROWTH FUND	SANWA INTERNATI	UK	65,84	9	★★★★★	★★	56,72	22
EQT.SPECIAL SITS.FD.	EQUITABLE UNIT	UK	65,52	10	★★★★★	★★	56,48	23
SINGER&FRIED INVESTMEN	SINGER & FRIEDL	IR	65,30	11	★★★★★	★★★★★	64,22	9
DRESDNER UK.GW.TST.AC.	DRESDNER RCM FU	UK	65,07	12	★★★★★	★★	76,15	4
CLEMED.PEDIGREE GW.TST	CLERICAL MEDICA	UK	63,80	13	★★★★★	★★★★★	65,28	8
JUP.FD.OF INV.TRUSTS	JUPITER UNIT TR	UK	63,38	14	★★★★★	★★★	57,54	18
MORGREN.EQUITY INC.	MORGAN GRENFELL	UT	63,17	15	★★★★★	★★★	56,99	21
TOR INV.CAPITAL	AXA SUN LIFE	UT	62,89	16	★★★★★	★★★	54,84	24
SWISS LIFE UK EQUITY	SWISS LIFE FUND	GR	62,84	17	★★★★★	★★★	69,22	6
PERP.WLD.GW.PRTF.AC.	PERPETUAL UNIT	UK	61,16	18	★★★★★	★★★	54,26	27
SMITH & WILLIAMSON GRO	SMITH & WILLIAM	UK	60,09	19	★★★★★	★★★	67,30	7
FRAMLINGTON-MANAGED PO	FRAMLINGTON UNI	UK	59,97	20	★★★★★	★★★★	57,08	20
CAPEL CURE SHARP POOLE	CAPEL CURE SHAR	UK	58,75	21	★★★★★	★★★★	61,15	12
TR PROPERTY INV.	HENDERSON INVES	UT	57,16	22	★★★★	★	45,00	55
CANADA LIFE BALANCED	CANADA LIFE UNI	UK	56,08	23	★★★★	★★	48,39	46
THD.NEEDLE ADVTUS.MGD.	THREANEEDLE INV	UK	55,84	24	★★★★	★★★★	54,20	28
CAPCM.GROWTH FD.AC.	CAPEL-CURE MYER	UK	55,57	25	★★★★	★★★★	58,91	16
STEW.IVORY BRIT.FD.AC	STEWART IVORY U	UK	55,30	26	★★★★	★★★★★	54,70	26
JUPITER FINANCIAL OPPS	JUPITER UNIT TR	UK	55,20	27	★★★★	★★★★	51,46	37
SOVEREIGN UK GROWTH FD	SOVEREIGN UNIT	UK	54,93	28	★★★★	★★★★	57,54	19
HSBC UK GW.	HSBC UNIT TRUST	UK	54,63	29	★★★★	★★	62,01	11
LLOYDS TSB ENVIRONMNTL	LLOYDS TSB UNIT	UK	52,46	30	★★★★	★	63,10	10
MDM TRANSMANCHE	LES MUTUELLES D	FR	42,93	70	★★★	★★★★	45,13	54
SOGEN UK	SOCIETE GENERAL	FR	39,17	99	★★★	★★★★	36,66	125
CROISSBRITANNIA C	ABEILLE VIE	FR	31,66	196	★★	★★★★	34,03	169
BALZAC UNITED KINGDOM	STATE STR. BQ.	FR	28,20	259	★★	★★	32,56	207
AGF U.K.	AGF	FR	22,38	321	★★	★★★★	21,75	323

INTERNATIONAL ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 48,26 %

HAUCK-KONSTRAST-U-F	UNIVERSAL-INVES	GR	138,85	1	★★★★★	★★★★★	135,79	1
BRUNNER INV.TST.	DRESDNER RCM GL	UT	123,67	2	★★★★★	★★	102,08	6
GESTIELLE WORLD COMM.	GESTIELLE SPA	ITL	123,36	3	★★★★★	★★★★	117,04	3
EQT.ETHICAL FD.	EQUITABLE UNIT	UK	111,10	4	★★★★★	★★★	100,72	8
LOMBARD ODIER IMMUNOLO	LOMBARD ODIER F	CH	108,25	5	★★★★★	★★★	96,87	10
BACOT-ALLAIN INTL	BACOT ALLAIN	FR	104,15	6	★★★★★	★★★★★	103,86	5
HENDERSON ELEC.&GEN.	HENDERSON INVES	UT	100,23	7	★★★★★	★★★	88,79	12
INVESCO GT GLOBAL ENTE	LGT FUND MGMT	IR	94,81	8	★★★★★	★★★★	86,35	16
DIT MULTIMEDIA	DIT (DIT-GRUPPE	GR	88,67	9	★★★★★	!	121,54	2
RAS MULTIMEDA	DIVAL	IT	87,51	10	★★★★	★★★	76,31	29
EXETER WARRANT FUND	EXETER FUND MAN	UK	87,39	11	★★★★	★★★★★	88,18	14
CTY.FINL.INTL.FD.	CITY FINANCIAL	UK	86,40	12	★★★★	★★★★★	88,61	13
JUPITER GLOBAL OPPORTU	JUPITER UNIT TR	UK	86,29	13	★★★★	★★★★	83,35	19
DWS INTERVEST	DWS	GR	86,18	14	★★★★	★★★★	91,08	11
HYPO TELE-GLOBAL	HYPO-INVEST LUX	LUX	85,39	15	★★★★	★	108,20	4
MRCY.INTL.OPPS.AC.	MERCURY FUND MA	UK	79,00	16	★★★★	★★★★★	76,63	28
DWS CH AKTIEN	DWS	GR	78,65	17	★★★★	★★★★★	77,59	25
ANGLO & OVERSEAS	MORGAN GRENFELL	UT	78,33	18	★★★★	★★★★	72,72	32
PARTNER AUTORINFO	BFSC	FR	78,20	19	★★★★	●	101,96	7
DEKA TELE-MEDIEN	DEKA DEUTSCHE K	GR	76,49	20	★★★★	★★★	86,07	17
JUNIOR A	GAMAX MANAGEMEN	LUX	76,36	21	★★★★	★★★★	72,89	31
CREGEM EQTIES.B MLTM.C	DEXIA ASSET MAN	BL	76,26	22	★★★★	★★★★	83,00	20
DIREKTFDS WELT AKTIEN	ALLGEMEINE DEUT	GR	75,88	23	★★★★	●	99,06	9
PAN HOLDINGS	PAN HOLD	UK	74,96	24	★★★★	★	58,67	81
CONVERT MONDE C	BQ VERNES	FR	74,53	25	★★★★	★★	59,11	78
SANTANDER GLOBAL AKTIE	OPPENHIEM KAPIT	GR	74,51	26	★★★★	★★★★	79,83	22
SANPAOLO AZII.INTL.ETI	SAN PAOLO FONDI	ITL	73,48	27	★★★★	★★★	63,23	52
CAPITAL INTL.FUND	CAPITAL INTERNA	GR	73,02	28	★★★★	★★★	63,03	54
SELECTION ACTIONS INTE	CCF	FR	72,57	29	★★★★	★★★★	78,64	23
FLEMING OVERSEAS	FLEMING	UT	71,96	30	★★★★	★★★★	68,22	41
PLANINTER	BQ POPULAIRES	FR	66,68	40	★★★	★★★★	68,93	37
SOGINTER C	SOCIETE GENERAL	FR	66,21	42	★★★	●	87,85	15
AMPLITUDE MONDE C	LA POSTE	FR	62,37	56	★★★	★★★	69,26	36
ST-HONORE INV	CIE FIN E&B ROT	FR	58,50	70	★★★	★★★★	54,99	97
CARMIGNAC INVESTISSEME	CARMIGNAC GESTI	FR	58,06	73	★★★	★★★	66,65	45
UNIVERS ACTIONS C	CREDIT AGRICOLE	FR	55,31	86	★★★	★★★	60,81	70
CARDIF VALINTER	CARDIF	FR	54,44	91	★★★	★★★★	49,75	141
DECLIC ACTINTLES	SOCIETE GENERAL	FR	53,67	97	★★★	●	70,56	35
CMN FRANCE MONDE C	CM NORD	FR	53,49	100	★★★	★★★★★	54,21	108

ÉTATS-UNIS ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 39,96 %

MART.CURRIE NTH.AMERIC	MARTIN CURRIE U	UK	74,79	1	★★★★★	★★★★	71,91	3
BWK-AKTIEN-STRATEGIE A	BADEN-WURTTEMBE	GR	72,87	2	★★★★★	★★	63,40	8
FRAMLINGTON-AMERICAN G	FRAMLINGTON UNI	UK	71,87	3	★★★★★	★	85,26	1
DIT BIOTECHNOLOGIE	DIT (DIT-GRUPPE	GR	70,53	4	★★★★★	★★★★	65,92	5
INVESCO GT HEALTHCARE	LGT ASSET MGMT	GR	66,47	5	★★★★★	★★	57,88	10
INVESCO GT AMER.ENTER.	INVESCO	BL	66,29	6	★★★★★	!	85,21	2
MMWI AMERAK FONDS	M.M. WARBURG IN	GR	65,65	7	★★★★★	★★★★★	65,35	6
THREADNEEDLE INV.FD.AM	THREANEEDLE INV	UK	59,33	8	★★★★	★	70,70	4
SOGEAMERICA C	SOCIETE GENERAL	FR	57,66	9	★★★★	★★★★	55,33	16
VICTOIRE AMERIQUE	ABEILLE VIE	FR	57,62	10	★★★★	★★★	52,92	27
AIM CAPITAL CONSTELLAT	AIM CAPITAL FUN	UK	56,59	11	★★★★	★★	64,48	7
PILGRIM AMERICAN FUND	PILGRIM UNIT TR	UK	56,52	12	★★★★	★★★★	54,90	18
FONDAMERIKA	ADIG	GR	55,77	13	★★★★	★★★★	58,23	9
F&F SELECT AMERICA	FINANZA E FUTUR	ITL	54,86	14	★★★★	★★★	49,97	38
OPPENHEIM SELECT AMERI	OPPENHIEM KAPIT	GR	53,82	15	★★★★	★★★★	56,61	13
GF 40 (GROSSANLEGERFON	CAPITAL INVEST	AU	53,43	16	★★★★	★★	47,12	47
BTNA.AMER.GW.FD.AC.	BRITANNIA FUND	UK	52,53	17	★★★★	★★★★	54,97	17
UBAM US EQ.CAP	UNION BANCAIRE	CH	52,42	18	★★★★	★★★	48,09	42
ROYAL & SUN ALL NORTH	ROYAL AND SUN A	UK	52,33	19	★★★★	★★★★★	52,69	28
ATOUT AMERIQUE	CREDIT AGRICOLE	FR	51,66	20	★★★	★★	57,54	11
LIP.NORTH AMERICA EQ.F	LLOYDS	UK	51,66	21	★★★	★★★★	53,18	24
LLDS.TSB.INTL.PRTF.NA.	LLOYDS BANK PLC	Lux	51,61	22	★★★	★★★★	53,18	25
MSY NTH AM.A	MERCURY	LUX	51,55	23	★★★	★★★★	53,30	23
MRCY.ASSET SEL.N.AMER.	MERCURY FUND MA	UK	51,44	24	★★★	★★★★	54,13	20
DRESDNER RCM(UK)NTH. A	DRESDNER RCM FU	UK	51,31	25	★★★	★★★	56,56	14
CORDIUS INVT.US LNG.CA	ARTESIA-BACOB-C	BL	51,02	26	★★★	★★★★★	50,05	37
AIM CAPITAL WEINGARTEN	AIM CAPITAL FUN	UK	50,88	27	★★★	★★★★	53,43	22
PORT.BG - ACT/AMER.NOR	BQ DE GEST ED D	LUX	50,75	28	★★★	★★★★★	51,20	32
MDM AMERIQUE	MUT DU MANS	FR	50,60	29	★★★	★★★	46,82	49
STOCK AMERICA A	EKA-FUNDS	AU	50,37	30	★★★	★★★★	51,87	29
UNION AMERIQUE	UE CIC	FR	46,75	47	★★★	●	57,38	12
BNP ACTIONS AMERIQUE D	BNP	FR	44,73	55	★★★	★★★★	42,38	65
ECOFI AMERICAN STOCKS	ECOFI-FINANCE	FR	43,44	59	★★★	★★★★★	44,39	56
INVESTILION GESTION AM	CREDIT LYONNAIS	FR	43,10	61	★★★	★★★	39,04	84
ETOILE INDEX USA	CREDIT DU NORD	FR	43,10	62	★★★	★★★★	41,30	71
FRUCTILUX ACT USA	BQ POPULAIRE DU	FR	40,75	74	★★★	★★★	43,64	59
EPARAMERIC	LA POSTE	FR	40,67	76	★★★	★★★★	42,38	66
CPR ACTIONS AMERIQUE	CPR GESTION	FR	40,27	78	★★	★★★★	41,94	69
ABF AMERIQUE	ABF CAPITAL MGT	FR	39,97	83	★★	★★★★★	39,32	82
INDOSUEZ AMERIQUE	CREDIT AGRICOLE	FR	39,55	85	★★	★★	44,28	58
RG AMERICA FUND	ROBECCO GROUP	FR	37,68	103	★★	★	44,85	54
SOGELUX FK (USD)	SOCIETE GENERAL	FR	36,42	108	★★	★★★★	35,05	123
BARCLAYS AMERIQUE	BARCLAYS	FR	34,99	121	★★	★★★★★	35,68	120
AMPLITUDE AMERIQC	LA POSTE	FR	34,69	123	★★	★	40,24	76

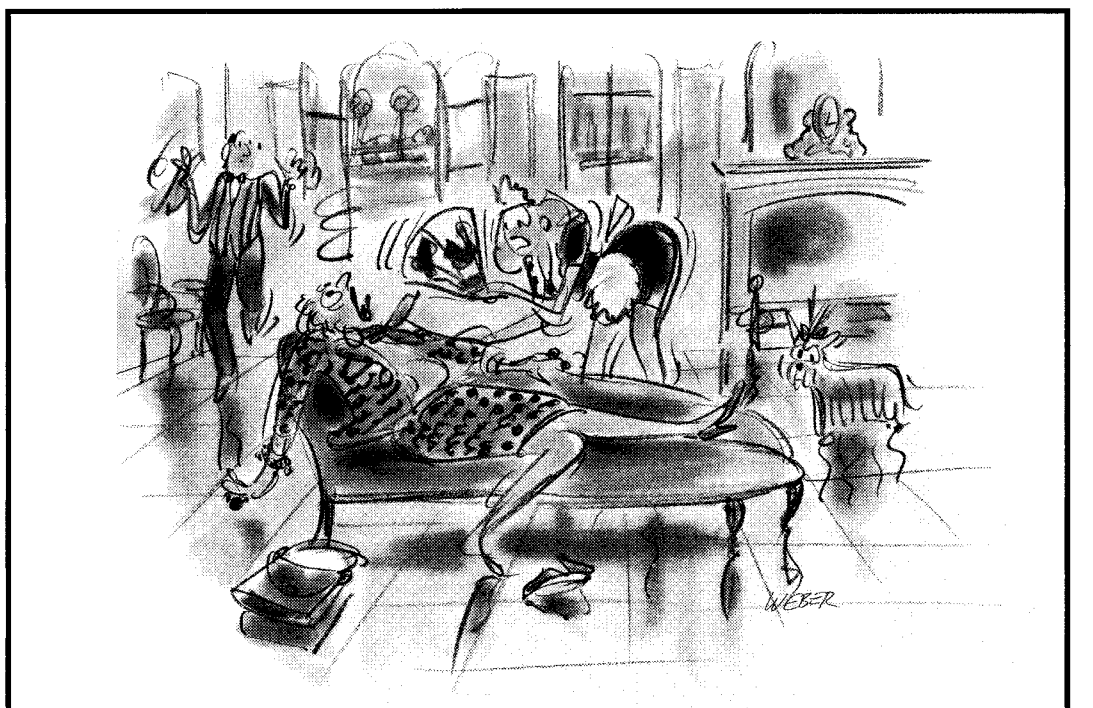

DÉSOLÉ, MAIS SELF TRADE
DÉMOCRATISE LA BOURSE.

Avec Self Trade, rejoignez les 100 000 actionnaires individuels ayant choisi la bourse on-line et profitez de 3 avantages exclusifs :

❶ **UNE TARIFICATION UNIQUE :** forfait de **98 F ht par ordre de bourse,** quel que soit le montant de vos transactions.

❷ **UN LARGE CHOIX DE MARCHÉS :** accès à la bourse de Paris et aux marchés américains (NYSE ET NASDAQ).

❸ **INFORMATIONS GRATUITES :** cours en temps réels, consensus, analyses ... **sans aucun frais d'abonnement.**

MONTANT DE L'ORDRE	COURTAGE TRADITIONNEL	FORFAIT SELF TRADE	ECONOMIES PAR AN***
20 000 F	200 F	98 F (14,95 €)	1 673 F
40 000 F	400 F	98 F (14,95 €)	10 672 F
60 000 F	600 F	98 F (14,95 €)	18 072 F

1er MEILLEUR TARIF DE COURTAGE* (LA VIE FINANCIÈRE OCTOBRE 1999)

OPÉRATION MILLÉNIUM : 50 000 €** À GAGNER ET VOS DROITS DE GARDE OFFERTS POUR L'ANNÉE 2000 !

Pour pouvoir bénéficier de cette offre, ouvrez votre compte chez Self Trade avant le 31 Janvier 2000.

www.selftrade.fr N° Vert 0 800 16 9000

Complément Direct & Associés

* Niveau 3, forfait de 14, 95 euros ht pour un ordre de 16000 euros et plus... -
** Cette offre gratuite et sans obligation d'achat est strictement limitée aux 2000 premiers comptes ouverts avant le 31/01/2000 - *** Pour 3 ordres par mois hors impôt de bourse.

DEMANDE D'INFORMATION ... Pour recevoir votre dossier d'information Self Trade, sans aucun engagement de votre part et participer à l'opération Millénium, compléter ce coupon et retourner-le sans affranchir à : Self Trade - Libre Réponse 60523 - 32 rue de Berri - 75585 Paris Cedex 08.

Nom ..... Prénom ..... Profession .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Tél. domicile ..... Tél. bureau ..... E-mail .....

Offre limitée aux 2000 premiers comptes ouverts avant le 31/01/2000.
Le règlement complet de cette opération est déposé chez maître VEITH, huissier de justice à Boulogne-Billancourt et sur le site Self Trade.

SELF-TRADE
ACTIONS, OBLIGATIONS, RÉVOLUTION

►►► APT ►►►

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
INVESTILION AMERIQUE 1	CREDIT LYONNAIS	FR	34,43	124	★★	★★★★★	34,30	127
AMERI-GAN	GAN	FR	34,18	126	★★	★★★★★	33,80	130
FONDS VALEURS AMERICAI	PARIBAS	FR	30,83	138	★★	●	38,01	94
PARVEST USA C	PARIBAS	FR	30,68	140	★★	●	38,11	91
AXA AMERIQUE ACTIONS	AXA	FR	30,03	142	★★	★★★★	29,29	142
PARTNER MIDCAP US	BFSC	FR	29,83	144	★★	★★★★	29,12	143
FRUCTIFONDS VALEURS AM	GROUPE BANQUES	FR	29,76	145	★★	★★★★★	29,74	141
OBJECTIF USA	LAZARD FRERES	FR	26,36	157	★	★★★★★	25,87	150
NOUVEAU MONDE FCP	BANQUE NSM	FR	14,31	171	●	★★★★★	14,02	170

JAPON ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 128,28 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
FIDELITY JAPANESE VALU	FIDELITY	UT	415,21	1	★★★★★	!	538,47	1
MORGAN GRENFELL JAPAN	MORGAN GRENFELL	GR	387,16	2	★★★★★	★★★	419,63	3
BAILLIE SHIN NIPPON	BAILLIE GIFFORD	UT	379,21	3	★★★★★	★	461,28	2
S&P.JAPAN GW.FUND	SAVE & PROSPER	UK	331,46	4	★★★★★	★★★	365,47	4
ATLANTIS JAPAN GW.	ATLANTIS FUND M	UT	295,42	5	★★★★	★★★	320,11	5
DRESDNER RCM JAPAN SPE	DRESDNER RCM	UK	291,31	6	★★★★	★★★★	307,38	6
SCHRODER RETL JAPAN EN	SCHRODER UNIT T	UK	247,47	7	★★★★	★★★	277,37	7
NIKKO GLB.UMBR.JASDAQ	NIKKO BANK	CH	244,91	8	★★★★	★★	208,45	14
BAILLIE GIFF.JAPAN	BAILLIE GIFFORD	UT	243,68	9	★★★★	★★★★	258,50	8
FLEMING JAPANESE FUND	FLEMING FUND MA	LUX	236,01	10	★★★	★★★★	253,03	9
BFG LUXINVEST JAPAN	BIG LUXINVEST	GR	228,21	11	★★★	★★★★	216,87	13
HILL SAMUEL JAPANESE T	HILL SAMUEL UNI	UK	221,58	12	★★★	★★★★★	221,26	11
PILGRIM JAPAN FD.	PILGRIM UNIT TR	UK	214,73	13	★★★	★★	182,77	20
PARTNER JAPON	BFSC	FR	206,14	14	★★★	★★	238,63	10
SUN LIFE OF CANADA JAP	SUN LIFE OF CAN	UK	192,87	15	★★★	★★★★	202,12	15
FID.INV.FID.JAP.	FIDELITY INVEST	UK	181,82	16	★★★	★★★★★	182,95	19
INVESCO TOKYO TRUST	INVESCO ASSET	UT	180,03	17	★★★	★	220,76	12
FIDELITY P.A. JAPAN FU	FIDELITY FF FUN	LUX	179,07	18	★★	★★★★★	175,34	21
PERPETUAL JAPAN	PERPETUAL PORTF	UT	176,09	19	★★	★★★	193,60	16
INVESCO VALEURS JAPON	INVESCO FRANCE	FR	172,67	20	★★	★★★★	185,12	17
RYL.LDN.JAPAN GW.	ROYAL LONDON UN	UK	171,99	21	★★	★★	149,22	34
MMWI ASIAK FONDS	M.M. WARBURG IN	GR	170,72	22	★★	★★★★	160,88	27
L&G.UT.JAPE.TST.	LEGAL & GENERAL	UK	163,74	23	★★	★★★★	157,13	30
STEW.IVORY JAPAN FD.AC	STEWART IVORY U	UK	163,70	24	★★	★★★★	151,88	31
CAPCM.JAPAN & GEN.FD.A	CAPEL-CURE MYER	UK	163,65	25	★★	★★★★★	166,96	24
FRAM.JAP.&GEN.FD.AC.	FRAMLINGTON UNI	UK	159,89	26	★★	★★★★	170,40	23
JAPAC	GERIFONDS	CH	157,64	27	★★	★★★★	165,16	25
SOGELUX EQTIES.JAP.OPP	SOCIETE GENERAL	LUX	157,61	28	★★	★★★	138,22	47
ST-HONORE PACIFI	CIE FIN E&B ROT	FR	157,45	29	★★	★★	130,43	54
GARTMORE SELECT JAPANE	GARTMORE	UT	157,35	30	★★	★★	184,48	18
NIPPON-GAN	GAN	FR	152,02	33	★★	★★★	171,15	22
SG JAPON OPPORT	SOCIETE GENERAL	FR	145,75	38	★★	★★★	130,13	55
ODDO JAPON	ODDO & CIE	FR	144,72	40	★★	★★★	129,29	56
AGF JAPON	AGF	FR	117,60	78	★	★★	98,50	110
INDOCAM UNIJAPON	CREDIT AGRICOLE	FR	112,32	85	★	★★★	102,97	96
JAPINDEX (YEN)	PARIBAS	FR	105,47	96	★	★	82,42	142
FRUCTIFONDS VALEURS DU	GROUPE BANQUES	FR	96,49	110	★	★★★★	93,00	120
INVESTILION GEST JAPON	CREDIT LYONNAIS	FR	95,46	112	★	★★★★	101,29	99
ABF JAPON	ABF CAPITAL MGT	FR	95,06	114	★	★★	109,44	85
AURORE	BFT	FR	90,74	125	★	★★★	99,26	107
BARCLAYS TOKYO	BARCLAYS	FR	87,74	132	★	★★★★	84,80	136
INVESTILION PACIFIQUE	CREDIT LYONNAIS	FR	86,95	136	★	★★★★	84,44	137
STATE STR JAPON C	STATE STR. BQ.	FR	84,53	141	★	★★	96,00	115
BALZAC JAPAN INDEX	STATE STR. BQ.	FR	83,56	142	★	★★★	91,65	124
VICTOIRE JAPON	ABEILLE VIE	FR	82,33	146	★	★★★★	77,78	147
ETOILE INDEX JAPON	CREDIT DU NORD	FR	67,28	155	★	★★	76,38	151
PARVEST JAPAN C	PARIBAS	FR	62,90	159	★	★★★★	67,08	156
DRESDNER RCM INDICE JA	DRESDNER KLEINW	FR	48,60	162	●	★	37,61	162

MARCHÉS ÉMERGENTS ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 88,66 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
GARTMORE EMERGING MARK	GARTMORE FUND M	GR	141,83	1	★★★★★	★★★	158,62	1
P.I.F. LATIN AMERICA	PICTET & CIE	CH	125,42	2	★★★★	★★	109,54	11
GOVETT EMERGING MARKET	AIB GOVETT ASSE	UT	124,77	3	★★★★	★★★★	130,85	2
SHARE EMERGING	BEARBULL	BL	120,11	4	★★★	★★	102,98	19
ABDN.FRONTIER MKTS.	ABERDEEN PROLIF	UK	118,07	5	★★★	★★	98,91	24
CARMIGNAC EMERGENTS	CARMIGNAC GESTI	FR	116,98	6	★★★	★★★	127,68	3
CREDIT SU EQTY EMERGIN	CREDIT SUISSE F	CH	116,16	7	★★★	★★★	105,74	15
FLEMING EMRG.MKTS.	FLEMING	UT	114,05	8	★★★	★★★	127,33	4
SCHRODER EMRG.CNTS.	SCHRODER	UT	113,85	9	★★★	★★★★	119,00	8
F&C EMERGING MKTS.IT.	FOR & COL EMERG	UT	111,55	10	★★★	★★★★	117,69	9
BARING EMERGING WORLD	BARING FUND MGR	UK	109,46	11	★★★	★★★★★	109,88	10
FRAMLINGTON-EMERGING M	FRAMLINGTON UNI	UK	107,28	12	★★★	★★	121,71	6
FFF EMERGING MARKETS (	FLEMING FLAGSHI	LX	106,58	13	★★★	★★★★	103,06	18
BARING INTL GLBL EMERG	BARING FUND MGR	IR	106,07	14	★★★	★★★★★	106,69	14
LAZARD EMERGING WORLD	LAZARD BROTHERS	GR	105,98	15	★★★	★	85,39	44
ABN AMRO GLB.EMRG.MKTS	ABN AMRO	PB	105,94	16	★★★	★★	122,45	5
SBS EMERGVAL	SBC BRINSON	FR	104,94	17	★★	★★	90,85	34
PRTF.FD.MAN.EMRG.MKTS.	PORTFOLIO FUND	UK	103,61	18	★★	●	78,37	57
MURRAY EMERGING ECS.	MURRAY JOHNSTON	UT	103,31	19	★★	★★	120,26	7

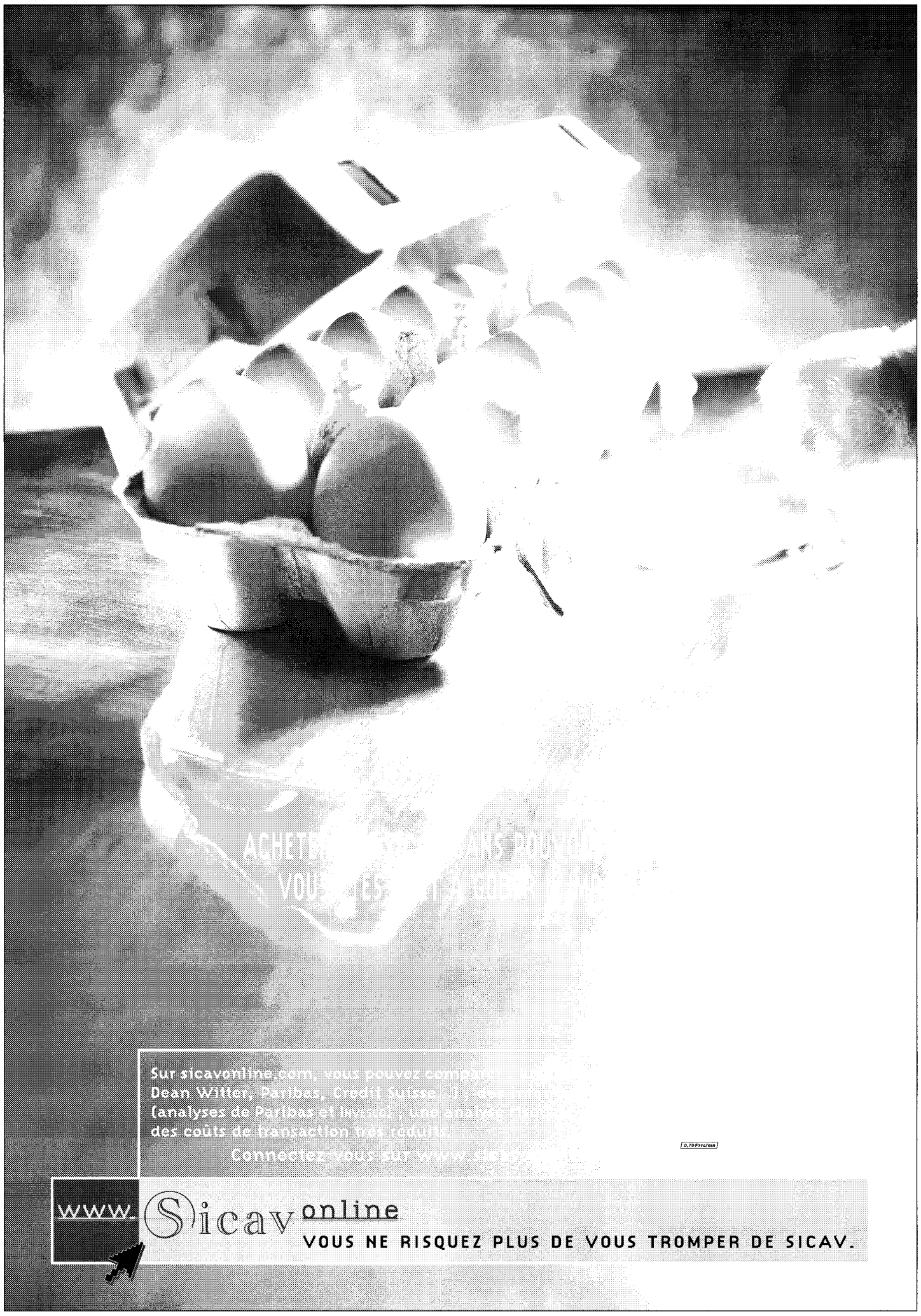

Excellente année pour les sicav actions

Le CAC 40 a enregistré une progression proche de 50 %. La France a profité d'une conjoncture favorable

Les souscripteurs de fonds d'actions ont globalement bien profité des records enregistrés par la plupart des Bourses mondiales. Championnes toutes catégories pour les fonds spécialisés sur une zone géographique, les sicav actions japonaises affichent en moyenne une progression brute de 128,28 %. Ces produits ont profité de la hausse du yen contre l'euro. La devise japonaise s'est appréciée de plus de 20 % face à la monnaie européenne, ce qui s'est traduit par des gains substantiels pour les gestionnaires du Vieux Continent qui avaient choisi de ne pas se protéger contre les évolutions des taux de change. Mais ils ont également bénéficié de la renaissance de la Bourse nippone. L'indice Nikkei a ainsi terminé proche des 19 000 points à la fin 1999. La hausse est encore plus spectaculaire pour les fonds qui se sont spécialisés sur les petites sociétés : 230,42 % en un an.

PETITES CAPITALISATIONS

Avec des progressions moins importantes, les fonds qui misent sur les actions françaises enregistrent d'excellentes performances. Ils connaissent en moyenne une hausse semblable à celle de l'indice CAC 40, c'est-à-dire proche de 50 %. Les deux autres familles de fonds recensées par APT, France actions spéciales, et celle regroupant les produits spécialisés sur les petites capitalisations, sont un peu moins performantes, avec une hausse de, respectivement, 47,87 % et 47,58 % sur un an. Ces résultats sont en revanche supérieurs à ceux qui sont enregistrés par les fonds spécialisés sur les autres marchés du Vieux Continent.

Les fonds d'actions européennes réalisent une progression de 40,81 %, suivis par les fonds d'actions du Royaume-Uni (34,58 %) et les fonds d'actions allemandes (34,19 %). Cette différence traduit la performance supérieure de la place parisienne par rapport à ses rivales de l'Union. La France a profité en 1999 d'une conjoncture économique plus favorable que ses grands voisins, à commencer par l'Allemagne et l'Italie. Ce décalage de croissance a favorablement impressionné les investisseurs internationaux, notamment les Américains. A cet élément s'est ajouté un phénomène de rattrapage, Paris ayant accumulé, depuis le début de la décennie, du retard vis-à-vis de Francfort ou de Milan.

Seuls les produits spécialisés sur les petites capitalisations font mieux que ceux investis sur la Bourse de Paris. Ainsi les fonds européens de ce type affichent un gain de 59,28 %, tandis que les sicav et les fonds communs de placements (FCP) britanniques connaissent un bond de 77,76 %. Hors d'Europe, les produits spécialisés sur les marchés émergents enregistrent de forts rebonds après plusieurs années de fortes baisses. C'est le cas par exemple des fonds investis en Extrême-Orient (91,59 %) ou dans le Pacifique (96,64 %). Légère déception, les fonds américains ne profitent pas de la hausse du dollar et des records de Wall Street.

Les produits qui misent sur l'ensemble des places boursières dans le monde voient pour leur part leurs valeurs liquidatives progresser de 40,81 %. Mais au-delà des différences constatées selon les zones géographiques, les écarts de performances s'expliquent plus que jamais par les choix de secteurs réalisés par les gérants. La progression de 95,60 % de Soprane sélection internationale, un FCP de la Banque privée Saint-Dominique, sixième de notre classement et premier fonds de droit français de la catégorie Europe actions, s'explique d'abord par la part belle faite aux actions du secteur de la nouvelle économie. De même, les résultats de Cogefi France, première de notre classement France actions, résident dans le choix de valeurs opéré au début 1999. Le gérant de cette sicav a ainsi privilégié des titres de secteur des télécommunications comme Equant, Bouygues ou Dassault Systèmes.

Autre signe de l'importance prise par les valeurs de la nouvelle économie dans les performances, les fonds qui misent uniquement sur les valeurs technologies enregistrent une progression moyenne de plus de 129 %.

Même s'ils font preuve d'une grande prudence et s'ils n'excluent pas d'éventuels trous d'air, les analystes estiment, en majorité, que 2000 devrait être, grâce à l'accélération de la croissance économique et à la poursuite des mouvements de fusions entre entreprises, une nouvelle année favorable pour les sicav actions, notamment celles spécialisées sur les valeurs européennes.

J. Mo.

►►► APT ►►►

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
BAI OST MITEIGENTUMSAN	CAPITAL INVEST	AU	99,49	20	★★	★★	83,81	49
GART.EMRG.MKTS.STGY.	GARTMORE FUND M	UK	99,19	21	★★	★★★★	104,37	17
BAR.GLB.UMBR.EMRG.WLD.	BARING ASSET MA	GR	98,67	22	★★	★★★★★	100,26	20
MART.CURRIE EMRG.MKTS.	MARTIN CURRIE U	UK	97,91	23	★★	★★★★★	100,11	21
BARING EMERGING EUROPE	BARING INTERNAT	UT	97,30	24	★★	★★★	105,29	16
EDINBURGH INCA	EDINBURGH (EFM)	UT	96,76	25	★★	★★★★	99,51	23
TEMPLETON EMRG.MKT.	TEMPLETON	UT	96,46	26	★★	★★★★	93,41	29
CS EQ.(LUX)EM.MKTS.B	CREDIT SUISSE	BL	95,69	27	★★	★★★★★	96,02	27
ABERDEEN EMRG.ECS.	ABERDEEN	UT	95,64	28	★★	★★	107,23	13
SAVE & PROSPER EMER MA	SAVE & PROSPER	UK	95,60	29	★★	★★	107,47	12
ADVANCE DEV MKT TST	PROGRESSIVE EUR	UT	95,37	30	★★	★	78,36	58
EXTENTIEL C	SOCIETE GENERAL	FR	93,31	33	★★	★★	77,94	59
GIF SICAV II DEVP.MKTS	CREDIT AGRICOLE	FR	90,76	35	★★	★★★	99,81	22
SSTREMERG MKT C	STATE STR. BQ.	FR	90,63	36	★★	★★★★	94,60	28
AGF MARCHES EMERGENTS	AGF	FR	84,69	44	★	★★★★	87,33	36
ST-HONORE MARCEM	CIE FIN E&B ROT	FR	82,20	50	★	★★★★	79,10	55
RG EMERGING MARK	ROBECCO GROUP	FR	81,00	53	★	★★★	87,13	38
INVESTILION EMERGENTS	CREDIT LYONNAIS	FR	80,22	55	★	★★★	86,10	40
CAP EMERGENCE	DRESDNER	FR	70,47	67	★	★★★★★	71,10	68
MAGELLAN	COMGEST OFIVALM	FR	68,80	69	●	★★★	74,99	63

EUROPE DE L'EST ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 47,47 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
TEMPLETON EASTER EURO	TEMPLETON	BL	88,83	1	★★★	★	62,50	6
FFF EMERGING EUROPE	FLEMING FUND MG	LX	85,13	2	★★★	★★★★	90,95	1
PIONEER EMERGING EUROP	PIONEER MANAGEM	IR	83,81	3	★★★	★★★★★	86,23	3
BARING EASTERN EUROPE	BARING FUND MGR	UK	82,13	4	★★★	★★★★	76,02	4
CORDIUS INVT.EMRG.EURO	ARTESIA-BACOB-C	BL	79,92	5	★★	★★★★	86,66	2
UBS(CH)EQ.FD.ETN.EU. D	UBS	CH	64,12	6	★★	★★★	72,26	5
DWS DB OSTEUROPA	DWS	GR	53,25	7	★	★★	41,81	17
CENTRAL EUROPEAN GW.	CREDIT SUISSE I	UT	52,09	8	★	★★★	46,64	10
KBC LUX KEY FUND ETN.E	KREDIETBANK Lux	LX	50,10	9	★	★★★★	54,73	7
OST-INVEST WACHSTUMSFO	PARENT OST PRIV	AU	48,53	10	★	★★★★	45,11	11
CENTRAL EURO EXCH - CE		EU	48,29	11	★	★★★	40,91	18
UBS(LUX)EQ.FD.CTL.EU.	UBS	CH	45,88	12	●	★★★	39,89	20
POLAND - WIG	POLAND	PO	45,72	13	●	★★★	39,96	19
FFF EAST EUROPEAN EURO	FLEMING FLAGSHI	LX	45,60	14	●	★★★★	43,96	12
ABN AMRO ETN.EU.EQ.FD.	ABN AMRO	LX	45,20	15	●	★★★★	43,42	13
INDOCAM EURONLLE	CREDIT AGRICOLE	FR	43,40	16	●	★★★★★	43,09	14
CENTRAL EUROPE STOCK F	JULIUS BAR	LX	42,28	17	●	★★	50,86	8
RAIFFEISEN-OSTEUROPA-A	RAIFFEISEN KAPI	AU	42,09	18	●	★★★★★	42,27	16
VB OSTEUROPAFONDS BKG	BKG-BAYERSICHE	GR	41,19	19	●	★★★★	38,28	24
EM OSTEUROPA	UNION INVESTMEN	LUX	39,56	20	●	★★★★★	39,22	22
HYPO OSTEUROPA	HYPO-INVEST LUX	LUX	38,25	21	●	★	47,68	9
LOMBARD ODIER ETN.EUR	LOMBARD ODIER F	CH	36,51	22	●	★★★	31,84	29
ES-INVT.EQTIES.ETN.EU	ES INVEST	BL	36,29	23	●	★★	42,46	15
OST-AKTIV A	CAPITAL INVEST	AU	36,21	24	●	★★★★	38,18	25
KBC EQ.EASTERN EU.CAP.	KBC	BL	35,81	25	●	★★★	30,52	30
HUNGARY - BUX	HUNGARY BUX	HG	35,02	26	●	★★★★	38,43	23
KB LUX KEY EASTERN EUR	KREDIETBANK S.A	LUX	33,59	27	●	★★★★	36,88	26
CREDITANSTALT CENTRAL	CREDITANSTALT F	IR	33,52	28	●	★★★	29,37	31
DANUBIA-INVEST FUND	ERSTE SPARINVES	AU	33,18	29	●	★★	39,53	21
PARVEST ETN.EU.CAP	PARIBAS	FR	32,92	30	●	★★★★	35,19	28

PACIFIQUE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 96,64 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
FLEMING PACIFIC	FLEMING FUND MA	LUX	303,98	1	★★★★★	★★★	257,42	1
SINGAPORE SESDAQ	JOHN GOVETT	UT	226,01	2	★★★★	★★★★	205,38	2
PACIFIC TRUST	CARL SPAENGLER	AU	207,32	3	★★★★	★★★	180,36	4
ATOUT ASIE	CREDIT AGRICOLE	FR	191,46	4	★★★★	★★	153,85	6
FIDELITY FD.PACIFIC FD	FIDELITY FUNDS	LUX	191,14	5	★★★★	★★	153,11	8
DRESDNER ORNTL.INC.TST	DRESDNER RCM FU	UK	180,17	6	★★★	★★★	153,62	7
MK ASIA-PAZIFIC	MK-CAPITAL AT W	BL	178,66	7	★★★	★★	134,71	14
DELTA LLOYD JADE FDS	DELTA LLOYD BEH	BL	172,82	8	★★★	★★★★★	178,22	5
DWS ASIAT AKTIEN	DWS	GR	166,37	9	★★★	★★★	137,93	11
FLEMING ASIAN	FLEMING	UT	165,47	10	★★★	★★	202,18	3
TOP 50 ASIAN	DWS	GR	165,12	11	★★★	★★★★	149,02	10
ABERDEEN ASIAN SMCOS.	ABERDEEN	UT	152,81	12	★★★	★★★★	136,16	13
FFF ASIAN OPPS.	FLEMING FUND MA	LUX	152,37	13	★★★	★★★★★	151,76	9
CAPEL CURE SHARP ASIAN	CAPEL CURE SHAR	UK	152,19	14	★★★	★★★★	136,88	12
LION INTERACTION ASIE	CREDIT LYONNAIS	BL	149,98	15	★★★	★★	118,62	19
BB. ASIEN-INV.UTS.	BB INVEST	GR	146,26	16	★★	★★	111,43	28
PRIMERUS PACIFIQUE	CCF	FR	144,50	17	★★	★★	112,70	26
BERENBERG-ASIA	UNIVERSAL-INVES	GR	143,57	18	★★	★★	113,70	24
MART.CURRIE UT.FE.FD.	MARTIN CURRIE U	UK	139,77	19	★★	★★★	121,26	17
EPARPACIFIC	LA CAISSE D'EPA	FR	139,71	20	★★	★★	110,80	29
F&C PACIFIC	FOR & COL MANAG	UT	135,59	21	★★	★★★	118,42	20
SMITH & WLLIAMSON FAR	SMITH & WILLIAM	UK	134,48	22	★★	★★★★	123,30	16
ING ASIA	ING SVILUPPO GE	ITL	130,79	23	★★	★★	97,35	52
THD.FE.& JAP.GW.AC.INS	THREANEEDLE INV	UK	128,95	24	★★	★★★	107,79	32
NOMURA GLB.ASIA PAC.PR	NOMURA	LUX	127,95	25	★★	★★	101,55	43
STJAM.FAR EAST AC.	ST JAME'S PLACE	UK	126,44	26	★★	★★★★	114,60	23
SCHDR.UT.FAR ETN.GW.AC	SCRODER UNIT TR	UK	125,88	27	★★	★★★★	116,91	21

Baisse des sicav obligataires

Les fonds investis en obligations ont été pénalisées par la remontée des taux d'intérêt

En 1999, l'évolution des marchés financiers a mis à rude épreuve les nerfs des détenteurs de sicav obligataires. Eux qui avaient profité en 1998 du mouvement de détente des taux d'intérêt ont été fortement touchés par la remontée en 1999 de ces mêmes rendements. Sur le marché français, les taux des emprunts d'Etat à dix ans dans la zone euro ont augmenté de près de 2 %. Au premier semestre, ils étaient descendus à leur plus bas niveau historique à 3,72 %. De même en Allemagne, où les rendements obligataires sont passés en quelques mois de 3,63 %, au plus bas, à près de 5,50 %. De fait, les sicav investies en obligations ont été les premières victimes du mouvement car la remontée des taux d'intérêt est mécaniquement liée à une baisse des cours des titres.

PERFORMANCE NÉGATIVE

De fait, les résultats affichés par la moyenne de l'ensemble des fonds obligataires de long terme sont loin de faire la promotion du produit : la performance moyenne brute sur un an des sicav d'obligations européennes est négative. Les fonds ont perdu 3,54 %. La meilleure sicav réussit néanmoins à gagner de l'argent. Forfailys 5, distribuée par La Poste, a réalisé une performance brute de 9,09 %, tout en ayant pris peu de risques, selon la classification APT.

Les performances des produits d'obligations européennes devraient continuer à baisser. Les taux de rendement ont poursuivi leur mouvement de hausse au cours des premières semaines de l'année 2000. Ils se sont redressés à 5,74 % en France et à 5,62 % en Allemagne. Les anticipations des économistes ne sont pas très optimistes. La vigueur de la croissance économique et, surtout, la remontée du niveau d'inflation qui a été accélérée par la hausse du prix des matières premières comme le pétrole font craindre aux investisseurs que les banques centrales ne relèvent leurs taux dans les prochains mois. Sur les trente-cinq prévisionnistes interrogés par l'AFP à la mi-janvier, vingt-six considèrent que la Banque centrale européenne (BCE) procédera à sa prochaine hausse des taux avant la fin du premier trimestre 2000. Les estimations des économistes sur l'ampleur du resserrement monétaire sur l'année 2000 ne sont toutefois pas homogènes. Là où certains entrevoient que le taux se situera à 3,25 % à la fin de l'année, d'autres ont imaginé un scénario où il finirait à 4 %.

Les sicav d'obligations court terme affichent de meilleures performances que celles investies sur les instruments de long terme. En moyenne, elles ont gagné 0,27 % sur un an. Les placements obligataires les plus rémunérateurs en 1999 restent toutefois les sicav investies en obligations convertibles. Ces titres, à mi-chemin entre les actions et les obligations, ont bénéficié de la hausse des marchés boursiers en 1999 qui, en France a dépassé les 50 %. Investis en obligations convertibles européennes, ces fonds ont en moyenne progressé de 15,71 % sur un an, tandis que ceux composés uniquement de titres français ont pris 17,36 %. La meilleure des sicav françaises, classée par la méthode APT, est St-Honoré convertibles, avec une performance retraitée de 28,92 % sur un an. Par leur nature cependant, ces sicav sont dépendantes de plusieurs marchés. Elles peuvent être tout autant pénalisées par une évolution négative des marchés obligataires comme des marchés d'actions. Si de nombreux analystes et économistes font preuve d'optimisme sur la poursuite du mouvement de hausse du marché des actions, surtout en France – Patrick Artus, responsable des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations envisage la possibilité d'atteindre les 8 000 points sur le CAC 40 à la fin de l'année 2000 –, certains se montrent plus prudents. François Chevallier, l'économiste de Natexis, prévient les investisseurs que l'Europe n'est pas à l'abri, comme les Etats-Unis d'ailleurs, d'un krach boursier cette année.

Enfin, les profits ont été au rendez-vous en 1999 pour les possesseurs de sicav immobilières investies sur le marché français. Elles ont en moyenne affiché une progression de 16,27 %. La première du classement surtout, Zurich Actfrance, a été, en termes de performances brutes, aussi rentable qu'une sicav investie sur l'indice CAC 40 à la Bourse de Paris, avec une hausse de 52,41 %. En matière de performance retraitée selon la méthode APT, son gain reste intéressant à 40,11 %.

C. Pme

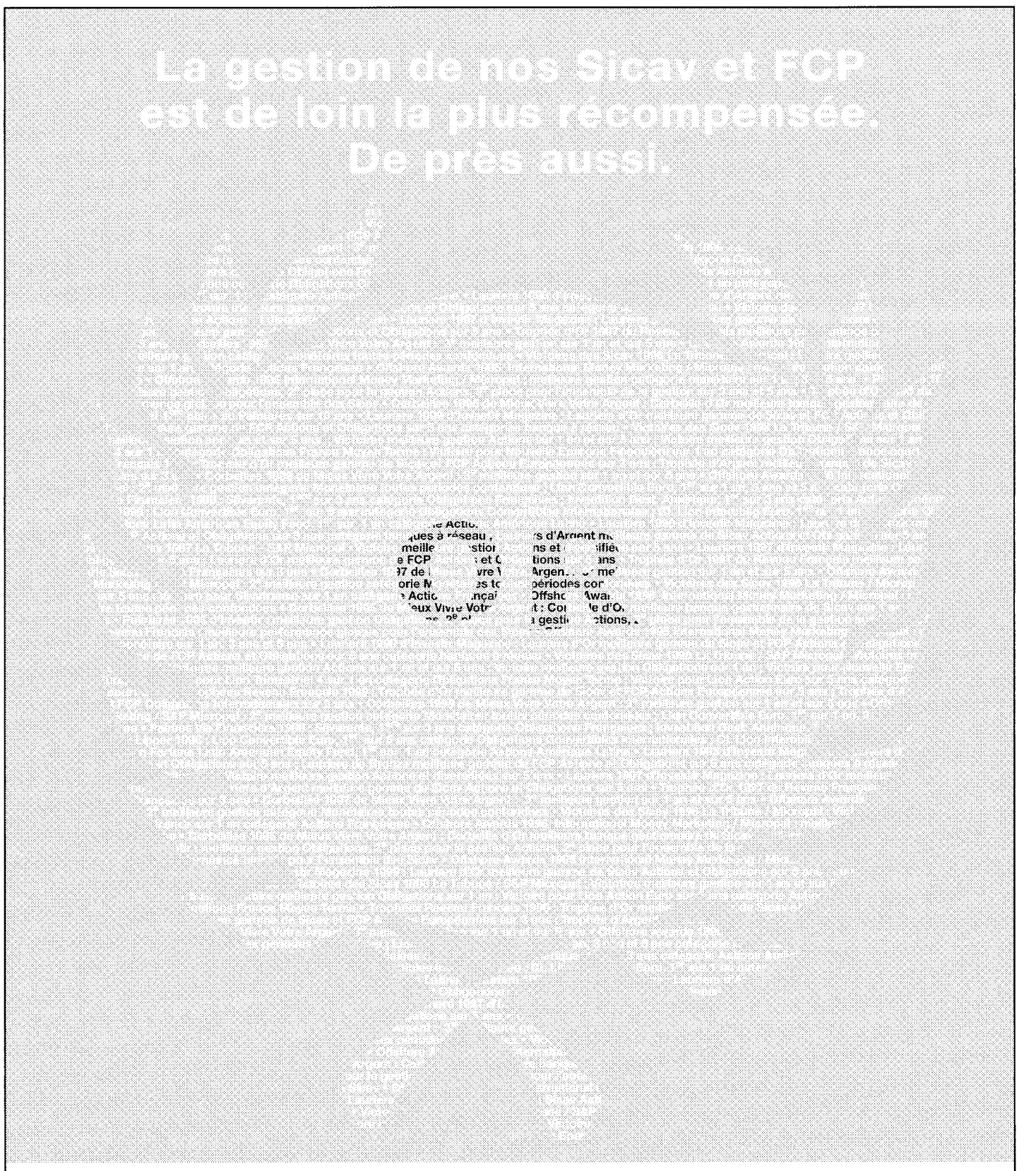

Lauriers d'Or 1999

décernés par Investir Magazine* à Crédit Lyonnais Asset Management, pour la gestion de sa gamme de Sicav et FCP sur 5 ans. Ces récompenses s'ajoutent à plus de 200 distinctions en l'espace de 10 ans.

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT

*Prix décernés aux Sicav et FCP Actions et Obligations, dans la catégorie Banques à réseau

Société de gestion de portefeuille - Agrément COB n° GP 9823 - SIREN 672 003 306 RCS Paris - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

APT

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
FRNDS.PRVT.PAC.BASIN A	FRIENDS PROVIDE	UK	124,94	28	★★	★★★	106,80	34
THORNTON PAC.INV.	THORNTON	LUX	124,18	29	★★	★★	93,41	60
L&G.UT.FE.TST.	LEGAL & GENERAL	UK	122,20	30	★★	★★★★	113,66	25
RG PACIFIC FUND	ROBECCO GROUP	FR	96,30	48	★	★★★★	86,57	65
VICTOIRE ASIE	ABEILLE VIE	FR	80,21	70	★	★★★★	73,88	89
SOGEPACIFIC C	SOCIETE GENERAL	FR	75,88	75	★	★★★★★	74,90	87
STATE STR ASIE C	STATE STR. BQ.	FR	68,52	91	★	★★★	77,05	82
ATLAS TIGRE II C	FINANCIERE ATLA	FR	67,58	93	★	★★	80,33	75
PARVEST ASIA-GW.C	PARIBAS	FR	63,93	99	★	★★	79,27	76
SOGEQUPACIFIC	SOCIETE GENERAL	FR	46,02	110	●	★★	55,56	109

MATIÈRES PREMIÈRES ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 47,74 %

MERCURY SEL.MST WLD.MN	MERCURY SELECTE	CH	111,28	1	★★★	★★★★	105,15	1
MET.RES.UNIT TST.	CREDIT A L'INDU	BL	92,99	2	★★	★★★★★	90,51	3
PEH-UNIVERSAL MIRO	UNIVERSAL-INVES	GR	91,94	3	★★	★★★★★	91,45	2
DWS-ROHSTOFFONDS	DWS	GR	91,32	4	★★	★★★★	80,76	4
DIT ROHSTOFFONDS	DIT (DIT-GRUPPE	GR	84,59	5	★★	★★★	68,41	8
GEODE RISORSE NATURALI	GEODE	IT	84,52	6	★★	★★	64,28	9
RAIFFEISEN-ROHSTOFF-AK	RAIFFEISEN KAPI	AU	77,08	7	★★	★★★★★	76,11	5
SAVE & PROSPER COMMODI	SAVE & PROSPER	UK	76,66	8	★★	★★★★★	74,74	6
HYPO-INV.GEO-TECH.UTS.	HYPO-INVEST	GR	76,50	9	★★	★★	56,38	13
FONDIRO	ADIG	GR	76,29	10	★★	★★★	62,57	10
BBL L INVT.BSMTLS.C	BBL	BL	71,81	11	★★	★★★★★	71,85	7
BARING GLOBAL RES.	BARING ASSET MA	GR	58,80	12	★	★★	44,67	17
MST GOLD & MIN.A	MERCURY SELECTE	CH	57,71	13	★	★★★★	61,11	11
OPPENHEIM TOPIC ROHSTO	OPPENHIEM KAPIT	GR	50,30	14	★	★★★★★	49,98	15
MRCY.SLT.TST.GOLD & MN	MERCURY ASSET M	UK	47,53	15	★	★★	59,02	12
M&G SECS.GOLD FUND AC	M & G SECURITIE	UK	47,01	16	★	★★★	54,59	14
ENERGIA	BQ WORMS	FR	47,00	17	★	★★★	39,68	18
MRCY.GD.&GEN.INC.	MERCURY FUND MA	UK	45,40	18	★	★★★★	47,60	16
PREMIOR	CREDIT DU NORD	FR	43,85	19	★	★★★	37,75	20
NATURAGEF C	SOCIETE GENERAL	FR	43,61	20	★	★★★	37,10	21
HILL SAMUEL NATURAL RE	HILL SAMUEL UNI	UK	40,20	21	★	★★★★	37,95	19
ORACTION C	CREDIT AGRICOLE	FR	36,52	22	★	★★★★	33,11	22
PEH Q-GOLDMINES	PEH WERTPAPIER	GR	19,31	23	●	★★	23,76	23
ORGEF	SOCIETE GENERAL	FR	15,61	24	●	★★★★	13,64	28
PIONEER GR.-GOLD A	PIONEER	UK	14,45	25	●	★★	18,53	24
FT GOLD MINES TOTAL	FT	UK	13,86	26	●	★★	17,88	25
SWISSCA GOLD	SWISSCA	LUX	13,37	27	●	★★	17,29	26
UBS (CH) EQ.FD. GOLD	UBS	CH	12,74	28	●	★★	16,24	27
AURECIC C	CIC	FR	11,98	29	●	★★★★	11,30	29
S&P.GOLD & EXP.FD.	SAVE & PROSPER	UK	9,29	30	●	★★★★	8,78	30

TECHNOLOGIE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 129,07 %

HENDERSON TECHNOLOGY	HENDERSON INVES	UT	292,59	1	★★★★★	★★★	236,98	2
ABERDEEN PROLIFIC TECH	ABERDEEN PROLIF	UK	216,93	2	★★★	★★★	247,28	1
HEND.INVRS.GLB.TECH.FD	HENDERSON INVES	UK	209,66	3	★★★	★★★★	226,93	3
SCOT.EQT.TECH.AC.A RET	SCOTTISH EQUITA	UK	204,86	4	★★★	★★★★	196,12	6
CIL CLARIDEN BIOTECH E	CLARIDEN INVEST	IR	192,33	5	★★★	★★★	157,58	12
ABN AMRO FD.GLB.INFO.	ABN AMRO LUXEMB	LUX	176,01	6	★★★	★★★★	165,60	10
SCGN.RET.TECHNOLOGY FD	SOCIETE GENERAL	UK	171,78	7	★★	★★★★	185,13	8
FFF US EMRG.TECHS.FD	FLEMING FLAGSHI	LX	161,96	8	★★	★	211,66	4
UBS (LUX) EQ.FD.TECH.	UBS	CH	154,90	9	★★	★★★★	170,38	9
DIT-SOFTWAREFONDS	DIT DEUTSCHER I	GR	147,55	10	★★	★★	185,78	7
FLEM.FLAGSHIP US EMRG.	FLEMING FLAGSHI	UK	146,99	11	★★	★	201,63	5
DIT TCHG.FONDS	DIT (DIT-GRUPPE	GR	144,42	12	★★	★★★★	128,36	19
SANPAOLO HIGH TECH	SAN PAOLO FONDI	ITL	139,77	13	★★	★★★	111,96	24
CIL CLARIDEN TECHNOLOG	CLARIDEN INVEST	IR	138,39	14	★★	★★★★	153,34	13
DWS TELEMEDIA	DWS	GR	136,64	15	★★	★★★	112,50	22
ADITEC	ADIG	GR	136,08	16	★★	★★★	113,68	21
DAC FONDS UI	UNIVERSAL-INVES	GR	135,15	17	★★	★★★★★	138,95	17
FID.INV.AMER.SPSIT.	FIDELITY INVEST	UK	133,28	18	★★	★★★★	143,44	15
UNITED STATES - H&Q TE		US	132,96	19	★★	★★★	159,94	11
DWS TECHNOLOGLEFONDS	DWS	GR	132,62	20	★★	★★★	115,46	20
SARASIN TECSAR DS. DUP	BQ SARASIN	CH	130,47	21	★★	★★	100,20	29
UNITED STATES - NASDAQ		US	128,69	22	★★	★★★★	139,47	16
PRIMESPECIAL	PRIMEGEST SPA	ITL	128,41	23	★★	★★★	112,49	23
CARMIGNAC TECHNOLOGIES	CARMIGNAC GESTI	FR	125,17	24	★★	★★	90,21	31
TECHNO-GAN	GAN	FR	119,46	25	★	★★	86,39	32
EUROM. HIGH TECH EQ. F	EUROMOBILIARE F	ITL	119,03	26	★	★★★★	111,84	25
G-EQ TECHNOLOGY EQUITY	BANQUE GENERALE	BL	117,74	27	★	★★	145,76	14
DELBRUECK SPEZIAL UNIO	UNION-INVEST	GR	115,31	28	★	★★★	98,92	30
BBL L INVT.CMP.TECHS.C	BBL - BANQUE BR	BL	107,85	29	★	★★★	128,43	18
FIDELITY ADVI.SR.VII T	FIDELITY	UK	107,57	30	★	★★★★★	109,94	26

EUROPE OBLIGATIONS COURT TERME

Performance moyenne brute sur un an : 0,27 %

DIT LUX ZEROBOND 2000	DIT (DIT-GRUPPE	GR	2,30	1	★★★★★	★★	1,80	2
CNO-FX RT BD PF 1-3YR	CNO	FR	2,15	2	★★★★★	★★★★★	2,14	1
VAUBAN	BRED BQ POP	FR	1,75	3	★★★★★	★★	1,43	5
G-TRSY.INTL.MED FL CAP	G-TRSY	UK	1,70	4	★★★★★	★★	1,38	7
OCEAN CROISSANCE (C)	CREDIT MUTUEL O	FR	1,58	5	★★★★★	★★★	1,40	6
HAUSSMANN INST C	BQ WORMS	FR	1,55	6	★★★★★	★★★	1,32	9
FINUNION	UE CIC	FR	1,48	7	★★★★★	★★★	1,65	3
HANSAZINS	HANSAINVEST	DGR	1,43	8	★★★★	★★	1,18	14
SOPRANE COURT TERME C	BACOT ALLAIN	FR	1,42	9	★★★★	★★★★	1,33	8
ETOILE OBLICOURTC	CREDIT DU NORD	FR	1,33	10	★★★★	★★★	1,52	4
BTP MOYEN TERME	B.T.P. BANQUE	FR	1,31	11	★★★★	★★★	1,18	13
CENTRALE CAP 2	CCR - CAISSE CE	FR	1,30	12	★★★★	★★★★	1,19	12
PREMIERE OBLIGC	CDC TRESOR	FR	1,20	13	★★★★	★★★★★	1,23	11
ODDO RENDEMENT EUROPE	ODDO & CIE	FR	1,18	14	★★★★	★★★★	1,27	10
GESTILION EURO	CREDIT LYONNAIS	FR	1,08	15	★★★★	★★★★	1,04	18
INDOCAM REGULARITE	CREDIT AGRICOLE	FR	1,08	16	★★★★	★★★★	1,13	16
SENSIVALOR C	CDC TRESOR	FR	1,05	17	★★★★	★★★★	1,13	15
LOGEMENT CLIQUET	PAIBAS	FR	0,96	18	★★★★	★★★★★	0,97	20
DEKALUX-KAPITAL 1-3:DM	DEKA INTERNATIO	LUX	0,91	19	★★★★	★★	0,71	26
SECURI-GAN D	GAN	FR	0,9	20	★★★★	★★★★	0,98	19
CM OBLIG CT C	CREDIT MUTUEL	FR	0,89	21	★★★★	★★	1,04	17
FIMEPARGNE	FIMAGEST	FR	0,82	22	★★★★	★★★★	0,88	21
ALLZ.MOBL.FONDS	ALLIANZ	GR	0,81	23	★★★★	★★★★★	0,83	22
FONCIER RENDEMENT	CREDIT FONCIER	FR	0,75	24	★★★★	★★★★	0,81	23
LION-ASSOCIATIONSC	CREDIT LYONNAIS	FR	0,74	25	★★★★	★★★★★	0,75	24
OPPORTUNITE OBLIG	PARIBAS	FR	0,71	26	★★★★	★★★★	0,66	27
MUTUALITE DEPOTS	CDC TRESOR	FR	0,7	27	★★★★	★★★★	0,74	25
SGAM PREMIERE ASSO	SOCIETE GENERAL	FR	0,53	28	★★★★	★★★★	0,59	28
UNIPREMIERE-CT C	BQ SANPAOLO	FR	0,37	29	★★★★	★	0,47	29
DEKATRESOR UNITS	DEXIA ASSET MAN	BL	0,32	30	★★★★	★★★★	0,3	31

EUROPE OBLIGATIONS MOYEN TERME

Performance moyenne brute sur un an : – 3,63 %

CAPITALGEST EMRG, MKTS	CAPITALGEST	ITL	2.87	1	★★★★	★★★★★	2.90	1
R 14 FUND	RAIFFEISEN KAPI	AU	2,25	2	★★★★	★★★★★	2,27	2
BIL BONDS CL.C DM.DIST	BQ INTERNATIONA	LX	1,87	3	★★★★	★★★	1,63	3
GROUPAMA OBLIGAT	GROUPAMA ASSET	FR	1,83	4	★★★★	★★★	1,58	4
DIAPAZE MAI 2001	SOCIETE GENERAL	FR	1,77	5	★★★★	★★	1,46	5
AVEC COUPON	BQ EUROFIN	FR	1,48	6	★★★	★★★★★	1,45	6
ISIS BELG.BDS.CAPTL.	BANQUE DEGROOF	LUX	0,93	7	★★★	★★	0,76	7
THESORA C	LA POSTE	FR	0,73	8	★★★	★★★	0,65	8
EURONORDRENTA	NORDINVEST	GR	0,63	9	★★★	★★★★	0,61	9
GAN PRUDENCE	GAN	FR	0,53	10	★★★	★★	0,45	10
ARCA OBBLIGAZIONE EURO	ARCA	ITL	0,4	11	★★★	★★★★	0,39	11
GART.INDOSUEZ FFR. BD.	CREDIT AGRICOLE	FR	0,36	12	★★★	★★★★	0,35	12
LIP.FRENCH FRANC BD.FU	LIPPER	UK	0,29	13	★★★	★★★	0,26	13
LIP.DU.GUILDER BUND FU	LLOYDS	UK	0,27	14	★★★	★★	0,23	14
CROISSANCE CAPITALISAT	ABEILLE VIE	FR	0,06	15	★★★	★★★★	0,06	15
DEXIA BONDS GLOBAL EUR	BIL-DEXIA	LX	– 0,04	16	★★★	!	– 0,06	16
VR-VERMOEGENS FONDS	UNION-INVEST	GR	– 0,11	17	★★★	★★★★	– 0,10	17
DWS RENDITE 2002	DWS	GR	– 0,19	18	★★★	★★★★	– 0,19	18
UNI-MT	BQ SANPAOLO	FR	– 0,29	19	★★★	★★★★★	– 0,29	19
CNO FX RT BD PF 3-5YR	CNO	FR	– 0,32	20	★★★	★★★★	– 0,30	20
SOGEPARGNE D	SOCIETE GENERAL	FR	– 0,42	21	★★★	★★	– 0,34	21
JB.MB.DM BOND FUND B	JULIUS BAR	LX	– 0,46	22	★★★	★★★	– 0,51	22

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
PLACCAPITALISAT	BANQUE NSM	FR	– 0,53	23	★★★	★★★★	– 0,54	23
CMN MOYEN TERME	CM NORD	FR	– 0,54	24	★★★	★★★	– 0,60	25
GROUPOBLIG-EUROPE	GROUPAMA ASSET	FR	– 0,59	25	★★★	★★★★★	– 0,57	24
PARIBAS OBLIPLUSC	PARIBAS	FR	– 0,63	26	★★★	★★★★	– 0,68	28
FVB DT RENTFONDS BWK	BWK	GR	– 0,65	27	★★★	★★	– 0,76	30
OUEST PREMIERE C	CIO	FR	– 0,68	28	★★★	★★★★	– 0,65	27
UNION CAPITALISAT	UE CIC	FR	– 0,70	29	★★★	★★★	– 0,61	26
DWS BL RENT	DWS	GR	– 0,73	30	★★★	★★★	– 0,79	32

EUROPE OBLIGATIONS LONG TERME

Performance moyenne brute sur un an : – 3,54 %

FORFAILYS 5 - FEV 98	LA POSTE	FR	9,63	1	★★★★★	★★★★	9,09	1
RW 1 FUND	RAIFFEISEN KAPI	AU	3,83	2	★★★★★	★★★	3,49	2
METZLER GLOBAL BD.	METZLER	GR	1,91	3	★★★★★	★★★★★	1,89	4
G-BD.CAP.RENTINVEST		UK	1,87	4	★★★★★	★	2,26	3
CDC CONVERGENCE C	CDC ASSET MANAG	FR	1,28	5	★★★★★	★★	1,12	5
OPTIRENDEMENT 2001	FORTIS INVESTME	FR	1,24	6	★★★★★	★★★	1,11	6
ADIREPA	ADIG	GR	1,00	7	★★★★★	★★★	0,91	7
EURO-STABIL BOND	INVESCO	UK	0,90	8	★★★★★	★★★★★	0,91	8
VERI-COUPONS FONDS	VERITAS	GR	0,89	9	★★★★★	★★★	0,81	10
CMN GARANTI 2003	CREDIT MUTUEL N	FR	0,76	10	★★★★★	★★★★	0,71	11
DIT EUROZINS	DIT (DIT-GRUPPE	GR	0,69	11	★★★★★	★★	0,81	9
DIT MAGDEBURG WERTFUND	DIT (DIT-GRUPPE	GR	0,38	12	★★★★★	★★	0,43	12
CMN GARANTI 2001	CREDIT MUTUEL N	FR	0,36	13	★★★★★	★★★★★	0,36	13
MDM ECU	MUT DU MANS	FR	0,27	14	★★★★★	★★★★★	0,28	14
DWS EURORENTA	DWS	GR	0,10	15	★★★★★	★★★★★	0,11	15
DEKALUX-BOND	DEKA INTERNATIO	LUX	0,05	16	★★★★★	★★★★	0,05	16
SALOMON BROS INDEX - W	SALOMON BROTHER	EU	0,04	17	★★★★★	★★★★★	0,05	17
STRATEGIERENDEMENT	LEGAL & GENERAL	FR	– 0,19	18	★★★★★	★	– 0,22	18
BHF-EUROPAZINSæLUX?	BHF INVESTMENT	LUX	– 0,30	19	★★★★★	★★★★	– 0,29	19
GT EUROPAEISCHER RENTE	LGT INVEST	GR	– 0,47	20	★★★★★	★★★	– 0,43	20
JB.MB.EUROPE BOND FUND	JULIUS BAR	LX	– 0,84	21	★★★★	★★	– 0,96	22
CASTOR EN POLLUX BD	KBC	BL	– 0,92	22	★★★★	★★★	– 0,84	21
OFIMA OBLIGATIONS	OFIVALMO	FR	– 1,15	23	★★★★	★★★★	– 1,09	23
DEXIA BONDS INTERNATIO	BIL-DEXIA	LX	– 1,18	24	★★★★	★★	– 1,37	26
PARI.INSTN.EUROPE BOND	PARIBAS	FR	– 1,35	25	★★★★	★★★★	– 1,27	24
MRCY.SLT.EUR.BD.FD.A	MERCURY ASSET M	UT	– 1,41	26	★★★★	★★	– 1,58	29
CAPISCOR	SCOR	FR	– 1,47	27	★★★★	★★★★	– 1,36	25
DWS EUROPE RENTEN TYPE	DWS	GR	– 1,56	28	★★★★	★★★★★	– 1,58	28
INTERSELEX BD.DKK DS.	GENERALE BANK-F	BL	– 1,60	29	★★★★	★★★★★	– 1,60	30
SOGELUX BONDS EUROPE	SOCIETE GENERAL	LUX	– 1,61	30	★★★★	★★★★	– 1,69	32
CM OBLIGMOYEN TC	CREDIT MUTUEL	FR	– 1,92	35	★★★★	★★★	– 1,70	33
CNO-FX RT BD PF.5-7YR	CNO	FR	– 1,98	36	★★★★	★★★★	– 2,04	42
HAUSSMANN EPARGNEC	BQ WORMS	FR	– 2,01	38	★★★★	★★★★	– 1,90	37
PARVEST SICAV EUR. BON	PARIBAS	FR	– 2,03	39	★★★★	★★★	– 2,23	47
FRASECUR	PARIBAS	FR	– 2,10	40	★★★★	★★★★★	– 2,12	43
SOGEOBLIG C	SOCIETE GENERAL	FR	– 2,16	42	★★★★	★★★	– 1,91	38
BRED OBLI-PREMIERE	BRED BQ POP	FR	– 2,18	44	★★★★	★★★	– 1,94	39
OBJECTIF RENDEMENT	LAZARD FRERES	FR	– 2,25	47	★★★★	★★★★	– 2,36	53
AZUR OBLIGATIONS C	AZUR	FR	– 2,34	50	★★★★	★★	– 2,00	40
CREDIS EURO	CREDIT SUISSE A	FR	– 2,43	52	★★★★	★★★★	– 2,28	49
CROISMERCURE C	ABEILLE VIE	FR	– 2,44	54	★★★★	★★★★	– 2,59	59
BNP OBLI LTERME	BNP	FR	– 2,48	55	★★★★	★★★★	– 2,32	52
OFIMA EUROPE	OFIVALMO	FR	– 2,51	56	★★★★	★★★	– 2,75	64
GAN RENDEMENT	GAN	FR	– 2,53	57	★★★★	★★★★★	– 2,55	58
FRANCE GARANTIE C	CDC	FR	– 2,58	60	★★★★	★★★	– 2,39	55
ARC EN CIEL	CDC ASSET MANAG	FR	– 2,61	63	★★★★	★★★★	– 2,74	63
CDC EURSOUVERAINS	CDC ASSET MANAG	FR	– 2,66	65	★★★★	★★★	– 2,91	71
BTP LONG TERME	BQ DU BTP	FR	– 2,70	66	★★★★	★★	– 2,31	51
BALZAC OBLIGATIONS EUR	STATE STR. BQ.	FR	– 2,72	67	★★★★	★★	– 3,15	87
INDOCAM STRATC	CREDIT AGRICOLE	FR	– 2,75	68	★★★★	★★★★	– 2,89	68
SOPRANE LTERME C	BACOT ALLAIN	FR	– 2,76	69	★★★★	★★★	– 3,03	78
OBLIFUTUR C	CREDIT AGRICOLE	FR	– 2,81	71	★★★★	★★	– 3,24	91
FRANCE VALUE	CREDIT AGRICOLE	FR	– 2,82	72	★★★★	★★★	– 3,11	82
SGAM PREMIERE 5-7 ANS	SOCIETE GENERAL	FR	– 2,84	73	★★★★	★★★★★	– 2,84	67
PARTNER-VT C	BFSC	FR	– 2,85	74	★★★★	★★	– 3,23	90
CAPITAL AVENIR	CIC	FR	– 2,90	76	★★★★	★★	– 3,33	96
PRIMANCE C	SOCIETE GENERAL	FR	– 2,91	77	★★★★	★★	– 3,33	95
BNP BONDS EUROPE CAP	BNP	FR	– 2,94	78	★★★★	★★★★★	– 2,99	76
EXPANSION OBLIGAT	MIDLAND BANK	FR	– 2,95	79	★★★★	★★★★	– 3,03	79
PLACEMENTS NET	BANQUE NSM	FR	– 3,00	81	★★★★	★★★★★	– 3,06	80
AXA PREMIERE C	AXA	FR	– 3,03	82	★★★★	★★★	– 3,28	94
SOGELUX BONDS EURO	SOCIETE GENERAL	FR	– 3,10	84	★★★★	★★★★	– 3,22	88
BNP OBLI SPREADS	BNP	FR	– 3,10	85	★★★★	★★	– 2,68	61
EUFI-RENT A C	BANQUE CGER	FR	– 3,12	86	★★★★	★★★★★	– 3,13	85
SOGELIANCE	SOCIETE GENERAL	FR	– 3,15	87	★★★★	★★	– 2,74	62
MEYERBEER 1	MONTE PASCHI BA	FR	– 3,20	89	★★★★	★★★	– 2,93	73
POSTE EUROPE (C)	LA POSTE	FR	– 3,21	90	★★★★	★★★★★	– 3,14	86
FRANCE RETRAITE	UE CIC	FR	– 3,22	91	★★★★	★★	– 2,75	65
PRIMERUS FRETAT C	CCF	FR	– 3,23	92	★★★★	★	– 3,82	119
AIRES C	BFT	FR	– 3,24	93	★★★★	★★	– 3,71	115
OBLICIC-REGIONS	CIC	FR	– 3,32	96	★★★★	★★★★★	– 3,26	92
ST-HONORE CAPITAL	CIE FIN E&B ROT	FR	– 3,33	98	★★★★	★★★	– 3,71	114

EUROPE OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Performance moyenne brute sur un an : 15,71 %

ORSAY CONVERTIBLE EURO	BANQUE D'ORSAY	FR	32,99	1	★★★	★★★	19,08	2
BNP CONVERTIBLES EUROP	BNP	FR	25,16	2	★★	★★★★★	23,01	1
INDOCONVEREUROC	CREDIT AGRICOLE	FR	21,74	3	★	★★★	15,68	5
SELECTION CONVERTIBLE	CCF	FR	17,90	4	★	★★★★★	17,13	4
PLACEMENTS EUROPE CONV	BANQUE NSM	FR	15,47	5	★	★★★★	13,53	6
AXA EUROPE CONVERTIBLE	AXA	FR	13,93	6	●	★★★★	12,60	7
AGF EUROPE CONVERTIBLE	AGF	FR	12,54	7	●	★★	18,52	3
PARIBAS EUROPE CONV.	PARIBAS	FR	11,41	8	●	★★★★	10,19	9
PARNASSE EURO-CONVERTI	BMF GESTION	FR	6,96	9	●	★	11,72	8

FRANCE REVENU PERIODIQUE

Performance moyenne brute sur un an : – 2,52 %

BARCLAYS OTRIC	BARCLAYS	FR	– 0,52	1	★★★★	★★	– 0,43	1
CADENCE 1 D	SOCIETE GENERAL	FR	– 0,78	2	★★★★	★★★	– 0,68	2
CADENCE 2 D	SOCIETE GENERAL	FR	– 0,80	3	★★★★	★★★	– 0,69	4
CADENCE 3 D	SOCIETE GENERAL	FR	– 0,80	4	★★★★	★★★	– 0,69	3
LION TRIMESTRIEL N3	CREDIT LYONNAIS	FR	– 0,86	5	★★★★	★★★	– 0,94	5
LION TRIMESTRIEL N5	CREDIT LYONNAIS	FR	– 0,91	6	★★★★	★★★★	– 0,96	6
RENTACIC	CIC	FR	– 0,92	7	★★★★	★★★	– 1,03	9
LION TRIMESTRIEL N4	CREDIT LYONNAIS	FR	– 0,95	8	★★★	★★★★	– 1,02	7
TRILION	CREDIT LYONNAIS	FR	– 1,08	9	★★★	★★★★	– 1,03	8
PLACTRIMESTRIELS	BANQUE NSM	FR	– 1,79	10	★★★	★★★★	– 1,92	10
PARIBAS REVENUS	PARIBAS	FR	– 2,21	11	★★★	★★	– 2,66	13
ETOILE TRIMESTRIEL	CREDIT DU NORD	FR	– 2,46	12	★★★	★★★★★	– 2,40	12
REVENUS TRIMESTRD	LA POSTE	FR	– 2,58	13	★★★	★★★	– 2,31	11
CM OBLIG QUATRE	CREDIT MUTUEL	FR	– 3,65	14	★★	★★★	– 3,22	14
TRESOR TRIMESTD	CDC TRESOR	FR	– 3,69	15	★★	★★★★	– 3,91	16
FEDERAL CAPITALISATION	FEDERAL FINANCE	FR	– 3,93	16	★★	★★★	– 3,46	15
CARDIF REVENUS TRI	CARDIF	FR	– 4,65	17	★★	★★★★	– 4,95	17
ECUR TRIMESTR D	CAISSES EPARGNE	FR	– 10,81	18	●	★★	– 12,95	18

FRANCE OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Performance moyenne brute sur un an : 17,36 %

ST-HONORE CONV	CIE FIN E&B ROT	FR	28,92	1	★★★	★★★	22,39	5
OBLIGCONVERTIBLES	CREDIT DU NORD	FR	25,56	2	★★★	★★★★	27,71	1
NATEXIS CV EUROPE	NATEXIS BQ	FR	22,03	3	★★	★★★★★	21,71	7
CONVERTICIC	CIC	FR	21,56	4	★★	★★★★	25,14	2
DIEZE C	CREDIT AGRICOLE	FR	21,12	5	★★	★★★★	23,46	4
PREPARVAL	BRED BQ POP	FR	20,30	6	★★	★★★★	18,84	8
OFIMA FRANCE CONVERTIB	OFIVALMO	FR	17,77	7	★	★★★	21,86	6
CDC CONVERTIBLES	CDC ASSET MANAG	FR	17,09	8	★	★★★	12,06	15
FEDERAL CROISSANC	FEDERAL FINANCE	FR	16,56	9	★	★★★★	15,44	12
ACTI CONVERTIBLE C	NATWEST-BBL	FR	16,52	10	★	★★★★	18,40	9
AGF CONVERTIBLE (C)	AGF	FR	16,26	11	★	★	25,02	3
LION PERFORMANCE 6 PEA	CREDIT LYONNAIS	FR	16,22	12	★	★★★★★	16,62	11
CYRIL CONVERTIBLES	CYRIL FINANCE	FR	15,52	13	★	★★★★	13,90	14
CPR CAPITEXPANSC	CPR GESTION	FR	15,04	14	★	★★★	11,77	16

►►► APT ►►►

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
CONVERTIS C	SOCIETE GENERAL	FR	14,79	15	★	★★★	17,61	10
INOGESTION C	ECOFI FINANCE	FR	14,76	16	★	★★★★★	13,96	13
PROVENCE CONVERT	CRDT SUISSE HOT	FR	9,49	17	●	●	3,50	19
ALLIAGE D	BFT	FR	9,24	18	●	★★★★★	9,04	18
OFIMA CONVERTC	OFIVALMO	FR	9,16	19	●	★★★	11,45	17

INTERNATIONAL OBLIGATIONS LONG TERME

Performance moyenne brute sur un an : 5,43 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
ALSA-BIT	ALSA-ADIG INVES	GR	27,96	1	★★★★★	★★★★★	27,88	1
TEMPLETON GLOBAL GROW	TEMPLETON FUND	BL	24,44	2	★★★★★	★★	19,36	4
ABI GLOBAL BOND FUNDS	AUSTRO-BAVARIA	AU	21,30	3	★★★★★	★★★	18,69	5
BBV DIVISA, FIM	BBV GESTINOVA S	SP	20,93	4	★★★★★	★★★★	19,39	3
NORDCUMULA	NORDINVEST	GR	20,18	5	★★★★★	★★★★★	20,47	2
ALLRENT MITEIGENTUMSAN	CAPITAL INVEST	AU	15,31	6	★★★★	★★★	17,20	6
GERLING GLB.RENTEN UTS	GERLING INVESTM	GR	14,50	7	★★★★	★	10,34	16
AZIMUT PROTEZIONE	AZIMUT	ITL	13,56	8	★★★★	★	9,82	20
ALLZ.RENTEN INTL	ALLIANZ	GR	13,37	9	★★★★	★★★★★	13,21	9
PANELFUND HIGH YLD.C	BANQUE CGER	BL	12,81	10	★★★	★★★	14,38	8
DEKA DEKAZINS INTL.UNI	DEKA (DEKA-GRUP	GR	12,56	11	★★★	★★	9,78	22
GT BALANCED FONDS	LGT INVEST	GR	11,80	12	★★★	★★★	9,89	19
ADIREWA	ADIG ALLGEMEINE	CH	11,71	13	★★★	★★★★	12,46	10
NORD SUD DEVELOPC	CDC	FR	11,63	14	★★★	★★★★	11,00	12
BFG INV.ZINSGLOBAL	BIG IMMOINVEST	GR	11,46	15	★★★	★★★	9,90	18
DWS INTL RENTEN TYP O	DWS DEUTSCHE GE	GR	10,62	16	★★★	★★★	12,02	11
DEKA LG INTL.RENTENFON	DEKA (DEKA-GRUP	GR	10,24	17	★★★	★★★★	9,46	23
IPPA PORTFOLIO INTL BO	IPPA-ROYALE BEL	LUX	10,23	18	★★★	★★★★★	10,40	14
UBS GLB.PRTF.U$ INC.A	UBS	CH	10,06	19	★★★	!	14,92	7
PARVEST INT.BD.C	PARIBAS	BL	9,31	20	★★★	★★★	10,74	13
WUSTENROT GLOBALRENT	WUSTENROT LUX	GR	9,17	21	★★★	★★★	7,56	33
SCHMIDTBANK GLOBAL-R-F	FRANKEN INVEST	GR	9,15	22	★★★	★★★	7,49	34
MURRAY JOHNSTONE GLOBA	MURRAY JOHNSTON	UK	9,15	23	★★★	★★★★★	9,24	24
BB.MULTIRENT INV.	BB INVEST	GR	8,91	24	★★★	★★★★	9,81	21
ADILUX	ADIG	GR	8,90	25	★★★	★★★★★	8,88	26
MAT INTL.RENTENFOND	MAINTRUST	GR	8,69	26	★★★	★★★★★	8,98	25
POSTBANK RENDITE GLOBA	DEUTSCHE POSTBA	LUX	8,61	27	★★★	★★★	7,10	38
DH TREASURY FD	DARIER, HENTSCH	CH	8,24	28	★★★	★★★★★	7,97	30
SSTROBLMONDE C	STATE STR. BQ.	FR	8,20	29	★★★	★★	10,37	15
DEKARENT INTL.UNITS	DEXIA ASSET MAN	BL	8,07	30	★★★	★★★★★	8,32	27
ASTROBAL INTL.BDS.CAPT	PARIBAS	FR	6,79	43	★★	★★★	5,74	59
AXA INTEROBLIG	AXA	FR	6,44	47	★★	★★★★★	6,30	48
OBLILION	CREDIT LYONNAIS	FR	6,32	50	★★	★★★★	7,00	40
OFIMINTER	OFIVALMO	FR	5,44	62	★★	★★★★	5,06	71
OBLICIC MONDIAL C	CIC	FR	5,07	70	★★	★★★	5,79	58
FIMINTER	FIMAGEST	FR	5,01	73	★★	★★★★★	4,87	77
INTEROBLIG C	SOCIETE GENERAL	FR	4,50	81	★★	★★★★	4,00	87
ST HONORE INTL BDS	CIE FIN E&B ROT	FR	4,40	83	★★	★★★	4,93	75
AXA MONDE OBLIG	AXA UAP	FR	4,29	84	★★	★★★	5,04	72
BNP OBLI MONDE	BNP	FR	4,19	85	★★	★★★★	4,36	82
CYRIL TRESOR INTL	CYRIL FINANCE	FR	3,56	94	★★	★★★★	3,18	100
VIVLONG TERME	FERRI	FR	2,91	100	★★	★★★★	2,67	106

EUROPE MIXTES ACTIONS + OBLIGATIONS

Performance moyenne brute sur un an : 23,56 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
FIDEURAM PERFORMANCE	BANCA FIDEURAM	ITL	53,12	1	★★★★★	★★★★	57,18	1
VICTOIRE PROFIL OFFENS	ABEILLE VIE	FR	38,13	2	★★★	★★	27,34	10
SOPRANE GESTION PATRIM	BACOT ALLAIN	FR	37,74	3	★★★	★★★★	39,86	3
CARMIGNAC PATRIMOI	CARMIGNAC GESTI	FR	37,53	4	★★★	★★★★	32,25	7
CITY FINANCIAL ODEA EU	CITY FINANCIAL	UK	37,08	5	★★★	★★★★	39,79	4
HYPO EUROTOP GARANTIE	HYPO-INVEST LUX	LUX	36,33	6	★★★	★★★★	30,94	9
SOPRANE GESTION CAPITA	BACOT ALLAIN	FR	33,68	7	★★★	★★★	41,16	2
TRESOR EQUILIBRE (C)	CDC TRESOR	FR	31,23	8	★★★	★★	23,30	13
PATRIMOINE EUROPE SECU	BANQUE NSM	FR	30,62	9	★★★	★★	22,79	14
TRESOR DYNAMISME (C)	CDC TRESOR	FR	29,20	10	★★	★★★★	31,05	8
FRUCTILUX ACT EUR	BQ POPULAIRE DU	FR	23,93	11	★★	★	33,00	6
OC INVEST OP	OPPENHIEM KAPIT	GR	23,90	12	★★	★★★	20,28	18
GENERCOMIT ESPANSIONE	GENERCOMIT GEST	ITL	23,67	13	★★	★★★★	20,17	19
DIVR.SECS.FD.AGRSIV. P	KREDIETBANK LUX	LUX	23,08	14	★★	●	34,63	5
DIVR.SECS.FD.DYM.PRTF.	KREDIETBANK LUX	LUX	22,68	15	★★	★★★★	25,78	12
VENDOME PATRIMOINE	VICTOI CHEUVREU	FR	22,48	16	★★	★★★	17,49	24
ROLOINTERNATIONAL	ROLOFOND	ITL	22,14	17	★★	★★★★	20,90	16
ALBATROS FONDS OP	OPPENHEIM	GR	21,85	18	★★	★★★★★	22,66	15
GESTICREDIT FINANZ	GESTICREDIT SPA	ITL	21,85	19	★★	★★★★	20,48	17
IMI INDUSTRIA	BANCA FIDEURAM	ITL	21,38	20	★★	★★★	26,16	11
NORDMIX	GESTNORD FONDI	ITL	21,29	21	★★	★★★★	18,38	22
ARMONIA	GESTIVENETO SPA	ITL	19,99	22	★	★★★★	17,08	27
BBL L INVT.EURIM.C	BBL - BANQUE BR	BL	19,94	23	★	★★★	16,66	29
IMI CAPITAL	BANCA FIDEURAM	ITL	19,41	24	★	★★★★	17,69	23
DEXIA FULLINVEST HIGH	BIL-DEXIA	LX	17,86	25	★	★★★★★	18,48	21
OPTALIME	CREDIT AGRICOLE	FR	17,56	26	★	★★★★★	17,39	25
ACTIONS RENDEMENT	ECOFI-FINANCE	FR	17,24	27	★	★★★★	18,80	20
GT BALANCED FONDS II	GT FUND MANAGER	AU	17,08	28	★	★★★★	15,50	32
DBI FONDS ASSECURA I	DBI	GR	17,02	29	★	★★★★★	17,12	26
FONDO CENTRALE	LA CENTRALE FON	ITL	15,93	30	★	★★★★★	15,53	31

L'espoir renaît pour les sicav monétaires

La rémunération de ce « placement de père de famille » pourrait remonter

Dans un environnement marqué par la forte hausse des marchés d'actions, les sicav monétaires ont beaucoup perdu de leur lustre. Leur rendement en 1999 n'a guère dépassé 3 %, à comparer à la performance de l'indice boursier CAC 40, qui a progressé de 51,12 % pendant la même période. Toutefois, l'encours de ces sicav représente toujours 125,6 milliards d'euros, soit 819 milliards de francs, et les collectes ont encore progressé de 14,4 % durant l'année 1999.

Pourtant la fin de l'année 1999 a vu une certaine agitation sur le marché des taux d'intérêt à court terme avant le passage à l'an 2000. A la fin du mois de septembre, les taux à trois mois sont brusquement passés de 2,7 % à 3,2 %, puis 3,5 %, en raison de la crainte des intervenants à propos d'une éventuelle pénurie de liquidités pour le marché des capitaux en cas de bogue sur les systèmes informatiques des banques. Cette crainte a commencé à se dissiper dans les derniers jours de décembre, avant la date fatidique du 1er janvier 2000. Depuis, elle a totalement disparu.

REGAIN D'ACTIVITÉ

Le marché monétaire continue toutefois à faire preuve d'une certaine nervosité, les taux à trois mois s'établissant autour de 3,3 %. Si la peur du bogue est passée, celle d'un retour de l'inflation a ressurgi. Les pays de la zone euro ont retrouvé une croissance soutenue. En France, le produit intérieur brut (Pib) devrait largement dépasser 3 % cette année. Le regain d'activité en Europe, en Asie, et la poursuite de la croissance aux Etats-Unis commencent à produire des tensions sur le marché des matières premières. Aujourd'hui, les intervenants anticipent un éventuel relèvement des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) pour tenter de prévenir tout dérapage. Actuellement, le taux directeur de la BCE est fixé à 3 %. Il sert de référence pour les taux à court terme dans l'ensemble de la zone euro. Mais la BCE pourrait durcir sa politique monétaire au cours du premier trimestre, suivant ainsi l'exemple de la Réserve fédérale américaine, soucieuse d'enrayer l'exubérance irrationnelle des marchés et la frénésie de consommation des Américains. Plus proche de nous, la Banque d'Angleterre a relevé récemment son taux directeur à 5,75 %.

En cas de retour de l'inflation, les placements obligataires risquent de souffrir, ainsi que les placement en actions. En revanche, les sicav monétaires pourraient retrouver une partie de leur ancien pouvoir d'attraction. Au début des années 90, les sicav monétaires étaient le placement favori des français parce que durant cette période de faiblesse du franc, le gouvernement avait dû maintenir des taux d'intérêt à court terme à des niveaux très élevés pour défendre la devise nationale. Cette stratégie monétaire s'était traduite durant plusieurs années par un phénomène financier rare : l'inversion de la courbe des taux. Les taux à court terme, sans risque, offraient un rendement de 10 %, soit un niveau nettement supérieur aux taux à long terme, qui, eux, comportent des aléas en raison du risque d'insolvabilité de l'emprunteur. De plus, les sicav monétaires bénéficiaient, à l'époque, d'une exemption de fiscalisation sur les plus-values. Aujourd'hui, les sicav monétaires ne rapportent guère plus que les livrets d'épargne et les maigres plus-values sont taxées.

Les sicav monétaires n'ont pourtant pas perdu tout attrait mais ne s'adressent désormais plus qu'à une certaine catégorie d'investisseurs. En premier lieu, les trésoriers d'entreprise qui placent à court terme leurs excédents de trésorerie et ne peuvent se permettre de prendre le moindre risque sur ce placement. En second lieu, les particuliers qui utilisent les sicav monétaires pour placer des sommes en attente de réutilisation comme le produit de la vente d'un bien immobilier ou le fruit d'un héritage. Les amateurs de sicav monétaires ont le choix entre près de 319 obligations de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), tous les grands réseaux ayant une gamme complète d'OPCVM monétaires offrant différents degrés de sensibilité. Les sicav les moins sensibles ont investi dans des emprunts d'Etat à très court terme ne comportant aucun risque, en théorie, de défaut de paiement. Mais la contrepartie de cette garantie est le très faible rendement. En revanche, les plus sensibles peuvent avoir, dans leur portefeuille, quelques instruments spéculatifs destinés à pimenter un peu le rendement annuel.

Enguérand Renault

LeMonde Job: WPA0301--0012-0 WAS SPA0301-12 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 17:39 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0116 Lcp:700 CMYK

►►► APT ►►►

FRANCE MIXTES ACTIONS + OBLIGATIONS

Performance moyenne brute sur un an : 20,93 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
GAN DYNAMISME	GAN	FR	39,53	1	★★★★★	★★★	51,84	1
GROUPAMA PATRIM	GROUPAMA ASSET	FR	33,31	2	★★★★	★★★★★	31,17	12
BETELGEUSE	COMMERCIAL UNIO	FR	31,19	3	★★★	★★★★	24,27	28
FSE EPARRETRAITE	GIE AFER	FR	30,77	4	★★★	★★★★★	30,85	13
VALEURS DE FRANCE	BRED BQ POP	FR	30,56	5	★★★	★★★★	24,03	30
ABF STRATEDIS (H)	ABF CAPITAL MGT	FR	29,71	6	★★★	★★★★★	28,60	17
SH PERFORMANCE	CIE FIN E&B ROT	FR	29,13	7	★★★	★★★	41,61	2
LION ALTERNATIVE 2002	CREDIT LYONNAIS	FR	28,76	8	★★★	★★★★	23,66	31
PROVALOR FRANCE	PROVALOR	FR	28,48	9	★★★	★★★★★	26,99	20
VICTOIRE SIRIUS	ABEILLE VIE	FR	27,76	10	★★★	★★★★	24,54	26
RG SELECTION DYNAMIQUE	GROUPE ROBECO F	FR	26,57	11	★★★	★★★	37,17	6
LE PROFIL DES PROFILS	ODDO & CIE	FR	26,31	12	★★★	★★★	18,64	40
SOPHORA	BFT	FR	25,64	13	★★★	★★★★	30,08	15
AQUILON	BANQUE PARISIEN	FR	25,28	14	★★	★★★★★	24,44	27
STRATEGIS EQUILIBRE (C	BNP	FR	25,23	15	★★	★★	39,65	3
SELECT DYNAMIQUE	SOCIETE GENERAL	FR	24,76	16	★★	★★	37,18	5
ETOILE PATROFF C	CREDIT DU NORD	FR	24,46	17	★★	★★★★	30,58	14
GAN EQUILIBRE	GAN	FR	23,68	18	★★	★★★	16,30	48
CAPITAL DYNAMIQUE	BANQUE CORTAL	FR	23,28	19	★★	★★	34,33	8
ETOILE PATRIC	CREDIT DU NORD	FR	23,02	20	★★	★★★	12,85	55
SEQUOIA EQUILIBRE	SOCIETE GENERAL	FR	22,70	21	★★	★★★★★	22,73	33
ACTIONS 90	CREDIT LYONNAIS	FR	22,61	22	★★	★	38,62	4
CIAL GESTION EQUILIBRE	CREDIT INDUSTRI	FR	22,60	23	★★	★★★★	16,98	47
ACTILION DYNAMIQUE (C)	CREDIT LYONNAIS	FR	22,46	24	★★	★★	34,34	7
BNP EPARGRETRAITE	BNP	FR	22,29	25	★★	★★	33,38	10
ECUREUIL HARMONIE	LA CAISSE D'EPA	FR	22,17	26	★★	★★★★★	24,12	29
RG SELECTION	GROUPE ROBECO F	FR	21,96	27	★★	★★★★★	21,35	36
ACTIONS 70	CREDIT LYONNAIS	FR	21,67	28	★★	★★★	29,19	16
SELECT PEA 1	SOCIETE GENERAL	FR	21,63	29	★★	★★	32,09	11
INDOSUEZ ALLEGRO (C)	CREDIT AGRICOLE	FR	21,44	30	★★	★★★★★	21,03	38

INTERNATIONAL MIXTES ACTIONS + OBLIGATIONS

Performance moyenne brute sur un an : 27,47 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
DREAM TEAM FONDO	DREAM TEAM FOND	SP	37,89	1	★★★	★★★	45,69	2
INVESCO ACTIVE MGT AUD	INVESCO FRANCE	FR	37,20	2	★★★	★	54,84	1
DEXIA PATRIM AGGRESSIV	BIL-DEXIA	LX	32,89	3	★★	★★★★	36,78	3
GENL MAN,SICAV B DYNAM	BQ GENERALE DU	LUX	31,06	4	★★	★★★★★	30,42	4
DEXIA PATRIM GROWTH CA	BIL-DEXIA	LX	29,27	5	★★	★★★★	25,92	6
INVESCO ACTIVE MGT CLA	INVESCO FRANCE	FR	26,72	6	★★	●	11,13	12
JB.MB.CONVERT BOND FD. I	JULIUS B	LX	24,97	7	★	★★★★	27,21	5
INVESCO ACTIVE MGT PLU	INVESCO FRANCE	FR	24,90	8	★	★★★★	21,11	9
PROMOGLOBAL III, FIM	BNP	SP	24,37	9	★	★★★★★	23,38	7
GENL MAN.SICAV B DYNAM	GENL MAN	UK	22,55	10	★	★★★★	19,76	10
URQUIJO UNIVERSAL, FIM	URQUIJO GESTION	SP	20,16	11	★	★★★★	21,69	8
GENL MAN.SICAV D DYNAM	GENL MAN	UK	10,91	12	●	★★★★	11,71	11

INTERNATIONAL MIXTES ACTIONS + OBLIGATIONS II

Performance moyenne brute sur un an : 28,09 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
DWS WANDEL UND OPTION	DWS	GR	60,81	1	★★★★★	★★★★	63,98	1
DWS RING INTERNATIONAL	DWS	GR	49,32	2	★★★★	★★★★★	50,15	4
HANSA D&P	HANSAINVEST	GR	45,46	3	★★★★	★★★★	43,06	10
VICTORIEL	ABEILLE VIE	FR	45,07	4	★★★★	★	26,16	48
OBJECTIF CONVERTIB	LAZARD FRERES	FR	44,00	5	★★★★	★★★★★	42,13	12
BARCLAYS MONDE C	BARCLAYS	FR	43,69	6	★★★★	★★★	33,19	30
PREPAR-CROISSANCE	BRED BQ POP	FR	42,74	7	★★★★	★★★★★	41,54	14
DYNAMICO	BQ EUROFIN	FR	42,04	8	★★★★	★★★	49,20	6
ELYSEES DYNAMIQUE	CCF	FR	41,31	9	★★★	★★★★	45,94	8
MPFS TST.MANAGED GW.AC	MPFS UNIT TRUST	UK	38,71	10	★★★	★★★	45,23	9
MDM DYNAMIQUE HORIZON	LES MUTUELLES D	FR	38,30	11	★★★	★★★★★	36,97	23
DWS CH BALANCE	DWS	GR	37,26	12	★★★	★★★★	33,65	28
ATHENA VALEURS	PFA VIE - GPA V	FR	36,86	13	★★★	★	50,26	3
CONSERVSTHONORE	CIE FIN E&B ROT	FR	36,49	14	★★★	★	49,65	5
CICAMONDE	CIC	FR	36,11	15	★★★	★★	46,80	7
CENTRALE G8 BLUE CHIPS	LA CENTRALE FON	ITL	36,09	16	★★★	★★★★	39,42	16
GROUPAMA EXPANSION	GROUPAMA ASSET	FR	35,04	17	★★★	★★★	28,82	38
OUDART INVEST	OUDART	FR	34,75	18	★★★	★	50,33	2
RAIFFEISEN-GLOBAL-MIX	RAIFFEISEN KAPI	AU	34,30	19	★★★	★★★	28,51	39
SEQUOIA DYNAMIQUE	SOCIETE GENERAL	FR	33,54	20	★★★	★★★★	36,96	24
NORWICH SELECTION	NORWICH	FR	33,50	21	★★★	★★	42,37	11
FRUCTIFONDS PROFIL 9	GROUPE BANQUES	FR	33,23	22	★★★	★★★★★	33,74	27
SCOT.AMIC.GLB.BAL.TST.	SCOTTISH AMICAB	UK	33,05	23	★★★	★★★	38,67	18
INVESCO GT INV.FD.C	BANQUE INDOSUEZ	BL	32,87	24	★★★	★★★	39,34	17
INDOSUEZ VIVACE (C)	CREDIT AGRICOLE	FR	32,60	25	★★★	★★★	37,62	21
WALSER VALOR	TRINKAUS LUXEMB	LUX	32,56	26	★★★	★★★★	30,49	35
G.A. FONDS DYNAMIQUE	G.A. LIFE	FR	32,52	27	★★★	★★★★★	30,99	34
UBS(L.)STRAT -BAL.A	UBS	CH	32,26	28	★★★	★★★	27,34	41
PLACEMENTS GESTION DYN	BANQUE NSM	FR	32,07	29	★★★	★★	41,60	13
ODDO GESTION OFFENSIVE	ODDO & CIE	FR	31,85	30	★★	★★★★	35,42	25

ÉTATS-UNIS MIXTES ACTIONS + OBLIGATIONS

Performance moyenne brute sur un an : 21,57 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
CS DYNA PROTECT USA	CREDIT SUISSE	CH	26,56	1	★★	★★★	23,46	3
N-FONDS NR 2 AMERICA	NORDINVEST FUND	GR	25,16	2	★★	★★	19,64	4
P.B.F. GLOBAL STRATEGY	PICTET & CIE	LX	24,24	3	★★	★★★	27,86	1
BBL PATRIMONAL USA CAP	BBL - BANQUE BR	BL	23,78	4	★	★★★★★	23,59	2
GOLDMAN SACHS BAL.FD.A	GOLDMAN SACHS	UK	17,77	5	●	★★★★	19,35	5
OPPPENHEIMER MTPL.STGY	OPPENHEIMER FUN	UK	14,01	6	●	★★★★	15,52	6

FRANCE IMMOBILIER

Performance moyenne brute sur un an : 16,27 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/12/99	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/12/99	Rang brut sur 1 an
ZURICH ACTFRANCE	ZURICH INVEST	FR	40,11	1	★★★★	★★	52,41	1
PLACIMMOBILIER C	SMC	FR	28,14	2	★★	★★★★★	27,94	4
FRUCTI ACTRDM	BQ POPULAIRES	FR	25,04	3	★★	●	39,33	2
CNP-ASSUR-PIERRE	CNP ASSUR	FR	24,21	4	★★	★★	31,60	3
FRANCIC PIERRE	CIC	FR	21,52	5	★★	★★★★	23,11	6
FONCIER INVESTC	BQ POPULAIRES	FR	19,79	6	★	★★★	23,67	5
OBJECACTIFS REELS	LAZARD FRERES	FR	18,44	7	★	★★★★★	18,60	9
CONSERVATUNISIC	CONSERV. SANPAO	FR	18,16	8	★	★★★★	20,00	7
MDM IMMOBILIER	MUT DU MANS	FR	16,85	9	★	★★★★★	16,21	11
LEVEN INVEST	LEVEN	FR	16,68	10	★	★★★★★	17,63	10
INDORENDMNT ACTC	CREDIT AGRICOLE	FR	16,50	11	★	★★★★	19,20	8
AXA AEDIFICANDI	AXA UAP	FR	14,57	12	★	★★★★★	14,15	13
SOGESECTOR IMMOBD	SOCIETE GENERAL	FR	14,54	13	★	★★★★★	15,09	12
CM ACTIONS PIERRE	CREDIT MUTUEL	FR	14,50	14	★	★	8,01	16
AGF FONCIER	AGF	FR	14,08	15	★	★★	9,07	15
HAUSSMANN PIERRE C	BQ WORMS	FR	12,71	16	★	★★★★	11,46	14
CROISS IMMOBIL	ABEILLE VIE	FR	9,35	17	●	★★★	6,69	20
CAPIT PIERRE INV	PALUEL - ACOFI	FR	8,69	18	●	★★★★	7,82	17
ALIZES PIERRE	CREDIT MUTUEL	FR	6,79	19	●	★★★★★	7,10	19
FONC LONG TERME C	BQ VERNES	FR	6,44	20	●	★★★	5,09	22
FONC LONG TERME D	VERNES GESTION	FR	6,19	21	●	★★★★	5,09	21
ABF FONCSELECTION	ABF CAPITAL MGT	FR	5,70	22	●	★★	7,47	18
GESTIMMINTC	CREDIT AGRICOLE	FR	2,86	23	●	★★	1,94	24
AGFIMO	AGF	FR	2,26	24	●	★★★★	2,04	23

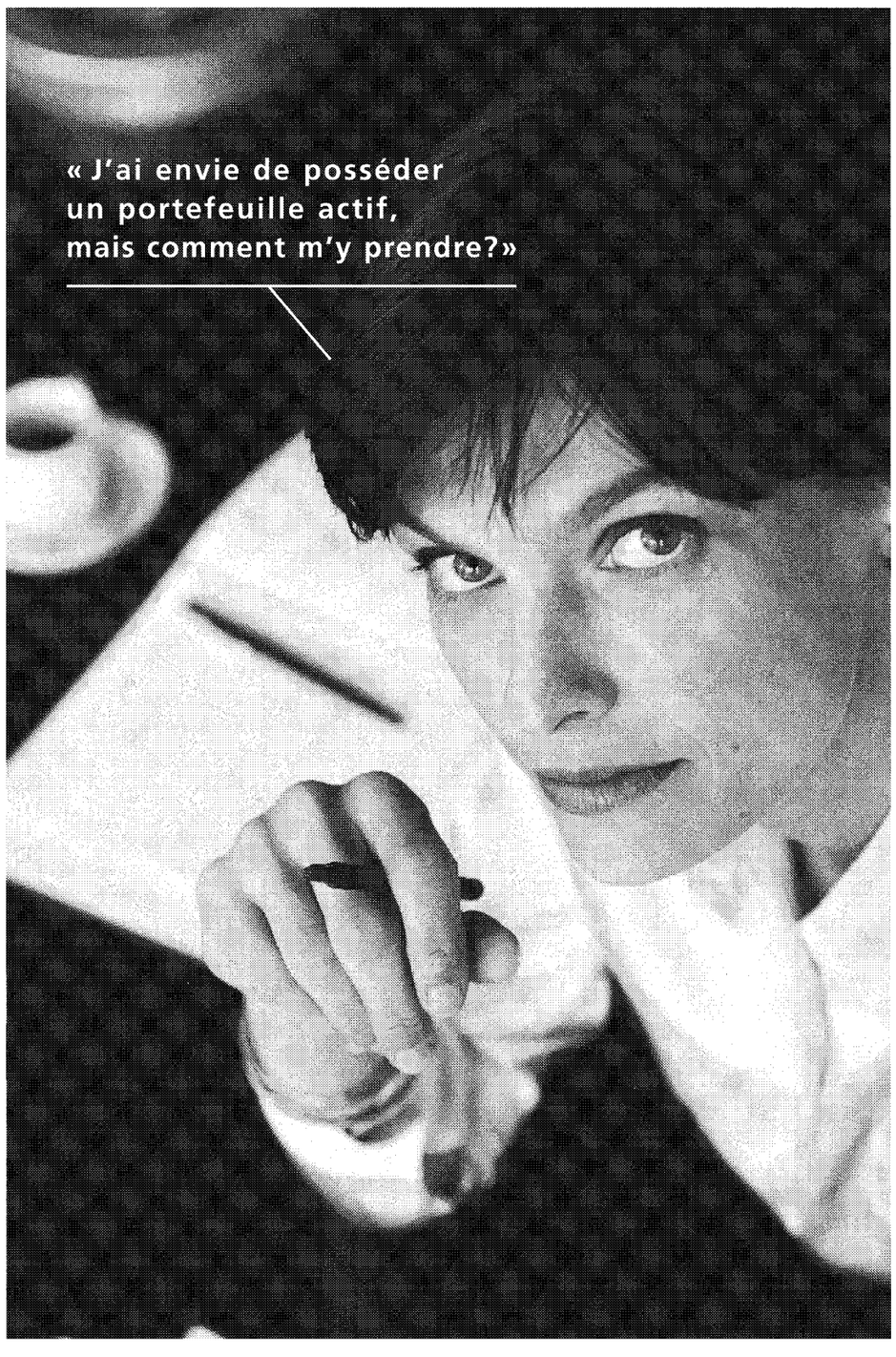

LeMonde Job: WPA0301--0013-0 WAS SPA0301-13 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 17:39 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0117 Lcp:700 CMYK

Si les actions ont brillé en 1999, diversifier son portefeuille impose de s'intéresser à d'autres catégories de titres, comme les obligations. Une analyse fiscale détaillée est également nécessaire pour assurer une rentabilité maximale des placements

Comment payer moins d'impôts tout en valorisant son patrimoine

Pour minimiser les effets de la pression fiscale, l'investisseur avisé peut encore trouver des placements refuges

Alors que la pression fiscale reste très forte , certaines formules résistent et échappent encore à de lourdes taxations. Si l'immobilier locatif arrive en tête des faveurs de Bercy, certains placements financiers ne sont pas en reste. Un choix qui profite au contribuable.

● **Les atouts de la loi Besson**

Succédant à la loi Périssol qui a fait le bonheur des investisseurs dans l'immobilier locatif, cette loi a beaucoup plus de mal à s'imposer car elle oblige le bailleur à limiter le montant des loyers. Pourtant, elle ne manque pas d'atouts et vise l'ensemble du parc immobilier, puisqu'elle s'adresse aussi bien aux logements neufs qu'aux anciens.

L'acheteur d'un logement neuf destiné à la location peut amortir 65 % du prix d'achat et déduire de ses revenus 8 % chaque année pendant les cinq premières années, puis 2,5 % par an, sur une durée totale de quinze ans. L'investisseur est ainsi assuré de réduire sensiblement son revenu imposable pendant une longue période et de diminuer par voie de conséquence son impôt sur le revenu. Le prix de l'investissement n'étant pas limité, l'impact d'un achat élevé est d'autant plus fort que l'amortissement déductible des revenus est important. Par exemple, l'achat d'un logement d'une valeur d'un million de francs réduit le revenu imposable de 80 000 francs chaque année pendant cinq ans, puis de 25 000 francs ensuite, ce qui peut entraîner, si l'acheteur se situe dans la tranche à 43 % du barème, une économie d'impôt de près de 300 000 francs sur quinze ans.

Cette déduction se révèle favorable à l'ensemble des contribuables. Pour les plus lourdement imposés l'amortissement vient réduire la partie de leurs revenus taxée dans la tranche la plus élevée du barème. Les contribuables plus modestes peuvent se trouver exonérés d'impôt et les contribuables moyens voient leurs revenus imposés dans des tranches plus basses. Par ailleurs, l'amortissement peut permettre de créer un déficit foncier déductible du revenu global à hauteur de 70 000 francs, l'éventuel surplus venant en déduction des revenus fonciers des dix années à venir. Pour mieux optimiser l'avantage, il est judicieux de recourir au crédit qui accentue le déficit, puisque les intérêts de l'emprunt viennent en déduction des revenus. Le recours au prêt devient même une excellente opération si le taux est inférieur au rendement de l'investissement.

Dans le cadre d'un investissement dans l'ancien, l'amortissement du prix d'achat n'est pas possible mais en contrepartie, la déduction forfaitaire des revenus fonciers est majorée de 14 % à 25 % pendant six ans, avec une possibilité de reconduction de trois ans en trois ans. Même si les sommes en jeu sont plus faibles que dans le logement neuf, l'économie d'impôt est encore au rendez-vous. Par exemple, pour un loyer annuel de 50 000 francs, l'abattement Besson représente 12 500 francs, contre 7 000 francs en location classique. Si l'investisseur est taxé à 54 %, l'économie d'impôt (hors prélèvements sociaux) est de 3 000 francs environ. Pour profiter à plein de l'avantage, il faut être extrêmement vigilant sur la qualité de l'investissement en lui-même (tout avantage fiscal, aussi mirifique soit-il ne transformera pas un mauvais placement en un bon).

Ce montage n'est vraiment intéressant que sur le long terme, pour plusieurs raisons. En premier lieu, l'avantage fiscal n'est maintenu que si la location dure au moins six ans dans l'ancien, et neuf ans dans le neuf. D'autre part, le support du système Besson étant le secteur immobilier, placement à long terme par définition, on ne peut miser sur cette loi pour « faire un coup », car ce n'est pas un placement qui se revend sur l'instant. Enfin, il faut privilégier la qualité de l'investissement et se méfier de promoteurs peu scrupuleux qui profitent de l'avantage fiscal pour vendre des fins de programmes.

● **DOM-TOM, paradis fiscal à risque**

Les investissements dans les DOM-TOM donnent droit à des avantages fiscaux substantiels, sous forme de réductions d'impôt. La palette des investissements est très étendue et assortie de peu de contraintes. Les constructions ou achats de logements neufs, les souscriptions de titres de sociétés de construction, au capital de SCPI ou de sociétés de développement régional dans les secteurs de l'hôtellerie, la pêche, le tourisme,... accordent au contribuable une réduction d'impôt de 25 % de l'investissement, répartie sur cinq ans, sans limite de montants ni de nombres d'investissements réalisés. Un achat de 800 000 francs donne droit à une réduction d'impôt de 40 000 francs chaque année pendant cinq ans, ... de quoi rendre non imposable un célibataire percevant 240 000 francs de salaires annuels. La réduction d'impôt est portée à 50 % en secteur locatif intermédiaire (loyers plafonnés, ressources des locataires limitées). C'est extrêmement tentant, mais très risqué sauf à connaître le marché local et ses principaux acteurs.

● **L'attrait des PEA**

Depuis le 1er janvier 2000, toutes les plus-values mobilières (titres de sociétés cotées ou non, parts d'OPCVM, titres détenus par les associés ou les dirigeants,...) sont imposées à 26 % (prélèvements sociaux compris), dès que le montant annuel des ventes atteint 50 000 francs. Toute personne qui s'intéresse à la Bourse et fait travailler son portefeuille sait que cette limite est très rapidement dépassée. Pour éviter la taxation, il faut ouvrir un PEA (plan d'épargne en actions) dans lequel il est possible de déposer jusqu'à 600 000 francs. Dans le cadre de ce PEA, toutes les ventes réalisées, quel qu'en soit le montant, ne sont pas imposables. Le titulaire du plan peut parfaitement acheter 400 000 francs de titres A, puis revendre ses titres pour racheter 200 000 francs de titres B, il n'y a pas de taxation des plus-values. Cette exonération devient définitivement acquise s'il clôt son PEA au bout de cinq ans à compter de la date d'ouverture.

En contrepartie des avantages qu'il procure, la durée d'indisponibilité de cinq ans n'est pas pénalisante et correspond à la durée minimale d'investissement qu'il faut consacrer au placement boursier pour en tirer la meilleure rentabilité.

● **Les facettes du PEL**

Créé pour obtenir un emprunt pour acheter sa résidence principale après une phase préalable d'épargne, le plan d'épargne logement (PEL) s'est petit à petit transformé en plan d'épargne " tout court ". Il faut reconnaître qu'il dispose de quatre atouts majeurs : son taux de rémunération (actuellement 3,6 %) offre une bonne rentabilité face à une inflation exsangue ; il se situe au-dessus du rendement du livret A, du Codevi et du livret bleu du Crédit mutuel ; l'Etat verse une prime pouvant atteindre 10 000 francs, que l'épargnant conserve même s'il n'emprunte pas ; enfin, les revenus ne sont pas imposés, même s'ils n'échappent pas aux prélèvements sociaux. Le PEL a donc parfaitement sa place dans une stratégie de défiscalisation. De plus, chaque membre de la famille peut en ouvrir un, ce qui multiplie d'autant les primes versées par l'Etat.

● **PEP et assurance-vie : combinaison gagnante**

Même durement écornée depuis ces dernières années, l'assurance-vie bénéficie encore d'avantages fiscaux, notamment la possibilité au décès de l'assuré de transmettre le capital et les intérêts hors droits de succession (sous certaines limites au-delà de soixante-dix ans ou jusqu'à un million de francs par bénéficiaire). De son côté, le plan d'épargne populaire (PEP) présente deux avantages dont ne bénéficient pas les contrats d'assurance-vie classique : les intérêts accumulés sur le plan sont récupérés en franchise d'impôt (mais sont soumis aux prélèvements sociaux) au bout de huit ans. De plus, si à la sortie du plan, l'épargnant veut transformer son capital en rente viagère, celle-ci est totalement exonérée d'impôt.

D'où l'intérêt d'ouvrir un PEP assurance-vie qui cumule tous les avantages de l'un et de l'autre. Le taux de rendement est plus élevé qu'un PEP classique qui a bien du mal à atteindre 4 % et les fonds du PEP sont garantis, ce qui n'est pas le cas de tous les contrats d'assurance-vie. Si l'épargnant a déjà un PEP, il peut le transférer vers un PEP assurance-vie sans perdre les avantages acquis et sans perdre l'antériorité de l'ouverture du contrat. Il ne faut donc pas hésiter à profiter de ce hâvre fiscal... tant qu'il n'est pas remis en cause.

Dominique Gillodes de Noronha

La fausse tranquillité des obligations

En 1999, le marché obligataire a subi un repli. L'année 2000 risque de confirmer cette tendance

Face aux actions et à leurs performances exceptionnelles, les obligations font évidemment pâle figure. Tous ceux qui possèdent dans leurs portefeuilles ces deux produits phares ont pu, en 1999, le constater. Le rebond plus rapide que prévu de la croissance économique mondiale a eu pour conséquence de provoquer une remontée des taux d'intérêt à long terme et un repli des marchés obligataires – les taux montent quand le cours des titres baisse. Résultat : les détenteurs de titres ont subi des pertes en capital que le versement des coupons n'est, le plus souvent, pas parvenu à compenser.

REMONTÉE GÉNÉRALE

L'année 2000 ne s'annonce pas non plus sous de très bons auspices pour les obligations. L'activité économique accélère en Europe, redémarre dans les pays émergents, notamment en Asie, se maintient à un très haut niveau aux Etats-Unis, dans un contexte de remontée générale des cours des matières premières. Les craintes d'un retour de l'inflation ont remplacé celles d'une entrée en déflation. Ce changement d'environnement économique est une mauvaise nouvelle pour les obligations. Pour deux raisons. La première est que pour empêcher l'apparition de tensions inflationnistes, les banques centrales occidentales devraient choisir de durcir leur politique monétaire et de relever leurs taux directeurs. En règle générale, des taux d'intérêt à court terme plus élevés se traduisent, par contagion, par des rendements à long terme plus hauts.

La seconde, et la principale, est que l'inflation est le pire ennemi de ceux qui possèdent des emprunts dans la mesure où elle érode la valeur des coupons et celle du nominal. Pour éviter ce risque de dépréciation monétaire, les épargnants français ont à leur disposition, depuis fin 1998, les obligations d'Etat indexées sur l'inflation (OATi) dont l'intérêt et le capital remboursé à l'échéance sont réévalués en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Le rendement réel des titres est ainsi assuré.

Par ce biais, les obligations méritent le qualificatif de placement sans risque, de père de famille, qui leur est généralement accolé. A tort, car on peut perdre de l'argent – beaucoup – lorsqu'on possède des obligations classiques. On peut aussi en gagner lorsque l'environnement macroéconomique s'y prête ou encore lorsque les marchés boursiers craquent. Dans ce dernier cas, les investisseurs professionnels s'arrachent les obligations du Trésor, valeurs refuges par excellence – les Etats ne font qu'exceptionnellement défaut.

P-A D.

Une baisse continue

TAUX DE L'EMPRUNT D'ÉTAT FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE À 10 ANS

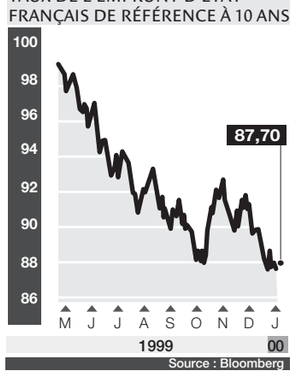

L'exception française

Les patrons de banques françaises ont décidé de tirer la sonnette d'alarme et de mener campagne pour souligner tous les dangers que fait courir la situation fiscale française. Le premier à prendre la parole en public sur ce sujet a été Daniel Bouton, le PDG de la Société générale, intervenant à l'occasion des neuvièmes rencontres parlementaires de l'épargne organisées à l'Assemblée nationale mardi 18 janvier. ***« Le monde change à une vitesse que les méthodes de décision politique tardent à prendre en compte. De ce fait nous sommes bel et bien devant des problèmes majeurs »,*** **prévient-il.**

Ces problèmes, selon lui, ne guettent pas tant les entreprises ou les particuliers les plus riches que les Etats et le citoyen moyen. ***« les entreprises européennes fixent leurs sites en fonction d'un optimum social dont les composantes sont multiples. N'importe quelle entreprise peut donc financer une implantation n'importe où, en utilisant les financements qui s'offrent à elle dans les meilleures conditions »,*** **affirme-t-il. Pour ce qui concerne les particuliers les plus riches :** ***« les pays auxquels une faible fiscalité confère un avantage relatif pourront dormir tranquille, d'autant que les grandes fortunes françaises (supérieures à 30 ou 40 millions de francs) quitteront largement l'Hexagone ».*** **La France est, à ce titre, très mal placée.**

Il conclut en donnant quelques pistes de réformes. L'harmonisation des assiettes fiscales lui paraît plus importante que celle des taux d'imposition, en particulier en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés. Il lui paraît ensuite important de réfléchir à la fiscalité de l'épargne et à celle des revenus. Il prévient : ***« la main d'œuvre à haute valeur ajoutée commence à être mobile en Europe. Sans harmonisation des systèmes de taux marginaux d'imposition notamment, un pays comme la France connaîtra une nouvelle préoccupation. »*** **Le patron de la Société générale, enfin, prédit que** ***« l'internet sera à la fiscalité ce que les chemins de fer ont été aux droits d'octroi de ville à ville ».***

Quelques niches fiscales pour investisseur averti

Certains investissements, à surveiller de près, peuvent réduire le montant des impôts

Il existe quelques moyens de réduire sensiblement la note fiscale mais qui s'adressent aux épargnants au fait de ces marchés, sous peine de lourde déception financière :

● Investir avant le 31 décembre 2001 dans le capital de la PME dont on est actionnaire ou associé permet d'obtenir une réduction d'impôt de 25 % du capital versé, retenu dans la limite de 75 000 francs pour un couple marié et 37 500 francs pour une personne seule. La réduction d'impôt est au maximum de 18 750 francs ou de 9 375 francs, accordée si l'entreprise ne réalise pas un chiffre d'affaires supérieur à 260 millions de francs ou si le total de son bilan n'excède pas 175 millions de francs.

● Toute souscription au capital de fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) ouvre droit à une réduction d'impôt de 25 % des versements retenus dans la limite de 150 000 francs pour un couple marié et 75 000 francs pour une personne seule, soit une réduction maximale de 37 500 francs ou 18 750 francs. Il faut conserver ses parts pendant au moins cinq ans et ne pas les faire figurer dans un plan d'épargne en actions (PEA).

● Les souscriptions au capital de sociétés en faveur du cinéma et de l'audiovisuel (Sofica) sont déductibles du revenu global dans la limite de 25 % de ce revenu et la déduction ne peut pas dépasser 120 000 francs. Les titres doivent être conservés pendant au moins cinq ans.

● Les souscriptions faites avant le 31 décembre 2003 au capital de sociétés de financement de la pêche artisanale (Sofipêche) sont déductibles du revenu global dans la limite de 25 % de ce revenu et sans pouvoir dépasser 250 000 francs pour un couple marié ou 125 000 francs pour une personne seule. Là aussi, les titres doivent être conservés au moins cinq ans.

D. G. de N.

LeMonde Job: WPA0301--0014-0 WAS SPA0301-14 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 17:39 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0118 Lcp:700 CMYK

L'assurance-vie offre des performances contrastées

L'assurance-vie demeure le placement préféré des Français malgré une évolution fiscale qui lui est défavorable. Les contrats proposés sont de plus en plus nombreux et les formules de plus en plus sophistiquées. L'année 1999 a aussi été marquée par des remous sur le marché de l'or, en raison de l'action des banques centrales européennes

Placement préféré des Français qui lui confient près des deux tiers de leur épargne, l'assurance-vie « pèse » aujourd'hui plus de 3 500 milliards de francs. Succès oblige, les contrats foisonnent et les formules sont de plus en plus sophistiquées. Derrière des présentations flatteuses se cachent en réalité deux grandes familles de produits.

Les contrats en francs sont les plus anciens et les plus massivement souscrits. Ils ont pour point fort d'être simples et surtout d'offrir à l'épargnant la garantie de récupérer son capital en fin de contrat, même si « l'histoire a mal tourné ». Majoritairement investis sur des obligations, sécurité oblige, ces contrats ont connu de belles performances au cours des dix dernières années, en affichant un bon 8 % de rendement annuel moyen. Ces excellents scores ne sont plus d'actualité aujourd'hui. L'Afer, poids lourd de la catégorie, vient d'annoncer un taux de rendement net de 6,23 % pour 1999, qui devrait être représentatif de l'ensemble du marché. Est-ce une raison pour bouder ces contrats ? Sans doute non, car 6 % de rendement reste un excellent résultat compte tenu d'une inflation voisine de zéro et du fait que la garantie en capital dont bénéficient les souscripteurs répond directement à leur recherche de sécurité pour une épargne principalement constituée en vue de la retraite.

Contrats en francs et contrats multisupports sont de plus en plus sophistiqués. Succès oblige

C'est en revanche l'occasion d'être plus vigilant sur le choix du contrat. En effet, opter pour un contrat existant depuis plus de dix ans permet de bénéficier des rendements très élevés des obligations anciennes qui continuent de servir du 8 % à 9 %. Mais attention : plus la collecte d'épargne sur ce type de contrat est importante, plus le gestionnaire doit investir sur de nouvelles obligations, beaucoup moins performantes. Les résultats sont dilués et mathématiquement tirés vers le bas. Cela explique notamment les performances très moyennes des bancassureurs et des grandes compagnies (AXA, AGF, BNP/Natiovie...), car la masse d'argent qu'ils ont à placer les oblige à se contenter de très grands émetteurs obligataires, sans pouvoir diversifier facilement. A contrario, des contrats fermés (réservés à une certaine catégorie d'épargnants) comme le RES de la MAVPS (professions de santé), le billet Confiance de la SMA BTP (travaux publics) et le plan Epargnant de l'AGPM (personnel de la défense nationale) sont dans le peloton de tête de la rentabilité. Ils sont de petite taille, les sommes recueillies sont raisonnables, ce qui permet une grande souplesse de gestion et une rapidité d'action.

RENTABILITÉ DE BELLE TENUE

L'épargnant qui dispose de ce contrat doit le conserver, et l'alimenter, et celui qui peut le souscrire ne pas hésiter à le faire. Entre les deux, les assureurs, associations et mutuelles de taille moyenne (Legal et Général, groupe CRI, MAAF Vie, Azur...) assurent une rentabilité de belle tenue à l'ensemble de leurs assurés. Pour les années à venir, il faut s'attendre à un rendement net moyen avoisinant les 5 % car la part des obligations anciennes à fort rendement diminue tandis que celle des obligations actuelles à taux faible ne cesse de s'accroître. Même si les assureurs (à l'exception d'Afer et de Gaipare) disposent d'une réserve d'excédents pour soutenir la performance, cette réserve n'est pas inépuisable et l'épargnant à la recherche de rentabilité élevée doit se tourner vers d'autres horizons.

Les contrats multisupports sont des contrats dans lesquels l'épargne collectée est investie sur plusieurs supports : sicav monétaires, FCP, obligations françaises et internationales et actions françaises ou internationales. Comme il est extrêmement difficile à l'épargnant de savoir choisir les meilleures opportunités – il devrait arbitrer entre mille sicav –, la plupart des assureurs proposent des formules précomposées, appelées profils de gestion. La composition de chaque profil varie en fonction du niveau de risque accepté. Trois types sont définis. Le profil prudent : il s'adresse aux épargnants méfiants face aux aléas boursiers qui privilégient la sécurité. Ce profil est généralement composé de 50 % de sicav monétaires, de 40 % de sicav obligataires et de 10 % de sicav actions. En toute logique, les performances ne sont pas élevées : de + 1,59 % à la MAAF à + 5,42 % chez Fleming Finance en passant par + 3,89 % chez Sogecap (Société générale) pour 1999. Le profil équilibre : son objectif est de séduire les épargnants qui veulent goûter à la Bourse sans sueur froide. Il est composé pour moitié de sicav actions et pour moitié de sicav obligations. La Bourse dopant les résultats, les performances sont nettement meilleures et varient de + 10 % à + 26,56 % (la Mondiale) pour 1999. Le profil dynamique : il s'adresse aux plus téméraires en étant investi en moyenne à 70 % en sicav actions et 30 % en sicav obligations. En contrepartie, les bonnes performances sont au rendez-vous : par exemple, + 47,87 % pour Alamagesta de La Mondiale.

Ces placements n'offrent aucune garantie sur le capital investi et, au terme du contrat, l'assureur n'est donc tenu de restituer à l'épargnant que le nombre de parts, sans en garantir la valeur. C'est pourquoi un fonds en francs est presque toujours associé à ces profils. Il permet, au fur et à mesure que l'on approche du dénouement du contrat, de rapatrier l'épargne jusque-là investie dans les fonds profilés pour la mettre définitivement à l'abri de toute tempête boursière. Le grand atout de ces contrats multisupports est de pouvoir changer de profil en cours de route : rester trois ans en profil dynamique pour gagner beaucoup, puis valoriser cette plus-value sur le profil équilibre pendant quatre ans et enfin, sécuriser les résultats la dernière année avant de quitter le contrat. Il faut toutefois se méfier d'une gestion « agitée » qui entraîne des frais d'arbitrage (de 0,5 % à 2 %) et déplace trop hâtivement le capital. Les performances ne devraient pas se démentir dans les années à venir et, judicieusement utilisés, ces profils peuvent faire le bonheur de l'épargnant, d'autant qu'ils bénéficient d'un petit plus fiscal par rapport aux contrats en francs : les 10 % de prélèvements sociaux ne sont facturés qu'une seule fois à la sortie du contrat (ce qui ne diminue pas le rendement annuel) et sont même supprimés si le capital est transmis après un décès.

Dominique Gillodes de Noronha

L'exception DSK

Composés d'au moins 50 % d'actions européennes dont au moins 5 % investis en actions de valeurs de croissance à hauts risques, ces contrats lancés il y a deux ans sont extrêmement sensibles aux turbulences boursières. La chute de la Bourse pendant l'été 1998 les avaient d'ailleurs fortement malmenés. Aujourd'hui, ils profitent des excellents résultats de 1999 et des rendements de plus de 25 % sont à l'affiche. Totalement dépendants du " yo-yo " boursier, ils n'offrent aucune sécurité : paradoxal pour un contrat d'assurance. En revanche, la fiscalité est très attractive et permet de récupérer les plus-values au bout de huit ans en totale exonération d'impôt, sans limite de montant, à l'exception des prélèvements sociaux de 10 %. Ils s'adressent en priorité aux personnes qui souhaitent investir plus de 500 000 francs et qui veulent pouvoir les retirer en une seule fois en franchise d'impôt.

LES VICTOIRES DES SICAV 1998
LA TRIBUNE MICROPAL

FCP Nouveau Marché Valeurs Françaises éligible au PEA

FCP Petites et Moyennes Valeurs Françaises éligible au PEA

Sicav Actions Françaises éligible au PEA

Sicav Mixtes Internationales

Résultats de notre gamme d'OPCVM* Classement MICROPAL arrêté au 30/12/99

COGEFI est contrôlée par ses dirigeants depuis 89 : gage d'impartialité

Actionnaire de référence : Cyril Finance (Groupe des Mutuelles du Mans)

Respect des personnes Interlocuteur privilégié Implication personnelle

Un seul métier: la gestion directe sous mandat ou la gestion collective pour le compte de personnes privées.

Pour plus d'informations sur COGEFI, vous pouvez contacter **Arnaud LANQUEST** ou **Arnaud SAINT OLIVE** au : **01 40 06 02 22.**
Pour recevoir notre documentation sans engagement de votre part, retournez ce coupon à l'adresse suivante :
COGEFI - 11, rue Auber - 75009 Paris - Fax : 01 42 66 62 40

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle -Nom..... Prénom .....
Adresse .....
Code Postal .....Ville .....Téléphone .....

Informatique et libertés : en application de l'article L.27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.
Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir.

MONDE

La fin du déclin pour l'or

Quatorze pays et la BCE se sont engagés à limiter leurs ventes d'or pendant cinq ans, entraînant un rebond du métal précieux

Au plus haut niveau à 325,50 dollars le 9 octobre 1999, après une chute à 252,55 dollars le 25 août, l'once d'or (31,103 grammes) cotée à Londres a connu l'an dernier une forte secousse avant de retrouver en ce début d'année ses niveaux connus douze mois auparavant, autour des 290 dollars.

La première perturbation trouve son origine dans la décision de la Banque d'Angleterre, le 7 mai, de vendre 60 % de ses réserves d'or, soit 415 tonnes. En juillet, elle mettait à exécution son projet en proposant à une première enchère 25 tonnes et annonçait une nouvelle opération pour septembre. Cette perspective provoquait une chute des prix. Durant l'été, le métal jaune tombait à son plus bas niveau depuis vingt ans.

BREF COMMUNIQUÉ

Le second mouvement a pris totalement à contrepied les investisseurs. C'est un bref communiqué dans la nuit du 26 au 27 septembre 1999 qui est à l'origine d'un rebond historique de l'or. Quatorze instituts d'émission européens (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse et Suède) et la Banque centrale européenne (BCE) se sont engagés à ne pas vendre d'or sur le marché pendant cinq ans, en dehors des transactions déjà prévues, lesquelles ne devront pas excéder les 400 tonnes par an. Immédiatement, les prix s'enflammaient, s'appréciant de 40 dollars en deux jours.

Les analystes ont qualifié cette décision d'historique car elle a mis un terme aux spéculations sur le comportement des banques centrales qui pesaient sur le marché depuis plus de deux ans. Autre élément positif, la décision de limiter leurs opérations de prêts d'or. Elle permettra de freiner la spéculation des vendeurs à découvert, qui, pariant sur la baisse des cours, avaient besoin pour mener à bien leurs opérations d'emprunter du métal jaune. Pris à contrepied par la flambée des cours, les vendeurs à découvert sont désormais contraints de racheter de l'or, et subissent de lourdes pertes.

Les intervenants espéraient alors que le redressement enregistré en septembre 1999 ne serait pas un feu de paille et que les cours de l'once se maintiendraient entre 300 et 320 dollars. Très rapidement cependant, ils furent déçus, les prix retrouvant leur niveau du début d'année vers 290 dollars.

Pour les six premiers mois de l'année 2000, les cours devraient osciller entre 265 et 305 dollars l'once, avec une moyenne d'environ 280 dollars, annonce dans un rapport publié à Londres à la mi-janvier l'institut de recherche spécialisé, le Gold Fields Mineral Services (GFMS).

L'année 1999 aura permis de déjouer les sombres pronostics annonçant le déclin irréversible de l'or et la disparition de son rôle de valeur refuge. Sans redonner tout son lustre au métal jaune, il a tout de même stoppé un sévère ternissement. La prochaine vente de la Banque d'Angleterre, attendue le 25 janvier, sera un test pour la solidité du marché.

Dominique Gallois